

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

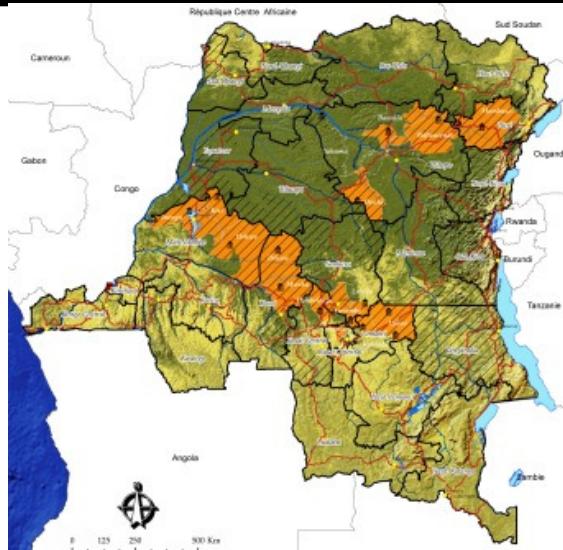


PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORÊT (PIF)

PROJET D'APPUI AUX COMMUNAUTES DEPENDANTES DE LA FORET EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



EVALUATION SOCIALE



Mai 2015

L'Évaluation sociale a été réalisée à partir de processus existants et distincts se déroulant durant la préparation du projet. Pour chaque territoire, les informations fournies ont fait l'objet de consultations locales. Les sources des documents sont données afin de permettre au lecteur d'aller chercher l'intégralité de l'information, les dates des consultations et des missions de terrain.

Les documents utilisés sont les suivants :

Bandundu et Province Orientale : Plans de Développement de Territoire pour les Peuples Autochtones - produits par le Projet Forêt Conservation de la Nature (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable) et validé par le REPALEF.

Kasai Occidental et Kasai Oriental : Rapport d'évaluation sociale menée par la DGPA en préparation d'un projet en collaboration avec Forest Peoples Programme (FPP).

Ensemble des territoires : Vademecum des besoins exprimés lors des consultations initiales et rapports de consultation - Documents du REPALEF

Table des Matières :

1. Zone du Bandundu (ex-province)
2. Zone de la Province Orientale (ex-province)
3. Zone du Kasai Occidental (ex-province)
4. Zone du Kasai Oriental (ex province)
5. Vademecum par territoire des souhaits des populations
6. Rapports de consultation initiale par territoire

Zone du Bandundu

Ancienne province

Territoire de INONGO

III. DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE D'INONGO³⁶

III.1. Situation géographique

Le territoire d'Inongo est situé au point le plus bas de la cuvette centrale dans la province de Bandundu. Il est caractérisé par un climat proche de l'équateur dont la pluviométrie supérieure atteint 1900 mm avec une température moyenne de 30°C.

Il couvre une superficie de 24.000 km² et comprend trois secteurs dont celui d'Inongo qui englobe les 2/3 du lac Maï Ndombe sur tous les rivages au sud de la cité d'Inongo y compris ceux de l'Ouest jusqu'à l'embouchure de la Mfimi dans le territoire de Kutu. La rivière Lokoro avec une grande potentialité halieutique fait sa frontière avec les territoires voisins de Kiri et d'Oshwe. Il possède les plus grandes forêts de terre ferme du district. Le secteur de Bolia, quant à lui, fait la transition avec l'Equateur. Son couvert végétal se partage entre la forêt de terre ferme et la forêt inondée, qui domine. Le secteur de Basengele effectue la transition avec les savanes du plateau et contient de très beaux lambeaux forestiers et d'opulentes forêts galerie. Il est aussi le plus peuplé.

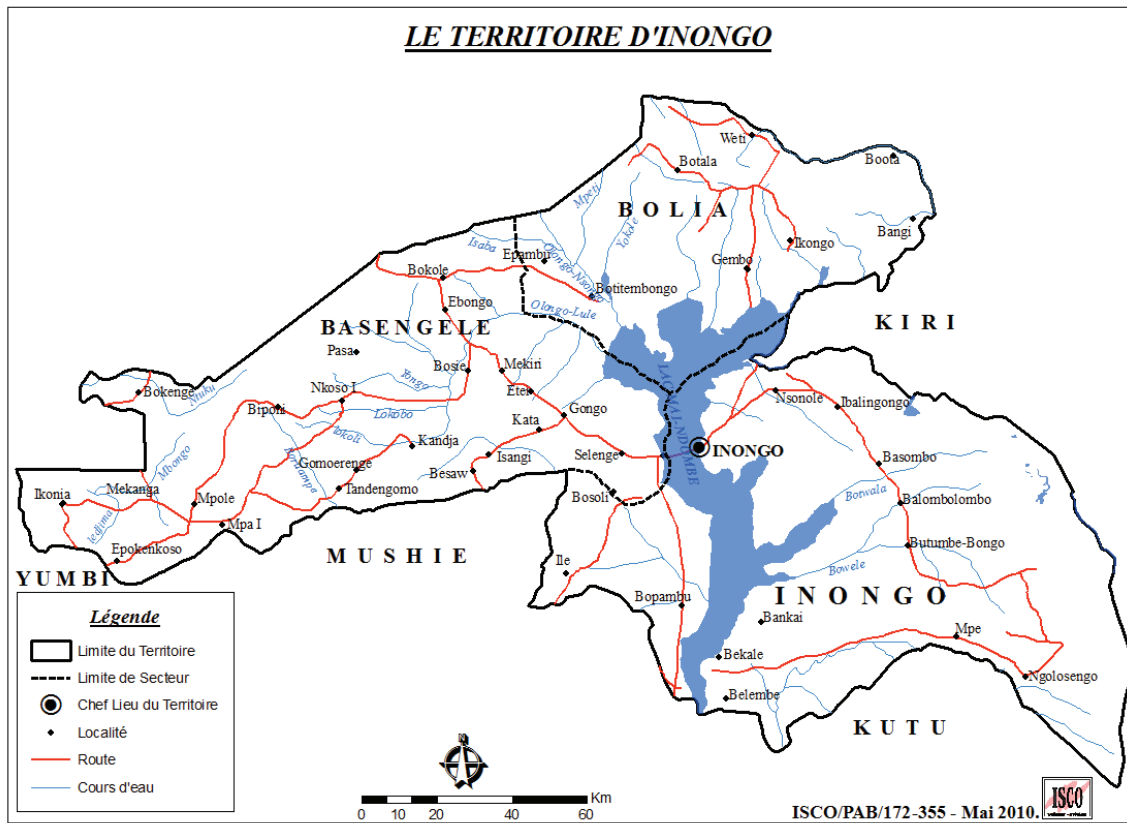
III.2. Données physiques générales

Compris entre le 1er et le 2ème parallèle sud et situé au point le plus bas de la Cuvette Congolaise, le territoire d'Inongo possède dans le Bandundu, avec celui de Kiri, les caractéristiques climatiques les plus équatoriales : pluviométrie supérieure à 1900 mm, saisons sèches entrecoupées de pluies, température moyenne diurne de l'ordre de 30 °.

D'une superficie de 24000 km², le Territoire d'Inongo comprend trois secteurs. Le secteur d'Inongo englobe les deux tiers du Lac Maï Ndombe, tous les rivages au sud de la Ville d'Inongo, y compris ceux de l'Ouest, jusqu'à l'embouchure de la Mfimi, dans Kutu. La rivière Lokoro, au riche potentiel halieutique, fait sa frontière avec le territoire de Kiri et plus loins, celui d'Oshwe. Il possède les plus grandes forêts de terre ferme du territoire, sinon du district dans son ensemble. Le secteur de Bolia fait la transition avec l'Equateur. Les rives nord du Lac le limitent au Sud, dans lesquelles se jettent les grandes rivières (olongo) poissonneuses que sont la Lutoï à l'est, la Lule et la Nsongo à l'ouest. Son couvert végétal se partage entre la forêt de terre ferme et la forêt inondée, qui domine. Le secteur des Basengele effectue la transition vers les savanes du Plateau, mais il contient encore de très beaux lambeaux forestiers et d'opulentes forêts galerie. La savane arbustive et herbeuse le distingue des secteurs forestiers qui le bordent. Il est aussi le plus peuplé.

³⁶ Cfr. Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Province de Bandundu, Plan de Développement Agricole du Territoire d'Inongo. Comité Agricole et Rural de Gestion de Inongo, ISCO, Juin 2010.

Figure 1 : Carte administrative du territoire d’Inongo



III.3. Organisation administrative et populations

Le tableau ci-dessous fournit les effectifs des populations par groupements et par secteurs, ainsi que les densités humaines.

Figure 2 : Tableaux des effectifs des populations du territoire d’Inongo

Secteur/cité	Groupement/quartiers	Effectifs des populations
Secteur de Basengele	Bokote	18 639
	Mbelo	44 016
	Mpenge	47 574
	Ngongo	45 681
	Total secteur	155 910
Cité de Ntandembelo	Lobongi (quartier)	3 681
	Kindakinda (quartier)	4 503
	Iyamba (quartier)	5 718
	Bonono (quartier)	4 858
	Total cité de Ntandembelo	18 760
Secteur de Bolia	Bakwala	15 983
	Ibeke	37 001
	Lokanga	42 004

	Nkile	23 667
Secteur de Bolia	Total secteur de Bolia	118 655
Cité d'Inongo	Mpongonzoli (quartier)	32 194
	Mompilanga (quartier)	30 524
	Likwangola (quartier)	17 867
	Mpolo (quartier)	24 792
	Total cité d'Inongo	105 377
Secteur d'Inongo	Iyembe	20 122
	Ibenga	11 132
	Ntombenzale	43 583
	Total secteur d'Inongo	74 837
Total territoire d'Inongo	Total Territoire d'Inongo	473 539

La population totale, selon les sources, varie entre 474 000 (administration du territoire), 262 000 (extrapolation du recensement de 1984 à 3% de taux de croissance par an) et 297 000 selon la Zone de Santé, pour une superficie de 23 000 km² (source administrative) et 24 149 km².³⁷ Les densités humaines évolueraient ainsi entre 20 et 11 habitants au km². Cette fourchette moyenne ne traduit que très faiblement les réalités humaines du territoire : désert sur de vastes espaces forestiers ou marécageux, densités plus soutenues, probablement supérieures à 40 habitants/km² chez les Basengele, avec là encore, des concentrations localisées plus fortes de certains groupements ou bassins de production.

Trois principales tribus occupent ce territoire : les Bolia, les Basengele et les Ntomba Nzele, qui toutes trois appartiennent au groupe Anamongo. Les Ekonda, les Nunus sont également représentés dans le territoire. Les populations pygmées peuvent atteindre 20 % de la population dans certains groupements. Elles sont plus nombreuses dans les secteurs forestiers de Bolia et d'Inongo que dans le secteur savicole des Basengele où ils sont quasi inexistants..

III.4. Infrastructures

III.4.1. voies terrestres

Le territoire d'Inongo est relié à l'Equateur par une route nationale (Isongo-Bikoro-Mbandaka). Cette route est en cours de réhabilitation par le PAR de l'Union Européenne, qui l'a reprise à partir de Mbandaka, mais sans être à ce jour parvenu dans le territoire. Après un court épisode lacustre (Isango Kolobeke) , elle reprend entre Nkolobeke et Inongo sur un tronçon de 38 km. Le PAR doit ensuite réhabiliter la route provinciale n°258 de Selenge à Nioki, qui totalise 365 km dans le secteur des Basengele. Ces routes sont réunies par un bac qui actuellement effectue un voyage hebdomadaire.

Elles sont les seules qui à ce jour fassent l'objet d'une programmation. Les autres routes n'ont pas été entretenues depuis une vingtaine d'années. C'est dire qu'elles sont partout en très mauvais état, à l'exception des tronçons entretenus par les exploitants forestiers.

Grâce aux deux routes du PAR, la nationale et la provinciale, il est possible de dire que les deux secteurs des Basengele et de Bolia seront en grande partie désenclavés, permettant l'évacuation des produits par voie terrestre vers Mbandaka (pour Bolia) et par Nioki puis Bandundu et la Nationale 1. Les camions toutefois, auront deux bacs à franchir pour rejoindre la Nationale : un bac sur la Mfimi et un autre sur le Kasaï. La capacité actuelle du bac de Bendela, sur le Kasaï, ne dépasse pas les 20 tonnes et il n'est pas prévu d'augmenter sa capacité. Les Basengele évacuent par ailleurs sur le Fleuve Congo via Yumbi et Bolobo (routes de Mbolondo à Panda et route de Mpa à Lonion). Ces routes sont actuellement en très mauvais état et comprennent des franchissements de voie d'eau à

³⁷Atlas des Entités Administratives de la RDC du Père Léon de Saint Moulin.

réhabiliter, digues et ponts (dont le pont sur la rivière Solu, dans Yumbi). Ces deux itinéraires sont connus, y compris dans les deux territoires voisins précités, pour aboutir à des marchés où se concentrent les tracasseries.

Actuellement, très peu de véhicules à 4 roues fréquentent ces voies, qui servent essentiellement au passage des vélos. Le trafic des camions a cependant repris entre Isongo et Bikoro, depuis la remise en état par le PAR du tronçon amont. Un trafic qui ne dépasse guère les deux camions par mois.

III.4.2. voies lacustre et fluviales

Le territoire d'Inongo évacue ses grandes productions halieutiques et forestières par les rivières qui conduisent au Lac (Lele, Lokoro, Lutoy etc), à la Mfimi, au Kasaï puis au Fleuve Congo jusqu'à Kinshasa. Son enclavement terrestre est ainsi en partie compensé par la présence de ce réseau fluvial exceptionnel. Les productions agricoles elles mêmes profitent de la présence du trafic fluvial.

Cet avantage présente des dangers.

Le lac est une menace permanente à la navigation. Les vents de saison des pluies comme de saison sèche y lèvent des vagues de plus de un mètre de creux auxquelles résistent difficilement les frêles embarcations que sont les baleinières, surtout, ce qui est la règle, si elles sont surchargées, et renversent les pirogues. Les bateaux des forestiers qui fréquentent ces rivages, également surchargés, sont eux-mêmes menacés. Les accidents sont fréquents, et les décès par noyade se comptent chaque année par dizaines, avec parfois des naufrages dont les pertes humaines dépassent la centaine (deux ces cinq dernières années, dont le dernier a affecté en novembre 2009 un convoi de la SODEFOR, principale compagnie forestière opérant dans le territoire). Ces accidents causent chaque année des dégâts matériels considérables. Le Lac menace également les pêcheurs, dont les retours au port sont souvent périlleux.

En l'absence de tout balisage, la navigation sur les rivières affluentes n'est pas non plus chose aisée.

III.4.3. Voie aérienne

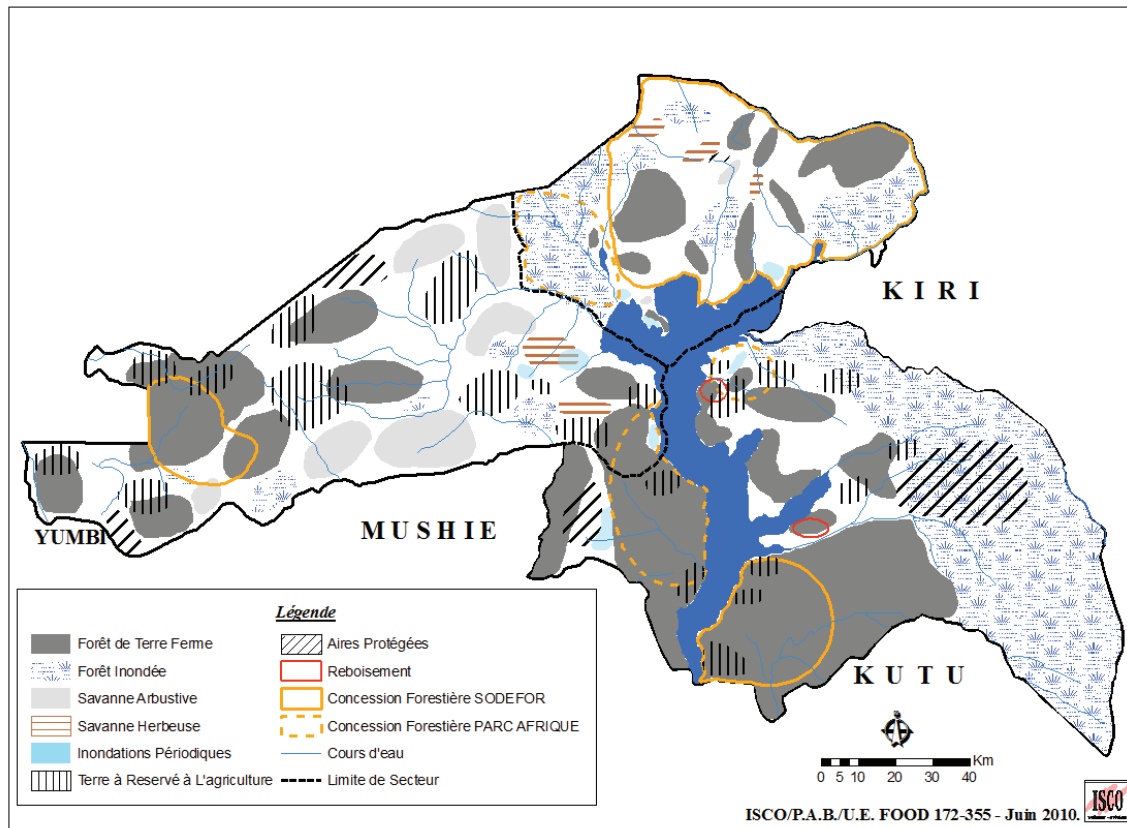
II.4. Moyens de transport

L'accessibilité du Territoire d'Inongo est aussi facilitée grâce à un réseau de transport lacustre, routier et aérien. Pour le transport aérien, des avions petits porteurs desservent la population avec au moins deux vols réguliers par semaine en direction de Kinshasa.

III.5. Gestion des ressources naturelles

Le territoire d'Inongo peut se prévaloir d'une richesse exceptionnelle en matière de faune terrestre et halieutique et de flore. On trouve dans Inongo de vastes forêts primaires et secondaires très riches par leur biodiversité. C'est le cas des forêts inondées de Bolia et de l'ouest d'Inongo, préservées de l'exploitation par leur inondation même. Mais les belles forêts de terre ferme elles mêmes ne manquent pas dans le Territoire, d'abord dans les deux territoires du nord mais également dans les Basengele. On trouve dans ces forêts les grands mammifères typiques de la forêt équatoriale : Bonobo (à l'ouest des Basengele) Chimpanzés, singes de toutes autres sortes en grande abondance, antilopes de savanes et de forêt, éléphants, buffles et, dans les milieux halieutiques les hippopotames et les crocodiles, tortues... La faune halieutique elle-même est exceptionnelle par sa diversité, comptant plusieurs centaines d'espèces différentes.

Figure 3 : Carte géographique du territoire d'Inongo :



L'augmentation de la densité humaine, avec ses activités économiques traditionnelles (agriculture sur brûlis, chasse, cueillette, pêche) , ainsi que l'exploitation forestière artisanale et industrielle, constituent une menace réelle pour ces ressources.

Les dix dernières années se signalent en matière de gestion des ressources naturelles par plusieurs processus de grande portée :

- 1/ affaiblissement du pouvoir coutumier qui ne joue plus son rôle traditionnel dans la préservation des ressources ;
- 2/ développement de l'élevage bovin lié à la vente abusive des terres par les chefs coutumiers (Basengele)
- 3/ développement de la chasse commerciale et du braconnage ;
- 4/ disparition de tous les mécanismes légaux de contrôle par l'état des pratiques d'exploitation des ressources naturelles : inexistence sur le terrain du service de l'environnement et des gardes de pêche et de chasse, non respect généralisé des périodes d'interdiction de la chasse et de la pêche nécessaire à la reproduction des animaux, disparition totale des contrôles de feux de brousse ;
- 5/ mise au point progressive d'une politique de cogestion de la pêche par le Ministère de l'Agriculture ;
- 6/ promulgation et mise en oeuvre progressive du Code Forestier ;
- 7/ multiplication des permis de coupe illicites, attribués par des agents de l'appareil politico-administratif, avec la complicité des chefs coutumiers locaux.

IV. SITUATION PARTICULIERE DES PEUPLES AUTOCHTONES DANS LE TERRITOIRE D'INONGO

Malgré tous ces atouts ci-haut énoncés, les peuples autochtones pygmées subissent des menaces qui parfois bloquent tout processus de jouissance de leurs droits coutumiers et sont quelques fois expropriés de leurs propriétés foncières et forestières.³⁸

a) Organisation sociale et politique

Le système sociopolitique des Pygmées d'Inongo n'est pas différent de celui des autres Pygmées du Bassin du Congo. Les Pygmées n'ont pas de chef de terre, mais ils sont organisés en clans et chaque clan a son chef auquel les autres membres demandent assistance et protection. C'est le chef de clan qui fait le sacerdoce et qui invoque les ancêtres.

Dans le territoire d'Inongo, on trouve plusieurs villages uniquement peuplés de Pygmées mais les chefs des villages pygmées ne sont pas reconnus sur le plan administratif.

Selon les enquêtes, le pouvoir coutumier des PA de Inongo repose sur le lien de sang (40% des enquêtés) ou d'alliance (52 % des enquêtés). Certains ont dit n'avoir aucun lien avec le chef de village.

b) L'acculturation des Pygmées et leur intégration dans la société globale de la province de l'Equateur

Les Pygmées de Inongo n'ont pas subi ce processus d'acculturation avec beaucoup d'intensité, ils sont restés en grande partie attachés à leur mode de vie traditionnel. Leur mouvement de sédentarisation date d'une époque assez récente suite à l'intensification du déboisement et à la diminution progressive des gibiers dans leurs forêts. Les Pygmées de Inongo vivent à l'écart à cause de la discrimination grave qu'ils subissent et qui font d'Inongo la zone où le déni des droits des PA par les Bantous reste le plus grave dans l'ensemble de la RDC.

Les enquêtes ont montré que les Pygmées de Inongo veulent aussi se lancer dans la vie moderne tout en maintenant leur culture, mais le traitement que leur réservent les Bantous et l'Etat n'est pas en passe de leur permettre de progresser dans la compétition moderne.

Les mutations sociales dans le territoire de Inongo poussent petit à petit les Pygmées à perdre leur identité culturelle mais ils continuent à fournir des efforts pour conserver leur particularités culturelles, notamment leurs croyances, leurs techniques, leur savoir-faire culturel.

c) Citoyenneté et état civil

55% des enquêtés affirment que leurs enfants sont enregistrés à l'état civil³⁹. Ils se disent de plus en plus conscients de l'importance d'enregistrer les naissances à l'état civil. Ils disent toutefois que la

³⁸ Un plaidoyer important a été mené ad hoc par Mr Jean Mpia Bikopo auprès de la SODEFOR pour la reconnaissance des clauses sociales en faveur des P.A. du territoire d'Inongo en 2012.

³⁹ Le chiffre ne fait pas l'unanimité des organisations autochtones parce que la timidité des PA ne leur permet pas d'apporter les nouveau nés à l'enregistrement.

reconnaissance entière de leur citoyenneté pose problème car ils continuent à être marginalisés par les Bantous et ont de la peine à accéder aux services sociaux de base.

d) Les Pygmées et les institutions

Selon les enquêtes, 35 % des PA participent aux activités de développement communautaire des ONG ; 96% des PA participent aux activités religieuses et 9% seulement siègent dans les Comités Locaux de Développement dans le territoire d'Inongo. 97% des enquêtés disent que les femmes PA ne participent pas à la prise de décisions.

e) Participation des Pygmées aux institutions administratives

Contrairement aux bantous, dont les villages sont associées à des « localités » reconnues comme entités administratives de base par l'Etat, les campements Pygmées ne sont pas reconnus comme tels dans le territoire de Inongo. Il existe plusieurs villages peuplés de Pygmées essentiellement et gouvernés par des chefs pygmées, mais qui ne sont pas reconnus par la chefferie ou le territoire. 81 % des enquêtés reconnaissent l'autorité de leur chef de village. 71% affirment que le chef est issu de leur communauté tandis que 29% affirment qu'il est issu de la communauté.

f) Présence dans les services techniques

On trouve dans le territoire d'Inongo des PA éduqués, plus nombreux et capables de résister à la « timidité » et au mépris des autres. Ils évoluent dans les services techniques mais ils n'ont pas de poste de responsabilité. Des PA instruits se retrouvent nombreux dans la cité d'Inongo.

g) Participation et candidatures aux dernières élections

92% des enquêtés affirment être enrôlés comme électeurs lors des élections de 2011 et 89 % affirment avoir voté.

h) Conditions de vie des Pygmées

100% des enquêtés affirment que les cases sont en chaume ou en paille. Les sédentaires utilisent les produits manufacturés pour la cuisine, le transport, etc. mais l'enquête révèle que 88% des PA n'y ont pas accès.

Selon les enquêtes, environ 55 % des PA des villages enquêtés sont des semi-nomades passant un temps au campement en forêt et un temps au village. Le séjour dans les campements est éphémère et dépend des saisons.

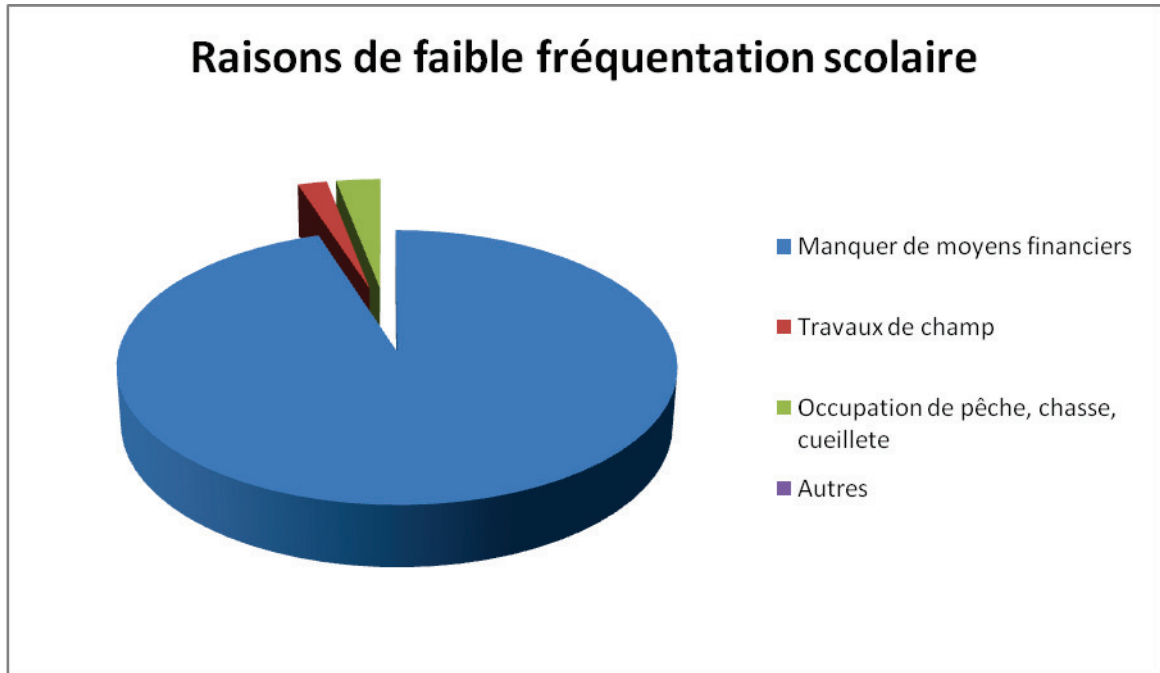
La consommation excessive d'alcool et de chanvre : l'alcool fait des ravages dans la plupart des communautés Pygmées. On le consomme à tous les âges et en grande quantité, et de même pour le chanvre. Dans la rémunération d'un travail pygmée figure presque toujours l'alcool et même le chanvre. Lorsque des revenus sont disponibles dans la famille, on les boit et l'alcool fait ainsi vivre au jour le jour.

i) Accès à l'éducation

Très difficile car le coût de scolarisation varie de 5000 à 20000 FC par an. La moyenne de taux de scolarisation est de 40% d'enfants dans le territoire. Les raisons de ce faible taux de scolarisation :

- Manque de revenus pour payer les frais scolaires (95% des personnes interrogées)
- Les enfants sont utilisés pour les travaux de champ (2%)
- Les enfants sont utilisés pour la chasse, la pêche et la cueillette (3% des personnes interrogées)

Figure 4 : Raisons de faible fréquentation scolaire par les enfants PA :



La moyenne des PA adultes qui ne savent ni lire ni écrire est de 60% tandis que 99% des enquêtés disent que l'alphabétisation est une nécessité pour les PA. La moyenne des enfants PA qui ne savent ni lire ni écrire est de 66%.

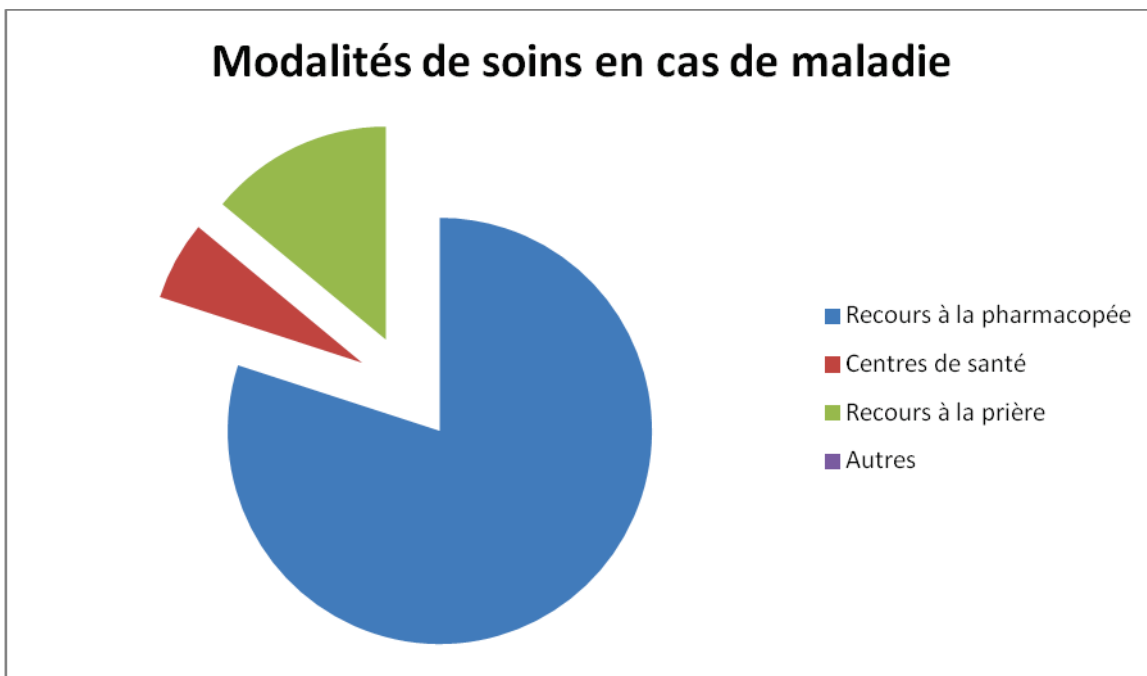
83% des enquêtés fustigent la vétusté des écoles.

j) Accès aux soins de santé primaires et à la maternité

Les CPN varient entre 1000 à plus de 4000 FC

80% des enquêtes affirment qu'ils recourent à la pharmacopée comme première instance pour les soins ; 6 % des enquêtes disent qu'ils vont se faire soigner dans les centres de santé et le reste affirme recourir à la prière.

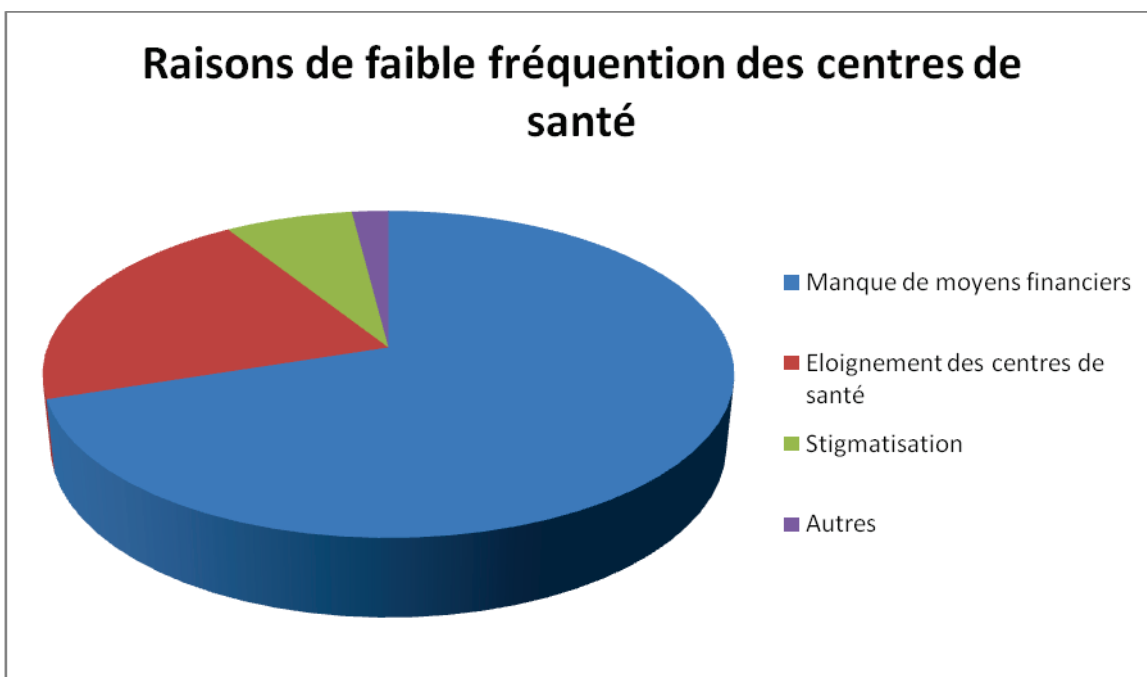
Figure 5 : Modalités de soins de santé :



70% des enquêtés affirment qu'ils ne vont pas aux centres de santé à cause de manque de moyens financiers. 21% des enquêtés parlent de l'éloignement de ces centres par rapport à leurs campements tandis qu'une petite partie parle de la stigmatisation dont ils sont victimes de la part des agents de la santé et une autre partie donne plusieurs petites raisons.

76% des enquêtés disent que les infrastructures sanitaires sont vétustes et mal entretenues.

Figure 6 : Raisons de faible fréquentation des centres de santé :



k) Rémunération de la main d'œuvre pygmée

En nature et en espèce ; en nature : nourriture, vêtements, alcool, chanvre, nourriture, tabac ; la rémunération n'est pas uniforme et ils travaillent pour le compte des plusieurs familles bantoues.

92% des enquêtés disent n'être pas satisfaits de la rémunération qu'ils reçoivent comparativement aux autres employés bantous qui reçoivent le double ou le triple de ce qu'on leur donne. 60% des enquêtés disent que les Bantous sont mieux payés par rapport à eux.

l) Accès des Pygmées aux ressources naturelles et aux revenus

Elevage

L'enquête a révélé que les PA s'adonnent à l'élevage du petit bétail mais à un rythme qui n'a pas encore atteint celui des Bantous.

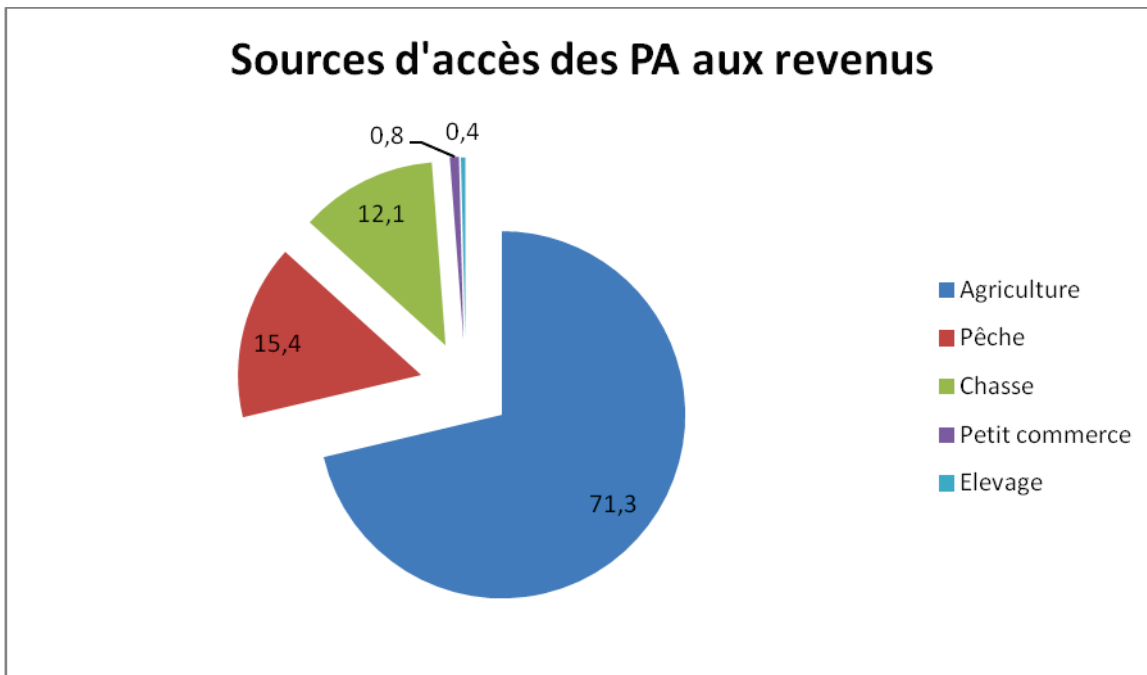
Chasse

Recours aux arcs, flèches et piégeage : 91% des enquêtés constatent qu'il y a diminution de gibiers. 90% des enquêtés disent qu'ils payent le tribut pour la chasse.

Sources de revenus

Suite à la pression du déboisement, l'agriculture est devenue la principale source de revenus selon pour 71% des enquêtés ; les autres sources sont le petit commerce des PFNL, les produits de la pêche, de la chasse et de l'élevage.

Figure 7 : Sources de revenus des PA :



D'autres enquêtés placent la chasse au premier rang suivi de la cueillette, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat et de l'agriculture.

m) Droits d'usage des Pygmées et propriété foncière

58% des enquêtés affirment avoir des terres et disent qu'ils en sont pas propriétaires. 70% des enquêtés affirment que ces forêts sur lesquelles les PA ont le droit de propriété appartiennent en propre aux Bantous. 90% disent qu'ils payent des tributs aux chefs bantous pour avoir accès à la terre. Les espaces de forêt pour la chasse et la pêche sont encore grands selon 80% des enquêtés. Mais 77% des enquêtés reconnaissant que ces forêts appartiennent aux Bantous. 91% des enquêtés disent n'avoir pas de conflits d'utilisation des forêts avec les compagnies d'exploitation forestière. 87% des enquêtés affirment n'avoir pas de problèmes sur l'utilisation des forêts les organisations de conservation, tandis que 20% affirment avoir des problèmes avec les concessionnaires forestiers et 45% des enquêtés affirment que les chefs bantous leur mettent des bâtons dans les roues en ce qui concerne l'utilisation des forêts.

n) Accès aux dividendes de l'exploitation forestière

Les Pygmées de Inongo n'accèdent pas aux dividendes de l'exploitation des ressources naturelles même si on trouve quelques rares d'entre eux siégeant dans les comités locaux de développement, notamment les comités locaux de gestion et de suivi des accords de clauses sociales de cahier de charges.

o) Accès à la justice et à la sécurité

Si l'on en croit les enquêtes, la situation est là encore particulièrement mauvaise : les Pygmées sont les victimes de tous les abus, leur travail est souvent forcé, le viol à l'égard de leurs femmes est pratique courante, les tracasseries de la police, le pillage de leurs butins de chasse et de cueillette, les tortures corporelles et arrestations arbitraires... Ils sont moins rémunérés et n'ont presque pas accès à une justice équitable dans le territoire d'Inongo.

p) Participation au développement local

52% des enquêtés disent que les PA participent aux activités de développement communautaire tandis que 48% affirment le contraire. 80% des personnes interrogées disent ne pas avoir connaissance de l'existence d'une ONG qui s'occupe de la promotion des PA.

q) Relations entre Pygmées et Bantous

Les enquêtes démontrent que les relations de maître à esclave sont encore très poussées dans le territoire d'Inongo ; les Pygmées continuent à payer des tributs pour la chasse et à être rémunérés moyennant de l'alcool et du chanvre. Les femmes et les enfants continuent à subir des préjugés et le mépris de la part de leurs congénères. 80% des enquêtés disent que la cohabitation pacifique est impossible entre les PA et les Bantous. 49% des enquêtés pensent que l'instruction des PA est l'unique moyen pour arriver à la cohabitation pacifique. Dans les villages d'Inongo, un Bantou ne peut pas serrer la main à un PA ni manger et boire avec lui.

V. RECOMMANDATIONS ISSUES DU DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DES PYGMEES

Puisque le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en République Démocratique du Congo n'a pas encore été appliqué, il est évident que les recommandations pertinentes y contenues reviennent à l'issue du diagnostic de la situation des PA dans le territoire d'Inongo.

1) Recommandations concernant les institutions

Les recommandations formulées rejoignent pratiquement celles formulées dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 :

- Sensibiliser les PA Pygmées mais également leurs voisins à l'importance de l'enjeu électoral et de la participation des PA Pygmées.
- Officialiser les villages et groupements des PA en favorisant leur intégration dans les conseils de sage des groupements par arrêté du gouverneur de province.
- Inciter les leaders des PA à s'inscrire dans les partis politiques.
- Favoriser l'engagement des PA dans les services administratifs et techniques au niveau du territoire et des secteurs.
- Encourager les leaders PA à postuler lors de prochaines élections provinciales, municipales et locales.

2) Recommandations des enquêtes pour améliorer les conditions de vie

Les recommandations formulées rejoignent pratiquement celles formulées dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 :

- Sensibiliser de manière « approfondie » à l'hygiène, à la prévoyance et à la bonne dimension des champs, à la bonne façon de construire des maisons...
- Fournir du savon, des ustensiles, des récipients (par exemple pour transporter l'eau de source) en conditionnant la remise de ces intrants à l'amélioration des pratiques d'hygiène, par exemple au maintien de l'hygiène des points d'eau. Ceci pour créer des habitudes nouvelles.
- Soutenir le maintien de la culture des PA en reconnaissant leurs Aires et Territoires des Patrimoines Autochtones et Communautaires.
- Soutenir la reconnaissance des terres traditionnelles des PA dans le processus de la réforme foncière en cours.
- Désenclaver les campements en construisant des routes, ponts, vers les villages des PA.

3) Recommandations des enquêtes concernant l'économie

Les recommandations formulées rejoignent pratiquement celles formulées dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 :

- Exonérer de tout tribut les droits d'usage des PA Pygmées (chasse, pêche, cueillette et ramassage).
- Promouvoir des dialogues locaux de renégociation systématique de ces droits d'usage, dans un esprit partagé entre l'ensemble des parties prenantes de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité.
- Intégrer ces négociations dans les démarches de zonage, afin que les droits d'usage des PA Pygmées soient reconnus et qu'ils deviennent opposables aux tiers.
- Eriger des aires de chasse spécifiques pour les PA.
- Former les PA Pygmées à l'agriculture durable et aux techniques agricoles améliorées ainsi qu'à la planification des besoins alimentaires et monétaires.

-

4) Recommandations des enquêtes concernant la santé

Les recommandations formulées rejoignent pratiquement celles formulées dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 :

- Sensibiliser les PA sur les conséquences de la consommation exagérée de l'alcool et du chanvre.
- Rapprocher les structures de santé des lieux de vie des PA Pygmées. Pour ce faire, construire des structures de santé (dispensaires) dans les villages sédentaires, **créer des équipes mobiles chargées de former des auxiliaires de santé et des matrones PA Pygmées** dans chaque campement ou les villages enclavés, afin qu'ils relaient des messages de soins de santé primaire (hygiène, assainissement...), qu'ils administrent des soins minimum et qu'ils renvoient les malades graves aux Centres de Santé, et éventuellement, qu'ils gèrent des pharmacies minimales.

5) Recommandations concernant l'éducation

Les recommandations formulées rejoignent pratiquement celles formulées dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 :

- Créer un climat favorable entre les bantous et les PA Pygmées, afin de combattre tous les stéréotypes et préjugés.
- Investir dans le système scolaire, en améliorant ou en créant les infrastructures scolaires de proximité, en introduisant dans les programmes des éléments qui tiennent compte des spécificités PA Pygmées et de leur culture afin de les valoriser, et qui s'arrangent de leur calendrier saisonnier (collecte, déplacements périodiques).
- Promouvoir des programmes sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes.
- Rendre effective la gratuité de la scolarité pour tous les enfants PA.
- Promouvoir des mesures incitatives d'accès des PA Pygmées aux revenus pour nourrir et scolariser leurs enfants.

6) Recommandations concernant la justice et la sécurité

Les recommandations formulées rejoignent pratiquement celles formulées dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 :

- Assurer la reconnaissance officiellement des droits d'usages **négociables** sur les ressources naturelles.
- Assurer la nomination et la reconnaissance des chefs de villages et de groupement PA en propre reconnus par l'administration.
- Appliquer le principe de consentement libre, informé et préalable des PA lorsque les ressources naturelles sont exploitées dans leurs terres traditionnelles.
- Sensibiliser les Bantous et les PA Pygmées, dans leurs lieux de vie communs et respectifs aux droits humains et citoyens des PA Pygmées, en tant que congolais.
- Promouvoir la formation des para juristes PA et bantous pour assurer une assistance judiciaire adéquate aux PA.
- Mettre à la disposition des PA des avocats pro deo et les exonérer de tous frais judiciaires.

7) Recommandations concernant la culture

Les recommandations formulées rejoignent pratiquement celles formulées dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 :

- Organiser des occasions d'échange sur des sujets plus utilitaires comme la pharmacopée traditionnelle ou les techniques artisanales...

- Mener des études plus approfondies du patrimoine culturel pygmée, sa conservation, sa défense (sites sacrés).
- Identifier et codifier les savoirs endogènes des PA Pygmées.
- Faciliter entre les groupes PA Pygmées la recherche, l'étude et l'échange d'information sur les pratiques et connaissances à haute valeur culturelle (comme la connaissance du milieu naturel et de la pharmacopée).
- Faire l'inventaire des recherches et études existantes sur le patrimoine culturel des PA .
- Octroyer des bourses pour la formation des spécialistes et pour les recherches sur le patrimoine culturel pygmée.
- Former des spécialistes (chercheurs...) pour la conservation des savoirs endogènes.
- Protéger les sites sacrés des PA Pygmées contre les destructions de toute sorte (forestiers en particulier).

8) Recommandations concernant les relations entre les PA Pygmées et les bantous

Les recommandations formulées rejoignent pratiquement celles formulées dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 :

- Favoriser les dialogues de rétrocession des terres aux PA et de cohabitation pacifique avec les Bantous.
- Vulgariser les textes légaux sur le viol et la répression des pratiques esclavagistes.
- Etablir des quotas pour les PA Pygmées dans les institutions politiques, les services de sécurité et de police, l'administration territoriale ; coopter les leaders PA Pygmées dans ces institutions.

3. Dépouillement et analyse de la situation

4. Restitution

VI.3. Dépouillement et analyse des données

C'est l'étape la plus importante de la manière où les problèmes sélectionnés nous ont éclairés sur le niveau de vie des PA d'Inongo et cela a permis l'élaboration du plan de développement en leur faveur.

Les données ont été dépouillées et analysées sur terrain, dont l'interprétation de ces dernières a été faite par le Consultant Professeur Charles KINKELA au laboratoire statistique de la faculté agronomique de l'Université de Kinshasa.

IV.4. Restitution

Sur terrain, la restitution a été faite à la base et auprès des autorités politico-administratives.

IV.5. Solutions aux problèmes sélectionnés des territoires d'INONGO

Comme signalé ci haut, les solutions proposées sont automatiquement des projets pour les PA de INONGO.

Projets (Solutions) sur :	Micro projets sur :	%	Observation
1. Habitat	✓ Assistance aux sans abris, et ceux n'ayant pas des maisons dessentes	7,5%	
2. Auto promotion sociale (Point lié à la discrimination)	✓ Encadrement des jeunes ✓ Formation des associations paysannes	6,3%	Amélioration de l'image des PA
3. Education	✓ Scolarisation par secteur ✓ Alphabétisation ✓ Construction scolaire (Réhabilitation des infrastructures scolaires)	5,5%	
4. Plaidoyer sur les titres fonciers	✓ La formation sur les droits de l'homme, cartographie	5,5%	Sensibilisation permanente
5. Appui institutionnel		5%	
6. Santé	✓ Nutrition (VIA/SCA) Santé de reproduction, éducation à la vie ✓ Construction des centres médicaux ✓ La formation et la scolarisation des PA aux écoles de santé et cela pour leur promotion.	4,1%	
7. Elevage	✓ Appui au secteur d'élevage	4,1%	
8. Transport	✓ Evacuation des produits agricole	3,8%	
9. Agriculture	✓ Assistance au secteur Agricole	2,5%	
10. Gestion durables des ressources naturelles	✓ Formation sur la gestion des ressources naturelles (REDD, APV-FLEGT, Clause sociale...	2,5%	Sensibilisation permanente

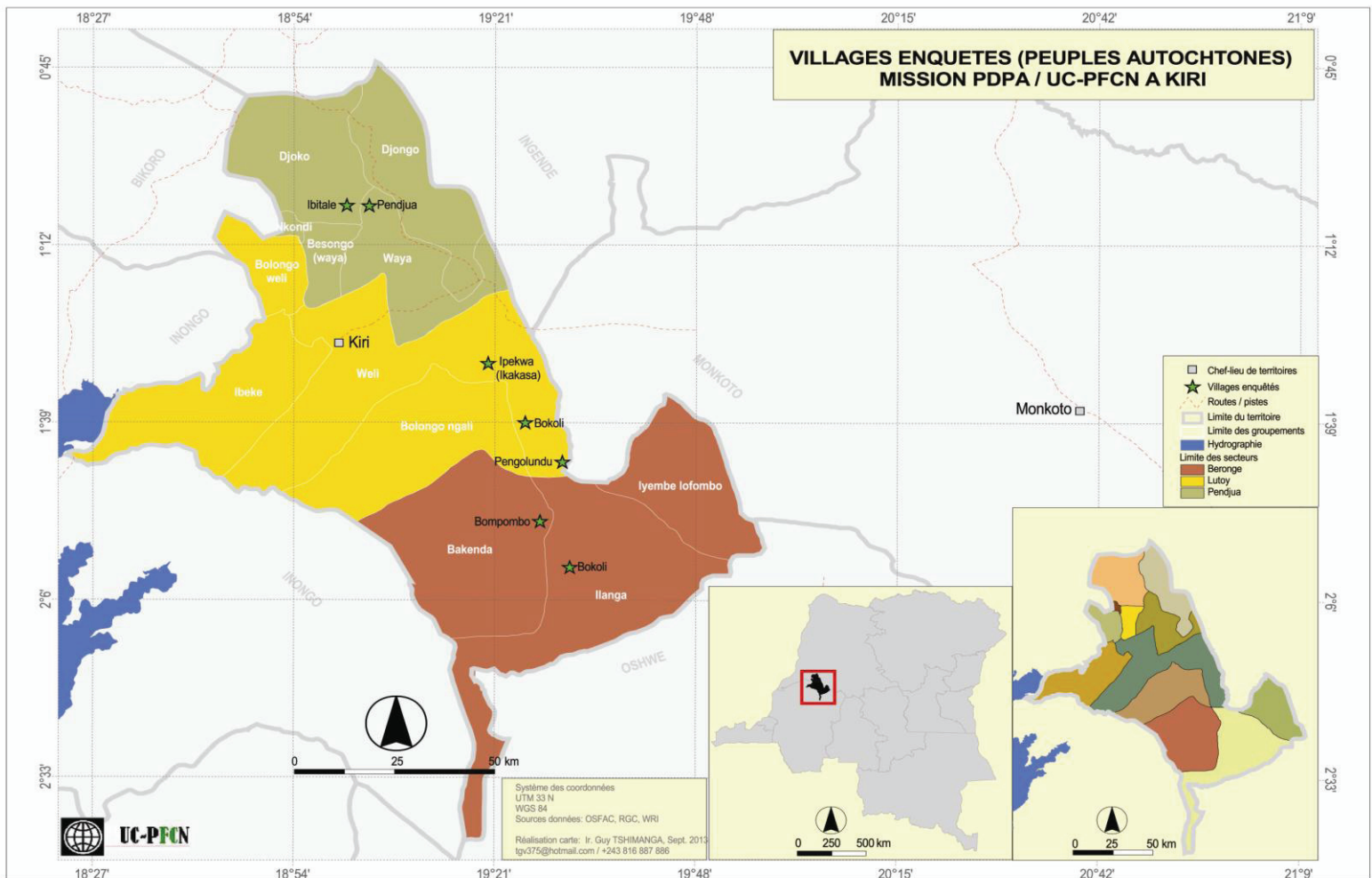
Zone du Bandundu

Ancienne province

Territoire de KIRI

Le territoire de Kiri est subdivisé en 3 secteurs, à savoir Beronge, Lutoy et Mpendjua.

Figure 1 : Carte du territoire de Kiri :



Kiri, territoire du peuple **Ekonda** (communauté locale) et des **Batwas** (Peuples Autochtones), se trouve compris entre 19° et 20° longitude Est et 1^{er} ° et 2° latitude Sud. Il appartient à la cuvette centrale, fond du bassin du Congo.

III.2. Relief, climat, végétation et hydrographie

Deux rivières alimentent de nombreux ruisseaux et traversent d'Est en Ouest le territoire pour se déverser dans le lac Maï- Ndombe. Ces deux rivières, la Lokoro et la Lotoy, avec leurs nombreux affluents et leurs deux lacs à Bobeke et Nkoletulu sont très poissonneux. Le territoire de Kiri se trouve situé à une altitude d'environ 323 m.

Le sol du district de Maï-Ndombe comme celui de Kiri est du type limon argileux. On y trouve du sable fin, lequel se rencontre d'ailleurs sur toute l'étendue de la province du Bandundu. Il y a des indices indiquant la présence de nickel, de cuivre, de fer ainsi que des hydrocarbures sur le territoire de Kiri et aussi sur certains autres endroits du district de Maï-Ndombe.

Une forêt dense, très souvent marécageuse, constitue sa seule végétation. Son climat chaud et humide est favorable aux cultures tropicales comme le palmier, l'hévéa, le caféier, etc.

Du climat et sol : le type de climat caractérise le type du sol, le territoire de Kiri présente des sols ferrallitiques riches en fer et en alumine et, à fertilité fugace. Ces sols sont argilo-sablonneux, prêts à des différentes cultures vivrières (manioc, maïs, bananier, arachide, igname, patate douce, canne à sucre, riz, haricot, légumes, caféier robusta, palmier, cacaoyer, etc.

III.3. Démographie :

Selon le recensement de l'année 2004, le territoire de Kiri compte environ 251.338 habitants sur une superficie de 12.070 km.². Le tableau en annexe 1 donne les estimations des populations pygmées et leur localisation.

III.4. Situation économique :

L'économie de Kiri est essentiellement de type traditionnel par la prévalence de l'agriculture, de la pêche et de la chasse. L'activité agro-forestière industrielle est entreprise par la société SOKIBOIS (Société Kiroise du Bois).

La population à vocation agricole vit au rythme de la saison sèche (mai et juillet) et de la saison de pluie, le reste de l'année. Ainsi, elle s'adonne selon les saisons soit à la pêche, soit aux autres activités (agriculture, élevage et artisanat).

La production annuelle dans les trois secteurs se présente de la manière suivante:

- poissons fumés: 450 tonnes à 800 tonnes (rivière Lokoro) ;
- maïs : 800 tonnes à 14 000 tonnes ;
- manioc : 15 000 tonnes à 20 000 tonnes ;

Cette production est à son niveau le plus bas suite au découragement lié aux difficultés d'évacuation.

III.5. Production agricole et élevage

La gamme de produits agricoles pouvant être exploitée est très riche et comprend :

- plantes amylicées et saccharifères : manioc, patate douce, colocase, igname, maïs, riz, pommes de terre, canne à sucre plantes oléifères : palmier à huile, arachides, cocotiers, le soya peut pousser et même le ricin ; plantes stimulantes : caféier, cacaoyer, tabac , plantes textiles : urena, puzga...
-
- plantes médicinales : papayer, croton, kolatier ;
 - plantes insecticides : le derris ;
 - plantes fruitières : safoutier ;
 - plantes légumières : aubergine, tomates ;
 - plantes ornementales : sont innombrables ;

Les Kirois pratiquent principalement l'élevage de porcs, chèvres, volaille (poules, canards, pigeons), moutons...

III.6. Autres activités

a. Pêche et pisciculture

Le grand nombre de cours d'eau très poissonneux explique l'importance prise par la pêche ; restée néanmoins, à un niveau artisanal, au détriment de la pisciculture. Les quelques étangs connus ne connaissent pas un grand développement.

b. Chasse

Les forêts sont giboyeuses, mais la chasse n'est pas organisée, l'on s'y livre en toutes saisons et personne ne songe à constituer une réserve...

III.7. Situation socioculturelle

Le peuple Ekonda se remarque par un moyen spécial de communication, par l'usage d'une langue appropriée et originelle , le " LOKONDA" ayant une glossématique propre à elle, riche selon un nombre de vocables préalablement déterminés par la tradition. Le peuple Ekonda détient certaines règles sociales basées sur la coutume. C'est ainsi que les us et coutumes de ce peuple lui restent encore avec beaucoup plus de rigueur et d'application.

On assiste cependant à une conservation de la tradition dans le système de parenté (patriarcat), dans les liens parentaux, dans le système et obligations de mariage. Le peuple Ekonda reste socialement solidaire du fait qu'il fait sien le malheur d'un voisin et est toujours prêt à porter secours au sien.

Deux principales tribus occupent le territoire à savoir les Batwa et les Baoto ; toutes deux sont des Ekonda du territoire voisin de Bikoro. Ces deux tribus appartiennent au groupe Anamongo. Les tribus minoritaires sont les Ntomba, les Ekonda, les Nunu. Les populations pygmées atteignent près de 20% de la population dans certains groupements surtout dans le secteur de Mpenzwa.

III.8. Situation morale et religieuse

La courtoisie semble être de mise dans la société Ekonda dans le respect des coutumes et des normes, car les violences morales et physiques y sont stigmatisées. La culture Ekonda oblige à tout moins âgé de dire " LOSAKO", la salutation solennelle à tout aîné, homme comme femme.

La coutume Ekonda reconnaît Dieu et lui attribue plusieurs appellations. A ce Sujet, NKEMA BOBANGA MPUTU (chercheur), dans son mémoire intitulé « Les analogies phénoménologiques entre le chef traditionnel Ekonda et le Maître de justice des Esséniens » dit: " Les Ekonda admettent l'existence d'un être suprême ou éternel à qui ils attribuent plusieurs noms: « Nzakomba, Dieu Créateur, Momb'ibanda « Dieu de l'univers » ».

III.9. Situation des droits humains

Comme partout ailleurs, la protection des droits et libertés des citoyens est le cœur du développement de toutes les communautés. Nul n'ignore que le problème de protection des droits et libertés des citoyens laisse encore à désirer dans notre pays. Le territoire de Kiri ne fait pas exception à la règle. Dans ce cadre, tout jugement comprend d'un côté la police, qui représente le parquet dans la recherche des infractions et de l'autre un tribunal de police pour dire le droit suivant les infractions relevant de sa Compétence. Mais malgré cela, les gens se plaignent des arrestations, des détentions détensions illégales notamment contre les peuples autochtones pygmées comme si la loi n'existe pas pour eux. Ainsi parfois en complicité avec l'autorité établie qui respecte la coutume rétrograde de discrimination. Donc, l'injustice est au rendez-vous avec les pygmées selon quelques rapports que nous avons en possession.

III.10. Infrastructures de transport et de communication

L'insuffisance qualitative et quantitative de l'offre des services de transport accentuée par le mauvais état des infrastructures de transport constitue le principal problème prioritaire du territoire de Kiri. En effet, elle est une entrave à la croissance économique durable et ne facilite pas les échanges commerciaux, ni l'accès de la population de Kiri aux autres services sociaux de base, pas d'interconnexion entre les trois secteurs moins encore entre les groupements.

L'inaccessibilité du Territoire de Kiri est due à l'absence d'un réseau de transport fluvial, routier et aérien. La navigation sur la rivière Lokoro n'est pas intense et est difficile pour l'évacuation des produits agricoles et halieutiques vers le centre d'Inongo et les autres grands centres de consommation avec beaucoup de risques de naufrage suite aux vagues intempestives que soulèvent les vents qui soufflent sur le lac Mai-Ndombe. Les cas de noyade par an se chiffrent à 8 personnes minimum surtout pendant la saison de pluie.³⁸ Le trafic routier permet d'atteindre la ville de Mbandaka via Ingende dans le secteur de Bokotola et de Nkalamba dans le territoire de Bikoro en passant par le secteur des Elanga jusqu'à la capitale de l'Equateur, Mbandaka. Pour le transport aérien, des avions petits porteurs desservent la population rarement avec au moins trois vols non réguliers par an en direction de Kinshasa.

L'évacuation des produits se fait par route et par voie fluviale. Le kilométrage à parcourir est le suivant pour les routes de desserte agricole entretenues par les villageois.

- NKOTO - BOKOLI : 54 km
 - IREKO - BOKOLI : 77 km
 - BOOLE - KIRI : 150 km
 - PENZWA - KIRI : 52 km
 - BOKOMU - KIRI : 65 km
-
- le réseau KIRI-INONGO-KINSHASA (par la rivière Lutoy)
 - le réseau BOKOLI-INONGO-KINSHASA (par la rivière Lokoro).

III.11. Situation environnementale

Le territoire de Kiri se prévaut d'une grande richesse faunique, forestière et halieutique grâce à sa couverture végétale et à son réseau hydrographique comprenant les grandes rivières aux eaux noires (Mai Ndombe) et ses multiples affluents. On trouve dans ses forêts plusieurs essences végétales et animales spécialement des grands mammifères, de la forêt équatoriale tels que les Bonobo, les Chimpanzés, les antilopes, les singes de toutes sortes, les éléphants, les buffles, Etc. Dans le milieu aquatique, on trouve des hippopotames, des crocodiles et des tortues... La réserve halieutique est très importante avec presque plus de 80 espèces des poissons³⁹.

L'augmentation de la densité humaine, avec ses activités économiques traditionnelles (agriculture sur brûlis, chasse, pêche ...) ainsi que l'exploitation forestière et le braconnage constituent une grave menace pour la gestion des ressources naturelles. On constate également l'affaiblissement du pouvoir coutumier dans son rôle traditionnel de préservation des ressources.⁴⁰

³⁸ Lire dans le site web du diocèse d'Inongo pour d'amples informations. www.diocèsed'inongo.net.

³⁹ Rapport de l'enquête sur la taxonomie des poissons du lac Mai Ndombe réalisé par le Prof. Soleil Wamwini avec le financement de WWF/R.D.C. Projet Ndjamba Ndjale.

⁴⁰ Référence à tous les conflits qui ont surgi dans le milieu des Basengele lors de la mise en place du programme REDD par ERA – Congo.

Dans tous ces détails, les peuples autochtones pygmées subissent des menaces qui parfois bloquent tout processus de jouissance de leurs droits coutumiers et sont parfois dépossédés de leurs propriétés foncières et forestières.⁴¹

IV. SITUATION PARTICULIERE DES PEUPLES AUTOCHTONES PYGMEES DANS LE TERRITOIRE DE KIRI

a) Organisation sociale et politique

Le système sociopolitique des Pygmées de Kiri n'est pas différent de celui des autres Pygmées du Bassin du Congo. Dans l'ensemble, les Pygmées n'ont pas de chef de terre, mais ils sont organisés en clans et chaque clan a son chef auquel les autres membres demandent assistance et protection. C'est le chef de clan qui fait le sacerdoce et qui invoque les ancêtres. **Mais dans le secteur de Beronge, groupement Iyembe Bolongowetsi, village Inongo, il y a un chef de terre PA.**

Dans le territoire de Kiri, on trouve plusieurs villages uniquement peuplés de Pygmées mais les chefs des villages pygmées ne sont pas reconnus sur le plan administratif.

Selon les enquêtes, le pouvoir coutumier des PA de Kiri repose sur le lien de sang (57% des enquêtés) ou d'alliance (33 % des enquêtés). Certains ont dit n'avoir aucun lien avec le chef de village.

b) **L'acculturation des Pygmées et leur intégration dans la société globale de la province BANDUNDU**

Les Pygmées de Kiri n'ont pas subi ce processus d'acculturation avec beaucoup d'intensité, ils sont restés en grande partie attachés à leur mode de vie traditionnel. Leur mouvement de sédentarisation date d'une époque assez récente suite à l'intensification du déboisement et à la diminution progressive des gibiers dans leurs forêts. Les Pygmées de Kiri vivent dans la discrimination grave qu'ils subissent et qui font de Kiri la zone où le déni des droits des PA par les Bantous reste le plus grave dans l'ensemble de la RDC. Les PA de Kiri possèdent encore des savoirs endogènes importants à préserver.

Les enquêtes ont montré que les Pygmées de Kiri veulent aussi se lancer dans la vie moderne tout en maintenant leur culture, mais le traitement que leur réservent les Bantous et l'Etat n'est pas en passe de leur permettre de progresser dans la compétition moderne.

57% des PA interrogés disent que la religion chrétienne et le modernisme constituent la première menace contre leur culture et veut la faire disparaître. D'autres disent que les Bantous veulent leur imposer leur culture pour qu'ils leur soient assimilés. Les PA reconnaissent qu'ils gardent encore le génie de leur médecine traditionnelle.

c) **Citoyenneté et état civil**

10% des enquêtés affirment que leurs enfants ne sont pas enregistrés à l'état civil. Ils se disent de plus en plus conscients de l'importance d'enregistrer les naissances à l'état civil. Ils disent toutefois que la reconnaissance entière de leur citoyenneté pose problème car ils continuent à être marginalisés par les Bantous et ont de la peine à accéder aux services sociaux de base.

d) **Les Pygmées et les institutions**

⁴¹ Un plaidoyer important a été mené ad hoc par Mr Jean Mpia Bikopo auprès de la SODEFOR pour la reconnaissance des clauses sociales en faveur des P.A. du territoire d'Inongo en 2012.

Selon les enquêtes, 35 % des Pa participent aux activités de développement communautaire des ONG ; 40% des PA participent aux activités religieuses et 10% seulement siègent dans les Comités Locaux de Développement dans le territoire de Yahuma. 97% des enquêtés disent que les femmes PA ne participent pas à la prise de décisions.

e) Participation des Pygmées aux institutions administratives

Contrairement aux bantous, dont les villages sont associées à des « localités » reconnues comme entités administratives de base par l'Etat, les campements Pygmées ne sont pas reconnus comme tels dans le territoire de Kiri. Il existe plusieurs villages peuplés de Pygmées essentiellement et gouvernés par des chefs pygmées, mais qui ne sont pas reconnus par la chefferie ou le territoire. 81 % des enquêtés reconnaissent l'autorité de leur chef de village. 71% affirment que le chef est issu de leur communauté tandis que 29% affirment qu'il est issu de la communauté.

f) Présence dans les services techniques

On trouve dans le territoire de Kiri des PA éduqués, plus nombreux et capables de résister à la « timidité » et au mépris des autres. Ils évoluent dans les services techniques mais ils n'ont pas de poste de responsabilité. La promotion de l'éducation des jeunes pygmées a été déclenchée par un missionnaire catholique de la Congrégation des Scheuts, le regretté Frère Jerry. On trouve dans la ville de Kinshasa de nombreux universitaires PA qui ont bénéficié de ses bourses.

g) Participation et candidatures aux dernières élections :

90% des enquêtés affirment être enrôlés comme électeurs lors des élections de 2011 et 90 % affirment avoir voté.

h) Conditions de vie des Pygmées

100% des enquêtés affirment que les cases sont en chaume ou en paille. Les sédentaires utilisent les produits manufacturés pour la cuisine, le transport, etc. mais l'enquête révèle que 88% des PA n'y ont pas accès. 100% des personnes interrogées disent qu'elles consomment de l'eau non potable qui les expose à plusieurs maladies, surtout chez les enfants.

Selon les enquêtes, environ 80% des PA des villages enquêtés sont des semi-nomades passant un temps au campement en forêt et un temps au village. Le séjour dans les campements est éphémère et dépend des saisons.

La consommation excessive d'alcool et de chanvre : l'alcool fait des ravages dans la plupart des communautés Pygmées de Kiri. On le consomme à tous les âges et en grande quantité, et de même pour le chanvre. Dans la rémunération d'un travail pygmée figure presque toujours l'alcool et même le chanvre. Lorsque des revenus sont disponibles dans la famille, on les boit et l'alcool fait ainsi vivre au jour le jour.

i) Accès à l'éducation

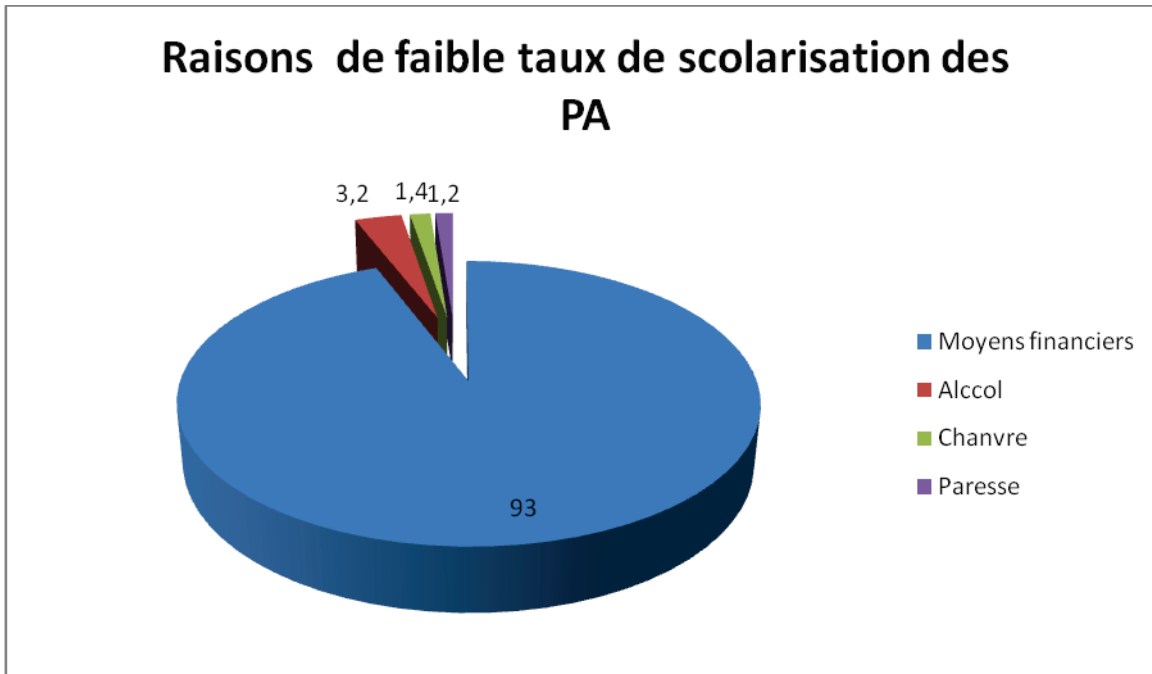
La plupart des PA interrogés pensent que l'analphabétisme est la principale pierre d'achoppement qui les empêche d'être compétitifs vis-à-vis des Bantous.

- Manque de revenus pour payer les frais scolaires (95% des personnes interrogées)
- Les enfants sont utilisés pour les travaux de champ, la chasse, la pêche et la cueillette (5% des personnes interrogées)

La moyenne des PA adultes qui ne savent ni lire ni écrire est de 60% tandis que 75% des enquêtés disent que l’alphabétisation est une nécessité pour les PA. La moyenne des enfants PA qui ne savent ni lire ni écrire est de 66%.

90% des enquêtés fustigent la vétusté des écoles.

Figure 2 : Raisons de faible taux de scolarisation des PA



j) Accès aux soins de santé primaires et à la maternité

Les CPN varient entre 1000 à plus 6300 FC

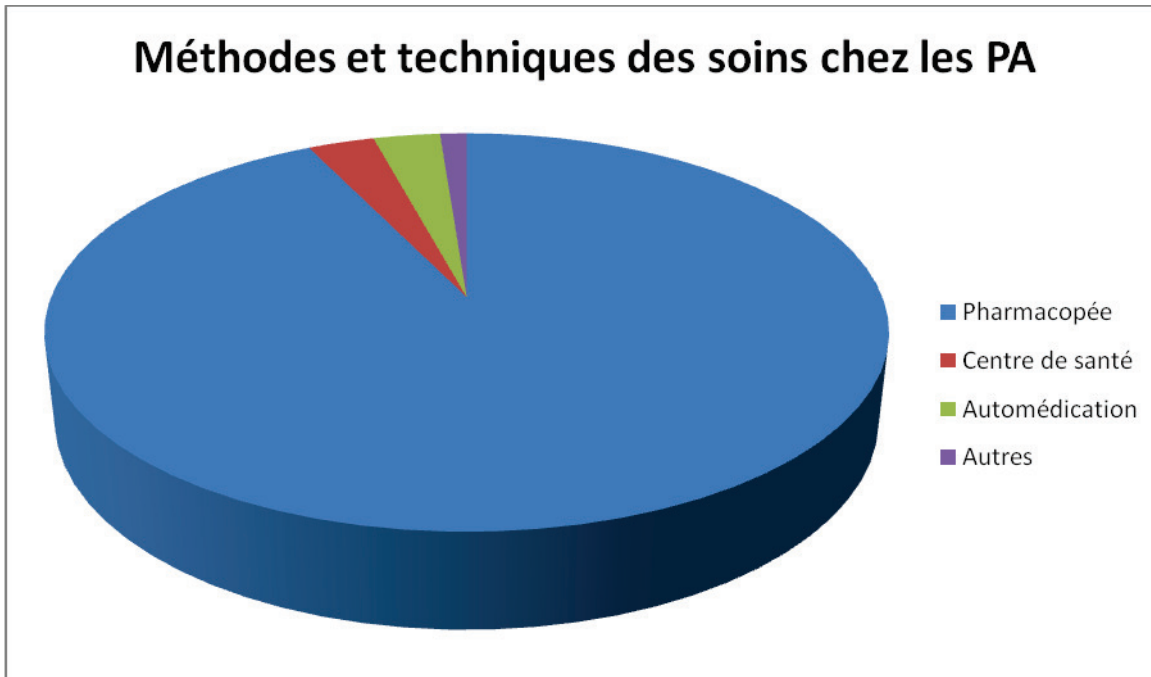
95% des enquêtes affirment qu’ils recourent à la pharmacopée comme première instance pour les soins ; 3 % des enquêtes disent qu’ils vont se faire soigner dans les centres de santé et 5% affirment recourir à l’automédication.

97% des enquêtés affirment qu’ils ne vont pas aux centres de santé à cause de manque de moyens financiers. 9% des enquêtés parlent de l’éloignement de ces centres par rapport à leurs campements tandis qu’une petite partie parle de la stigmatisation dont ils sont victimes de la part des agents de la santé.

99% des enquêtés disent que les infrastructures sanitaires sont vétustes et mal entretenues.

Figure 3 : Méthodes et techniques des soins chez les PA

Méthodes et techniques des soins chez les PA



k) Paiement de la main d'œuvre pygmée

En nature et en espèce ; en nature : nourriture, vêtements, alcool, chanvre, nourriture, tabac ; la rémunération n'est pas uniforme et ils travaillent pour le compte des plusieurs familles bantoues. 80% des enquêtés disent n'être pas satisfaits de la rémunération qu'ils reçoivent comparativement aux autres employés bantous qui reçoivent le double ou le triple de ce qu'on leur donne. 60% des enquêtés disent que les Bantous sont mieux payés par rapport à eux.

l) Accès des Pygmées aux ressources naturelles et aux revenus

Elevage

L'enquête a révélé que les PA s'adonnent à l'élevage du petit bétail mais à un rythme qui n'a pas encore atteint celui des Bantous.

Chasse

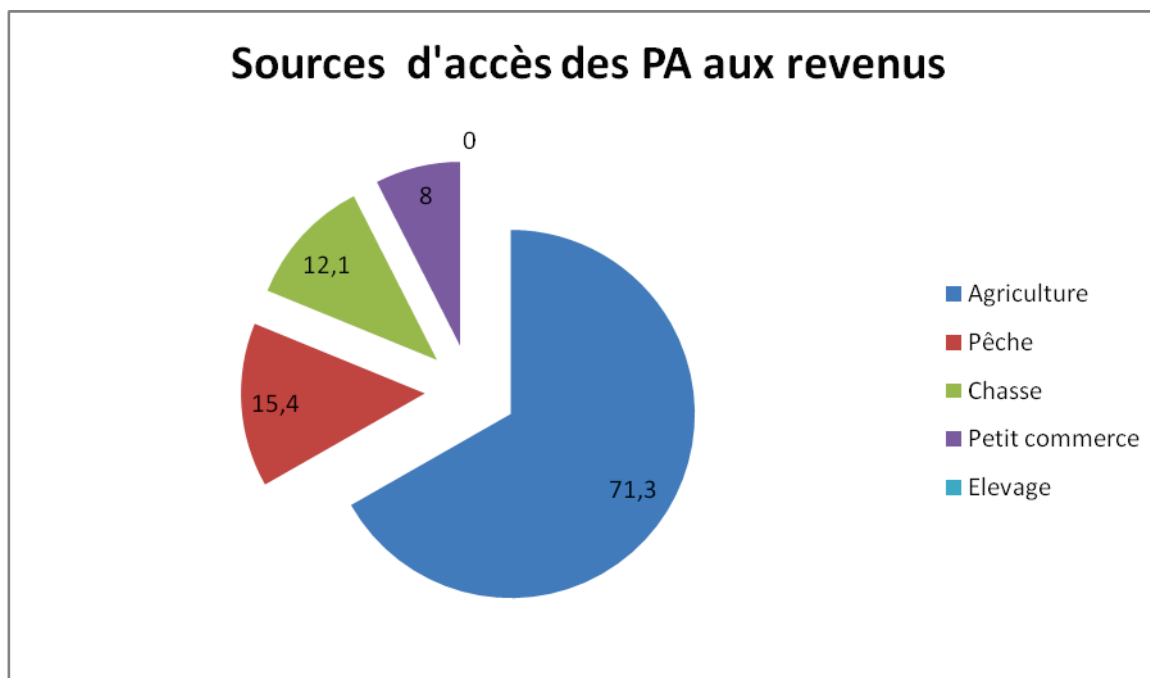
93% des PA interrogées disent qu'ils ont de grandes forêts pour la chasse et 94% disent que ces forêts leur appartiennent. Recours aux arcs, flèches et piégeage : 77% des enquêtés constatent qu'il y a diminution de gibiers. 90% des enquêtés disent qu'ils payent le tribut pour la chasse.

Sources de revenus

Suite à la pression du déboisement, l'agriculture est devenue la principale source de revenus selon pour 71% des enquêtés ; les autres sources sont le petit commerce des PFNL, les produits de la pêche, de la chasse et de l'élevage.

D'autres enquêtés placent la chasse au premier rang suivi de la cueillette, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat et de l'agriculture.

Figure 4 : Sources de revenus des PA



m) Droits d'usage des Pygmées et propriété foncière

100% des enquêtés affirment avoir des terres et 10% seulement des Bantous reconnaissent que les PA sont propriétaires. 19% seulement disent qu'ils payent des tributs aux chefs bantous pour avoir accès à la terre. Les espaces de forêt pour la chasse et la pêche sont encore grands selon 90% des enquêtés. Mais 77% des enquêtés reconnaissent que ces forêts appartiennent aux Bantous. 78% des enquêtés disent avoir des conflits d'utilisation des forêts avec les compagnies d'exploitation forestière. 100% des enquêtés affirment n'avoir pas de problèmes sur l'utilisation des forêts les organisations de conservation, tandis que 20% affirment avoir des problèmes avec les concessionnaires forestiers et 95% affirment qu'ils n'ont aucun conflit avec les chefs bantous en ce qui concerne l'utilisation des forêts.

n) Accès aux dividendes de l'exploitation forestière

Les Pygmées de Kiri n'accèdent pas aux dividendes de l'exploitation des ressources naturelles et les PA ne siègent pas dans les comités locaux de développement, notamment les comités locaux de gestion et de suivi des accords de clauses sociales de cahier de charges.

o) Accès à la justice et à la sécurité

73% des enquêtés reconnaissent que les PA subissent des violations de leurs droits humains de la part des Bantous, 18% de la part de la Police. Toutefois, le taux de viols des femmes PA par les Bantous est élevé (57% des personnes interrogées). 66% des enquêtés disent que les autorités de l'Etat ne reconnaissent pas leurs droits. 75% des enquêtés affirment qu'ils sont victimes d'extorsion de gibiers par les Bantous (20%) et des tracasseries de la police et des agents de l'Etat (80%).

p) Participation au développement local

99% des enquêtés disent que les femmes et les hommes PA participent pas aux activités de développement communautaire mais il y a une grande carence des organisations au niveau local. 97% des personnes interrogées disent que les femmes PA ne participent pas à la prise de décisions sur des matières sensibles. 99% des enquêtés disent que les femmes PA ne décident pas sur l'affectation des revenus domestiques. Les comités locaux de développement sont rares dans le territoire de Kiri. Les PA œuvrent dans leurs ONG : Union pour le Développement Rural des Autochtones Pygmées de Kiri (UDRAPK) et Associations des Jeunes Autochtones du Congo (AJAC).

q) Relations entre Pygmées et Bantous

Les enquêtes démontrent que les relations de maître à esclave sont encore très poussées dans le territoire de Kiri ; les Pygmées ne payent pas des tributs pour la chasse et dans la plupart des cas les PA souhaitent être rémunérés à titre d'avance avec de l'alcool et du chanvre. Les femmes et les enfants continuent à subir des préjugés et le mépris de la part de leurs congénères. 72% des enquêtés disent que la cohabitation pacifique n'est pas possible entre les PA et les Bantous. 10% seulement des enquêtés pensent que les Bantous doivent encadrer et accompagner les PA. Les contacts de ceux-ci avec les Bantous se font pour raison de troc, pour les recettes de la pharmacopée des PA, lors des prestations de services que les PA offrent aux Bantous, lors des cérémonies rituelles et du deuil, lors des contacts quotidiens de bon voisinage et des échanges commerciaux.

V. RECOMMANDATIONS ISSUES DES ENQUETES-MENAGES ET DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Les recommandations sont principalement puisées de la Stratégie nationale de développement des Pygmées qui reste jusqu'à ce jour le document de référence pour l'élaboration des projets et programmes de développement des PA en République Démocratique du Congo.

1. Recommandations concernant les institutions

- Officialiser les villages et groupements des PA en favorisant leur intégration dans les conseils de sages des groupements par arrêté du gouverneur de province.
- Engager les PA qui ont des compétences dans les institutions de l'Etat au niveau territorial et des chefferies et secteurs. Inciter les leaders des PA à s'inscrire dans les partis politiques.
- Accompagner les PA dans la participation à la gestion de la chose publique.
- Assurer l'éducation à la citoyenneté aux PA.

2. Recommandations des enquêtes pour améliorer les conditions de vie

- Amener les PA à intérioriser les pratiques de l'hygiène et les normes de santé publique.
- Accompagner les PA dans l'amélioration de leurs habitations.
- Donner aux PA le goût de la propreté et de l'aisance.
- Désenclaver les campements en construisant des routes, ponts, vers les villages des PA.

3. Recommandations des enquêtes concernant l'économie

- Reconnaître dans la pratique les droits d'usage coutumiers des PA.
- Promouvoir des dialogues locaux de rétrocession des terres aux PA.
- Eriger des aires de chasse spécifiques pour les PA.
- Former les PA Pygmées à l'agriculture durable et aux techniques agricoles améliorées.
- Former les PA à l'entreprenariat rural et à la bancarisation de leurs fonds⁴².
- Reconnaître les APAC des PA et y promouvoir des activités alternatives de développement⁴³.

4. Recommandations des enquêtes concernant la santé

- Sensibiliser les PA sur les conséquences de la consommation exagérée de l'alcool et du chanvre et sur les dangers des IST et du VIH Sida.
- Rapprocher les structures de santé des lieux de vie des PA Pygmées. Pour ce faire, construire des structures de santé (dispensaires) dans les villages sédentaires, **créer des équipes mobiles chargées de former des auxiliaires de santé et des matrones PA Pygmées** dans chaque campement ou les villages enclavés, afin qu'ils relaient des messages de soins de santé primaire (hygiène, assainissement...), qu'ils administrent des soins minimum et qu'ils renvoient les malades graves aux Centres de Santé, et éventuellement, qu'ils gèrent des pharmacies minimales.
- Promouvoir la gratuité des soins de santé et de maternité aux PA.

5. Recommandations concernant l'éducation⁴⁴

- Créer un climat favorable entre les Bantous et les PA Pygmées, afin de combattre tous les stéréotypes et préjugés.
- Investir dans le système scolaire, en améliorant ou en créant les infrastructures scolaires de proximité, en introduisant dans les programmes des éléments qui tiennent compte des spécificités PA Pygmées et de leur culture afin de les valoriser, et qui s'arrange de leur calendrier saisonnier (collecte, déplacements périodiques).

⁴² Cette recommandation n'est pas reprise dans la Stratégie nationale.

⁴³ Idem.

⁴⁴ Voir les recommandations du Cadre stratégique pour le développement des Pygmées en RDC.

- Promouvoir des programmes sur l’alphabétisation des jeunes et des adultes.
- Rendre effective la gratuité de la scolarité pour tous les enfants PA.
- Promouvoir des mesures incitatives d’accès des PA Pygmées aux revenus pour nourrir et scolariser leurs enfants.

6. Recommandations concernant la justice et la sécurité⁴⁵

- Assurer la reconnaissance officiellement des droits d’usages **négociables** sur les ressources naturelles.
- Assurer la nomination et la reconnaissance des chefs de villages et de groupement PA en propre reconnus par l’administration.
- Appliquer le principe de consentement libre, informé et préalable des PA lorsque les ressources naturelles sont exploitées dans leurs terres traditionnelles.
- Sensibiliser les Bantous et les PA Pygmées, dans leurs lieux de vie communs et respectifs aux droits humains et citoyens des PA Pygmées, en tant que congolais.
- Promouvoir la formation des para juristes PA et bantous pour assurer une assistance judiciaire adéquate aux PA.
- Mettre à la disposition des PA des avocats pro deo et les exonérer de tous frais judiciaires.

7. Recommandations concernant la culture

- Organiser des occasions d’échange sur des sujets plus utilitaires comme la pharmacopée traditionnelle ou les techniques artisanales...
- Mener des études plus approfondies du patrimoine culturel pygmée, sa conservation, sa défense (sites sacrés).
- Identifier et codifier les savoirs endogènes des PA Pygmées.
- Faciliter entre les groupes PA Pygmées la recherche, l’étude et l’échange d’information sur les pratiques et connaissances à haute valeur culturelle (comme la connaissance du milieu naturel et de la pharmacopée).
- Faire l’inventaire des recherches et études existantes sur le patrimoine culturel des PA .
- Octroyer des bourses pour la formation des spécialistes et pour les recherches sur le patrimoine culturel pygmée.
- Former des spécialistes (chercheurs...) pour la conservation des savoirs endogènes.
- Protéger les sites sacrés des PA Pygmées contre les destructions de toute sorte (forestiers en particulier).

8. Recommandations concernant les relations entre les PA Pygmées et les bantous

- Favoriser les dialogues de rétrocession des terres aux PA et de cohabitation pacifique avec les Bantous.
- Vulgariser les textes légaux sur le viol et la répression des pratiques esclavagistes.
- Etablir des quotas pour les PA Pygmées dans les institutions politiques, les services de sécurité et de police, l’administration territoriale ; coopter les leaders PA Pygmées dans ces institutions.
- Former des para juristes parmi les PA pour assurer un accompagnement judiciaire à leurs congénères.

VI. PLAN DE DEVELOPPEMENT EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES DE KIRI

⁴⁵ *Ibid.*

III.3. Solutions aux problèmes sélectionnés

Comme signalé ci haut, les solutions proposées seront automatiquement des projets pour les PA.

Projets (Solutions) sur :	Micro projets sur :	%	Observations
1) Spoliation et Expulsion des PA sur leurs terres	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zonage participatif pour délimiter les forêts des PA ✓ Sensibilisation sur les droits spécifiques ✓ Formation sur les droits de l'homme et cartographie 		Sécurisation des terres des PA par l'établissement de certificat d'enregistrement Plaidoyer auprès des autorités politico-administrative
2) Injustice sociale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation et formation des PA sur l'accès à la justice pour défendre leurs droits ✓ Plaidoyer pour une assistance judiciaire gratuite (Prodéo) envers les PA 		Appui judiciaire et financier aux avocats, défenseurs judiciaires et activistes des droits de l'homme
1) Habitat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistance aux sans toits ✓ Création des villages modernes 		
2) Auto promotion sociale (Point lié à la discrimination)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encadrement des jeunes ✓ Formation des associations paysannes 		Amélioration de l'image des PA
3) Education et recherches sur les PA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Scolarisation par secteur ✓ Alphabétisation ✓ Construction scolaire (Réhabilitation des infrastructures scolaires) ✓ Faires des recherches spécifiques ✓ Exemption des P.A au paiement des frais scolaires au niveau primaire et secondaire ✓ Création des écoles des métiers pour les P.A (Coupe et couture, menuiserie, maçonnerie, foyer social, 		Présenter les PA sans préjugé
4) L'eau et l'électricité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création et installation des pompes hydrauliques dans chaque village et milieux P.A ✓ Installation de l'énergie renouvelable (énergie solaire, énergie éolienne) dans les milieux P.A 		Sécuriser les P.A contre les maladies Hydriques (choléra, Ebola ,...) Faciliter les PA aux droits à l'information
5) Appui institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Matériel et équipement 		
6) Santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nutrition (Santé) de reproduction, éducation à la vie ; ✓ Construction des centres médicaux ; ✓ Sensibilisation sur la santé de reproduction ; ✓ La formation et la scolarisation des PA aux écoles de santé et cela pour leur promotion. 		<ul style="list-style-type: none"> - Bien être social - Renforcement des capacités des P.A par campagne de sensibilisation, atelier de formation des P.A sur le VIH/SIDA, planning familial - Implication des P.A sur le campagne

			de vaccination
7) Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui au secteur d'élevage et piscicole familial 		<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités - Campagne et atelier de formation
8) Transport	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evacuation des produits agricole ✓ Construction et réhabilitation des routes de dessertes agricoles 		<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement des milieux P.A et faciliter la libre circulation des P.A et leurs biens
9) Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistance et relance du secteur Agricole ✓ Mesures incitatives pour aimer à cultiver : octroi des outils de travail, semences améliorées 		<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur les cultures vivrières de base : Mais, arachide, soja, mbika....
10) Population (démographie)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recensement spécifique des PA 		
11) Gestion durables des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création des APAC et autre secteur du savoir endogène des PA 		
12) Mauvaise condition de vie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement de mesures policières contre la consommation de l'alcool et du chanvre , et pratique des jeux d'hasard 		<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de sensibilisation contre la prise d'alcool et du chanvre
13) Analphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création des centres d'alphabétisation de récupération ✓ Création des écoles des métiers, foyer social 		
14) Infrastructure sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet et financement pour la création et réhabilitation des routes de dessertes agricole 		<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement des milieux P.A et faciliter la libre circulation des P.A et de leurs bien
15) Malnutrition et la faim	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet de lutte contre la faim et la mal nutrition ✓ Création des centres de lutte contre la malnutrition et de prise en charge des enfants P.A mal nourrit 		<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de sensibilisation pour lutter contre la faim et la mal nutrition
16) Ignorance au niveau de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création des journées ouvertes et des rencontres entre les P.A et les autorités politico-administratives et autres services de l'Etat. (Echanges des informations) 		
17) Tracasserie policière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation sur les droits spécifiques des peuples autochtones en langues nationales ✓ Traduction du livre sur les droits spécifiques des peuples autochtones en langues nationales 		

NB : Les pourcentages seront complétés après traitement des données par le laboratoire du prof KINKELA de l'Université de Kinshasa.

Zone du Bandundu

Ancienne province

Territoire de OSHWE

III. DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE D'OSHWE

III.1. Localisation

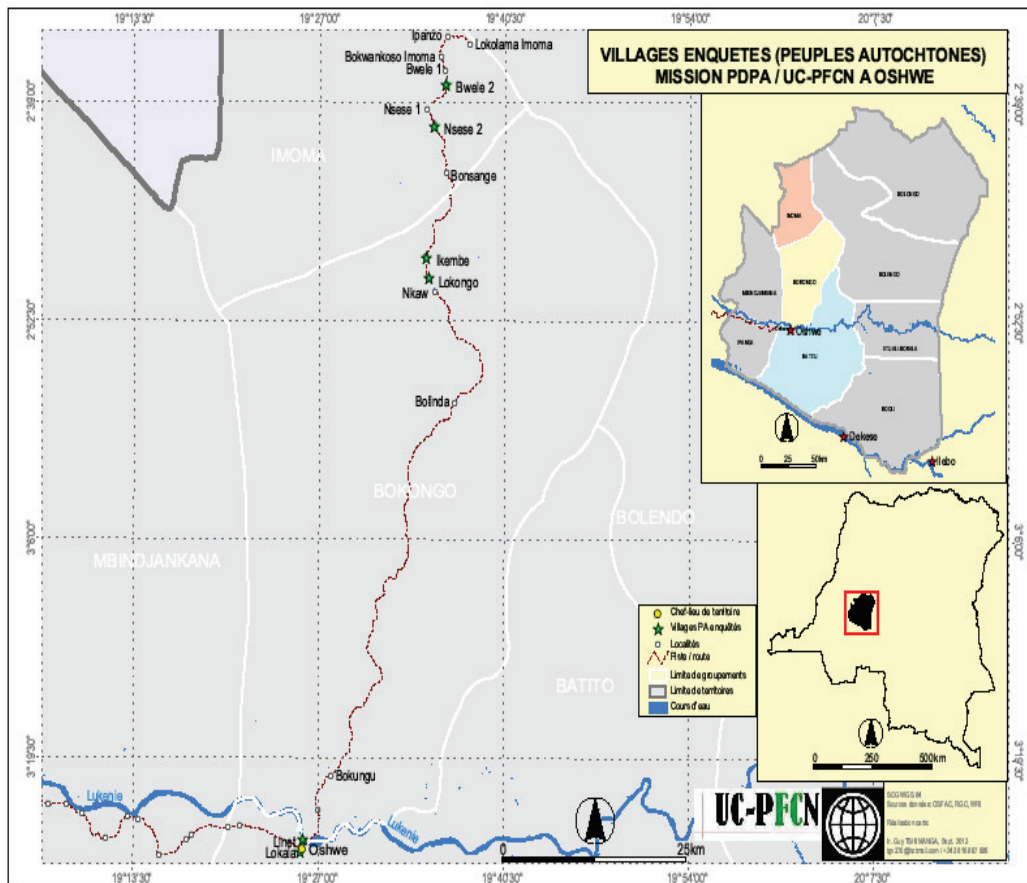
Le territoire d'Oshwe, se présente comme l'un des plus grands territoires du pays qui prend la seconde place pour l'ensemble de la RDC, après celui de Bafwasende dans la Province Orientale ; il est créé par arrêté n° 35/AIMO du 31 septembre 1932.

Le territoire d'Oshwe s'étend sur une superficie de 43.000 Km² (plus grand que la Belgique).

Il est borné au Nord par le territoire de Kiri et celui de Monkoto dans la province de l'Equateur ; au Sud par le territoire d'Idiofa et celui d'Ilebo séparés par la rivière Kasai ; à l'Est par le territoire de Dekese, au Nord-Ouest par le territoire d'Inongo et au Sud-est par le territoire de Mweka avec lequel il est séparé par la rivière Sankuru.

Il est situé au point le plus bas de la cuvette centrale dans la province du Bandundu. Il est caractérisé par un climat proche de l'équateur dont la pluviométrie supérieure atteint 1900 mm avec une température moyenne de 30°C.

Figure 1 : Carte des villages de Kiri touchés par les enquêtes-ménages



III.2. Végétation et hydrographie

Végétation : L'étendue du territoire d'Oshwe est couverte par $\frac{3}{4}$ de la forêt équatoriale. Quelques savanes existent dans le secteur de Kangara, dans le groupement des Bolongo et le long de la rivière Kasai.

Hydrographie : Les rivières Lukenie et Lokoro traversent le territoire d'Oshwe, tandis que Lokoro II sépare Oshwe et le territoire d'IREBO, IDIOFA et SANKURU séparent Oshwe et MWEKA à son confluent avec Kasai.

III.3. Démographie

Populations, ethnies et tribus dominantes : La tribu Nkundo qui appartient à l'ethnie Mongo est la seule qui domine le territoire d'Oshwe. Les Peuples Autochtones Pygmées ou Batwa est le premier occupant du territoire, mais ils sont restés minoritaires. Les BADINGA et BSHILELE immigrés d'en face du Kasai, occupent le long de cette rivière.

Principales ethnies : la tribu Nkundo est regroupée dans les neufs groupements qui composent le territoire d'Oshwe. Les BATITO et IPANGA se retrouvent dans le secteur de Lukenie, IMOMA, BOKONGO et MBIJANKAMA dans le secteur de NKAW, BOLENDO et BOLONGO dans le secteur de LOKOLAMA et ETWALI-BOKALA et BOOLI dans le secteur de KANGARA. On trouve des Pygmées(PA) dans les secteurs de NKAWU et de LOKOLAMA.

Les clans proprement dits sont répartis de la manière suivante : NKAKA, YASA, BOYELA, ESOMBO, BWALA, BATWA(PA) et NGANGE dans le groupement de BOLENDO.NYANGA, BOLONGO et NSAMBO dans le groupement des BOLONGO.BATITO et IPANGA dans le secteur de LUKENIE.ETWALI et BINJANKAMA dans le secteur de l'ELL/NKAWU. La cité d'Oshwe est hétérogène.

STATISTIQUES :

Hommes : 62.542

Femmes : 68.325 Garçons : 92.523

Filles : 103.630

Total : 227.120

La population totale comprend 227.120 habitants⁴⁰. Les densités moyennes varient entre 20 et 11 habitants au Km². Cette faible densité est justifiée par de vastes étendues forestières ou marécageuses désertes. La densité la plus probable serait de 40 hab./Km² surtout dans les zones les plus habitées chez les Bashilele, Etwali et Boole dans le groupement de Kangara avec fortes concentrations des populations.

Deux principaux groupes ethniques occupent le territoire à savoir les Nkundo et les Batwa ; toutes deux très proches des Mongo et des Ekonda des territoires voisins de Bikoro, de Kiri et d'Ingende.

⁴⁰ Lire Territoire d'Oshwe, Rapport annuel des Affaires Intérieures 15/04/2012.

III.4. Biodiversité

Le territoire d'Oshwe se prévaut d'une grande richesse faunique, forestière et halieutique grâce à sa couverture végétale et à son réseau hydrographique comprenant la grande rivière de Lufimi lac aux eaux noirâtres et ses multiples affluents. On trouve dans ces forêts plusieurs essences végétales et animales spécialement des grands mammifères de la forêt équatoriale tels que les Bonobo, les Chimpanzés, les antilopes, les singes de toutes les sortes, les éléphants et les buffles. Dans le milieu aquatique, on trouve des hippopotames, des crocodiles et des tortues... La réserve halieutique est très importante avec presque plus de 80 espèces des poissons⁴¹.

L'augmentation de la densité humaine, avec ses activités économiques traditionnelles (agriculture sur brulis, chasse, pêche ...) ainsi que l'exploitation forestière et le braconnage constituent une grave menace contre la biodiversité. On constate également l'affaiblissement du pouvoir coutumier dans son rôle traditionnel de préservation des ressources.⁴²

III.5. Voies de communication

L'accessibilité du Territoire d'Oshwe est facilitée grâce à un réseau de transport lacustre, et très enclavé sur le plan routier et aérien. La navigation sur la Lufimi est très intense et facilite l'évacuation des produits agricoles et halieutiques vers Nioki, Inongo et d'autres grands centres de consommation avec beaucoup de risques de naufrage suite aux vagues intempestives que soulèvent les vents qui soufflent sur le lac et qui influent sur la rivière. Les cas de noyade par an se chiffrent à 10 personnes minimum surtout pendant la saison des pluies.⁴³ Le trafic routier est difficile et la vétusté des routes complique l'accès à la ville de Bandundu, à la cité de Bokoro et à Kutu. Pour le transport aérien, des avions petits porteurs desservent la population avec des vols occasionnels en direction de Kinshasa, surtout dans la cité de Nioki.

⁴¹ Rapport de l'enquête sur la taxonomie des poissons du lac Maï Ndombe réalisé par le Prof. Soleil Wamwini avec le financement de WWF/R.D.C. Projet Ndjamba Ndjale.

⁴² Référence à tous les conflits qui ont surgi dans le milieu des Basengele lors de la mise en place du programme REDD par ERA – Congo.

⁴³ Lire dans le site web du diocèse d'Inongo pour d'amples informations. [www.diocèse d'inongo.net](http://www.diocèse.d'inongo.net).

IV. SITUATION PARTICULIERE DES PYGMEES DANS LE TERRITOIRE D'OSHWE

a) Organisation sociale et politique

Le système sociopolitique des Pygmées d'Oshwe n'est pas différent de celui des autres Pygmées du Bassin du Congo. Accès au pouvoir et à la propriété foncière.

La situation sociopolitique du territoire d'Oshwe est tributaire à la fois du système coutumier et du système étatique actuel. Le régime coutumier demeure le principal moyen d'accès au pouvoir et au foncier pour les Nkundo et les Batswa, mais les structures étatiques modernes veulent avoir de l'ascendance sur le modèle coutumier et cherchent coûte que coûte à l'évincer. Depuis l'époque coloniale, et même pendant la période de l'Etat Indépendant du Congo (EIC), toutes les terres du Congo sont placées dans le « Domaine de la Couronne » dont la propriété revient à l'Etat⁴⁴.

Dans le territoire d'Oshwe, on trouve plusieurs villages uniquement peuplés de Pygmées mais les chefs des villages pygmées ne sont pas reconnus sur le plan administratif. Selon les enquêtes, le pouvoir coutumier des PA de Oshwe repose sur le lien de sang (40% des enquêtés) ou d'alliance (52 % des enquêtés). Certains ont dit n'avoir aucun lien avec le chef de village.

b) **L'acculturation des Pygmées et leur intégration dans la société globale de la province de Bandundu**

Les Pygmées d'Oshwe n'ont pas subi ce processus d'acculturation avec beaucoup d'intensité, ils sont restés en grande partie attachés à leur mode de vie traditionnel. Leur mouvement de sédentarisation date d'une époque assez récente suite à l'intensification du déboisement et à la diminution progressive des gibiers dans leurs forêts. Les Pygmées d'Oshwe vivent à l'écart à cause de la discrimination grave qu'ils subissent et qui font d'Oshwe, d'Inongo et de Liri la région où le déni des droits des PA par les Bantous reste le plus grave dans l'ensemble de la RDC.

Les enquêtes ont montré que les Pygmées d'Oshwe veulent aussi se lancer dans la vie moderne tout en maintenant leur culture, mais le traitement que leur réservent les Bantous et l'Etat n'est pas en passe de leur permettre de progresser dans la compétition moderne.

Les mutations sociales dans le territoire de Oshwe poussent petit à petit les Pygmées à perdre leur identité culturelle mais ils continuent à fournir des efforts pour conserver leurs particularités culturelles, notamment leurs croyances, leurs techniques, leur savoir-faire culturel.

c) **Citoyenneté et état civil**

66% des enquêtés affirment que leurs enfants sont enregistrés à l'état civil. Ils se disent de plus en plus conscients de l'importance d'enregistrer les naissances à l'état civil. Ils disent toutefois que la reconnaissance entière de leur citoyenneté pose problème car ils continuent à être marginalisés par les Bantous et ont de la peine à accéder aux services sociaux de base.

⁴⁴ Source : Le Potentiel, Posté sur le web le 24 février 2007 cité dans OSAPY, *Etude de l'environnement socio-économiques des Peuples autochtones Pygmées Batswa dans les Groupements Imoma et Bokonga, dans le secteur de Nkaw (territoire d'Oshwe, Province de Bandundu, RDC)*, mars 2011, p. 16.

d) Les Pygmées et les institutions

Selon les enquêtes, 35 % des PA participent aux activités de développement communautaire des ONG ; 96% des PA participent aux activités religieuses et 9% seulement siègent dans les Comités Locaux de Développement dans le territoire d'Oshwe⁴⁵. 97% des enquêtés disent que les femmes PA ne participent pas à la prise de décisions.

e) Participation des Pygmées aux institutions administratives

Contrairement aux Bantous, dont les villages sont associées à des « localités » reconnues comme entités administratives de base par l'Etat, les campements Pygmées ne sont pas reconnus comme tels dans le territoire de Oshwe. Il existe plusieurs villages peuplés de Pygmées essentiellement et gouvernés par des chefs pygmées, mais qui ne sont pas reconnus par la chefferie ou le territoire. 81 % des enquêtés reconnaissent l'autorité de leur chef de village. 71% affirment que le chef est issu de leur communauté tandis que 29% affirment qu'il est issu de la communauté.

f) Présence dans les services techniques :

On trouve dans le territoire d'Oshwe des PA éduqués, plus nombreux et capables de résister à la « timidité » et au mépris des autres. Ils évoluent dans les services techniques mais ils n'ont pas de poste de responsabilité. On trouve beaucoup d'intellectuels PA dans le secteur de Lokalama. Dans le village de BISENGE I, suite à l'impulsion des missionnaires protestants suédois, il s'est opéré une certaine effervescence intellectuelle des PA. Il y a moins d'intellectuels PA dans le secteur de Nkaw.

g) Participation et candidatures aux dernières élections :

83% des enquêtés affirment être enrôlés comme électeurs lors des élections de 2011 et 73 % affirment avoir voté.

h) Conditions et modes de vie des Pygmées

100% des enquêtés affirment que les cases sont en chaume ou en paille. Les sédentaires utilisent les produits manufacturés pour la cuisine, le transport, etc. mais l'enquête révèle que 88% des PA n'y ont pas accès.

Selon 80% des enquêtes, les PA des villages enquêtés passent un temps important au campement en forêt et un temps au village. Le séjour dans les campements est éphémère et dépend des saisons.

La consommation excessive d'alcool et de chanvre : l'alcool fait des ravages dans la plupart des communautés Pygmées. On le consomme à tous les âges et en grande quantité, et de même pour le chanvre. Dans la rémunération d'un travail pygmée figure presque toujours l'alcool et même le chanvre. Lorsque des revenus sont disponibles dans la famille, on les boit et l'alcool fait ainsi vivre au jour le jour.

⁴⁵ Les PA y ont accédé grâce à la cooptation puisque avec le régime des élections, vu la discrimination dont ils souffrent, ils ne peuvent pas être élus pour participer aux comités locaux de développement. On trouve dans l'ensemble des CLD, 1 ou 2 PA sur 11 membres des CLD.

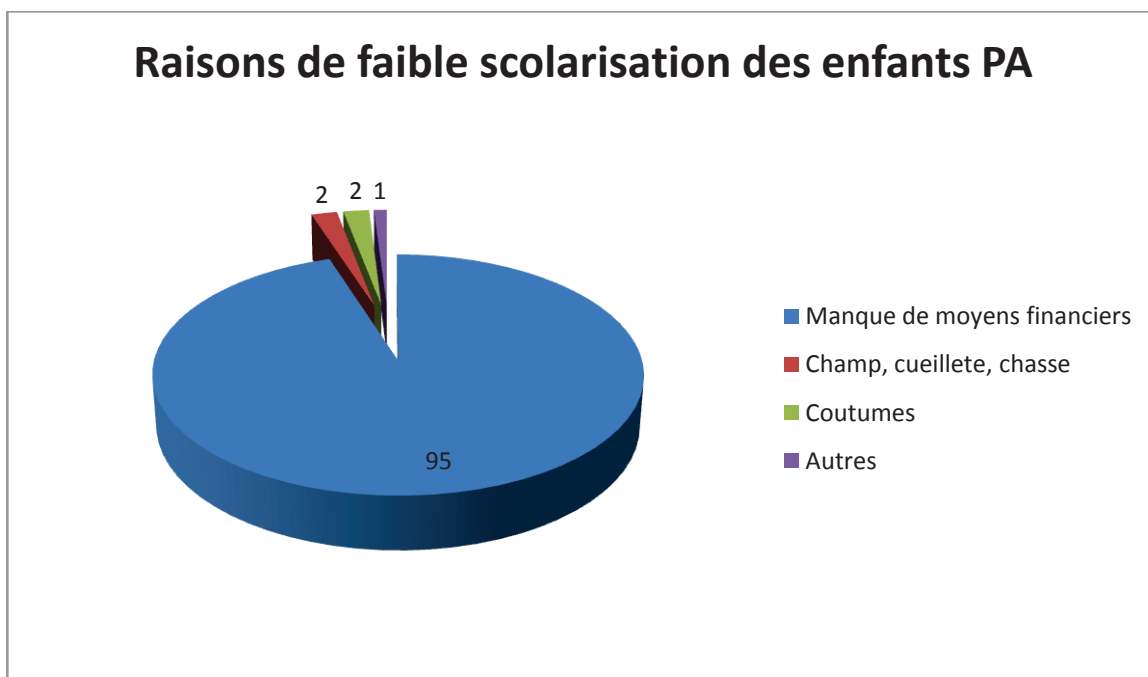
i) Accès à l'éducation

L'alphabétisation des adultes chez les Nkundo comme chez les Batswa est un défi majeur à relever. Les adultes n'ont pas accès facile à l'instruction. Il n'existe dans le secteur de Nkaw aucun centre de récupération pour l'alphabétisation des adultes dans le milieu.⁴⁶

Très difficile car le coût de scolarisation varie de 5000 à 20000 FC par an. La moyenne de taux de scolarisation est de 40% d'enfants dans le territoire. Les raisons de ce faible taux de scolarisation :

- Manque de revenus pour payer les frais scolaires (95% des personnes interrogées)
- Les enfants sont utilisés pour les travaux de champ, la chasse, la pêche et la cueillette (3% des personnes interrogées)

Figure 2 : Raisons de faible scolarisation des enfants PA :



La moyenne des PA adultes qui ne savent ni lire ni écrire est de 60% tandis que 90% des enquêtés disent que l'alphabétisation est une nécessité pour les PA. La moyenne des enfants PA qui ne savent ni lire ni écrire est de 66%.

32% des enquêtés fustigent la vétusté des écoles.

⁴⁶ Cfr. OSAPY, *Etude de l'environnement socio-économiques des Peuples autochtones Pygmées Batswa dans les Groupements Imoma et Bokonga, dans le secteur de Nkaw (territoire d'Oshwe, Province de Bandundu, RDC), mars 2011.*

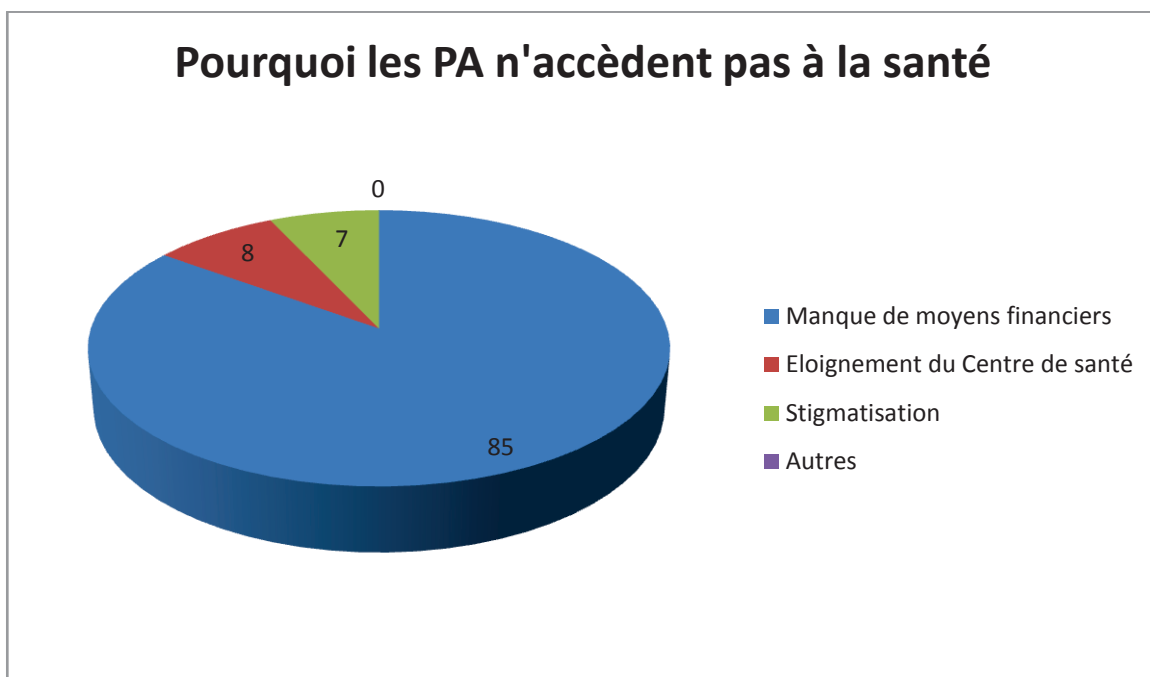
j) Accès à la santé et à la maternité

Les CPN varient entre 1000 à plus de 4000 FC

77% des enquêtes affirment qu'ils recourent à la pharmacopée comme première instance pour les soins ; 3% des enquêtes disent qu'ils vont se faire soigner dans les centres de santé et le reste affirme recourir à la prière et 20% des enquêtés disent qu'ils pratiquent l'automédication.

85% des enquêtés affirment qu'ils ne vont pas aux centres de santé à cause de manque de moyens financiers. 8% des enquêtés parlent de l'éloignement de ces centres par rapport à leurs campements tandis qu'une petite partie (7%) parle de la stigmatisation dont ils sont victimes de la part des agents de la santé.

Figure 3 : Raisons de non accès des PA aux soins de santé primaires :



55% des enquêtés disent que les infrastructures sanitaires sont vétustes et mal entretenues.

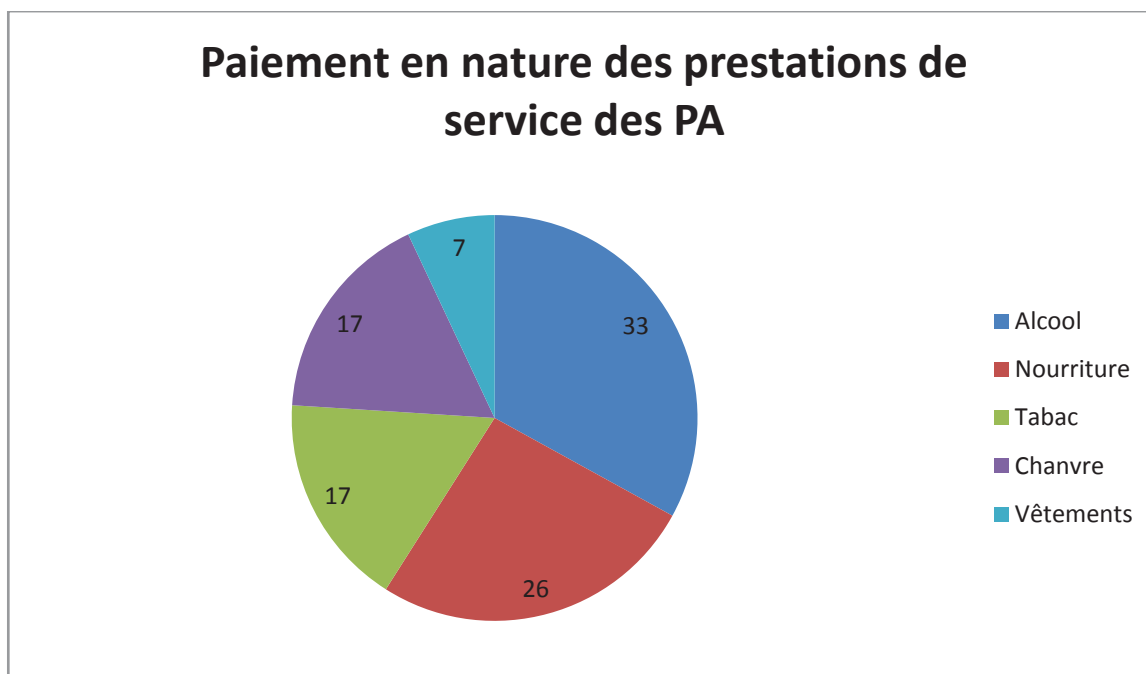
k) Paiement de la main d'œuvre pygmée

En nature et en espèce ; en nature : nourriture, vêtements, alcool, chanvre, nourriture, tabac ; la rémunération n'est pas uniforme et ils travaillent pour le compte des plusieurs familles bantoues. 73% des enquêtés disent n'être pas satisfaits de la rémunération qu'ils reçoivent comparativement aux autres employés bantous qui reçoivent le double ou le triple de ce qu'on leur donne. 60% des enquêtés disent que les Bantous sont mieux payés par rapport à eux.

Concernant le paiement en nature, les données sont les suivantes :

33% des enquêtés disent que les PA sont payés par l'alcool ; 26% disent qu'ils sont payés contre la nourriture ; 17% disent qu'ils sont payés par le tabac ; 17% disent qu'ils sont payés par le chanvre et 7% disent que les PA sont payés par les vêtements.

Figure 4 : Paiement en nature des prestations de service des PA



I) Accès des Pygmées aux ressources naturelles et aux revenus

Elevage

L'enquête a révélé que les PA s'adonnent à l'élevage du petit bétail mais à un rythme qui n'a pas encore atteint celui des Bantous. Selon les enquêtes, l'élevage ne contribue qu'à la hauteur de 4% dans les revenus des ménages.

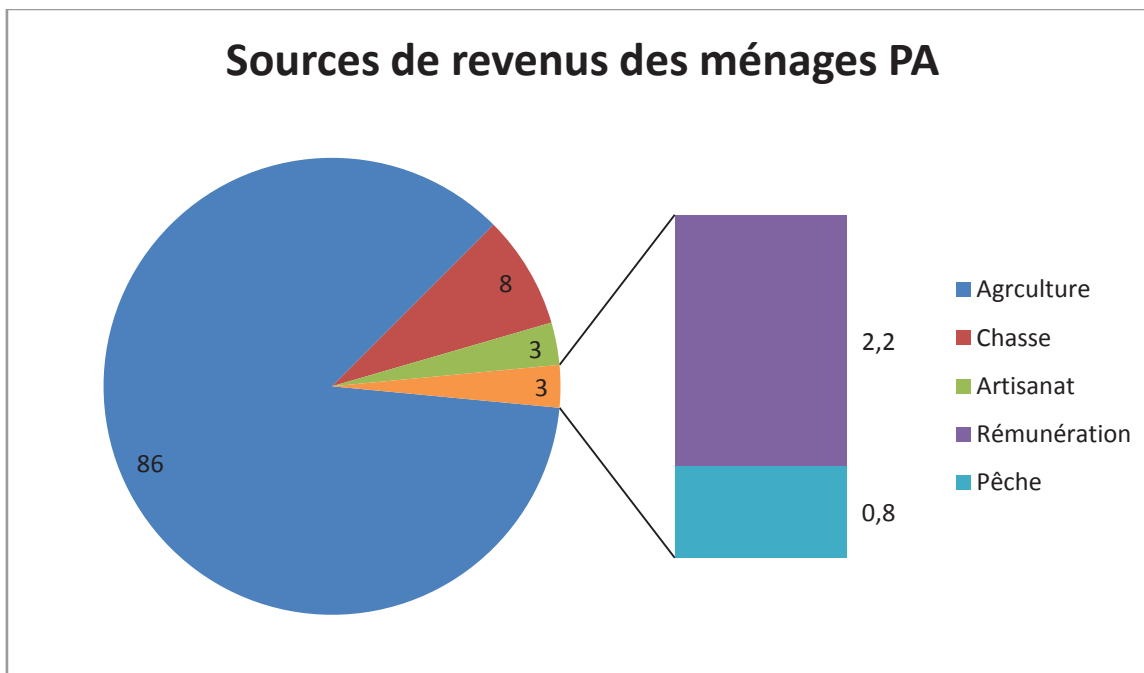
Chasse

Recours aux arcs, flèches et piégeage : 100% des enquêtés constatent qu'il y a diminution de gibiers. 3% seulement des enquêtés disent qu'ils payent le tribut pour la chasse. 81% des enquêtés disent qu'ils ont encore suffisamment des forêts pour la chasse.

Sources de revenus

Suite à la pression du déboisement, l'agriculture est devenue la principale source de revenus selon pour 34% des enquêtés ; les autres sources sont le petit commerce des PFNL, les produits de la pêche, de la chasse et de l'élevage.

Figure 5 : Sources d'accès des PA aux revenus :



m) Droits d'usage des Pygmées et propriété foncière

71% des enquêtés affirment avoir des terres et disent qu'ils en sont propriétaires. 36% disent qu'ils payent des tributs aux chefs bantous pour avoir accès à la terre. Les espaces de forêt pour la chasse et la pêche sont encore grands selon 80% des enquêtés. Le conflit entre les communautés de Bokongo et Sodefor demeure depuis 2009. 98% des enquêtés du groupement Batito, Imoma disent n'avoir pas de conflits d'utilisation des forêts avec les compagnies d'exploitation forestière puisqu'ils ont signé des clauses sociales avec les communautés⁴⁷. 88% des enquêtés affirment n'avoir pas de problèmes sur l'utilisation des forêts les organisations de conservation, tandis que 20% affirment avoir des problèmes avec les concessionnaires forestiers et 45% affirment que les chefs bantous leur mettent des bâtons dans les roues en ce qui concerne l'utilisation des forêts.

n) Accès aux dividendes de l'exploitation forestière

Les Pygmées d'Oshwe n'accèdent pas aux dividendes de l'exploitation des ressources naturelles même si on trouve quelques rares d'entre eux siégeant dans les comités locaux de développement, notamment les comités locaux de gestion et de suivi des accords de clauses sociales de cahier de charges. Accès à la rétrocession forestière.

Les Batswa du Secteur de Nkaw n'ont jamais entendu parler de la rétrocession. Conscients de leur non représentativité aux instances décisionnelles, du pouvoir central jusqu'au niveau local, les Batswa pensent que la seule voie de contourner cette crainte serait de plaider en leur faveur auprès

⁴⁷ Selon la plupart des PA originaires de la zone.

du gouvernement central pour restituer directement leur dû à travers la Sodefor après le versement de ses redevances.

o) Accès à la justice et à la sécurité

Si l'on en croit les enquêtes, la situation est là encore particulièrement mauvaise : les Pygmées sont les victimes de tous les abus, leur travail est souvent forcé, le viol à l'égard de leurs femmes est pratique courante, les tracasseries de la police, le pillage de leurs butins de chasse et de cueillette, les tortures corporelles et arrestations arbitraires... Ils sont moins rémunérés et n'ont presque pas accès à une justice équitable dans le territoire d'Oshwe.

p) Protection contre les abus, les violences, les maltraitements

La situation des droits humains des Batswa dans le territoire d'Oshwé est alarmante sur tous les domaines (politique, économique, sanitaire, juridique, éducatif, culturel,...) Elle est liée à plusieurs facteurs exogènes et endogènes dont l'ignorance de leurs droits est le porte-étendard. Considérés comme des sous hommes, leur ignorance renforce le déni de leurs droits coutumiers et les fait maintenir dans un état vulnérable et de marginalisation indescriptibles.

Il n'existe aucun mécanisme les protégeant contre les abus, les violences et les maltraitements, même si le pouvoir territorial offre tant soit peu certaines opportunités sur le volet éducation. Ceux qui violent les droits des Batswa et les maltraitent ne sont pas sévèrement punis.⁴⁸

q) Participation au développement local

52% des enquêtés disent que les PA participent aux activités de développement communautaire tandis que 48% affirment le contraire. 80% des personnes interrogées disent ne pas avoir connaissance de l'existence d'une ONG qui s'occupe de la promotion des PA.

r) Relations entre Pygmées et Bantous

Les enquêtes démontrent que les relations de maître à esclave sont encore très poussées dans le territoire d'Oshwe ; les Pygmées continuent à payer des tributs pour la chasse et à être rémunérés moyennant de l'alcool et du chanvre. Les femmes et les enfants continuent à subir des préjugés et le mépris de la part de leurs congénères. 80% des enquêtés disent que la cohabitation pacifique est impossible entre les PA et les Bantou⁴⁹s. 49% des enquêtés pensent que l'instruction des PA est l'unique moyen pour arriver à la cohabitation pacifique. La cohabitation entre les Nkundo et les Batswa est très conflictuelle. Les Batswa de Nkaw sont vraiment assujettis aux Nkundo. Cet antagonisme entre les Nkundo et les Batswa est séculaire. Les Batswa sont maintenus dans la dépendance vis-à-vis des Nkundo ; ils sont déconsidérés et mis à l'écart. Ils ne partagent pas un même verre ni une même assiette avec les Nkundo.

En effet, les conflits qui opposent les Batswa et les Nkundo sont de deux ordres à savoir : la propriété foncière et le droit de jouissance.

⁴⁸ Cfr. OSAPY, *Etude de l'environnement socio-économiques des Peuples autochtones Pygmées Batswa dans les Groupements Imoma et Bokonga, dans le secteur de Nkaw (territoire d'Oshwe, Province de Bandundu, RDC)*, mars 2011.

⁴⁹ La plupart des acteurs du REPALEF pensent que ce chiffre peut aller à plus de 90%.

Les communautés Batswa dénoncent la violation de leurs zones d'occupation traditionnelle par les Nkundo. Ce conflit est ouvert entre la communauté de la localité de Nkaw(Nkundo), chef-lieu du Secteur de Nkaw et celle de Lokongo, localité Batswa située à deux kilomètres de Nkaw dans la concession de la SODEFOR à Nkaw. Les Batswa déplorent le fait que les Nkundo ne les associent pas à la prise des décisions liées à la gestion des terres.

Les communautés Batswa réclament la jouissance des redevances et des bénéfices générés par la forêt, arguant qu'ils sont aussi des ayants droit et possèdent des propriétés foncières coutumières⁵⁰.

s) Conflits sociaux et mécanismes de prévention/résolution

Dans le Secteur de Nkaw, les investigations ont relevé plusieurs conflits sociaux, notamment la non reconnaissance des entités territoriales des Batswa par l'administration, la stigmatisation des Batswa dans la politique de l'emploi, les conflits internes entre les Batswa, les conflits entre les Batswa et les Nkundo, les antécédents historiques entre la Sodefor et les Nkundo. Des mécanismes locaux de prévention et de résolution de ces conflits existent coutumièrement et sont mis en place.

t) Non reconnaissance des entités territoriales des Batswa par l'administration

Les entités autochtones dans le Secteur de Nkaw en particulier tout comme pour le territoire d'Oshwe en général, ne jouissent pas de la même légitimité que celles des Nkundo. Dans la circonscription administrative de Nkaw, qui est composés de trois groupements (deux Groupements des Nkundo et un groupement des Batswa), on ne parle que de deux Groupements et d'un Sous-groupement des Batswa dont le pouvoir politique légitime revient au Chef de Groupement des Nkundo (Bokongo). On parle de Représentant du Groupement des Batswa et non un chef de groupement.

Cette situation décrite ci-haut crée un remue-ménage qui installe un climat de méfiance entre les représentants des entités administratives des Nkundo et ceux des Batswa. Les Batswa avertis crient haro contre cette injustice sociale et insistent mordicus pour que leurs entités administratives soient reconnues officiellement par l'administration au même titre que celles des Nkundo.

⁵⁰ OSAPY, *Etude de l'environnement socio-économiques des Peuples autochtones Pygmées Batswa dans les Groupements Imoma et Bokonga, dans le secteur de Nkaw (territoire d'Oshwe, Province de Bandundu, RDC)*, mars 2011, p. 33-34.

V. RECOMMANDATIONS ISSUES DES ENQUETES-MENAGES ET DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

La roue n'est pas à réinventer ici d'autant plus que les recommandations contenues dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en République Démocratique du Congo, appelé « Stratégie nationale de développement des Pygmées en RDC », n'ont jamais été appliquées pour la simple raison que ce cadre stratégique n'a jamais été lui-même appliqué. C'est pourquoi le présent PDPA prend siennes les recommandations de la Stratégie nationale.

1) Recommandations concernant les institutions

- Sensibiliser les PA Pygmées mais également leurs voisins à l'importance de l'enjeu électoral et de la participation des PA Pygmées.
- Officialiser les villages et groupements des PA en favorisant leur intégration dans les conseils de sage des groupements par arrêté du gouverneur de province.
- Inciter les leaders des PA à s'inscrire dans les partis politiques.
- Favoriser l'engagement des PA dans les services administratifs et techniques au niveau du territoire et des secteurs.
- Encourager les leaders PA à postuler lors de prochaines élections provinciales, municipales et locales.

2) Recommandations des enquêtes pour améliorer les conditions de vie

- Sensibiliser de manière « approfondie » à l'hygiène, à la prévoyance et à la bonne dimension des champs, à la bonne façon de construire des maisons...
- Fournir du savon, des ustensiles, des récipients (par exemple pour transporter l'eau de source) en conditionnant la remise de ces intrants à l'amélioration des pratiques d'hygiène, par exemple au maintien de l'hygiène des points d'eau. Ceci pour créer des habitudes nouvelles.
- Soutenir le maintien de la culture des PA en reconnaissant leurs Aires et Territoires des Patrimoines Autochtones et Communautaires.
- Soutenir la reconnaissance des terres traditionnelles des PA dans le processus de la réforme foncière en cours.
- Désenclaver les campements en construisant des routes, ponts, vers les villages des PA.

3) Recommandations des enquêtes concernant l'économie

- Exonérer de tout tribut les droits d'usage des PA Pygmées (chasse, pêche, cueillette et ramassage).
- Promouvoir des dialogues locaux de renégociation systématique de ces droits d'usage, dans un esprit partagé entre l'ensemble des parties prenantes de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité.
- Intégrer ces négociations dans les démarches de zonage, afin que les droits d'usage des PA Pygmées soient reconnus et qu'ils deviennent opposables aux tiers.
- Eriger des aires de chasse spécifiques pour les PA.
- Former les PA Pygmées à l'agriculture durable et aux techniques agricoles améliorées ainsi qu'à la planification des besoins alimentaires et monétaires.

4) Recommandations des enquêtes concernant la santé

- Sensibiliser les PA sur les conséquences de la consommation exagérée de l'alcool et du chanvre.

- Rapprocher les structures de santé des lieux de vie des PA Pygmées. Pour ce faire, construire des structures de santé (dispensaires) dans les villages sédentaires, **créer des équipes mobiles chargées de former des auxiliaires de santé et des matrones PA Pygmées** dans chaque campement ou les villages enclavés, afin qu'ils relaient des messages de soins de santé primaire (hygiène, assainissement...), qu'ils administrent des soins minimum et qu'ils renvoient les malades graves aux Centres de Santé, et éventuellement, qu'ils gèrent des pharmacies minimales.

5) Recommandations concernant l'éducation

- Créer un climat favorable entre les bantous et les PA Pygmées, afin de combattre tous les stéréotypes et préjugés.
- Investir dans le système scolaire, en améliorant ou en créant les infrastructures scolaires de proximité, en introduisant dans les programmes des éléments qui tiennent compte des spécificités PA Pygmées et de leur culture afin de les valoriser, et qui s'arrangent de leur calendrier saisonnier (collecte, déplacements périodiques).
- Promouvoir des programmes sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes.
- Rendre effective la gratuité de la scolarité pour tous les enfants PA.
- Promouvoir des mesures incitatives d'accès des PA Pygmées aux revenus pour nourrir et scolariser leurs enfants.

6) Recommandations concernant la justice et la sécurité

- Assurer la reconnaissance officiellement des droits d'usages **négociables** sur les ressources naturelles.
- Assurer la nomination et la reconnaissance des chefs de villages et de groupement PA en propre reconnus par l'administration.
- Appliquer le principe de consentement libre, informé et préalable des PA lorsque les ressources naturelles sont exploitées dans leurs terres traditionnelles.
- Sensibiliser les Bantous et les PA Pygmées, dans leurs lieux de vie communs et respectifs aux droits humains et citoyens des PA Pygmées, en tant que congolais.
- Promouvoir la formation des para juristes PA et bantous pour assurer une assistance judiciaire adéquate aux PA.
- Mettre à la disposition des PA des avocats pro deo et les exonérer de tous frais judiciaires.

7) Recommandations concernant la culture

- Organiser des occasions d'échange sur des sujets plus utilitaires comme la pharmacopée traditionnelle ou les techniques artisanales...
- Mener des études plus approfondies du patrimoine culturel pygmée, sa conservation, sa défense (sites sacrés).
- Identifier et codifier les savoirs endogènes des PA Pygmées.
- Faciliter entre les groupes PA Pygmées la recherche, l'étude et l'échange d'information sur les pratiques et connaissances à haute valeur culturelle (comme la connaissance du milieu naturel et de la pharmacopée).
- Faire l'inventaire des recherches et études existantes sur le patrimoine culturel des PA.
- Octroyer des bourses pour la formation des spécialistes et pour les recherches sur le patrimoine culturel pygmée.
- Former des spécialistes (chercheurs...) pour la conservation des savoirs endogènes.
- Protéger les sites sacrés des PA Pygmées contre les destructions de toute sorte (forestiers en particulier).

8) Recommandations concernant les relations entre les PA Pygmées et les Bantous

- Favoriser les dialogues de rétrocession des terres aux PA et de cohabitation pacifique avec les Bantous.
- Vulgariser les textes légaux sur le viol et la répression des pratiques esclavagistes.
- Etablir des quotas pour les PA Pygmées dans les institutions politiques, les services de sécurité et de police, l'administration territoriale ; coopter les leaders PA Pygmées dans ces institutions.

2. Déploiement des enquêteurs sur terrain ;
3. Dépouillement et analyse de la situation
4. Restitution

IV.3 Dépouillement et analyse des données

C'est l'étape la plus importante de la manière où les problèmes sélectionnés nous ont éclairés sur le niveau de vie des PA d'Inongo et cela a permis l'élaboration du plan de développement en leur faveur.

Les données ont été dépouillées et analysées sur terrain, dont l'interprétation de ces dernières a été faite par le Consultant Professeur Charles KINKELA au laboratoire statistique de la faculté agronomique de l'Université de Kinshasa.

IV.4 Restitution

Sur terrain, la restitution a été faite à la base et auprès des autorités politico-administratives.

IV.5 Solutions aux problèmes sélectionnés des territoire d'OSHWE

Comme signalé ci haut, les solutions proposées sont automatiquement des projets pour les PA de OSHWE.

Projets (Solutions) sur :	Micro projets sur :	%	Observation
1. Habitat	✓ Assistance aux sans abris	7,5%	
2. Auto promotion sociale (Point lié à la discrimination)	✓ Encadrement des jeunes ✓ Formation des associations paysannes	6,3%	Amélioration de l'image des PA
3. Education	✓ Scolarisation par secteur ✓ Alphabétisation ✓ Construction scolaire (Réhabilitation des infrastructures scolaires)	5,5%	
4. Plaidoyer sur les titres fonciers	✓ La formation sur les droits de l'homme, cartographie	5,5%	Sensibilisation permanente
5. Appui institutionnel		5%	
6. Santé	✓ Nutrition (VIA/SCA) Santé de reproduction, éducation à la vie ✓ Construction des centres médicaux ✓ La formation et la scolarisation des PA aux écoles de santé et cela pour leur promotion.	4,1%	
7. Elevage	✓ Appui au secteur d'élevage	4,1%	
8. Transport	✓ Evacuation des produits agricole	3,8%	
9. Agricole	✓ Assistance au secteur Agricole	2,5%	
10. Gestion durables des ressources naturelles	✓ Formation sur la gestion des ressources naturelles	2,5%	Sensibilisation permanente

Zone Province Orientale

Ancienne province

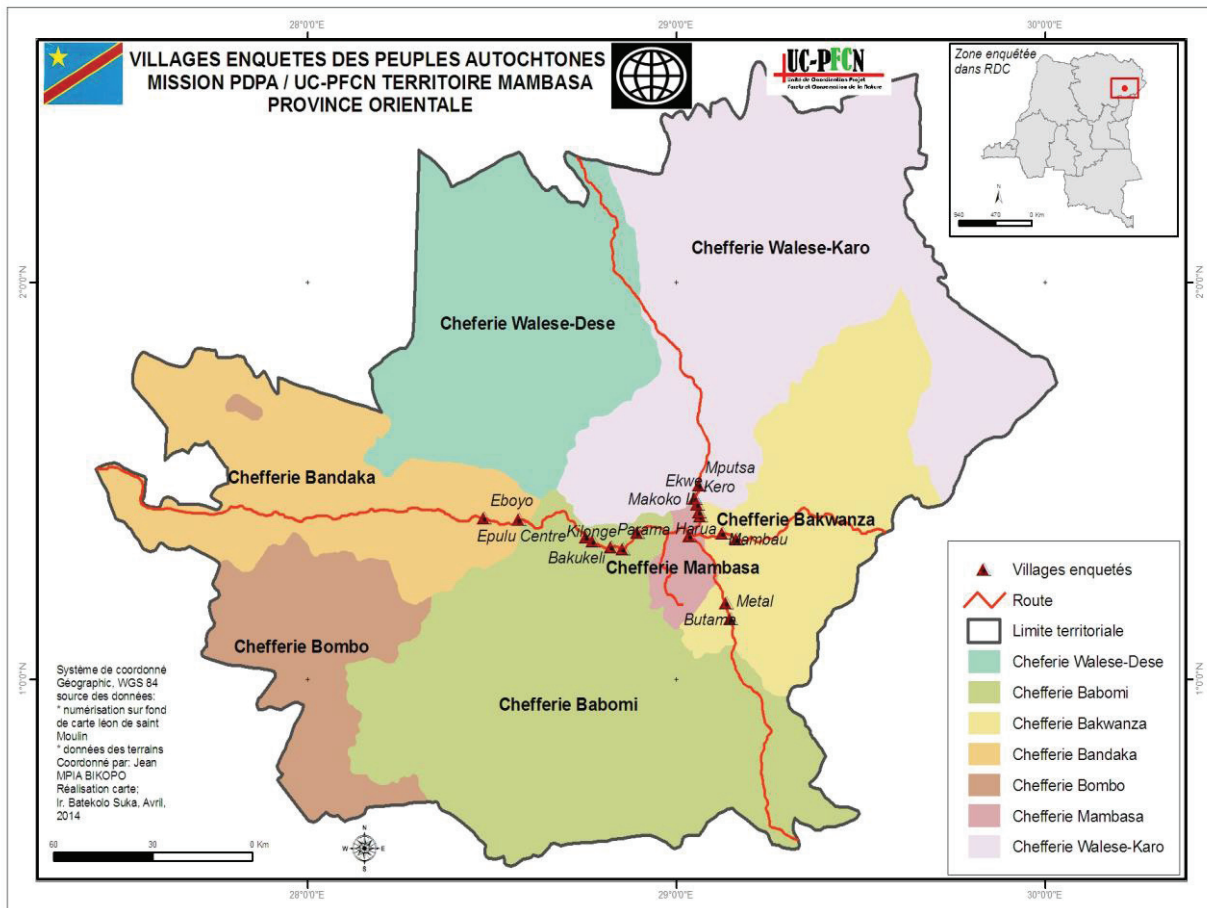
Territoire de Mambasa

III. Présentation du Territoire de Mambasa

Le Territoire de Mambasa se trouve en pleine forêt tropicale, dans le District de l’Ituri en Province orientale de la République Démocratique du Congo.

Voici la carte géographique du territoire de Mambasa.

Figure 1 : Carte géographique Mambasa :



Source : Mission UC-PFCN pour la préparation du PDPA MAMBASA, Jean MPIA, Avril 2014

A. Création

Le territoire fut créé le 1^{er} janvier 1948, suivant l’Ordonnance n°426/020 du 22 décembre 1947.

B. Situation géographique

1. Limites territoriales

- A l’Est : les territoires de Djugu et d’Irumu ;
- A l’Ouest : les territoires de Bafwasende et de Wamba ;
- Au Nord : le territoire de Watsa ;
- Au sud : les territoires de Beni et de Lubero.

2. Altitude

Le territoire de Mambasa se trouve sur 885m d'altitude et jouit d'un climat tropical et d'une pluviométrie suffisante :

- Température : 36,5°
- Hydrographie : 22 :ù

3. Superficie – population – densité

- Le territoire de Mambasa couvre une superficie de 36.785Km²
- Population : 510 789
- Densité : 26,46
- Tribus dominantes :

a) Originaires : Bambute (Pygmées), Babila, Bandaka, Bombo, Walese, Dese et Walese/Karo.

b) Emigrés : Kusu, Budu, Nande et d'autres venus de différents coins du pays.

C. **DONNEES CLIMATOLOGIQUES**

a) Types de Climat : Alternance des saisons

La saison pluvieuse commence à partir du mois de Mars à Mai et de Juillet à Novembre – Décembre. Il pleut par intermittence, la saison sèche débute à Décembre jusqu'au mois de Mars. Mais, il est difficile de signaler d'une manière exacte la situation climatique du territoire de Mambasa suite aux lacunes suivantes :

- L'observateur Météo n'existe plus à Mambasa depuis plus d'une vingtaine d'années et tous les appareils ont été détruits pendant les événements du sinistre souvenir.
- Naturellement, nous constatons des irrégularités sérieuses des saisons par rapport aux années précédentes.

b) Nature du sol : Sol argileux-sablonneux. Le sol sablo-argileux au sud. Le sol argilo-sablonneux au Nord.

c) Le relief du sol : Collines et petites plaines.

d) Renseignements sur le sous sol : le territoire de Mambasa regorge des potentialités minérales, forestières, végétales et animales remarquables.

- Minéraux : Son sous sol contient d'importants gisements d'or et d'autres minerais de valeur presque partout dans son ensemble. L'on a découvert le diamant, le coltan et d'autres minerais non identifiés. C'est pour cette raison que l'on place Mambasa comme zone B après Kilo-Moto. Il sied de signaler ici les sociétés minières industrielles implantées à Mambasa, à part plusieurs centaines des exploitants artisanaux locaux :

- KILO GOLD MASTERS
- SOMITURI
- BAS-CONGO, Exploitation sprl
- LONCOR
- SOCIETE CHINOISE

- TOP FRC sprl
- COMMET semi industrielle
- GUY LUSANGI, semi industrielle
- SOMIBAF, semi industrielle
- TABIN DIPO, semi industrielle.

N.B : Toutes les sociétés énumérées ci-dessus n’ont pas de siège social à Mambasa.

- e) Ressources forestières : La quasi-totalité de l’étendue du territoire de Mambasa est couvert par un boisement dense où s’étend la forêt équatoriale, exploitée par une soixantaine d’exploitants artisanaux, dont les uns sont en règle vis-à-vis de l’Etat et les autres illicites. Cependant, il y a un exploitant industriel qui est l’ENRA – Beni.
- f) Ressources végétales : Sol argilo-sablonneux très fertile à tel point que toutes les cultures obligatoires poussent, normalement le bananier, le manioc, l’arachide, le haricot, le soja, le caféier, le palmier, le papayer, etc.
- g) Ressources animales : Dans la grande forêt de ce territoire, l’on y trouve bon nombre d’animaux et des plus précieux et recherchés, notamment l’Okapi, ayant sa demeure principale à Mambasa, animal de grande valeur, introuvable ailleurs dans notre planète sauf en RDC. C’est pour cette raison que deux organisations internationales sont installées dans la réserve de la Faune à Okapis à Epulu, en vue de mener des études approfondies ayant trait à sa domestication et à sa protection.
- h) Kilométrages des routes vitales : Suivant la configuration géographique, l’infrastructure du territoire de Mambasa est répartie en 4 axes routiers à savoir :
- a. Est : de Mambasa – Bunia
 - b. Ouest : de Mambasa – Kisangani
 - c. Nord : de Mambasa – Mungbere – Isiro
 - d. Sud : de Mambasa vers Bella Beni
- i) Végétation dominante :
- En ce qui concerne la végétation, l’étendue du territoire de Mambasa est couverte de forêt boisement dense. Englobant plus de 15 000 hectares du noyau de la Réserve de Faune à Okapi (RFO) Epulu ; cette forêt héberge une grande variété de bêtes y compris des espèces rares et protégées de renommée mondiale.
- j) Hydrographie :
- Principaux cours d’eau : le territoire de Mambasa possède de nombreux cours d’eau sillonnant en sens divers, ce qui l’empêche de souffrir d’une sécheresse meurtrière pendant la saison sèche. Les principaux cours d’eau sont : Nduye, Epulu, Ituri et Lenda.
- k) Population
- Ethnies et tribus dominantes : le territoire de Mambasa est peuplé d’ethnies suivantes : Pygmées, Arabisés Ndaka, Bombo, Bila, Walese/Dese, Walese/Karo, Nande, Budu et d’autres tellement minoritaires.
- l) Tribus dominantes : Bila, Ndaka, Mbo, Arabisés, Budu, Nande et pygmées.
- m) Tribus originaires : Bila, Ndaka, Mbo, Pygmées Bambuti et Efe, Lese-Dese et Lese-Karo.

Figure 2 : Données consolidées sur le territoire de Mambasa³⁷

N°	Subdivisions Chefferies	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	Superficie
1	Babila/ Babombi	34 302	32 214	26 986	27 000	120 502	7 660Km ²
2	Babila/ Bakwanza	10 740	10 806	12 210	11 405	45 161	2 100Km ²
3	Bandaka	19 591	20 524	17 195	14 643	71 953	3 643Km ²
4	Bombo	13 113	10 317	8 514	8 015	39 959	6 600Km ²
5	Mambasa	43 516	42 238	46 210	45 204	177 168	1 100Km ²
6	Walese/Dese	5 202	4 258	4 434	4 180	18 074	5 340Km ²
7	Walese/Karo	9 115	10 723	8 833	9 310	37 981	8 340Km ²
	TOTAUX	135 579	131 080	124 382	119 757	510 798	36 785Km²

N.B : Ces données proviennent de l'administration territoriale.

L'équipe du PDPA présentera les statistiques des PA sur base des données issues des rapports de l'ONG CVAP, qui présente une représentativité des PA de Mambasa estimée à 45% de la population, suivi des enquêtes ménages des enquêteurs déployés sur terrain dans les 4 axes cités ci-haut.

Figure 3 : Statistiques des étrangers vivant à Mambasa³⁸

N°	Nationalités	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
1	Indienne	3	-	-	-	-
2	Italienne	2	-	-	-	-
3	Kenyanne	1	-	-	-	-
4	Ougandaise	1	-	-	-	-
5	Somalienne	2	-	-	-	-
6	Suisse	-	1	-	-	-
	Totaux	9	1	-	-	-

l) Principales activités économiques

Les principales activités économiques du territoire de Mambasa demeurent sans doute : l'agriculture, l'exploitation de l'or, l'exploitation du bois et l'élevage de petit bétail .

1) Les cultures pratiquées

➤ Vivrières

Le territoire de Mambasa ne produit que pour la consommation locale, pour cause, les jeunes et les hommes valides se ruent vers l'exploitation artisanale de l'or et de bois ; ainsi, l'agriculture n'est

³⁷ Ces informations ont été recueillies lors des enquêtes ménages effectuées dans le cadre du présent PDPA.

³⁸ Idem.

pratiquée que par 2/5 de la population et les principales cultures sont le manioc, le maïs, le paddy, le haricot, l'arachide, etc....

➤ Pérennes

Les caféiers, jadis abandonnés en brousse par les acquéreurs, sont complètement anéantis par le feu de brousse et la trachemycose. Aujourd'hui, le cacao attire l'attention de certains agriculteurs. La culture de cacao, très bien accueillie dans le milieu, continue à gagner du terrain. Le citrus, le manguier, le papayer, le manioc, l'avocatier, la canne à sucre existent dans le milieu mais avec la valeur économique moins que les précédentes cultures citées ci-haut.

IV. SITUATION PARTICULIERE DES PEUPLES AUTOCHTONES DANS LE TERRITOIRE DE MAMBASA

a) Organisation sociale et politique

Les Pygmées de Mambasa, appelés les Pygmées de l'Ituri, les Bambuti ou les Efe, vivent en bandes constituées de clans sous l'égide des chefs de clans. Ils ont des pactes et des liens de parenté avec les ethnies Bila et Lese avec qui ils vivent depuis les temps les plus immémoriaux.

b) L'acculturation des Pygmées et leur intégration dans la société globale de la province orientale

Les Pygmées de Mambasa sont parmi ceux qui sont le plus en contact avec le moderne à cause de leur position sur la route nationale numéro 4 qui va jusqu'aux pays voisins (Rwanda, Ouganda, Kenya ...) et de la présence de plusieurs organisations nationales et internationales. La présence de la Réserve de Faune à Okapis constitue aussi un facteur très important qui favorise les contacts entre les Pygmées et les autres personnes. Au niveau de Mambasa et d'Epulu, on voit clairement que les Pygmées, bien qu'étant fortement attachés à leurs rites ancestraux et à leurs coutumes, fournissent aussi des efforts pour se lancer dans la mondialisation.

c) Enregistrement à l'état civil

Les Pygmées de Mambasa connaissent l'état civil et font enregistrer les naissances de leurs enfants. Cette situation favorise le recensement des populations pygmées dans la zone. En 2010, l'Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées(OSAPY) a organisé le recensement partiel des Pygmées de Mambasa en collaboration avec le Ministère provincial de l'Intérieur de la Province orientale.

d) Les Pygmées et les institutions

Quelques Pygmées de Mambasa travaillent dans la Réserve de Faune à Okapis et dans les projets mis en œuvre certaines ONG comme WCS, OSAPY, etc. On trouve aussi quelques Pygmées dans l'administration même si leur nombre est insignifiant.

e) Participation des Pygmées aux institutions administratives

Contrairement aux Bantous, dont les villages sont associées à des « localités » reconnues comme entités administratives de base par l'Etat, les campements Pygmées ne sont pas reconnus comme tels dans le territoire de Mambasa. Il existe plusieurs villages peuplés de Pygmées essentiellement et gouvernés par des chefs pygmées, mais qui ne sont pas reconnus par la chefferie ou le territoire.

f) Participation et candidatures aux dernières élections

85% des enquêtés affirment être enrôlés comme électeurs lors des élections de 2011 et 83 % affirment avoir voté.

g) Conditions et modes de vie des Pygmées

100% des enquêtés affirment que les cases sont en chaume ou en paille. Les sédentaires utilisent les produits manufacturés pour la cuisine, le transport, etc. mais l'enquête révèle que 88% des PA n'y ont pas accès. On trouve dans la cité d'Epulu quelques maisons en tôles construites par les Pygmées. Sous l'égide des organisations non gouvernementales, les Pygmées commencent à construire des

maisons commodes mais les campements sont en grande partie submergés par leurs cases en forme de nid de colibri.

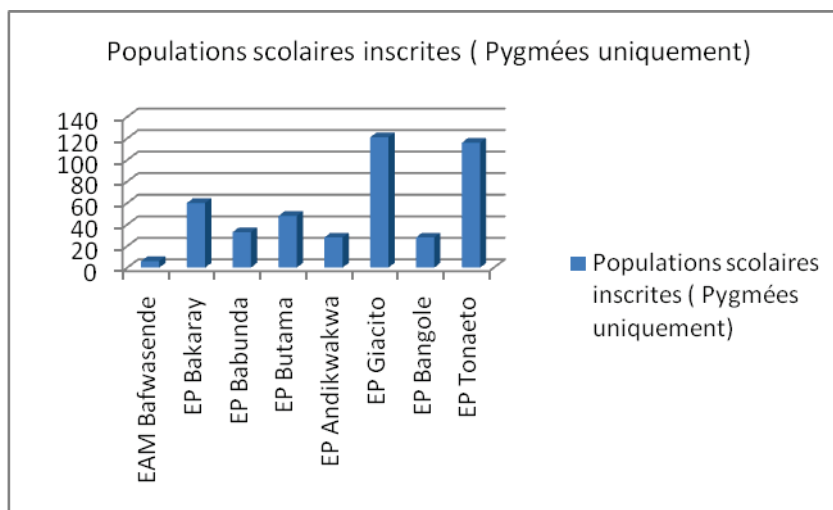
Les Pygmées de Mambasa ne sont pas encore sédentaires ; en saison de miel, les campements sont presque vides et inhabités.

h) Accès à l'éducation

Plusieurs projets ont appuyé l'accès des PA à l'éducation, notamment le Projet d'Urgence et de Soutien au processus de réunification économique et social financé par la Banque mondiale , dont l'Unité de Coordination du Ministère du Plan a été le Maître d'Ouvrage et deux Organisations, à savoir l'Organisation Concertée des Ecologistes et Amis de la Nature(OCEAN) et l'Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées(OSAPY) ont été des Maîtres d'Ouvrage Délégués.

L'histogramme ci-dessous, tiré d'un ouvrage publié sur la mise en œuvre de ce projet, donne un échantillonnage qui permet de comprendre le degré de participation des enfants pygmées dans les écoles (2010-2011)³⁹.

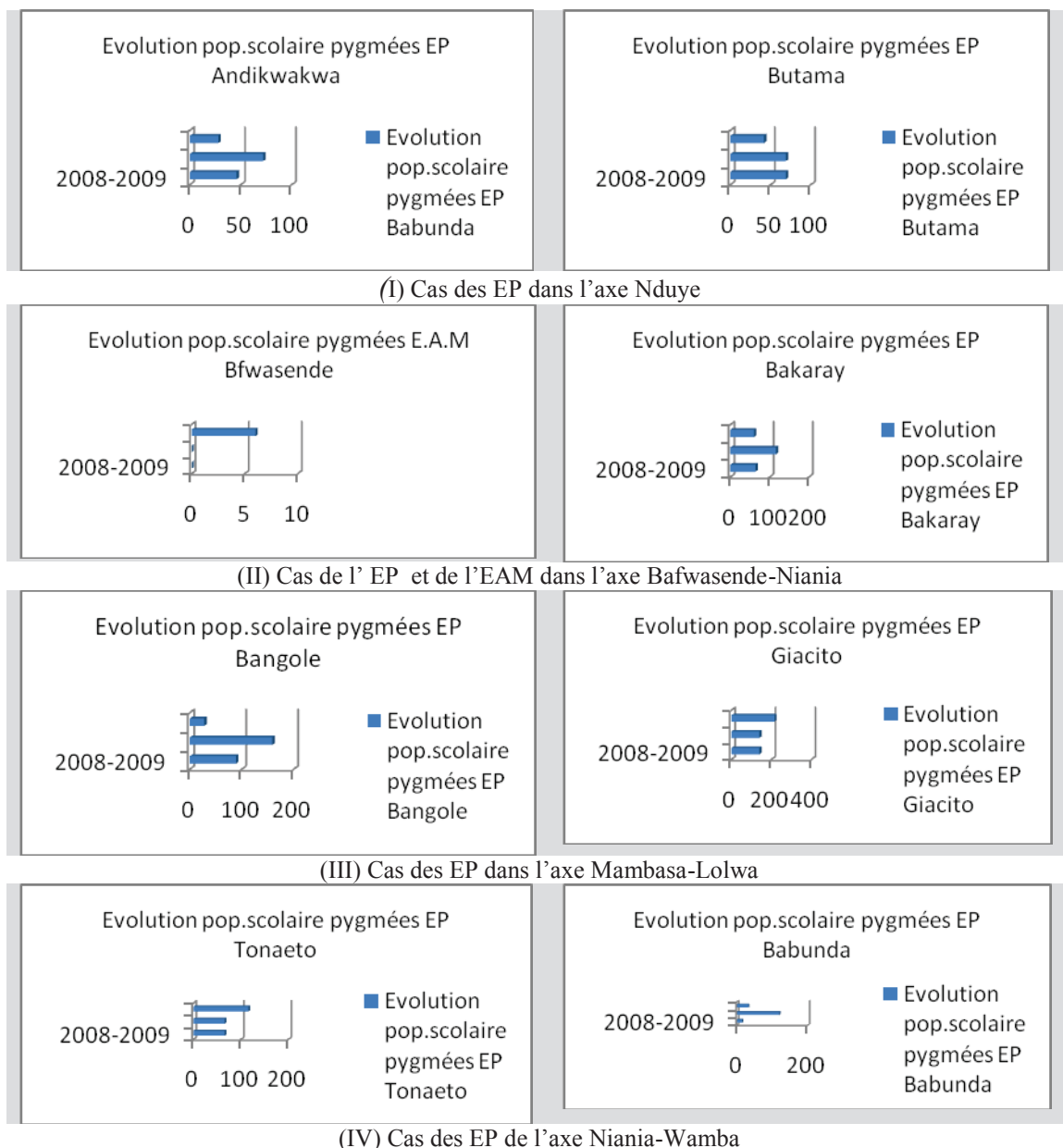
Figure 4 : Echantillonnage des enfants PA scolarisés (2010-2011)



Le graphique ci-dessous, repris dans le même ouvrage, donne encore une idée sur l'évolution de la courbe de fréquentation des écoles réhabilitées dans le cadre du projet susmentionné, sur les axes routiers du territoire de Mambasa.

³⁹ C. ADEBU et W.LOYOMBO, *Déploiement anticipé du cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Juin 2012

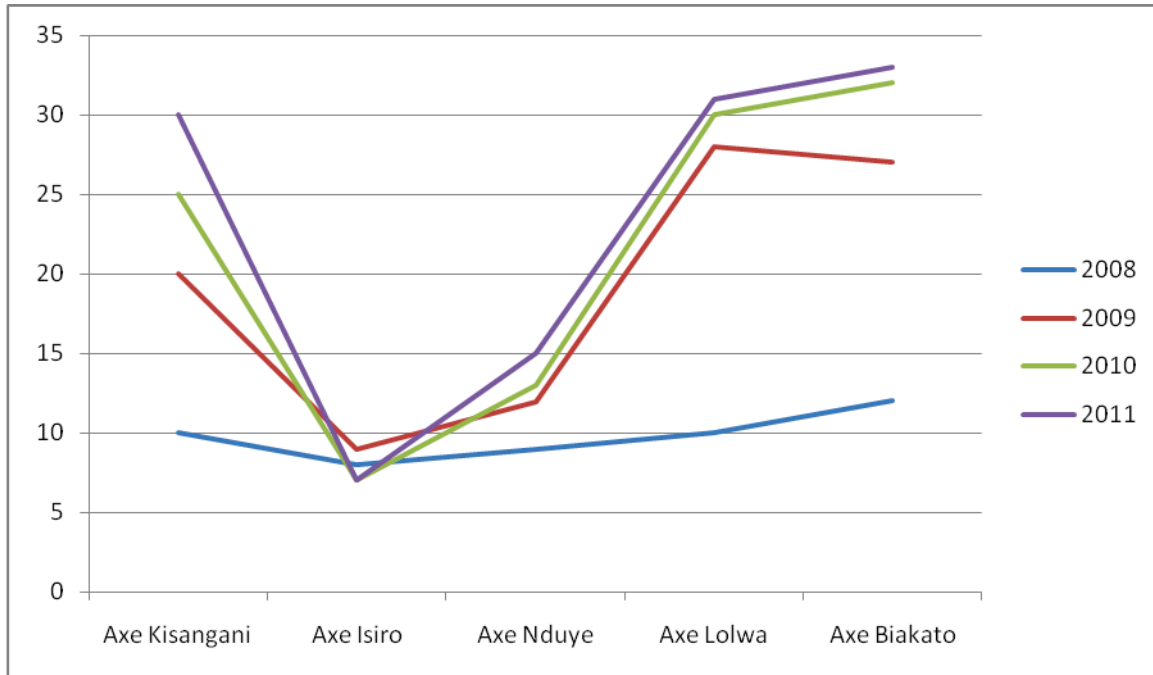
Figure 5 : Courbe d'évolution de la fréquentation scolaire (2010-2011)



i) Accès aux soins de santé primaires et à la maternité

Les maladies hydriques et la verminose menacent beaucoup cette population. La mortalité infantile est très élevée à cause de la présence des cours d'eau offrant l'eau de boisson de mauvaise qualité. Quelques femmes PA vont à la maternité dans des cités urbanisées comme Epulu et Mambasa, mais la moyenne de celles qui sont admises aux soins de santé primaires est extrêmement faible. Grâce au projet PUSPRES susmentionné, plusieurs centres de santé ont été réhabilités, mais les PA ont toujours de la réticence pour s'y rendre. Toutefois, la courbe de fréquentation des centres de santé réhabilités a évolué positivement grâce à la formation des relais communautaires mis en place par le projet PUSPRES.

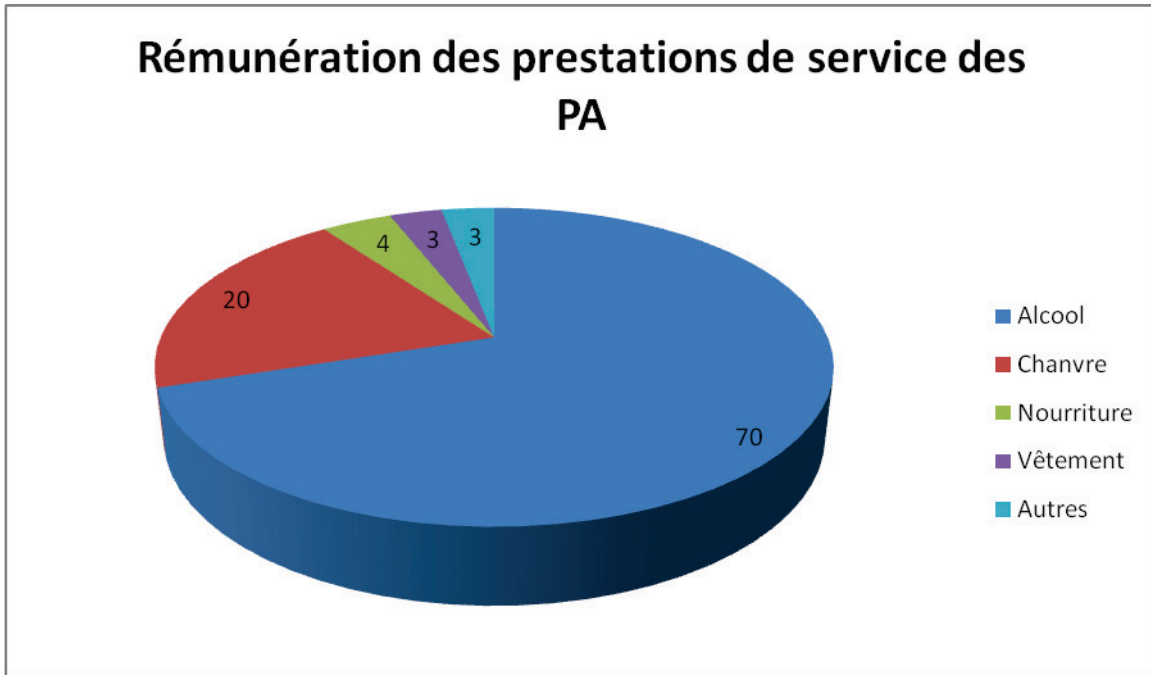
Figure 6 : Courbe de fréquentation des soins de santé par les PA (2008-2011) :



j) Paiement de la main d'œuvre pygmée

En nature et en espèce ; en nature : nourriture, vêtements, alcool, chanvre, nourriture, tabac ; la rémunération n'est pas uniforme et ils travaillent pour le compte des plusieurs familles bantoues. 93% des enquêtés disent n'être pas satisfaits de la rémunération qu'ils reçoivent comparativement aux autres employés bantous qui reçoivent le double ou le triple de ce qu'on leur donne. 60% des enquêtés disent que les Bantous sont mieux payés par rapport à eux. Les Pygmées de Mambasa travaillent comme des esclaves pour le compte de leurs maîtres bantous, dont la plupart sont des populations arabisées.

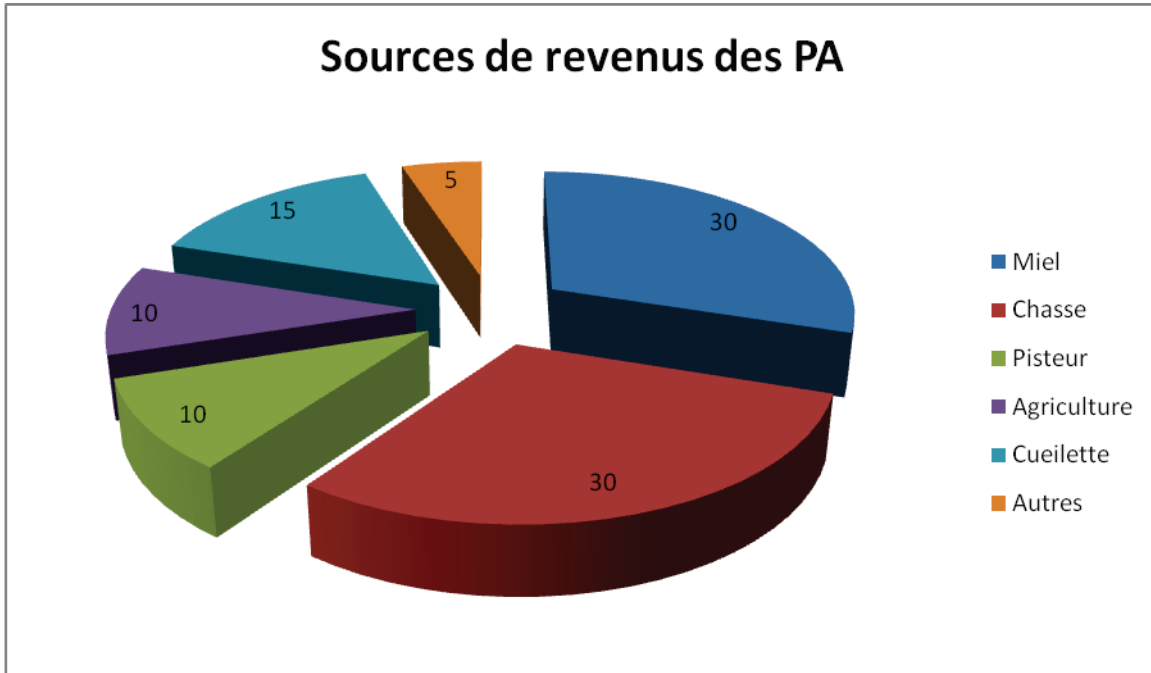
Figure 7 : Rémunération des prestations des services des PA



k) **Accès des Pygmées aux ressources naturelles et aux revenus**

Les activités de cueillette et de chasse constituent une source importante de revenus pour les PA. Le miel est la source de revenus la plus importante, suivie de la chasse et des activités agricoles. Les jeunes et les hommes gagnent aussi des revenus en pratiquant le service de pisteur et l'exploitation artisanale de l'or. Les enquêtes menées par l'Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées dans la zone de Mambasa en 2014 donnent les résultats suivants.

Figure 8 : Sources de revenus des PA :



l) Expulsion forcée des terres ancestrales⁴⁰

Des carrières d'exploitation artisanale de l'or se trouvent à Bolebole, Bunzunu et Babonde, à proximité du Territoire de Wamba et Rungu, aux frontières avec le territoire de Mambasa où les Pygmées sont chassés de leurs terres ancestrales depuis 2010.



⁴⁰ Ces informations sont puisées dans une étude récente commanditée par FPP sur l'étude de cas sur les moteurs de la déforestation en République Démocratique du Congo. Cette étude a été menée par Monsieur Willy Loyombo, en tant que consultant, pour le compte de Forest Peoples Programme.

m) **Accaparement des terres des peuples autochtones**⁴¹

Le ramassage et la cueillette ainsi que la chasse sont prohibées dans les forêts des peuples autochtones accaparées par les exploitants miniers dans les localités périphériques de Niania, notamment la localité d'Okilo et d'autres localités environnantes comme le confirme le portrait de famille décrit plus haut. Cette situation entraîne la superposition des droits et des conflits fonciers entre ces exploitants, les autorités locales et les peuples autochtones. Les terres autochtones de la périphérie de Niania, à 330 km de Kisangani, sur la route Isiro, sont en grande partie accaparées par Kilo Goldmining et les compagnies chinoises et les communautés n'y ont pas accès.



n) **Perte de la biodiversité et des ressources traditionnelles**⁴²

Les ressources forestières se volatilisent à un rythme très inquiétant suite à l'exploitation artisanale du bois à grande échelle. Les autorités provinciales de la Province orientale, les députés et les chefs militaires se sont accaparés des forêts des Pygmées et y exercent une exploitation artisanale qui ne profite pas aux peuples autochtones. Les ressources traditionnelles et les terres des P. A sont spoliés très sérieusement. La rareté des gibiers et des poissons se fait sentir, les habitats naturels des animaux et des poissons sont détruits par l'exploitation minière et forestière.

⁴¹ Ces informations sont puisées dans une étude récente commanditée par FPP sur l'étude de cas sur les moteurs de la déforestation en République Démocratique du Congo. Cette étude a été menée par Monsieur Willy Loyombo, en tant que consultant, pour le compte de Forest Peoples Programme.

⁴² Idem



o) **Exacerbation des violations des droits des peuples autochtones**

Des cas des Pygmées arrêtés et torturés dans les localités de Biakato et de Mayuwano sont légion pour s'être opposés à la coupe désordonnée du bois dans leurs terroirs. Le cas le plus flagrant est celui de Monsieur Biaziko, originaire de Mangina, arrêté en décembre 2010 et décédé à la Prison centrale de Béni en 2010, pour s'être opposé à l'envahissement de leur terroir traditionnel par des concessions forestières et minières⁴³.

A cause de l'exploitation du bois dans le groupement de Matumbi, les Pygmées sont refoulés de leur forêt et confinés dans des milieux qui leur sont moins adaptés, si bien qu'ils ne peuvent plus trouver la nourriture (miel, fruits, chenilles, gibier, etc.⁴⁴

Dans le groupement de Matumbi, par exemple, plus de 8 campements de Pygmées sont enclavés dans la macro-concession de l'ENRA ; certains terroirs des Pygmées sont cédés aux tiers et exploités sur autorisation des chefs de groupements. Des cas de révolte des Pygmées ont été signalés, notamment dans la collectivité de Walese-Karo et ces révoltes ont été sérieusement réprimées⁴⁵.

p) **Participation au développement local**

La plupart des PA du territoire de Mambasa participent aux projets et programmes de développement communautaire mis en œuvre par WCS et d'autres organisations qui œuvrent dans la zone ; ils sont familiarisés aux approches de travail des ONG.

q) **Relations entre les Pygmées et Bantous**

Les enquêtes démontrent que les relations de maître à esclave sont encore très poussées dans le territoire de Mambasa ; mais le dialogue participatif organisé par OSAPY en 2008 ayant abouti à la signature des protocoles de cohabitation pacifique entre Pygmées et Bantous a renversé la courbe. Des noyaux de paix sont installés par OSAPY, mais la plupart ne sont pas opérationnels faute de moyens pour continuer leur encadrement, le territoire de Mambasa étant très vaste et ces noyaux étant très nombreux, disséminés sur toute l'étendue du territoire.

⁴³ Le Procureur de la République de Béni n'a jamais reconnu cette arrestation.

⁴⁴ Cfr. Désiré Nkoy et Joost van Puijenbroek, 2012. « La pratique de l'exploitation artisanale du bois et ses conséquences conflictuelles en territoire de Mambasa, RD Congo », p.97, dans Charlotte Bennecker (éd) et al, *Le bois à l'ordre du jour. Exploitation artisanale de bois d'œuvre en RD CONGO : secteur porteur d'espoir pour le développement des petites et moyennes entreprises*, Tropenbos international, p. 97).

⁴⁵ Désiré Nkoy et Joost van Puijenbroek, *op.cit.*, p. 97.

V. RECOMMANDATIONS ISSUES DES ENQUETES-MENAGES ET DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Les recommandations formulées rejoignent pratiquement celles formulées dans le Cadre stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 :

1. Recommandations concernant les institutions

- Sensibiliser les PA Pygmées mais également leurs voisins à l'importance de l'enjeu électoral et de la participation des PA Pygmées.
- Officialiser les villages et groupements des PA en favorisant leur intégration dans les conseils de sage des groupements par arrêté du gouverneur de province.
- Inciter les leaders des PA à s'inscrire dans les partis politiques.
- Favoriser l'engagement des PA dans les services administratifs et techniques au niveau du territoire et des secteurs.
- Encourager les leaders PA à postuler lors de prochaines élections provinciales, municipales et locales.

2. Recommandations des enquêtes pour améliorer les conditions de vie

- Sensibiliser de manière « approfondie » à l'hygiène, à la prévoyance et à la bonne dimension des champs, à la bonne façon de construire des maisons...
- Fournir du savon, des ustensiles, des récipients (par exemple pour transporter l'eau de source) en conditionnant la remise de ces intrants à l'amélioration des pratiques d'hygiène, par exemple au maintien de l'hygiène des points d'eau. Ceci pour créer des habitudes nouvelles.
- Soutenir le maintien de la culture des PA en reconnaissant leurs Aires et Territoires des Patrimoines Autochtones et Communautaires.
- Soutenir la reconnaissance des terres traditionnelles des PA dans le processus de la réforme foncière en cours.
- Désenclaver les campements en construisant des routes, ponts, vers les villages des PA.

3. Recommandations des enquêtes concernant l'économie

- Exonérer de tout tribut les droits d'usage des PA Pygmées (chasse, pêche, cueillette et ramassage).
- Promouvoir des dialogues locaux de renégociation systématique de ces droits d'usage, dans un esprit partagé entre l'ensemble des parties prenantes de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité.
- Intégrer ces négociations dans les démarches de zonage, afin que les droits d'usage des PA Pygmées soient reconnus et qu'ils deviennent opposables aux tiers.
- Eriger des aires de chasse spécifiques pour les PA.
- Former les PA Pygmées à l'agriculture durable et aux techniques agricoles améliorées ainsi qu'à la planification des besoins alimentaires et monétaires.
- Eriger une Aire de Patrimoine Autochtone et Communautaire en une réserve naturelle destinée aux activités culturelles et de l'écotourisme⁴⁶.

⁴⁶ Cette recommandation ne figure pas dans le Cadre stratégique.

4. Recommandations des enquêtes concernant la santé

- Sensibiliser les PA sur les conséquences de la consommation exagérée de l'alcool et du chanvre.
- Rapprocher les structures de santé des lieux de vie des PA Pygmées. Pour ce faire, construire des structures de santé (dispensaires) dans les villages sédentaires, **créer des équipes mobiles chargées de former des auxiliaires de santé et des matrones PA Pygmées** dans chaque campement ou les villages enclavés, afin qu'ils relaient des messages de soins de santé primaire (hygiène, assainissement...), qu'ils administrent des soins minimum et qu'ils renvoient les malades graves aux Centres de Santé, et éventuellement, qu'ils gèrent des pharmacies minimales.

5. Recommandations concernant l'éducation

- Créer un climat favorable entre les bantous et les PA Pygmées, afin de combattre tous les stéréotypes et préjugés.
- Investir dans le système scolaire, en améliorant ou en créant les infrastructures scolaires de proximité, en introduisant dans les programmes des éléments qui tiennent compte des spécificités PA Pygmées et de leur culture afin de les valoriser, et qui s'arrange de leur calendrier saisonnier (collecte, déplacements périodiques).
- Promouvoir des programmes sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes.
- Rendre effective la gratuité de la scolarité pour tous les enfants PA.
- Promouvoir des mesures incitatives d'accès des PA Pygmées aux revenus pour nourrir et scolariser leurs enfants.

6. Recommandations concernant la justice et la sécurité

- Assurer la reconnaissance officiellement des droits d'usages **négociables** sur les ressources naturelles.
- Assurer la nomination et la reconnaissance des chefs de villages et de groupement PA en propre reconnus par l'administration.
- Appliquer le principe de consentement libre, informé et préalable des PA lorsque les ressources naturelles sont exploitées dans leurs terres traditionnelles.
- Sensibiliser les Bantous et les PA Pygmées, dans leurs lieux de vie communs et respectifs aux droits humains et citoyens des PA Pygmées, en tant que congolais.
- Promouvoir la formation des para juristes PA et bantous pour assurer une assistance judiciaire adéquate aux PA.
- Mettre à la disposition des PA des avocats pro deo et les exonérer de tous frais judiciaires.

7. Recommandations concernant la culture

- Organiser des occasions d'échange sur des sujets plus utilitaires comme la pharmacopée traditionnelle ou les techniques artisanales...
- Mener des études plus approfondies du patrimoine culturel pygmée, sa conservation, sa défense (sites sacrés).
- Créer un centre de valorisation de la pharmacopée des PA⁴⁷.
- Identifier et codifier les savoirs endogènes des PA Pygmées.

⁴⁷ Cette recommandation ne figure pas dans le Cadre stratégique.

- Faciliter entre les groupes PA Pygmées la recherche, l'étude et l'échange d'information sur les pratiques et connaissances à haute valeur culturelle (comme la connaissance du milieu naturel et de la pharmacopée).
- Faire l'inventaire des recherches et études existantes sur le patrimoine culturel des PA.
- Octroyer des bourses pour la formation des spécialistes et pour les recherches sur le patrimoine culturel pygmée.
- Former des spécialistes (chercheurs...) pour la conservation des savoirs endogènes.
- Protéger les sites sacrés des PA Pygmées contre les destructions de toute sorte (forestiers en particulier).

8. Recommandations concernant les relations entre les PA Pygmées et les bantous

- Favoriser les dialogues de rétrocession des terres aux PA et consolider le processus de cohabitation pacifique avec les Bantous.
- Vulgariser le protocole de cohabitation pacifique signé entre les PA et les Bantous auprès de toutes les parties prenantes concernées.
- Vulgariser les textes légaux sur le viol et la répression des pratiques esclavagistes.
- Etablir des quotas pour les PA Pygmées dans les institutions politiques, les services de sécurité et de police, l'administration territoriale ; coopter les leaders PA Pygmées dans ces institutions.

Les données ont été dépouillées et analysées sur terrain, dont l'interprétation de ces dernières seront faites par le Consultant Professeur Charles KINKELA au laboratoire statistique de la faculté agronomique de l'Université de Kinshasa.

Résultat d'interprétation des données : Voir le point sur les solutions aux problèmes sélectionnés du territoire de MAMBASA à la page suivante.

IV.4 Restitution

Sur terrain, la restitution a été faite à la base et auprès des autorités politico-administratives.

IV.5 Solutions aux problèmes sélectionnés des territoires de MAMBASA

Comme signalé ci haut, les solutions proposées sont automatiquement des projets pour les PA de MAMBASA.

Projets (Solutions) sur :	Micro projets sur :	%	Observation
1. Santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nutrition (VIA/SCA) Santé de reproduction, éducation à la vie ✓ Construction des centres médicaux ✓ La formation et la scolarisation des PA aux écoles de santé et cela pour leur promotion. 		
2. Plaidoyer sur les titres fonciers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La formation sur les droits de l'homme, cartographie 		Sensibilisation permanente
3. Education	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Scolarisation par secteur ✓ Alphabétisation ✓ Construction scolaire (Réhabilitation des infrastructures scolaires) 		
4. Habitat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistance aux sans toits ✓ Construction des villages pilotes 		Amélioration des conditions d'habitat
5. Auto promotion sociale (Point lié à la discrimination)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encadrement des jeunes ✓ Formation des associations paysannes 		Amélioration de l'image des PA
6. Appui institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement des capacités 		
7.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 		
8. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui au secteur d'élevage 		
9. Transport	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evacuation des produits agricole 		
10. agricole A	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistance au secteur Agricole 		
11. Gestion durables des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation sur la gestion des ressources naturelles ✓ Appui à l'accès sur les bénéfices des RN 		Sensibilisation permanente

Chapitre V : Présentation du plan de développement du territoire de MAMBASA

V.1. Programmes d'actions de développement du territoire de MAMBASA

V.1.1 : Vision de développement du territoire

Lors des ateliers de préparation et de planification sur terrain, la vision a été partagée par tous et que le plan devrait se réaliser à partir de 2014 dans le territoire de MAMBASA qui s'attend à une amélioration de conditions de vie par la santé, l'habitat, le titre foncier, la scolarisation des enfants, l'auto promotion sociale, l'évacuation des produits agricole, le plaidoyer sur les droits spécifiques et la gestion durables des ressources naturelles.

V.1.2 : Objectifs de développement

C) *Objectif global*

L'objectif global de ce plan de développement des PA est d'améliorer les conditions de vie des PA du territoire de MAMBASA ainsi que la protection de son environnement.

Zone Province Orientale

Ancienne province

Territoire de Yahuma

III. DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE DE YAHUMA

Le territoire de Yahuma fut créé par l'ordonnance n°40/AIMO du 14 Mars 1933 du temps de Congo Belge.

III.1. Données Générales

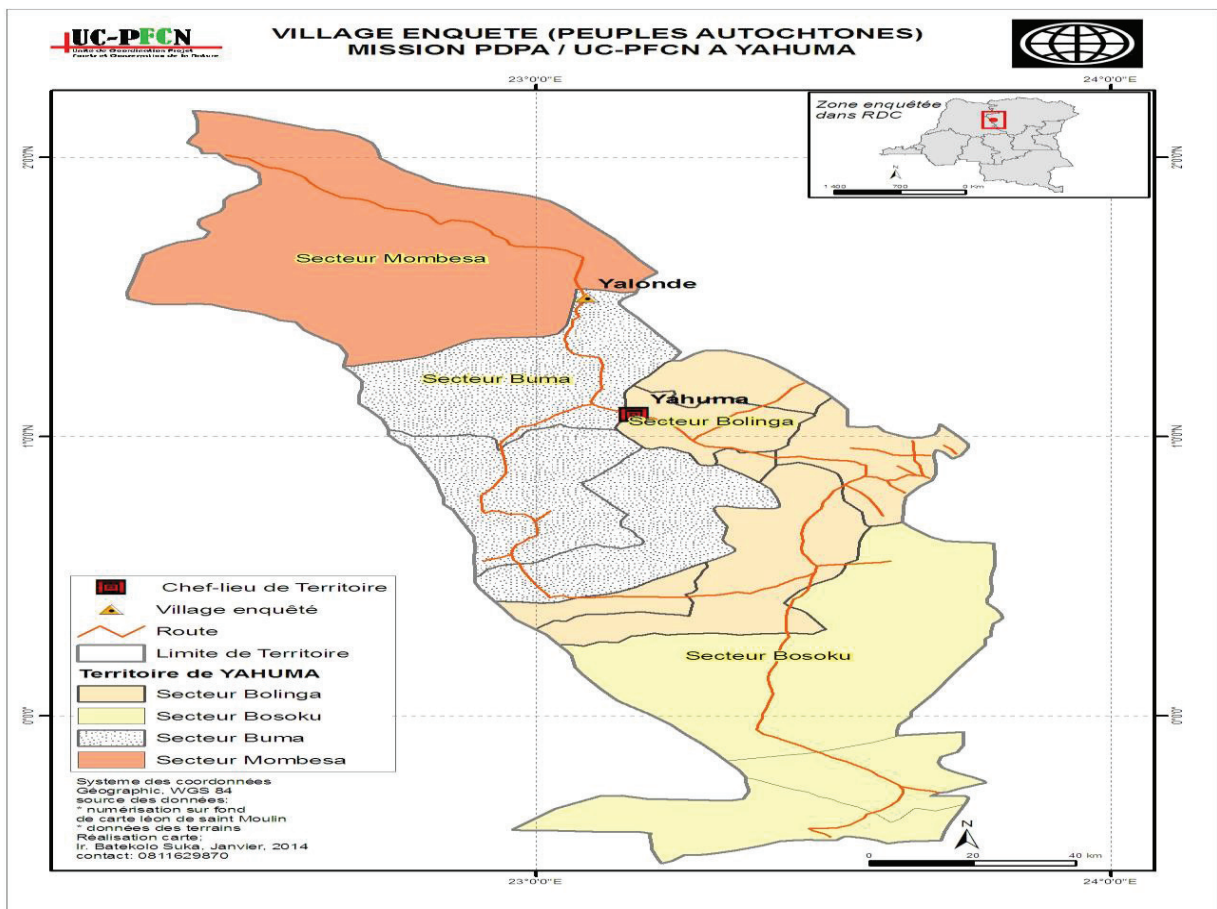
Situation géographique

Le Territoire de Yahuma est borné :

- Au Nord par le territoire de BUMBA (Province de l'Equateur) ;
- Au Nord – Est par le territoire de BASOKO (Province Orientale) ;
- Au Nord Ouest par le territoire de BONGANDANGA (Province de l'Equateur) et une partie du territoire de DJOLU (Province de l'Equateur) ;
- Au Sud par le territoire d'IKELA (Province de l'Equateur) et d'Opala (Province Orientale) ;
- Au sud Est par le territoire d'ISANGI (Province Orientale) ;
- Au sud Est par le reste du territoire de DJOLU (Province de l'Equateur).

Le territoire de Yahuma est une zone de haute altitude, le chef-lieu est situé à 305m d'altitude.

Figure 1 : Carte du territoire de Yahuma



Superficie : la superficie du territoire de Yahuma est de 20 753 Km²

Climat :

Le territoire de Yahuma subit l'influence du climat équatorial avec l'alternance des deux saisons :

- Saison Pluvieuse qui Commence au mois d'Avril et se termine en Décembre.
- Saison Sèche de Janvier à Mars

La variation de la température pendant la journée : il fait extrêmement chaud de janvier à Mars et très froid la nuit tandis que d'Avril à Mars c'est le contraire.

Pluviométrie :

Il pleut abondamment du mois d'avril à Décembre ; c'est pendant cette période qu'on assiste à des inondations surtout dans des milieux traversés par des rivières et le fleuve.

Nature du sous sol :

Le sol du territoire de Yahuma dans son ensemble est sablonneux, à certains endroits, il est sablo-argileux et vers LOBOLO il est argileux.

Relief du sol :

Se trouvant dans la cuvette centrale, le territoire de Yahuma est constitué d'une plaine entrecoupée des plateaux surtout au sud. Les collines sont rares et cela facilite la population de voyager à pieds à des longues distances. Son sous sol régorge d'énormes potentialités des minerais non encore exploités. Il s'agit de l'or, diamant et mercure rouge. Nous notons l'absence même de l'exploitation artisanale de ces minerais dans ce territoire.

Végétation :

Le territoire de Yahuma est occupé dans sa grande partie par la forêt dense avec une variété d'essences et une faune diversifiée, celle-ci est menacée par des sociétés d'exploitations forestières (cas de SIFORCO) qui vient de signer trois contrats avec les communautés de YANDUKA pour l'exploitation du titre 001/98 groupement de MONDIMBA et BOKALA pour le titre 008/98, ajoutant ici la plantation des Huileries du Congo (PLC).

Hydrographie :

Yahuma n'a aucun lac, il a cependant des rivières importantes telles que LOPOLI, LOFANGO, LOLEKA, LONUA, etc.

Kilométrage des routes :

La sommation de toutes les routes (nationales, régionales et d'intérêt local et privé) est de 838 Km. Le territoire compte 8 Ponts métalliques, 10 Ponts en maçonnerie et 193 Ponts en bois. Presque toutes les routes à l'état actuel exigent des efforts de réhabilitation et d'entretien permanent pour leur praticabilité.

Population :

La population totale est de 186 742, répartie de la manière suivante Hommes et garçons 99 024 et Femmes et filles 87 718 sur les 20 753 Km², elle est composée de trois ethnies réparties dans les 3 secteurs, une chefferie et une cité, il s'agit de :

- Les Ngando : majoritaires (dans les secteurs de Bolinga, Bosoku et Buma)
- Les Mbesa : minoritaires dans la chefferie de Mombessa
- Les Pygmées : dans le secteur de Buma et la chefferie Mombessa

La population autochtone pygmée est de 550 soit 0,3 % de la population.

III.2. Activités économiques

Les principales activités économiques sont : agriculture, élevage, pêche et chasse ; le commerce n'est pas développé ; du moins on y trouve quelques commerçants ambulants.

Les cultures pratiquées sont :

- a. Vivrières : Bananes, maïs, manioc, paddy, niébé et arachides
- b. Pérennes : Palmier à huile, café, hévéa et cacao

N.B : L'élevage pratiqué est celle du petit bétail et de la volaille.

III.3. Organisation Administrative

Le territoire de Yahuma compte 3 secteurs : Bolinga, Buma, Bosoku et à cela s'ajoutent la chefferie Mombessa et la cité de MOSITE, 18 groupements, 176 Villages, 4 quartiers et 40 Avenues.

III.4. Les ONG de Développement

On dénombre 15 ONG de développement, ayant chacune son siège social dans le territoire de Yahuma. A ces 15 ONG, il n'y a qu'une seule qui s'occupe des Pygmées c'est l'ANAPY (Amis de la Nature et des Pygmées)

Le territoire de Yahuma compte 116 écoles primaires, 66 écoles secondaires

N.B : la quasi-totalité des écoles est en pisé et en mauvais état.

Le territoire de Yahuma a un Hôpital Général de Référence installé dans le chef-lieu, 27 centres de Santé et 96 postes de santé.

IV. SITUATION PARTICULIERE DES PEUPLES AUTOCHTONES DANS LE TERRITOIRE DE YAHUMA

a) Cohabitation et niveau de vie entre les PA et les Bantous :

Contrairement à d'autres territoires du pays, la cohabitation est très pacifique entre les PA et les bantous. A titre illustratif : les PA venus de YALONDE à 45 km du chef lieu du territoire pour participer à l'atelier de l'élaboration du PDPA, ont été transportés par les Bantous à vélo et accompagnés des chefs coutumiers et chef de groupement bantous. Pas d'expropriation de leurs forêts par des Bantous.

Il est à relever que le niveau de vie des PA est très bas par rapport à celui des Bantous. La population PA vit dans la misère la plus totale. Pas d'initiative de développement pour relever leur niveau de vie. C'est un peuple marginalisé, abandonné à son triste sort depuis les temps immémoriaux.

b) Organisation sociale et politique

Le système sociopolitique des Pygmées de Yahuma n'est pas différent de celui des autres Pygmées du Bassin du Congo. Les Pygmées n'ont pas de chef de terre, mais ils sont organisés en clans et chaque clan a son chef auquel les autres membres demandent assistance et protection. C'est le chef de clan qui fait le sacerdoce et qui invoque les ancêtres.

Dans le territoire de Yahuma, on trouve plusieurs villages uniquement peuplés de Pygmées mais les chefs des villages pygmées ne sont pas reconnus sur le plan administratif. Selon les enquêtes, le pouvoir coutumier des PA de Yahuma repose sur le lien de sang (40% des enquêtés) ou d'alliance (52 % des enquêtés). Certains ont dit n'avoir aucun lien avec le chef de village.

c) L'acculturation des Pygmées et leur intégration dans la société globale de la province de l'Equateur

Les Pygmées de Yahuma n'ont pas subi ce processus d'acculturation avec beaucoup d'intensité, ils sont restés en grande partie attachés à leur mode de vie traditionnel. Les Pygmées de Yahuma vivent à l'écart à cause de la discrimination grave qu'ils subissent et qui font d'Yahuma la zone où le déni des droits des PA par les Bantous reste le plus grave dans l'ensemble de la RDC. Les PA de Yahuma possèdent encore des savoirs endogènes importants à préserver.

Les enquêtes ont montré que les Pygmées de Yahuma veulent aussi se lancer dans la vie moderne tout en maintenant leur culture, mais le traitement que leur réservent les Bantous et l'Etat n'est pas en passe de leur permettre de progresser dans la compétition moderne.

40% des PA interrogés disent que la religion chrétienne constitue la première menace contre leur culture et veut la faire disparaître. D'autres disent que les Bantous veulent leur imposer leur culture pour qu'ils leur soient assimilés. Les PA reconnaissent qu'ils gardent encore le génie de leur médecine traditionnelle.

d) Citoyenneté et état civil

86% des enquêtés affirment que leurs enfants ne sont pas enregistrés à l'état civil. Ils se disent de plus en plus conscients de l'importance d'enregistrer les naissances à l'état civil. Ils disent toutefois que la reconnaissance entière de leur citoyenneté pose problème car ils continuent à être marginalisés par les Bantous et ont de la peine à accéder aux services sociaux de base.

e) Les Pygmées et les institutions

Selon les enquêtes, 35 % des PA participent aux activités de développement communautaire des ONG ; 96% des PA participent aux activités religieuses et 9% seulement siègent dans les Comités Locaux de Développement dans le territoire de Yahuma. 97% des enquêtés disent que les femmes PA ne participent pas à la prise de décisions.

f) Participation des Pygmées aux institutions administratives

Contrairement aux bantous, dont les villages sont associées à des « localités » reconnues comme entités administratives de base par l'Etat, les campements Pygmées ne sont pas reconnus comme tels dans le territoire de Yahuma. Il existe deux villages peuplés de Pygmées essentiellement et gouvernés par des chefs pygmées, mais qui ne sont pas reconnus par la chefferie ou le territoire. C'est le chef bantou du village voisin d'un village essentiellement PA qui administre le village PA et c'est lui qui est reconnu par l'Etat et non pas le chef PA. 81 % des enquêtés reconnaissent l'autorité de leur chef de village. 71% affirment que le chef est issu de leur communauté tandis que 29% affirment qu'il est issu de la communauté.

g) Présence dans les services techniques

Les PA de Yahuma vivent en marge des services techniques et ne sont employés que comme une main d'œuvre pour les champs des Bantous.

h) Participation et candidatures aux dernières élections

59% des enquêtés affirment être enrôlés comme électeurs lors des élections de 2011 et 62 % affirment avoir voté.

i) Conditions de vie des Pygmées

100% des enquêtés affirment que les cases sont en chaume ou en paille. Les sédentaires utilisent les produits manufacturés pour la cuisine, le transport, etc. mais l'enquête révèle que 88% des PA n'y ont pas accès. 100% des personnes interrogées disent qu'elles consomment de l'eau non potable qui les expose à plusieurs maladies, surtout chez les enfants.

Selon les enquêtes, environ 80% des PA des villages enquêtés sont des semi-nomades passant un temps au campement en forêt et un temps au village. Le séjour dans les campements est éphémère et dépend des saisons.

La consommation excessive d'alcool et de chanvre : l'alcool fait des ravages dans la plupart des communautés Pygmées de Yahuma. On le consomme à tous les âges et en grande quantité, et de même pour le chanvre. Dans la rémunération d'un travail pygmée figure presque toujours l'alcool et même le chanvre. Lorsque des revenus sont disponibles dans la famille, on les boit et l'alcool fait ainsi vivre au jour le jour.

j) Accès à l'éducation

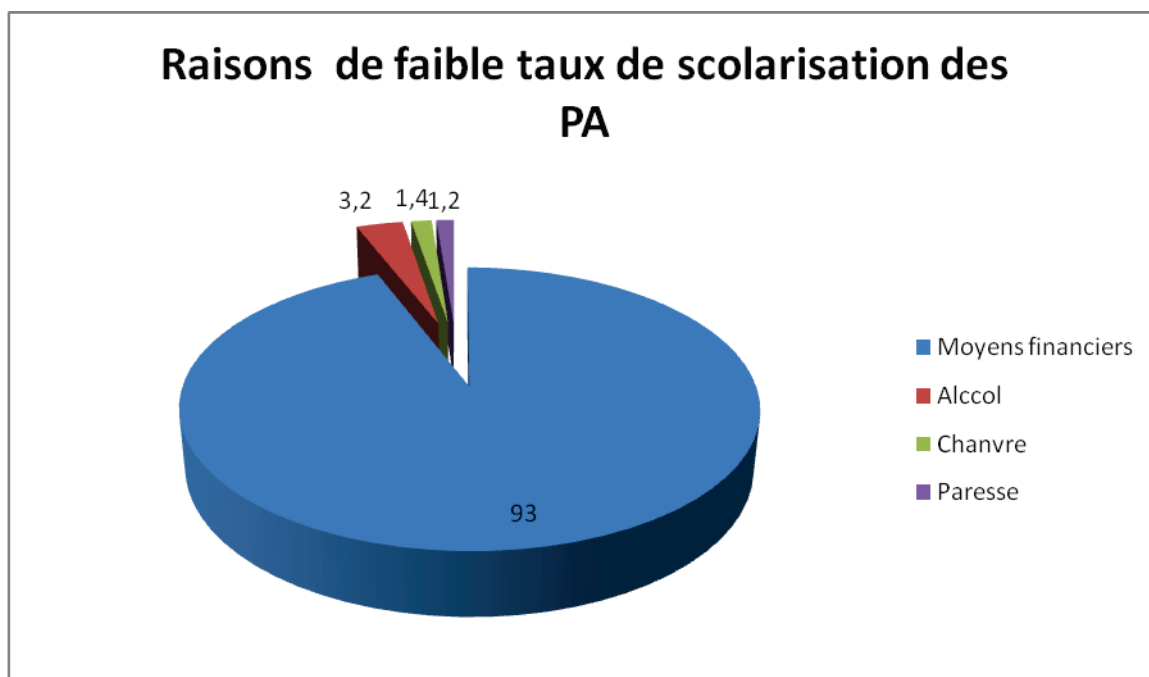
La plupart des PA interrogés pensent que l'analphabétisme est la principale pierre d'achoppement qui les empêche d'être compétitifs vis-à-vis des Bantous.

- Manque de revenus pour payer les frais scolaires (93% des personnes interrogées)
- Les enfants sont utilisés pour les travaux de champ, la chasse, la pêche et la cueillette (3% des personnes interrogées)

La moyenne des PA adultes qui ne savent ni lire ni écrire est de 60%³⁶ tandis que 75% des enquêtés disent que l'alphabétisation est une nécessité pour les PA. La moyenne des enfants PA qui ne savent ni lire ni écrire est de 66%.

83% des enquêtés fustigent la vétusté des écoles.

Figure 2 : Raisons de faible taux de scolarisation des PA



³⁶ Ce chiffre est discutable vu le nombre élevé des PA qui ne savent ni lire ni écrire dans le territoire de Yahuma.

k) Accès aux soins de santé primaires et à la maternité

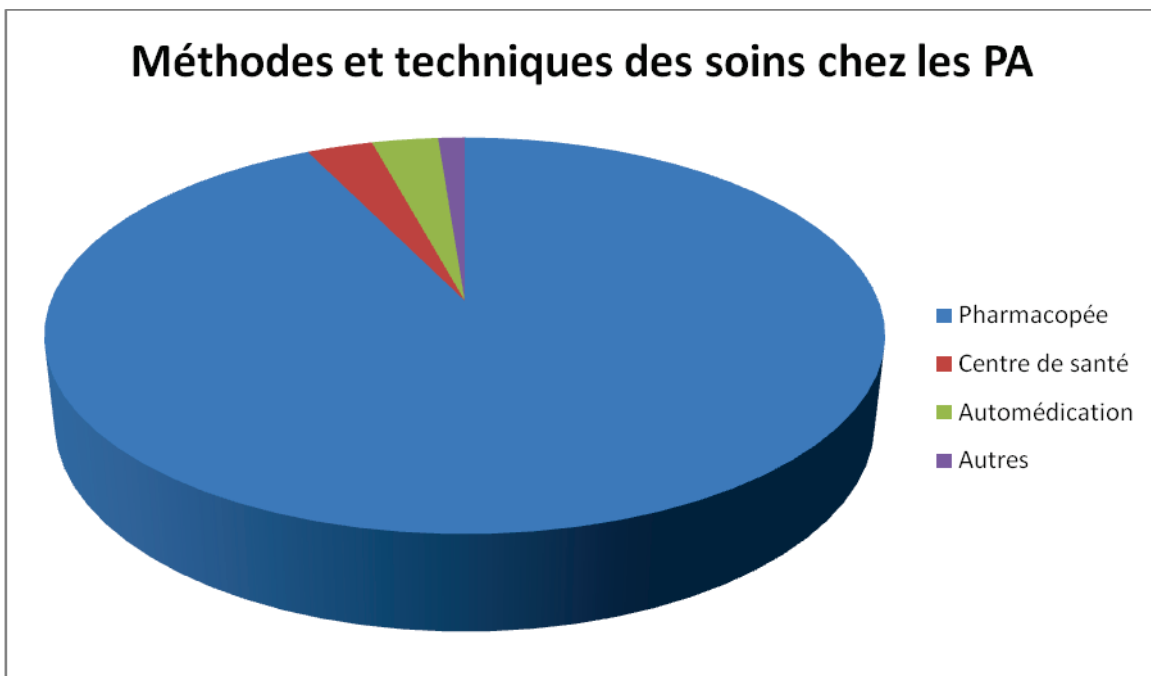
Les CPN varient entre 1000 à plus de 4000 FC

92% des enquêtes affirment qu'ils recourent à la pharmacopée comme première instance pour les soins ; 3 % des enquêtes disent qu'ils vont se faire soigner dans les centres de santé et 5% affirment recourir à l'automédication.

72% des enquêtés affirment qu'ils ne vont pas aux centres de santé à cause de manque de moyens financiers. 9% des enquêtés parlent de l'éloignement de ces centres par rapport à leurs campements tandis qu'une petite partie parle de la stigmatisation dont ils sont victimes de la part des agents de la santé.

99% des enquêtés disent que les infrastructures sanitaires sont vétustes et mal entretenues.

Figure 3 : Méthodes et techniques des soins chez les PA



l) Paiement de la main d'œuvre pygmée

En nature et en espèce ; en nature : nourriture, vêtements, alcool, chanvre, nourriture, tabac ; la rémunération n'est pas uniforme et ils travaillent pour le compte des plusieurs familles bantoues. 76% des enquêtés disent n'être pas satisfaits de la rémunération qu'ils reçoivent comparativement aux autres employés bantous qui reçoivent le double ou le triple de ce qu'on leur donne. 60% des enquêtés disent que les Bantous sont mieux payés par rapport à eux.

m) Accès des Pygmées aux ressources naturelles et aux revenus

Elevage

L'enquête a révélé que les PA s'adonnent à l'élevage de la volaille mais à un rythme qui n'a pas encore atteint celui des Bantous.

Chasse

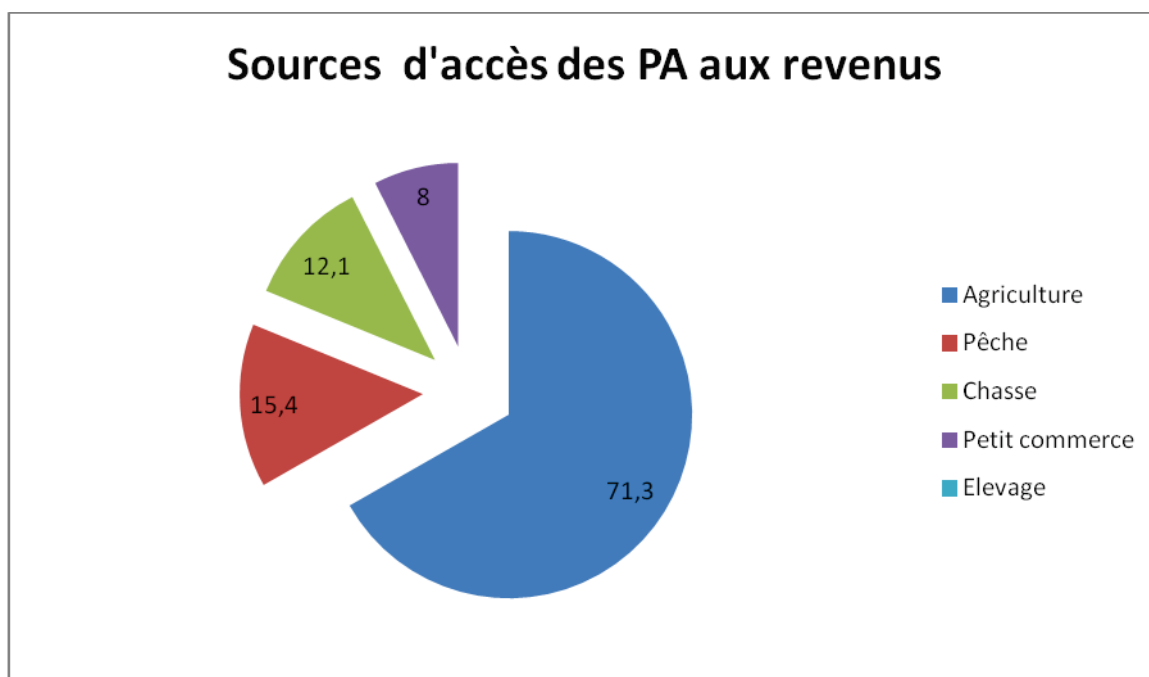
93% des PA interrogées disent qu'ils ont de grandes forêts pour la chasse et 94% disent que ces forêts leur appartiennent. Recours aux arcs, flèches et piégeage : 77% des enquêtés constatent qu'il y a diminution de gibiers. 90% des enquêtés disent qu'ils payent le tribut pour la chasse quand bien même les forêts leur appartiennent, ce qui est une spoliation.

Sources de revenus

Suite à la pression du déboisement, l'agriculture est devenue la principale source de revenus selon pour 71% des enquêtés ; les autres sources sont le petit commerce des PFNL, les produits de la pêche, de la chasse et de l'élevage.

D'autres enquêtés placent la chasse au premier rang suivi de la cueillette, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat et de l'agriculture.

Figure 4 : Sources d'accès des PA aux revenus :



n) Droits d'usage des Pygmées et la propriété foncière

88% des enquêtés affirment avoir des terres et 92% disent en être propriétaires. 19% seulement disent qu'ils payent des tributs aux chefs bantous pour avoir accès à la terre. Les espaces de forêt pour la chasse et la pêche sont encore grands selon 80% des enquêtés. Mais 77% des enquêtés reconnaissent que ces forêts appartiennent aux Bantous. 43% des enquêtés disent avoir des conflits d'utilisation des forêts avec les compagnies d'exploitation forestière (SEDAF, CFT, FORABOLLA) . 90% des enquêtés affirment n'avoir pas de problèmes sur l'utilisation des forêts les organisations de conservation, tandis que 20% affirment avoir des problèmes avec les concessionnaires forestiers et

100% affirment qu'ils n'ont aucun conflit avec les chefs bantous en ce qui concerne l'utilisation des forêts, aboutissant parfois à des affrontements dans les forêts.

o) Accès aux dividendes de l'exploitation forestière

Les Pygmées de Yahuma n'accèdent pas aux dividendes de l'exploitation des ressources naturelles même si on trouve quelques rares d'entre eux siégeant dans les comités locaux de développement, notamment les comités locaux de gestion et de suivi des accords de clauses sociales de cahier de charges.

p) Accès à la justice et à la sécurité

La plupart des enquêtés reconnaissent que les PA subissent des violations de leurs droits humains. Toutefois, le taux de viols des femmes PA par les Bantous est très élevé (70% des personnes interrogées). 83% des personnes interrogées disent que les Bantous violent leurs droits. 66% des enquêtés disent que les autorités de l'Etat ne reconnaissent pas leurs droits. 75% des enquêtés affirment qu'ils sont victimes d'extorsion de gibiers par les Bantous et des tracasseries de la police et des agents de l'Etat.

q) Participation au développement local

99% des enquêtés disent que les femmes et les hommes PA ne participent pas aux activités de développement communautaire enclenchées dans la zone à cause de la carence des organisations au niveau local et des coutumes marginales à l'endroit des femmes. 97% des personnes interrogées disent que les femmes PA ne participent pas à la prise de décisions. 75% des enquêtés disent que les femmes PA ne décident pas sur l'affectation des revenus domestiques. Les comités locaux de développement sont rares dans le territoire de Yahuma.

r) Relations entre les Pygmées et Bantous

Les enquêtes démontrent que les relations de maître à esclave sont encore très poussées dans le territoire d'Yahuma ; les Pygmées continuent à payer des tributs pour la chasse et à être rémunérés moyennant de l'alcool et du chanvre. Les femmes et les enfants continuent à subir des préjugés et le mépris de la part de leurs congénères. 72% des enquêtés disent que la cohabitation pacifique est possible entre les PA et les Bantous. 31% des enquêtés pensent que les Bantous doivent encadrer et accompagner les PA. Les contacts de ceux-ci avec les Bantous se font pour raison de troc, pour les recettes de la pharmacopée des PA, lors des prestations de services que les PA offrent aux Bantous, lors des cérémonies rituelles et du deuil, lors des contacts quotidiens de bon voisinage et des échanges commerciaux.

V. RECOMMANDATIONS ISSUES DES RESULTATS DEU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET DES ENQUETES DES MENAGES

Le Cadre Stratégique pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en RDC, publié en 2009 par la Banque mondiale, contient plusieurs recommandations pertinentes qui sont intégralement reprises dans le cadre du présent PDPA, pour autant que ces recommandations n'ont jamais été appliquées.

1. Recommandations concernant les institutions

- sensibiliser les PA Pygmées mais également leurs voisins à l'importance de l'enjeu électoral et de la participation des PA Pygmées.
- Officialiser les villages et groupements des PA en favorisant leur intégration dans les conseils de sage des groupements par arrêté du gouverneur de province.
- Inciter les leaders des PA à s'inscrire dans les partis politiques.
- Favoriser l'engagement des PA dans les services administratifs et techniques au niveau du territoire et des secteurs.
- Encourager les leaders PA à postuler lors de prochaines élections provinciales, municipales et locales.

2. Recommandations des enquêtes pour améliorer les conditions de vie

- Sensibiliser de manière « approfondie » à l'hygiène, à la prévoyance et à la bonne dimension des champs, à la bonne façon de construire des maisons...
- Fournir du savon, des ustensiles, des récipients (par exemple pour transporter l'eau de source) en conditionnant la remise de ces intrants à l'amélioration des pratiques d'hygiène, par exemple au maintien de l'hygiène des points d'eau. Ceci pour créer des habitudes nouvelles.
- Soutenir le maintien de la culture des PA en reconnaissant leurs Aires et Territoires des Patrimoines Autochtones et Communautaires.
- Soutenir la reconnaissance des terres traditionnelles des PA dans le processus de la réforme foncière en cours.
- Désenclaver les campements en construisant des routes, ponts, vers les villages des PA.

3. Recommandations des enquêtes concernant l'économie

- Exonérer de tout tribut les droits d'usage des PA Pygmées (chasse, pêche, cueillette et ramassage).
- Promouvoir des dialogues locaux de renégociation systématique de ces droits d'usage, dans un esprit partagé entre l'ensemble des parties prenantes de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité.
- Intégrer ces négociations dans les démarches de zonage, afin que les droits d'usage des PA Pygmées soient reconnus et qu'ils deviennent opposables aux tiers.
- Eriger des aires de chasse spécifiques pour les PA.
- Former les PA Pygmées à l'agriculture durable et aux techniques agricoles améliorées ainsi qu'à la planification des besoins alimentaires et monétaires.

4. Recommandations des enquêtes concernant la santé

- Sensibiliser les PA sur les conséquences de la consommation exagérée de l'alcool et du chanvre.
- Rapprocher les structures de santé des lieux de vie des PA Pygmées. Pour ce faire, construire des structures de santé (dispensaires) dans les villages sédentaires, **créer des équipes mobiles chargées de former des auxiliaires de santé et des matrones PA Pygmées** dans chaque campement ou les villages enclavés, afin qu'ils relaient des messages de soins de santé primaire (hygiène, assainissement...), qu'ils administrent des soins minimum et qu'ils renvoient les malades graves aux Centres de Santé, et éventuellement, qu'ils gèrent des pharmacies minimales.

5. Recommandations concernant l'éducation

- Créer un climat favorable entre les bantous et les PA Pygmées, afin de combattre tous les stéréotypes et préjugés.
- Investir dans le système scolaire, en améliorant ou en créant les infrastructures scolaires de proximité, en introduisant dans les programmes des éléments qui tiennent compte des spécificités PA Pygmées et de leur culture afin de les valoriser, et qui s'arrange de leur calendrier saisonnier (collecte, déplacements périodiques).
- Promouvoir des programmes sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes.
- Rendre effective la gratuité de la scolarité pour tous les enfants PA.
- Promouvoir des mesures incitatives d'accès des PA Pygmées aux revenus pour nourrir et scolariser leurs enfants.

6. Recommandations concernant la justice et la sécurité

- Assurer la reconnaissance officiellement des droits d'usages **négociables** sur les ressources naturelles.
- Assurer la nomination et la reconnaissance des chefs de villages et de groupement PA en propre reconnus par l'administration.
- Appliquer le principe de consentement libre, informé et préalable des PA lorsque les ressources naturelles sont exploitées dans leurs terres traditionnelles.
- Sensibiliser les Bantous et les PA Pygmées, dans leurs lieux de vie communs et respectifs aux droits humains et citoyens des PA Pygmées, en tant que congolais.
- Promouvoir la formation des para juristes PA et bantous pour assurer une assistance judiciaire adéquate aux PA.
- Mettre à la disposition des PA des avocats pro deo et les exonérer de tous frais judiciaires.

3. Recommandations concernant la culture

- Organiser des occasions d'échange sur des sujets plus utilitaires comme la pharmacopée traditionnelle ou les techniques artisanales...
- Mener des études plus approfondies du patrimoine culturel pygmée, sa conservation, sa défense (sites sacrés).
- Identifier et codifier les savoirs endogènes des PA Pygmées.
- Faciliter entre les groupes PA Pygmées la recherche, l'étude et l'échange d'information sur les pratiques et connaissances à haute valeur culturelle (comme la connaissance du milieu naturel et de la pharmacopée).
- Faire l'inventaire des recherches et études existantes sur le patrimoine culturel des PA .
- Octroyer des bourses pour la formation des spécialistes et pour les recherches sur le patrimoine culturel pygmée.

- Former des spécialistes (chercheurs...) pour la conservation des savoirs endogènes.
- Protéger les sites sacrés des PA Pygmées contre les destructions de toute sorte (forestiers en particulier).

4. Recommandations concernant les relations entre les PA Pygmées et les Bantous

- Favoriser les dialogues de rétrocession des terres aux PA et de cohabitation pacifique avec les Bantous.
- Vulgariser les textes légaux sur le viol et la répression des pratiques esclavagistes.
- Etablir des quotas pour les PA Pygmées dans les institutions politiques, les services de sécurité et de police, l'administration territoriale ; coopter les leaders PA Pygmées dans ces institutions.

Projets (Solutions) sur :	Micro projets sur :	%	Observation
1. Habitat	✓ Assistance aux sans toits et Construction des villages modernes		Amélioration des conditions d'habitat
2. Auto promotion sociale (Point lié à la discrimination)	✓ Encadrement des jeunes ✓ Formation des associations paysannes		Amélioration de l'image des PA
3. Education	✓ Scolarisation par secteur ✓ Création des écoles d'Alphabétisation et des métiers ✓ Construction et Réhabilitation des infrastructures scolaires pour les PA		
4. Plaidoyer sur les titres fonciers	✓ La formation sur les droits de l'homme, cartographie ✓ Intervention de la Division de la Foresterie communautaire (MECNT)		Sensibilisation permanente
5. Appui institutionnel	✓ Renforcement des capacités		
6. Santé	✓ Campagne de sensibilisation sur le VIH/SIDA, ✓ Campagne de vaccination sur les maladies infantiles, ✓ Campagne de lutte contre la mal nutrition, ✓ Santé de reproduction, éducation à la vie ✓ Construction des centres médicaux ✓ La formation et la scolarisation des PA aux écoles de santé et cela pour leur promotion.		
7. Elevage et piscicultures	Appui au secteur d'élevage familial .Erection des étangs piscicoles.		
8. Transport	I. Construction et réhabilitation des routes de dessertes agricole,		
9. Agricole	II. Assistance au secteur Agricole V. Octroi des outils agricoles et des semences améliorées		
10. Gestion durable des ressources naturelles	✓. Formation sur la gestion des ressources naturelles, les APACS		Sensibilisation permanente

Zone Province Orientale

Ancienne province

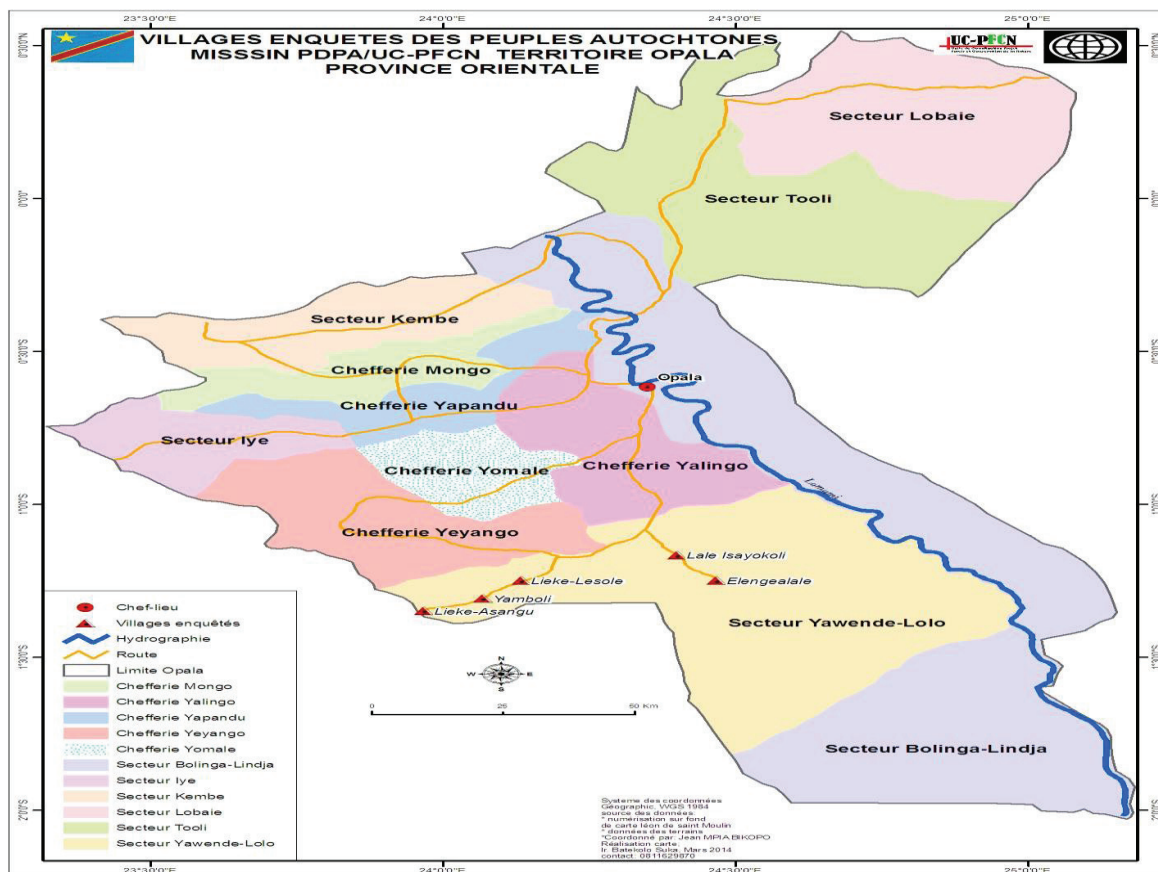
Territoire de Opala

III. DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE D'OPALA

III.1. Délimitation

Le Territoire d'Opala se trouve à cheval entre les provinces de l'Equateur, de Maniema et de Kasai oriental.

Figure 1 : Carte du territoire d'Opala



Le territoire d'Opala est une large bande de terre qui s'étend de part et d'autre de l'Equateur, entre 0°30' de latitude nord et 2° de latitude sud (Institut Géographique du Congo-Belge, 1956). Sa superficie est de 26.665 km². Le territoire va en s'élargissant du Nord-ouest au Sud-est, à partir de la rive gauche du fleuve Congo, à 28 Km de Kisangani jusque dans la vallée du moyen Lomami. Son chef-lieu, la Cité d'Opala, se trouve à une distance de 265 Km de la ville de Kisangani. Il se situe donc dans son entièreté dans la cuvette centrale congolaise.

⁴⁴ Antoine Bily BOLAKONGA ILYE, *Influence de l'enclavement sur le développement rural (Cas du territoire d'OPALA, District de la Tshopo, R. D. Congo)*, Dissertation originale présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences agronomiques et ingénierie biologique, 2013.

Ce territoire est limité :

- Au Nord par le territoire d'Isangi (nord-ouest) et la ville de Kisangani (nord-est) ;
- A l'Est par le territoire d'Ubundu ;
- Au Sud le territoire est confiné entre trois provinces : au Sud-est par le territoire de Kindu (province du Maniema), au Sud-ouest par les Territoires de Lomela (province de Kasai-Oriental) et d'Ikela (province de l'Equateur) ;
- A l'Ouest par les territoires d'Ikela (Equateur) et de Yahuma (Province Orientale).

III.2. Climat

Le climat général qui y prévaut est équatorial et correspond au type Af de la classification de Köppen. La pluviométrie annuelle est caractérisée par des précipitations abondantes, dépassant presque toujours 1.800 mm. Quoique le régime pluviométrique connaisse quelques variations inter- et intra-annuelles, il n'existe pas de saison sèche marquée dans le territoire d'Opala. Des pics pluviométriques sont, par ailleurs, enregistrés aux mois de septembre et d'octobre. L'atmosphère reste humide toute l'année ; l'humidité relative, très élevée, est constamment proche du point de saturation avoisinant les 86 %. La température quant à elle est élevée, oscillant entre 19,2 et 31°C. L'amplitude thermique mensuelle ne dépasse guère 1,6°C et la moyenne annuelle est de 24,9°C. En revanche, l'insolation reste assez faible, réduite par la forte couverture nuageuse presque toujours présente. Elle ne représente que 45% de la radiation totale possible⁴⁵

III.3. Relief

Opala est situé dans la cuvette centrale avec une altitude moyenne de 380 m. Son relief est caractérisé par des dômes inter-fluviaux communément appelés plateaux, occupant une grande extension qui en forment le trait caractéristique dominant de la région (Van Wambeke et Liben, *Op.cit.*). Ces plateaux sont disséqués par des vallées à fond plat et large dans la périphérie des cours d'eau. Ces fonds sont donc occupés par les rivières et autres cours d'eau.

On y rencontre généralement des zones de couverture sableuse et de larges bandes de sable qui rendent la circulation difficile en périodes sèches. Les points culminants des dômes se situent entre 110 et 150 mètres au-dessus du niveau du fleuve.

III.4. Hydrographie

L'ensemble du territoire d'Opala appartient au bassin du fleuve Congo. Son système hydrographique est dominé par la rivière Lomami, l'un des grands affluents du fleuve Congo.

⁴⁵ Van Wambeke A. & Liben L., 1957. *Carte des sols et de la végétation du Congo Belge et du Ruanda-Urundi : 6. - Yangambi : planchette 3 : Yambaw : a. - sols : b. - végétation.* Bruxelles : Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, cité par Antoine Bily BOLAKONGA ILYE, *op.cit.*

Cette rivière prend sa source sur le plateau de Kamina dans la province du Katanga. Elle coule en direction générale Sud - Nord-ouest, sillonnant une grande partie du territoire. Avant de se jeter dans le fleuve Congo au niveau d'Isangi, elle décrit de nombreux méandres qui occasionnent, par-ci par-là, la formation des plaines alluviales peu étendues. En outre, à plusieurs endroits, des têtes de nombreux ruisseaux comprennent des zones mal drainées, créant des milieux marécageux. Le réseau hydrographique du territoire d'Opala est donc fort ramifié par de nombreux affluents et ruisseaux qui s'articulent autour de la rivière Lomami.

Dans le Sud, les plus importants affluents sont Loha, Lokona, Lokilo, Lombo, Elipa sur la rive gauche et Idula Lotanga, sur la rive droite, dont le cours supérieur forme la frontière avec le territoire d'Ubundu. La partie nord du territoire est drainée par la rivière Lobaie, elle-même affluent de la Lomami, avec comme affluent le plus important Etole.

III.5. Sols

Les sols du territoire d'Opala sont des sols ferrallitiques à texture sablo-argileuse. Ils correspondent aux ferralsols selon la classification de la FAO-UNESCO et à l'ordre des oxisols selon la Soil taxonomy de l'USDA (Département de l'Agriculture des Etats-Unis)

(Ngongo et Langohr, 1992). Précédemment classés comme sols latéritiques, ces sols se caractérisent par un horizon oxisque. Ils ont souvent une forte teneur en fer (III) qui confère aux horizons une coloration rouge ou jaunâtre. Ces sols sont, par ailleurs, particulièrement riches en oxydes et hydroxydes d'aluminium mais très pauvres en humus et en bases échangeables.

Les processus pédogénétiques à la base de la formation de ces sols, ainsi que les pluies intenses et agressives qui s'abattent sur la région, offrent les conditions nécessaires à l'hydrolyse totale des minéraux. C'est à la suite de ce processus que les minéraux et la matière organique, pourtant originellement abondante en forêt équatoriale sempervirente, sont éliminés dans les profils des sols par lessivage. Dans ces conditions, seules les argiles de types 1/1, la kaolinite principalement, sont formées. Ce type d'argile accuse une très faible capacité d'échange cationique, inférieure à 16 méq/100g de sol (Sanchez, 1981 ; Duchaufour, 2001). Les fortes pluies entraînent également l'acidification progressive des sols et de ce fait, la séquestration du phosphore sur les oxydes de fer et d'aluminium. Du point de vue physique, la déforestation, entraînant une forte diminution voire une pure disparition de l'humus, expose les sols aux conditions thermo-pluviométriques drastiques, qui deviennent, de ce fait, très compacts. Ils s'endurcissent ainsi en une espèce de cuirasse.

Les processus qui président à la formation de ces sols les prédisposent à de faibles aptitudes agricoles particulièrement pour les cultures vivrières et annuelles telles que le riz, le niébé, et le maïs. Ils peuvent cependant bien convenir aux cultures pérennes (cacao, café, palmier à huile, ...). Par

ailleurs, les techniques culturales, restées très rudimentaires, réduisent davantage et de manière significative, la possibilité de la pérennisation de l'agriculture sur les mêmes espaces. Les rendements baissent au fil des saisons, obligeant les cultivateurs à recourir à l'agriculture itinérante sur brûlis (Bolakonga et al, 2007a).

L'examen de la situation édaphique du territoire d'Opala établit que les principales contraintes sont la faible teneur en matière organique, la carence en matière nutritive, la séquestration du phosphore par les oxydes et l'acidité. Avec la faible accessibilité aux fumures minérales classiques et leurs prix prohibitifs pour les paysans, la solution serait le recours au mulching¹⁰. Bolakonga et al. (2007b) ont montré que le mulch, tout en améliorant la structure du sol, agit à la fois comme engrais en apportant des nutriments et comme amendement, en élevant le pH du sol. En plus, le mulching ne nécessite pas une technicité particulière pour les agriculteurs.

En outre, c'est une technique écologiquement saine et économiquement rentable, pouvant améliorer considérablement le rendement.

Du point de vue structural, on peut distinguer grossièrement, deux catégories de sols sur l'axe principal reliant Kisangani à Opala-Otala. La première, située de Kisangani à Osio-Yatanda (à 33 Km de Kisangani) puis de Yapee à Opala, a un taux d'argile plus élevé. La seconde plus sableuse, s'étend sur la grande partie restante du territoire. Ces caractéristiques texturales et structurales affectent différemment les deux catégories de sol en ce qui concerne l'érosion - qui cisèle sévèrement la route - et la praticabilité. En période de pluies abondantes, les sols deviennent très bourbeux et glissants particulièrement là où la teneur en argile est assez importante.

On peut également signaler que le sous-sol du territoire d'Opala regorge de diamant exploité artisanalement depuis 1992 (Ministère du Plan, 2005).

III.6. Végétation

La végétation originelle du territoire d'Opala appartient à la grande forêt équatoriale ombrophile, dense et humide. Les arbres y sont étagés ; les plus hauts de la canopée, quoique très rares peuvent atteindre 50 m. Le second étage formant une voûte continue et serrée, comprend des arbres d'une vingtaine de mètres. L'étage inférieur est composé d'arbres de quelques mètres de hauteur qui jouissent de l'ombre créée par les deux étages supérieurs. On observe également des lianes qui pendent des branches, obstruant la circulation dans la forêt.

Parmi les plantes de sous-bois, on remarque l'existence des plantes épiphytes. Ces dernières, souvent sans racines, poussent dans les creux des branches, dont elles exploitent les matières organiques en décomposition, du fait de l'humidité ambiante.

La végétation originelle d'Opala est actuellement clairsemée par des exploitations agricoles paysannes et l'installation des villages. On estime que les forêts primaires n'occupent plus que 15% de la superficie totale du territoire (Bola et al, 2009). Celles-ci ont été substituées par des jachères arbustives d'âges divers, des forêts secondaires, des plantations d'hévéa, de palmier à huile et de caféiers. A quelques rares endroits, l'on note l'émergence des forêts secondaires vieilles. Par ailleurs, l'on observe l'exubérance d'une végétation forestière bâtie sur des franges de sols hydromorphes, restées en général intactes, à cause des difficultés de son exploitation par la population, dont les ressources financières et la technicité sont insuffisantes.

De manière globale on peut classer cette végétation en quelques types suivants :

- Les forêts ombrophiles sempervirentes à *Gilbertiodendron dewevrei* (De Wild.) colonisant les pentes sableuses des abords des rivières où le substrat jouit d'une bonne économie en eau ;
- Les forêts climaciques qui sont une association à dominance exclusive de *Brachystegia laurentii* (De Wild.) appartenant à la catégorie des forêts ombrophiles sempervirentes lourdes ;
- Les semi-caducifoliées caractérisées par une physionomie encombrée et lianeuse à proximité des rivières. La composition floristique est dominée par le *Scorodophloeus zenkeri* Harms et le *Cynometra hankei* ;
- Le peuplement à *Uapaca guinensis* Müll. Arg. qui bordent les terrains marécageux.

III.7. Faune

Opala est une zone à fort potentiel faunique très diversifié en espèces forestières dont les grands mammifères, les oiseaux, les petits mammifères, les reptiles, les poissons et de nombreuses espèces d'insectes (Bola, Op.cit.). Cependant, avec l'exploitation intensive de l'ivoire, à l'époque précoloniale et postcoloniale, et les fortes pressions liées à la proximité de grands centres de consommation de gibier tels que Kisangani, la cité d'Opala, Isangi, Yanonge et Yangambi d'une part, et la pauvreté aggravée par les différentes guerres d'autre part, cette faune a subi une forte diminution de sa biodiversité⁴⁶.

⁴⁶ Mate M. & Dudu A., 2002. La précarité de l'exploitation des ressources naturelles, renouvelables [flore et faune] de la Province Orientale en cette période de guerre et la recherche de la paix. In :Rapport Final - Séminaire de formation civique sur la prévention des crises et l'instauration d'une paix durable en R.D.C. Kisangani : Presses Universitaires de l'Université de Kisangani, 9-10.

III.8. Organisation administrative

Le territoire d'Opala est composé de 11 collectivités dont 6 chefferies et 5 secteurs : Chefferies de Yapandu, Mongo, Kembe, Yalingo, Yeyango et Yomaie. Les secteurs sont : Lobaie, Tooli, Balinga Lindja, Iye et Yawende-Loolo. Ceux-ci sont subdivisés en 53 groupements qui, à leur tour, forment 365 villages.

III.9. Composante ethnique du territoire d'Opala et bref aperçu historique

La quasi-totalité de la population du territoire d'Opala appartient à l'ethnie Mbole. Une infime fraction de la population est d'origine ethnique Mituku et Lengola qui sont des Bantous. Ces derniers occupent une frange marginale du territoire situé à son extrême est. Certains auteurs signalent la présence des pygmées, les Tshua⁴⁷

Les Tswa ou Batswa (écriture plurielle en langue bantoue) sont les plus anciens habitants du territoire d'Opala. Ils sont d'ailleurs généralement considérés comme étant originaires de la forêt équatoriale, voire de la RD Congo. Le trait morphologique caractéristique des pygmées est, sans doute, leur petite taille, souvent inférieure à 1,55 m. Leur culture et leurs stratégies spécifiques de survie sont empreintes d'un nomadisme permanent dans la forêt. Ils y trouvent tout ce dont ils ont besoin pour leur alimentation, leurs soins, leurs vêtements, bref, pour leur survie. Ils sont considérés comme les gardiens de la forêt et de la pharmacopée. Les Tswa vivent essentiellement de la chasse, de la cueillette, du ramassage et assez rarement de la pêche. Ils ont des mœurs très réservées et discrètes. Ils vivent presque toujours en retrait dans la forêt. De ce fait, ils sont à peine perceptibles ou carrément ignorés dans la plupart des statistiques et répertoires ethniques d'Opala. Ils font souvent l'objet de rejet et de mépris de la part des Bantous, particulièrement des Mbole. Ces derniers ne se sont jamais véritablement mélangés à eux. Ils les considèrent d'ailleurs comme des castes séparées et inférieures, avec lesquelles il ne peut y avoir mélange de sang ni par le mariage, ni en union libre, encore moins en union sexuelle⁴⁸. Leur mise à l'écart, voire leur propre auto-exclusion justifie le taux très élevé d'analphabétisme, frisant les 100% dans cette frange de la population. En outre, la tendance démographique haussière des populations agricoles et l'agriculture itinérante sur brûlis assez consommatrice des espaces forestiers, les exposent à une précarité croissante.

⁴⁷ Cfr. J. Vansina.1965. Oral Tradition. A Study in Historical Methodology. London: Routledge & KeganPaul/ N.Kalala. 1979. Le Lilwakoy des Mbole du Lomami: essai d'analyse de son symbolisme. Les Cahiers du CEDAF, (4), 2-33, cité par Antoine Bily BOLAKONGA ILYE, op.cit.

⁴⁸ Cfr. G.Van Der Kerken.1944. L'ethnie mongo: histoire, groupements, sous-groupements, origines; visions, représentations et explications du monde; sociologie, économie, ergologie, langues et arts des peuples mongo, politique indigène, contacts avec les peuples voisin. Bruxelles: Librairie Falk, G. van Campenhout.

Du point de vue socioculturel, les Pygmées auraient été assujettis comme esclaves par certaines peuplades mongo depuis environ trois siècles, quelque part au Nord-est de la RD Congo dans les mouvements migratoires. Ils ont, de ce fait, été acculturés par les populations bantoues des milieux dans lesquels ils habitaient, perdant ainsi une partie de leur identité. Ils sont souvent obligés d'adopter les langues des populations dominantes. Actuellement, avec la création du Parc de la Lomami qui s'étend sur les territoires d'Opala(Province orientale) et de Kailo(Province de Maniema), les Pygmées viennent d'être expulsés du secteur de Balinga-Lindja et ne se retrouvent actuellement que dans le secteur de Yawende-Loolo. Cette expulsion des Pygmées de l'aire du Parc n'est pas accompagné d'un Plan de Réinstallation Involontaire ni d'un Plan de Restriction d'Accès aux Ressources.

IV. SITUATION PARTICULIERE DES PA DANS LE TERRITOIRE D'OPALA

Même si les Pygmées d'Opala ont les mêmes coutumes et caractéristiques que ceux des Provinces du Maniema, du Kasaï oriental et de l'Equateur dont ils sont voisins et avec qui ils vivent dans la même aire d'occupation traditionnelle, il est important d'aborder leur situation particulière pour comprendre leur niveau d'accès aux revenus et aux infrastructures socio-économiques, le degré de discrimination dont ils sont victimes, leur accès à la justice, la situation de leurs droits humains, la cohabitation avec les populations bantoues, etc.

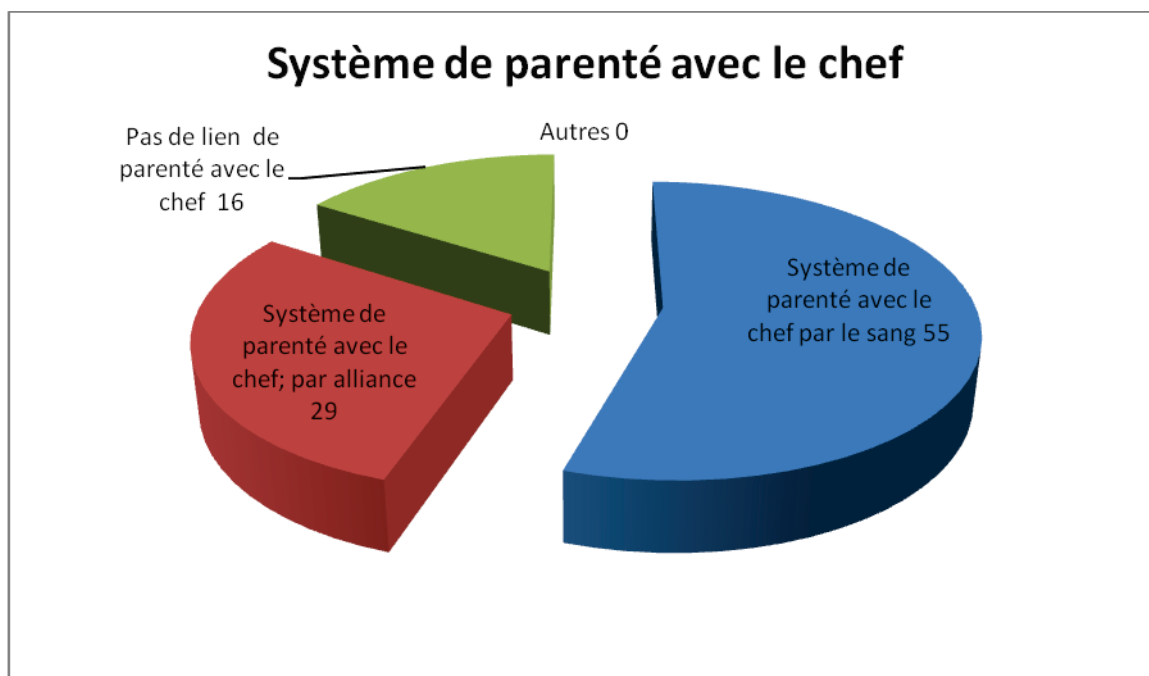
a) Organisation sociale et politique

Le système sociopolitique des Pygmées d'Opala n'est pas différent de celui des autres Pygmées du Bassin du Congo. Les Pygmées d'Opala n'ont pas de chef de terre, mais ils sont organisés en clans et chaque clan a son chef auquel les autres membres demandent assistance et protection. C'est le chef de clan qui fait le sacerdoce et qui invoque les ancêtres.

Dans le territoire d'Opala, on trouve environ 5 villages des Pygmées mais dont la responsabilité sociale et administrative est confiée aux chefs bantous.

Selon les enquêtes, le pouvoir coutumier des PA d'Opala repose sur le lien de sang (56% des enquêtés) et sur l'alliance (29% des enquêtés) et 16% disent n'avoir aucun lien avec le chef.

Figure 2 : Système de parenté avec le chef



Les Pygmées d'Opala sont actuellement les moins nombreux par rapport aux autres territoires de la Province orientale et des études approfondies doivent être menées par les experts de la santé de la reproduction pour chercher des voies et moyens en vue d'accroître la démographie des PA dans la zone.

b) Acculturation des Pygmées et leur intégration dans la société globale de la province orientale

Les Pygmées d'Opala sont divisés en deux catégories : Les Batswa qui sont des semi-sédentaires, ont commence petit à petit à s'acculturer tout en restant attachés à leur mode de vie traditionnel. Par contre, les Bangele, de teint brun, sont des nomades qui se meuvent entre les forêts communes partagées par la Province orientale, le Maniema et le Kasai oriental. Les PA d'Opala possèdent encore des savoirs endogènes importants à préserver.

Les Pygmées d'Opala, notamment ceux de Lieke-Lesole, ont subi beaucoup l'influence du protestantisme qui bouscule leurs attaches culturelles.

c) Citoyenneté et état civil

Les Pygmées d'Opala en grande partie n'enregistrent pas les naissances à l'état civil, du fait que leur mode de vie d'errance en forêt ne leur permet pas de se rendre aux bureaux de l'Etat civil pour enregistrer les naissances de leurs enfants. Les Pygmées Bangele mènent une vie nomade apparentée à celles des Efe d'Ituri.

d) Les Pygmées et les institutions

Selon les enquêtes, 37 % des Pa participent aux activités de développement communautaire des ONG ; 60% des PA participent aux activités religieuses et 9% seulement siègent dans les Comités Locaux de Développement dans le territoire de Yahuma. 97% des enquêtés disent que les femmes PA ne participent pas à la prise de décisions.

e) Participation des Pygmées aux institutions administratives

Contrairement aux bantous, dont les villages sont associées à des « localités » reconnues comme entités administratives de base par l'Etat, les campements Pygmées ne sont pas reconnus comme tels dans le territoire d'Opala. Toutefois, les statistiques des PA sont connues au niveau du groupement et du secteur.

f) Présence dans les services techniques

Il n'existe pas dans la zone des services techniques spécialisés en dehors des techniques traditionnelles de chasse, de pêche, etc. Il est à noter que la fabrication des pirogues st une technique à laquelle les Pygmées s'exercent avec beaucoup d'habileté.

g) Participation et candidatures aux dernières élections

69% des enquêtés affirment être enrôlés comme électeurs lors des élections de 2011 et 61 % affirment avoir voté.

h) Conditions de vie des Pygmées

100% des enquêtés affirment que les cases sont en chaume ou en paille. Les sédentaires et les nomades utilisent les produits manufacturés pour la cuisine, le transport, etc. mais l'enquête révèle

que 88% des PA n'y ont pas accès. 100% des personnes interrogées disent qu'elles consomment de l'eau non potable qui les expose à plusieurs maladies, surtout chez les enfants.

Selon les enquêtes, environ 95% des PA des villages enquêtés sont des semi-nomades passant un temps au campement en forêt et un temps au village. Le séjour dans les campements est éphémère et dépend des saisons.

La consommation excessive d'alcool et de chanvre : l'alcool fait des ravages dans la plupart des communautés Pygmées d'Opala. On le consomme à tous les âges et en grande quantité, et de même pour le chanvre. Dans la rémunération d'un travail pygmée figure presque toujours l'alcool et même le chanvre. Lorsque des revenus sont disponibles dans la famille, on les boit et l'alcool fait ainsi vivre au jour le jour.

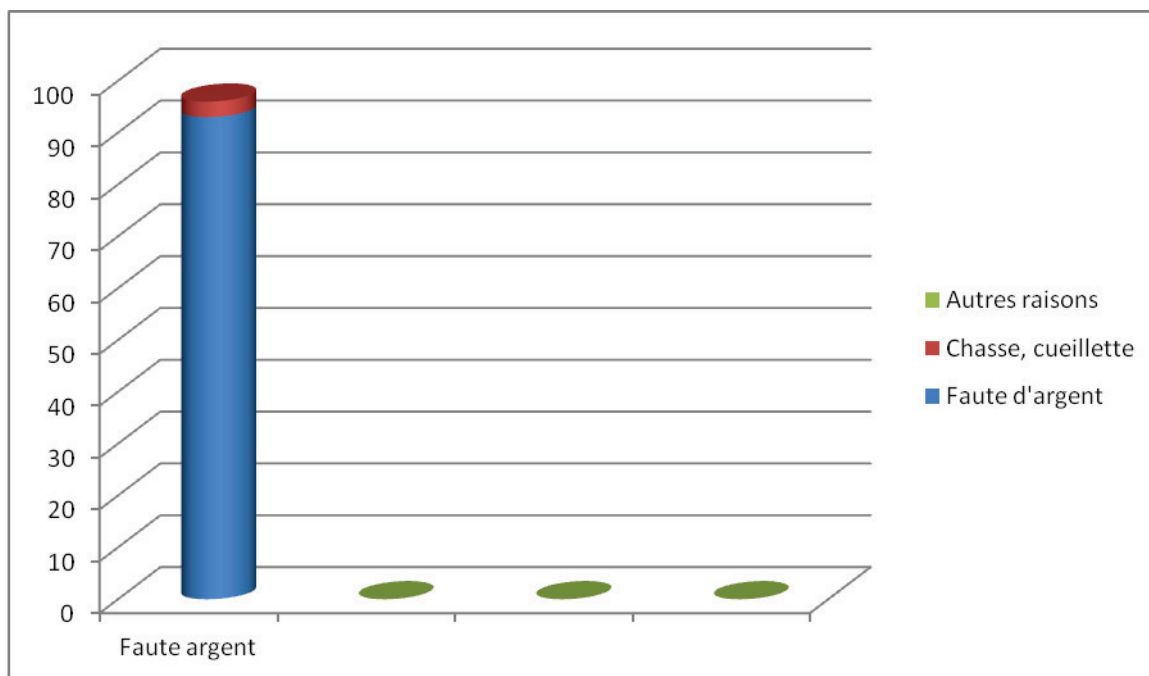
i) Accès à l'éducation

La plupart des PA interrogés pensent que l'analphabétisme est la principale pierre d'achoppement qui les empêche d'être compétitifs vis-à-vis des Bantous.

- Manque de revenus pour payer les frais scolaires (97% des personnes interrogées)
- Les enfants sont utilisés pour les travaux de champ, la chasse, la pêche et la cueillette (2% des personnes interrogées)

93% des enquêtés fustigent la vétusté des écoles. 81% disent que l'instruction est une nécessité.

Figure 3 : Raisons de faible fréquentation de l'école par les PA



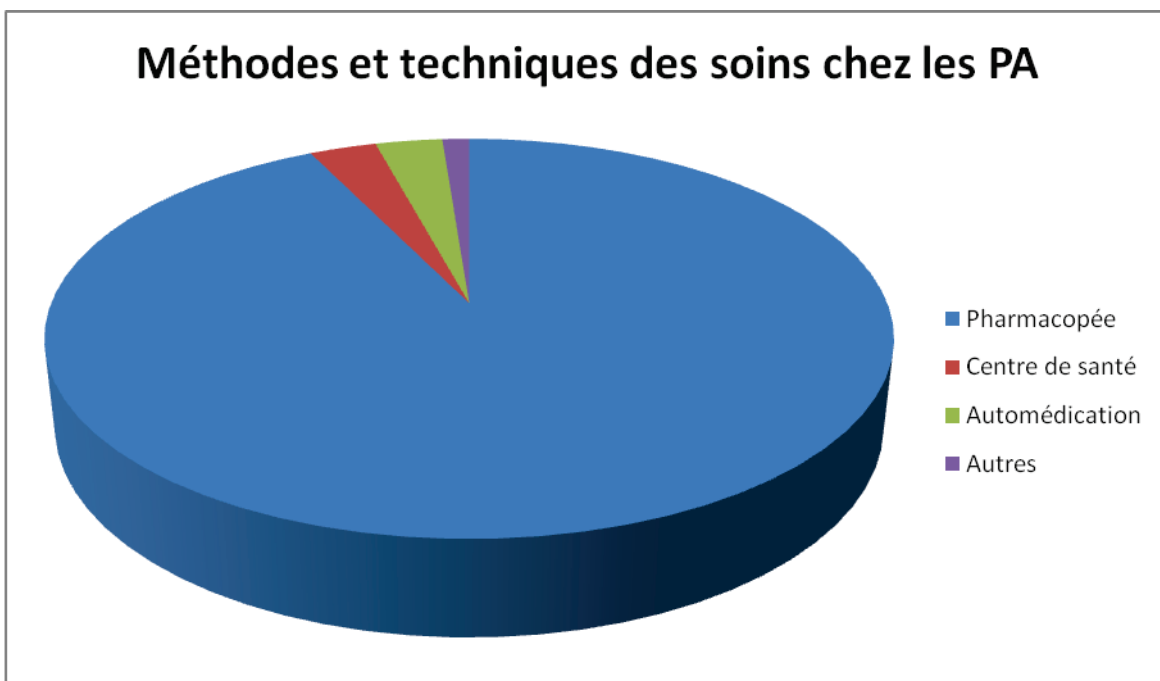
j) Accès aux soins de santé primaires et à la maternité

98% des enquêtes affirment qu'ils recourent à la pharmacopée comme première instance pour les soins et 2% des enquêtes disent qu'ils vont se faire soigner dans les centres de santé.

79% des enquêtés affirment qu'ils vont au Centre de Santé quand la situation va de mal en pis. 89% des enquêtés affirment qu'ils ne vont pas aux centres de santé à cause de manque de moyens financiers. 6% des enquêtés parlent de l'éloignement de ces centres par rapport à leurs campements tandis qu'une petite partie parle de la stigmatisation dont ils sont victimes de la part des agents de la santé.

95% des enquêtés disent que les infrastructures sanitaires sont vétustes et mal entretenues.

Figure 4 : Méthodes et techniques des soins chez les PA



k) Paiement de la main d'œuvre pygmée

En nature et en espèce ; en nature : nourriture, alcool, chanvre, tabac ; la rémunération n'est pas uniforme et ils travaillent pour le compte des plusieurs familles bantoues. 81% des enquêtés disent n'être pas satisfaits de la rémunération qu'ils reçoivent comparativement aux autres employés bantous qui reçoivent le double ou le triple de ce qu'on leur donne. 60% des enquêtés disent que les Bantous sont mieux payés par rapport à eux.

l) Accès des Pygmées aux ressources naturelles et aux revenus

Elevage

L'enquête a révélé que les PA s'adonnent trop peu à l'élevage à cause de l'abondance des gibiers dans la région d'Opala.

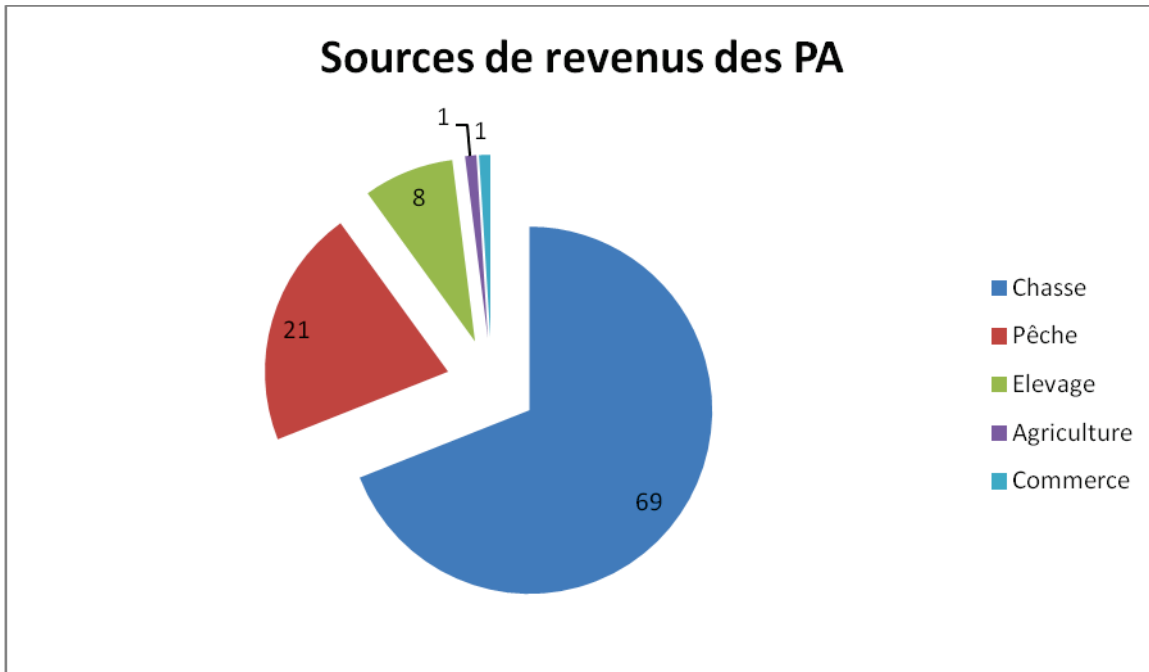
Chasse

93% des PA interrogées disent qu'ils ont de grandes forêts pour la chasse et 94% disent que ces forêts leur appartiennent. Recours aux arcs, flèches et piégeage : 77% des enquêtés constatent qu'il y a diminution de gibiers. 90% des enquêtés disent qu'ils payent le tribut pour la chasse quand bien même les forêts leur appartiennent, ce qui est une spoliation.

Sources de revenus

La chasse est la principale source de revenus (69% des enquêtés), suivie de la pêche (21%), de l'élevage (8%), de l'agriculture (1%) et du petit commerce (1%).

Figure 5 : Sources de revenus des PA



m) Accès aux dividendes de l'exploitation forestière

L'exploitation forestière n'est pas encore arrivée dans la zone où habitent les PA. Ceux-ci errent dans la grande forêt équatoriale qui sépare le Maniema, la Province orientale, le Kasaï oriental et l'Equateur. La zone est remplie des essences de haute valeur mais non encore exploitées jusque-là. La création du Parc de Lomami a limité l'accès des PA à leurs terres et leurs ressources traditionnelles. Ils ont été expulsés de leurs terres traditionnelles sans un plan de réinstallation et sans recevoir des compensations. Des conflits importants ont élu domicile dans la zone entre les gardes-parcs et les communautés riveraines, au premier rang desquelles les PA.

n) Accès à la justice et à la sécurité

Les Pygmées d'Opala n'ont pas droit d'ester en justice ; ils sont souvent arrêtés pour présomption des cas de vols et ils sont souvent victimes des extorsions de leurs gibiers par la Police et les autorités locales bantoues.

o) Participation au développement local et à la prise de décisions

98% des personnes interrogées disent que les femmes PA ne participent pas à la prise de décisions. 75% des enquêtés disent que les femmes PA ne décident pas sur l'affectation des revenus domestiques. Les coutumes freinent l'épanouissement de la femme dans la région.

p) Relations entre Pygmées et Bantous

En 2004, sous l'égide de l'Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées(OSAPY), un protocole de cohabitation pacifique a été signé entre les Pygmées et les Bantous pour éradiquer les pratiques discriminatoires dont les Pygmées font l'objet. Ce protocole permet de réguler les rapports sociaux entre les deux groupes sociaux et a contribué énormément au changement de mentalité des Bantous à l'égard des PA.

V. RECOMMANDATIONS ISSUES DES ENQUETES MENAGES ET DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Les recommandations de la Stratégie nationale s'appliquent au cas du territoire d'Opala pour autant que lesdites recommandations n'ont pas encore été appliquées du seul fait que cette Stratégie n'a jamais été appliquée.

1. Recommandations concernant les institutions

- Sensibiliser les PA Pygmées mais également leurs voisins à l'importance de l'enjeu électoral et de la participation des PA Pygmées.
- Officialiser les villages et groupements des PA en favorisant leur intégration dans les conseils de sage des groupements par arrêté du gouverneur de province.
- Inciter les leaders des PA à s'inscrire dans les partis politiques.
- Favoriser l'engagement des PA dans les services administratifs et techniques au niveau du territoire et des secteurs.
- Encourager les leaders PA à postuler lors de prochaines élections provinciales, municipales et locales.

2. Recommandations des enquêtes pour améliorer les conditions de vie

- Sensibiliser de manière « approfondie » à l'hygiène, à la prévoyance et à la bonne dimension des champs, à la bonne façon de construire des maisons...
- Fournir du savon, des ustensiles, des récipients (par exemple pour transporter l'eau de source) en conditionnant la remise de ces intrants à l'amélioration des pratiques d'hygiène, par exemple au maintien de l'hygiène des points d'eau. Ceci pour créer des habitudes nouvelles.
- Soutenir le maintien de la culture des PA en reconnaissant leurs Aires et Territoires des Patrimoines Autochtones et Communautaires.
- Soutenir la reconnaissance des terres traditionnelles des PA dans le processus de la réforme foncière en cours.
- Désenclaver les campements en construisant des routes, ponts, vers les villages des PA.

3. Recommandations des enquêtes concernant l'économie

- Exonérer de tout tribut les droits d'usage des PA Pygmées (chasse, pêche, cueillette et ramassage).
- Promouvoir des dialogues locaux de renégociation systématique de ces droits d'usage, dans un esprit partagé entre l'ensemble des parties prenantes de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité.
- Intégrer ces négociations dans les démarches de zonage, afin que les droits d'usage des PA Pygmées soient reconnus et qu'ils deviennent opposables aux tiers.
- Eriger des aires de chasse spécifiques pour les PA.
- Former les PA Pygmées à l'agriculture durable et aux techniques agricoles améliorées ainsi qu'à la planification des besoins alimentaires et monétaires.
- Identifier les APAC dans le territoire d'Opala et les mettre en valeur avec l'écotourisme et les projets de développement engendrant des revenus pour les communautés autochtones⁴⁹.

⁴⁹ Cette recommandation n'est pas reprise dans la Stratégie nationale de développement des Pygmées.

4. Recommandations des enquêtes concernant la santé

- Sensibiliser les PA sur les conséquences de la consommation exagérée de l'alcool et du chanvre.
- Rapprocher les structures de santé des lieux de vie des PA Pygmées. Pour ce faire, construire des structures de santé (dispensaires) dans les villages sédentaires, **créer des équipes mobiles chargées de former des auxiliaires de santé et des matrones PA Pygmées** dans chaque campement ou les villages enclavés, afin qu'ils relaient des messages de soins de santé primaire (hygiène, assainissement...), qu'ils administrent des soins minimum et qu'ils renvoient les malades graves aux Centres de Santé, et éventuellement, qu'ils gèrent des pharmacies minimales.

5. Recommandations concernant l'éducation

- Créer un climat favorable entre les bantous et les PA Pygmées, afin de combattre tous les stéréotypes et préjugés.
- Investir dans le système scolaire, en améliorant ou en créant les infrastructures scolaires de proximité, en introduisant dans les programmes des éléments qui tiennent compte des spécificités PA Pygmées et de leur culture afin de les valoriser, et qui s'arrange de leur calendrier saisonnier (collecte, déplacements périodiques).
- Promouvoir des programmes sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes.
- Rendre effective la gratuité de la scolarité pour tous les enfants PA.
- Promouvoir des mesures incitatives d'accès des PA Pygmées aux revenus pour nourrir et scolariser leurs enfants.

6. Recommandations concernant la justice et la sécurité

- Assurer la reconnaissance officiellement des droits d'usages **négociables** sur les ressources naturelles.
- Assurer la nomination et la reconnaissance des chefs de villages et de groupement PA en propre reconnus par l'administration.
- Appliquer le principe de consentement libre, informé et préalable des PA lorsque les ressources naturelles sont exploitées dans leurs terres traditionnelles.
- Sensibiliser les Bantous et les PA Pygmées, dans leurs lieux de vie communs et respectifs aux droits humains et citoyens des PA Pygmées, en tant que congolais.
- Promouvoir la formation des para juristes PA et bantous pour assurer une assistance judiciaire adéquate aux PA.
- Mettre à la disposition des PA des avocats pro deo et les exonérer de tous frais judiciaires.

7. Recommandations concernant la culture

- Organiser des occasions d'échange sur des sujets plus utilitaires comme la pharmacopée traditionnelle ou les techniques artisanales...
- Mener des études plus approfondies du patrimoine culturel pygmée, sa conservation, sa défense (sites sacrés).
- Identifier et codifier les savoirs endogènes des PA Pygmées.
- Faciliter entre les groupes PA Pygmées la recherche, l'étude et l'échange d'information sur les pratiques et connaissances à haute valeur culturelle (comme la connaissance du milieu naturel et de la pharmacopée).
- Faire l'inventaire des recherches et études existantes sur le patrimoine culturel des PA .
- Octroyer des bourses pour la formation des spécialistes et pour les recherches sur le patrimoine culturel pygmée.
- Former des spécialistes (chercheurs...) pour la conservation des savoirs endogènes.

- Protéger les sites sacrés des PA Pygmées contre les destructions de toute sorte (forestiers en particulier).

8. Recommandations concernant les relations entre les PA Pygmées et les Bantous

- Favoriser les dialogues de rétrocession des terres aux PA et de cohabitation pacifique avec les Bantous.
- Vulgariser les textes légaux sur le viol et la répression des pratiques esclavagistes.
- Etablir des quotas pour les PA Pygmées dans les institutions politiques, les services de sécurité et de police, l'administration territoriale ; coopter les leaders PA Pygmées dans ces institutions.

IV.5 Solutions aux problèmes sélectionnés du territoire d'Opala

Comme signalé ci-haut, les solutions proposées sont automatiquement des projets pour les PA d'Opala.

Projets (Solutions) sur :	Micro projets sur :	%	Observation
1. Habitat	✓ Assistance aux sans toits et Construction des villages modernes		Amélioration des conditions d'habitat
2. Auto promotion sociale (Point lié à la discrimination)	✓ Encadrement des jeunes ✓ Formation des associations paysannes		Amélioration de l'image des PA
3. Education	✓ Scolarisation par secteur ✓ Création des écoles d'Alphabétisation et des métiers ✓ Construction et Réhabilitation des infrastructures scolaires pour les PA		
4. Plaidoyer sur les titres fonciers	✓ La formation sur les droits de l'homme, cartographie ✓ Intervention de la Division de la Foresterie communautaire (MECNT)		Sensibilisation permanente
5. Appui institutionnel	✓ Renforcement des capacités		
6. Santé	✓ Campagne de sensibilisation sur le VIH/SIDA, ✓ Campagne de vaccination sur les maladies infantiles, ✓ Campagne de lutte contre la mal nutrition, ✓ Santé de reproduction, éducation à la vie ✓ Construction des centres médicaux ✓ La formation et la scolarisation des PA aux écoles de santé et cela pour leur promotion.		
7. Elevage et piscicultures	✓ Appui au secteur d'élevage familial ✓ Erection des étangs piscicoles.		
8. Transport	✓ Construction et réhabilitation des routes de dessertes agricole,		
9. Agricole	✓ Assistance au secteur Agricole ✓ Octroi des outils agricoles et des semences améliorées		
10. Gestion durable des ressources naturelles	✓ Formation sur la gestion des ressources naturelles, les APACS		Sensibilisation permanente

Zone Province Orientale

Ancienne province

Territoire de Banalia

III. DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE DE BANALIA

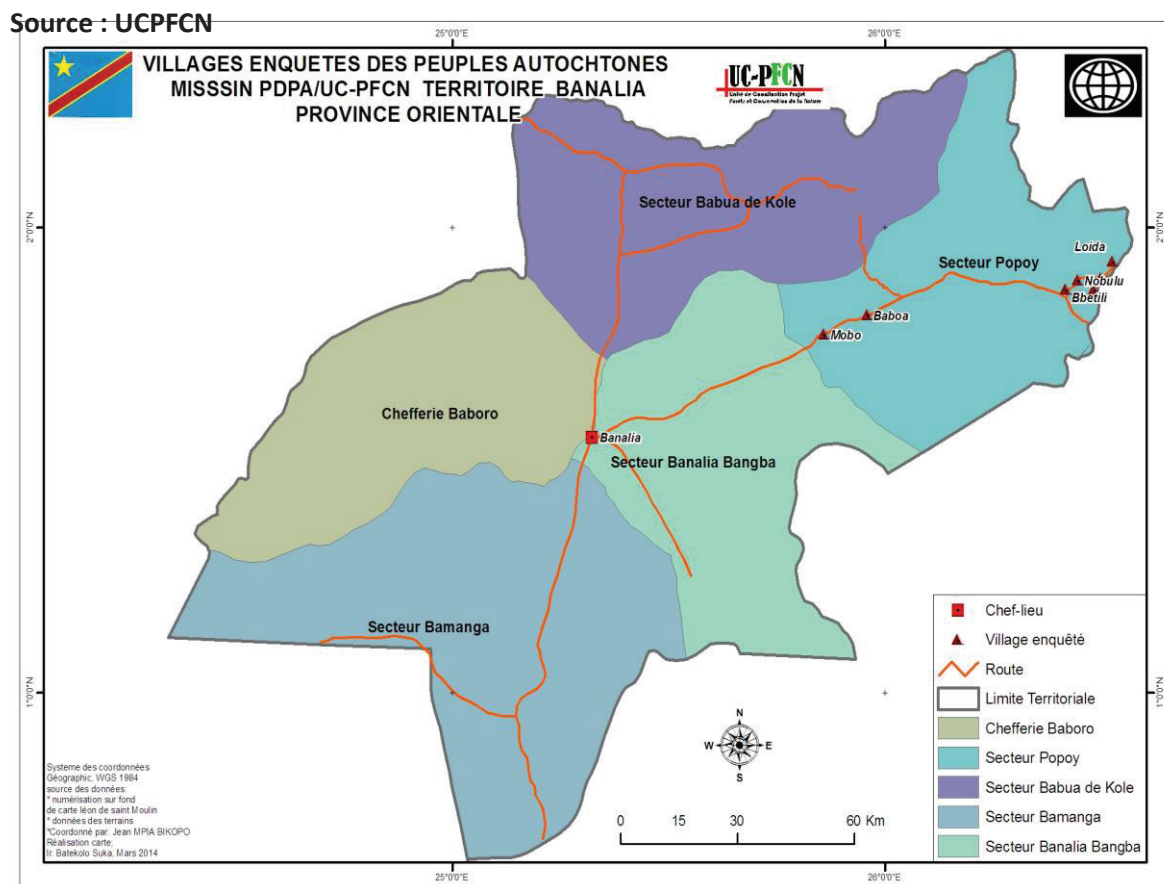
III.1. Situation administrative

Le territoire de Banalia est l'un de 5 territoires de la province orientale se trouvant dans le district de Tshopo ; Il comprend 4 secteurs à savoir :

- Le secteur de Popoy ;
- Le secteur Bamanga ;
- Le secteur B/Bangba (Banalia/Bangba) ;
- Le secteur B/Kole, Baboa de Kole.

A côté de ces secteurs s'ajoutent la chefferie Baboro ; le territoire a 26 groupements et 409 villages. Les enquêtes du PDPA se sont focalisées dans le secteur Popoy, et plus précisément dans le groupement de Bapume et Bangbo se situant à plus de 150Km du chef-lieu du territoire de Banalia portant le même nom. Ce sont ces deux groupements qui regroupent les PA du territoire de Banalia.

Figure 1 : Carte du territoire de Banalia



III.2. Situation géographique

III.2.1. Limites territoriales

- Au Nord : les territoires de Buta et Bambessa du district du Bas-Uélé ;
- Au Sud : le territoire d'Isangi et la ville de Kisangani ;
- A l'Est : les territoires de Bafwasende et Poko ;
- A l'Ouest : le territoire de Basoko.

III.2.2. Coordonnées Géographiques

Le territoire de Banalia est situé entre 25°C et 26°C du Méridien de Greenwich, c'est-à-dire entre le 3^{ème} et 4^{ème} parallèles de l'Equateur. Le territoire se situe à 420 m d'altitude.

III.3. Superficie

Le territoire couvre une superficie de 24.430Km² :

- Secteur Bamanga : 5832 Km²
- Secteur B/Bangba : 5858 Km²
- Secteur B/KOLE : 3986 Km²
- Secteur POPOY : 5778 Km²
- Chefferie BABOBO : 2976 Km²

III.4. Climat

Le territoire de Banalia connaît un climat de type Equatorial avec une longue saison de pluie, entrecoupée par une séquence de sécheresse, donc il pleut et il fait chaud tout le long de l'année.

- Alternance de saisons : il pleut d'avril à Novembre, avec cette petite saison sèche du juillet à Aout. En outre, il fait chaud de Décembre à Mars. Toutefois, il s'observe des pluies intempestives pendant cette période.
- Variation de température : la température varie selon qu'il fait chaud ou qu'il fait froid.
- Pluviométrie : elle est plus ou moins d'un mètre dans le sol
- Nature du sol : le sol du territoire de Banalia est Argilo – sablonneux

III.5. Relief

Le relief est dominé par les collines qui s'étendent du Nord au Sud. Les collines se situent essentiellement dans les secteurs Balua de Kole, Bamanga et Popoy. Il y a lieu de signaler également la présence des plaines littorales et des plateaux le long des principaux cours d'eau.

III.6. Sous-sol

Le sous sol du territoire de Banalia est riche en matières précieuses dont l'or, le diamant, le fer, etc.

III.7. Hydrographie

Le territoire de Banalia est drainé par plusieurs rivières dont les principales sont : Arwini, Lindi, Tele, Alogo, Zambeke, etc. Il est à noter qu'un lac est en train de se créer en amont de la rivière Zambeke dénommé "LASANI" et il est très poissonneux.

III.8. Population :

Le territoire de Banalia est principalement peuplé de cinq groupes ethniques suivants :

- Les Mba (Bamanga), en secteur de Bamanga ;
- Les Ngelema, en secteur B/Bangba et chefferie Babobo ;
- Les Boa, en secteur de B/Kole ;
- Les Popoy, en secteur Popoy ;
- Les Botungu (Riverains) qui se trouvent dans le groupement Banalia appartiennent au groupe ethnique Ngelema, partant de leurs accents linguistiques (Le Kingelema) ;
- Les Pygmées.

Statistiques⁴¹

Nationaux

- Hommes : 62637
- Femmes : 65910
- Garçon : 63147
- Filles : 65182

Total : 262 391

Etrangers

- Hommes : 02
- Femmes : 00
- Garçons : 00
- Filles : 00

Total Général : 262 393

⁴¹ Sources : Rapport Annuel 2013 du territoire de Banalia par l'Administrateur du Territoire.

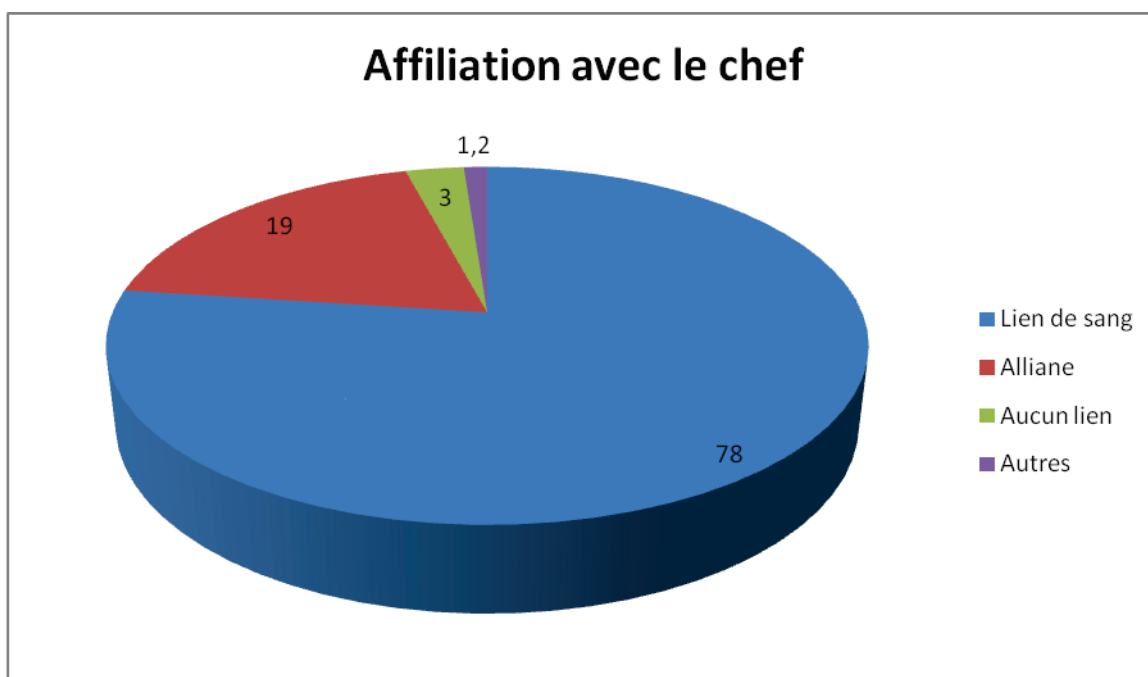
IV. SITUATION PARTICULIERE DE LA SITUATION DES PA DANS LE TERRITOIRE DE BANALIA

a) Organisation sociale et politique

Le système sociopolitique des Pygmées de Banalia n'est pas différent de celui des autres Pygmées du Bassin du Congo. Les PA de Banalia sont organisés en clans avec leurs chefs de clans. La plupart des villages sont mixtes (66%) et la direction des villages est confiée à l'autorité d'un Chef bantou.

Selon les enquêtes, le pouvoir coutumier des PA de Banalia repose sur le lien de sang (78% des enquêtés) ou d'alliance (19% des enquêtés). Certains (3%) ont dit n'avoir aucun lien avec le chef de village.

Figure 2 : Affiliation avec le Chef :



b) **L'acculturation des Pygmées et leur intégration dans la société globale de la province de l'Equateur**

Les Pygmées de Banalia n'ont pas encore beaucoup subi ce processus d'acculturation avec beaucoup d'intensité, ils sont restés en grande partie attachés à leur mode de vie traditionnel. Ils vivent à l'écart à cause de la discrimination grave qu'ils subissent.

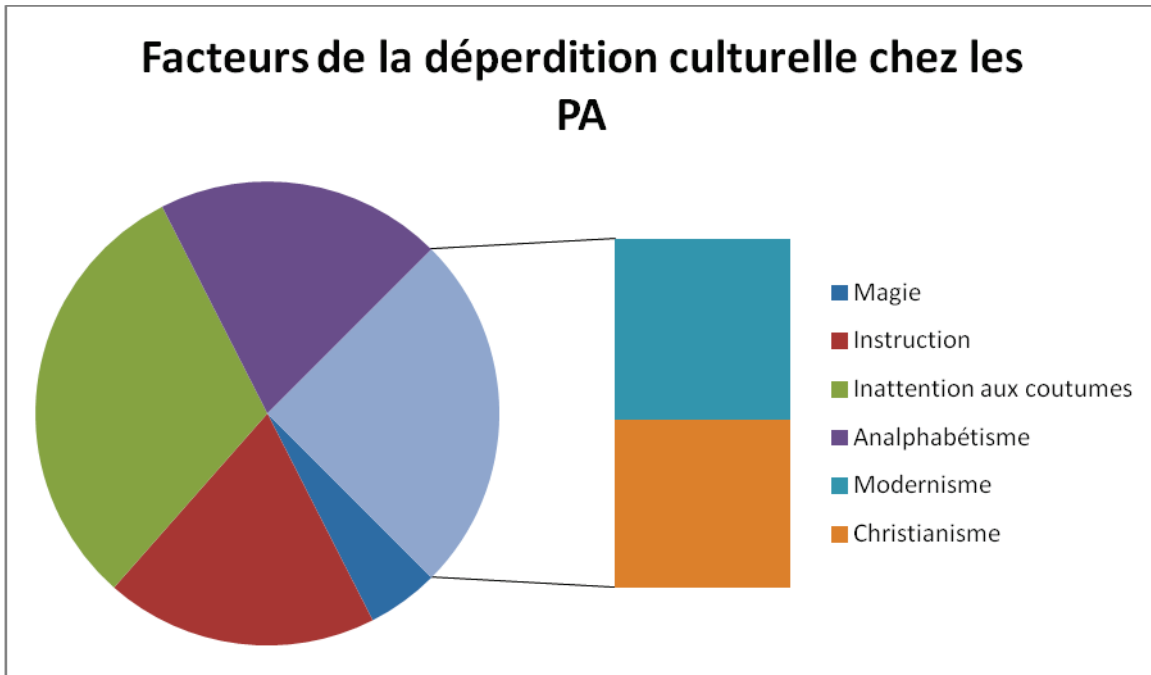
Les enquêtes ont montré que les Pygmées de Banalia veulent aussi se lancer dans la mondialisation tout en maintenant leur culture, mais le traitement que leur réservent les Bantous et l'Etat n'est pas en passe de leur permettre de progresser dans la compétition moderne.

Les mutations sociales dans le territoire de Banalia poussent petit à petit les Pygmées à perdre leur identité culturelle mais ils continuent à fournir des efforts pour conserver leurs particularités culturelles, notamment leurs croyances, leurs techniques, leur savoir-faire culturel. Le Christianisme a beaucoup réussi à amener les Pygmées de Banalia à perdre leurs cultures. 79% des ménages enquêtés affirment appartenir à une Eglise chrétienne.

Les facteurs qui menacent la culture des PA selon les enquêtes effectuées sont :

- La magie (5%); l'instruction (19%); l'inattention aux valeurs coutumières (31%); l'analphabétisme (20%); le modernisme (13%); le christianisme (9%) et autres (3%).

Figure 3 : Facteurs de la déperdition culturelle chez les PA :



c) Citoyenneté et état civil

41% des enquêtés affirment que leurs enfants sont enregistrés à l'état civil. Ils se disent de plus en plus conscients de l'importance d'enregistrer les naissances à l'état civil. Ils disent toutefois que la reconnaissance entière de leur citoyenneté pose problème car ils continuent à être marginalisés par les Bantous et ont de la peine à accéder aux services sociaux de base.

d) Les Pygmées et les institutions de développement

77% des enquêtés disent que leurs villages n'ont pas de Comités Locaux de Développement. Cela insinue que la plupart des PA ne participent pas aux activités de développement local à cause de l'inexistence des structures de développement local dans leurs terroirs.

e) Participation et candidatures aux dernières élections :

100% des enquêtés affirment être enrôlés comme électeurs lors des élections de 2011 et 90 % affirment avoir voté.

f) Les conditions et modes de vie des Pygmées

100% des enquêtés affirment que les cases sont en chaume ou en paille. Les sédentaires utilisent les produits manufacturés pour la cuisine, le transport, etc. mais l'enquête révèle que 88% des PA n'y ont pas accès.

Selon 88% des enquêtes, les PA des villages enquêtés passent un temps important au campement en forêt et un temps au village. Le séjour dans les campements est éphémère et dépend des saisons.

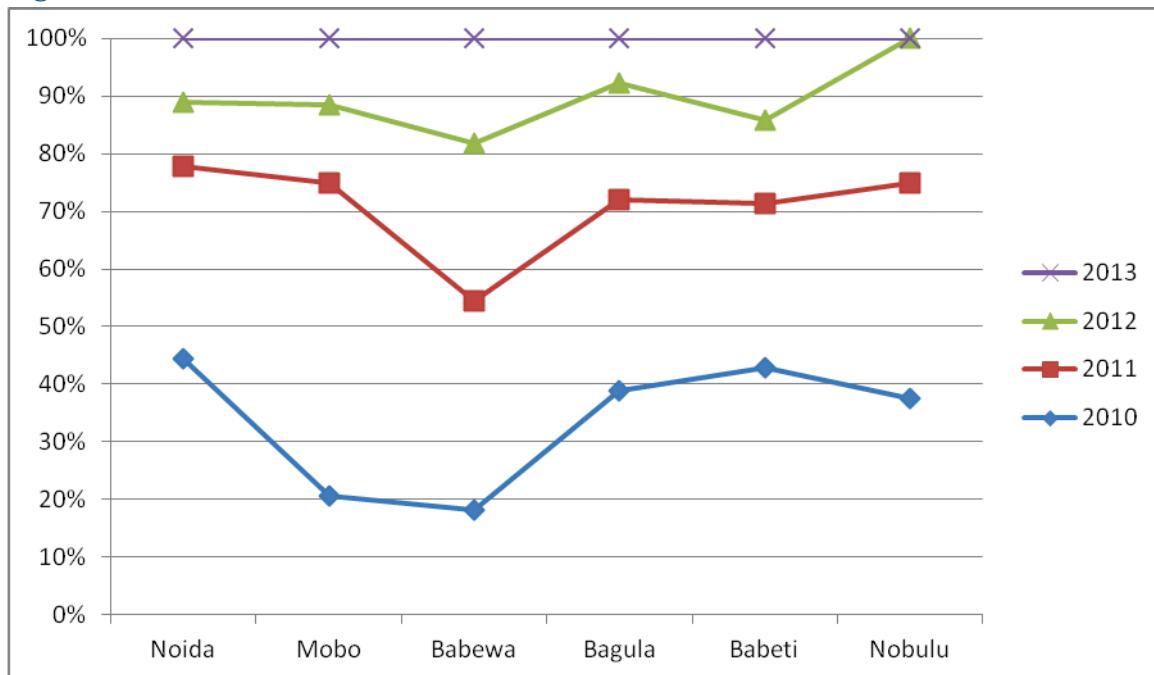
La consommation excessive d'alcool et de chanvre : l'alcool fait des ravages dans la plupart des communautés Pygmées. On le consomme à tous les âges et en grande quantité, et de même pour le chanvre. Dans la rémunération d'un travail pygmée figure presque toujours l'alcool et même le chanvre. Lorsque des revenus sont disponibles dans la famille, on les boit et l'alcool fait ainsi vivre au jour le jour.

Les PA de Banalia pratiquent en grande partie la chasse, mais la perception d'environ 73% des enquêtés est que les animaux diminuent progressivement en forêt.

g) Accès à l'éducation

Selon les enquêtes, le taux de scolarisation des enfants PA n'a jamais dépassé 25%. Voici l'évolution de la courbe de scolarisation dans quelques villages.

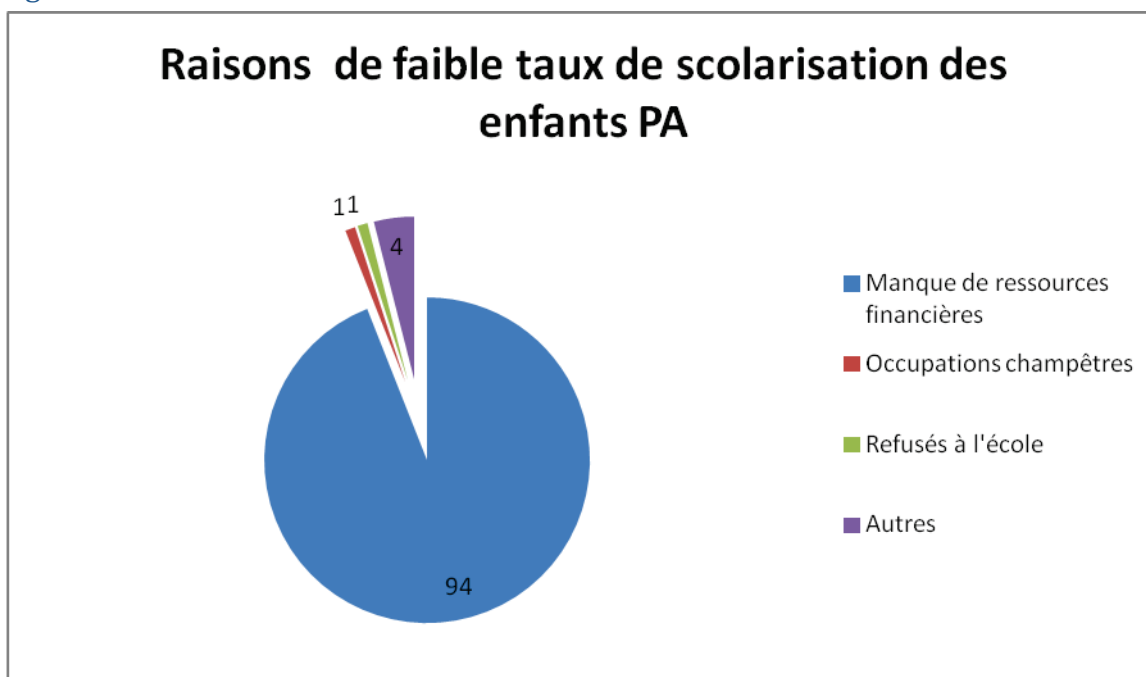
Figure 4 : Evolution de la courbe de la scolarisation de 2010 à 2013 :



Les raisons de ce faible taux de scolarisation :

- Manque de revenus pour payer les frais scolaires (94% des personnes interrogées).
- Les enfants sont utilisés pour les travaux de champ, la chasse, la pêche et la cueillette (1% des personnes interrogées).
- Les enfants sont stigmatisés à l'école (1%).
- Les autres raisons (4%).

Figure 5 : Raisons de faible taux de scolarisation des enfants PA :



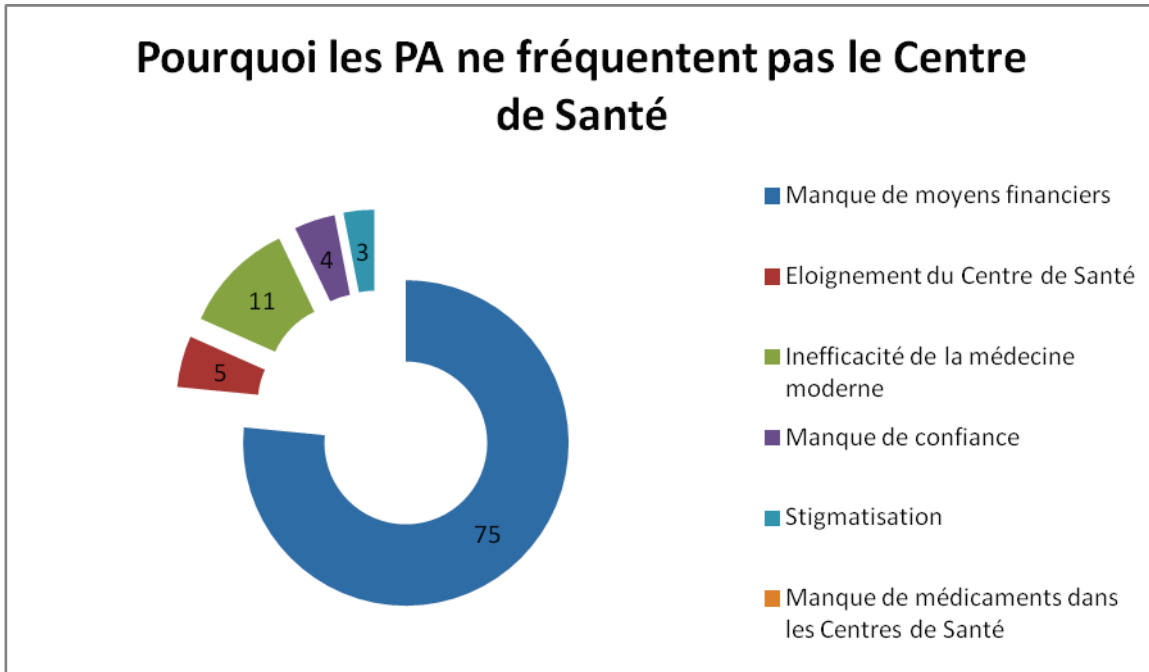
99% des enquêtés fustigent la vétusté des écoles et 98% sont convaincus de la nécessité de l'instruction.

h) Accès aux soins de santé primaires

72% des enquêtes affirment qu'ils recourent à la pharmacopée comme première instance pour les soins ; 8% des enquêtes disent qu'ils vont se faire soigner dans les centres de santé et le reste affirme recourir à la prière et 20% des enquêtés disent qu'ils pratiquent l'automédication.

75% des enquêtés affirment qu'ils ne vont pas aux centres de santé à cause de manque de moyens financiers. 5% des enquêtés parlent de l'éloignement de ces centres par rapport à leurs campements tandis qu'une petite partie (3%) parle de la stigmatisation dont ils sont victimes de la part des agents de la santé. 11% ne perçoivent pas la valeur de la médecine moderne. 4% des enquêtés disent qu'ils n'ont pas confiance au pouvoir thérapeutique de la médecine moderne et 2% disent qu'ils ne vont pas aux Centrés de santé puisque ceux-ci n'ont pas de médicaments.

Figure 6, voir ci-dessous : Pourquoi les PA ne fréquentent pas les centres de santé :

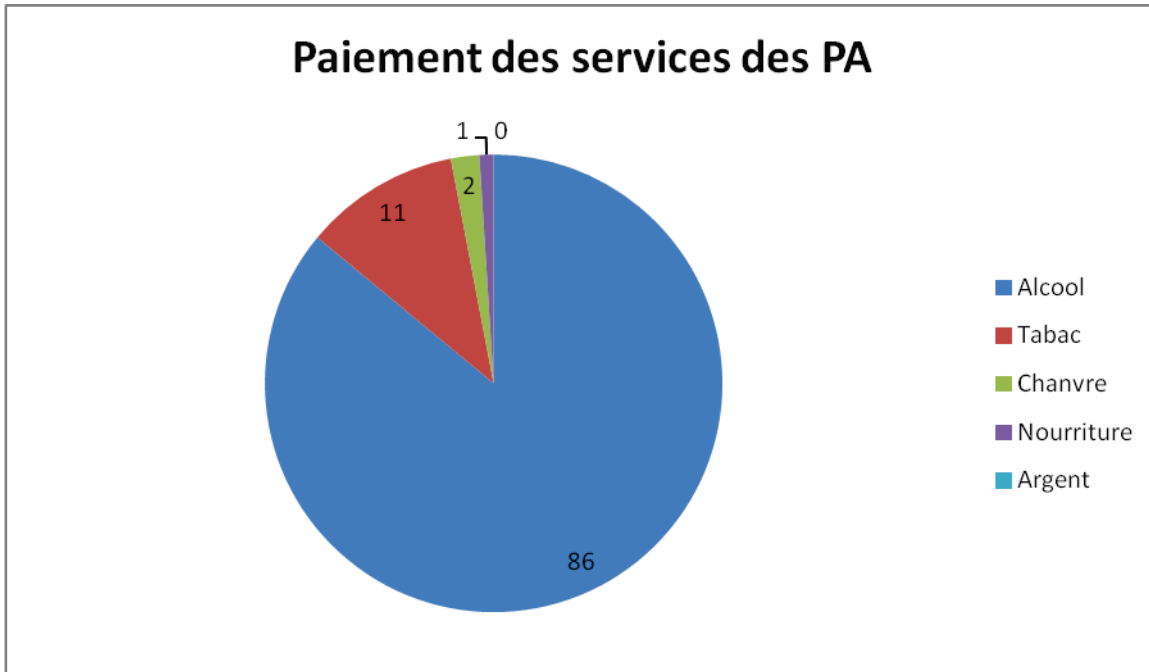


95% des enquêtés disent que les infrastructures sanitaires sont vétustes et mal entretenues. 95% des PA enquêtés affirment que la pharmacopée (95%) et la polyphonie (5%) sont des points forts de leur culture.

i) Paiement de la main d'œuvre pygmée

En nature et en espèce ; en nature : nourriture, , alcool, chanvre, , tabac ; la rémunération n'est pas uniforme et ils travaillent pour le compte des plusieurs familles bantoues. 91% des enquêtés disent qu'ils sont payés en nature. 43% des enquêtés disent qu'ils ne sont pas satisfaits de leur rémunération.

Figure 7 : Modalités de paiement des PA

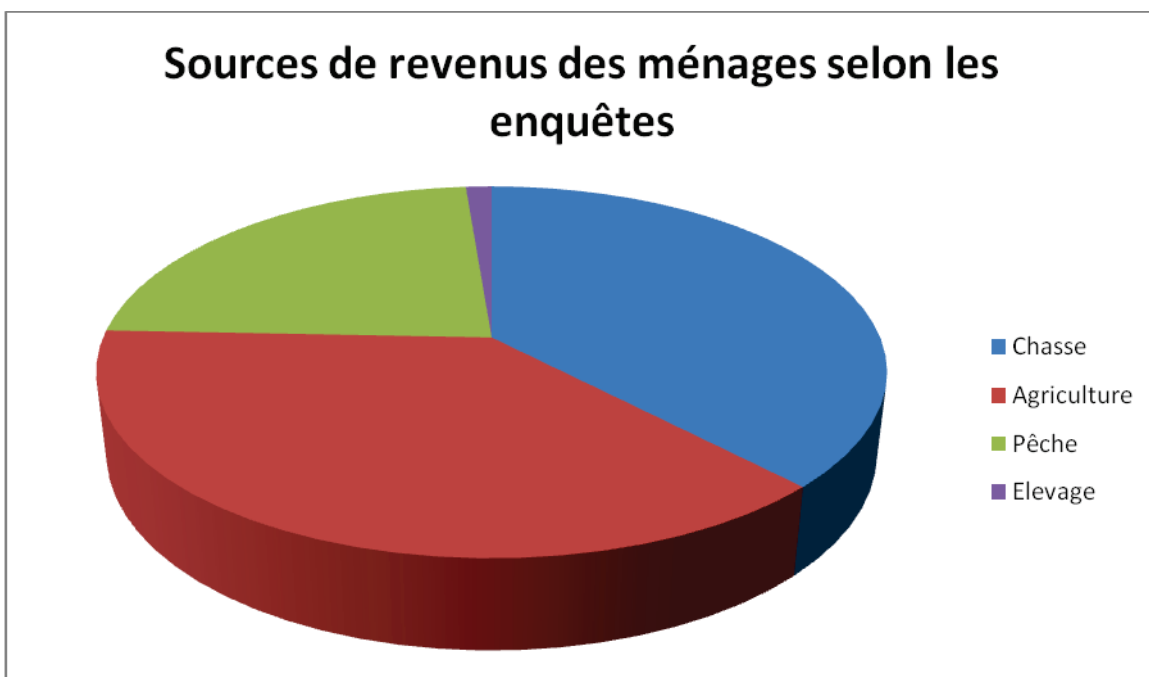


j) Accès des Pygmées aux revenus

Les activités suivantes apportent des revenus aux ménages selon les enquêtes :

- Chasse (36%), agriculture (36%), Pêche (22%) et élevage (6%).

Figure 8 : Sources d'accès des PA aux revenus :



Les sources secondaires d'accès aux revenus sont : la cueillette, la forge et l'artisanat. Elles ne sont pas classées dans le graphique ci-haut.

Sur 100% des PA enquêtés, 18% seulement disent que les femmes participent aux activités de développement communautaire et 92% affirment que les femmes ne participent pas à la prise de décisions.

k) Accès aux dividendes de l'exploitation forestière

81% des enquêtés pensent qu'ils n'ont pas de problèmes avec les compagnies d'exploitation du bois. 97% des enquêtés disent qu'ils n'ont pas de conflit d'utilisation des forêts avec les chefs bantous. 98% disent qu'ils ne payent pas de tributs aux chefs bantous pour avoir accès à la forêt.

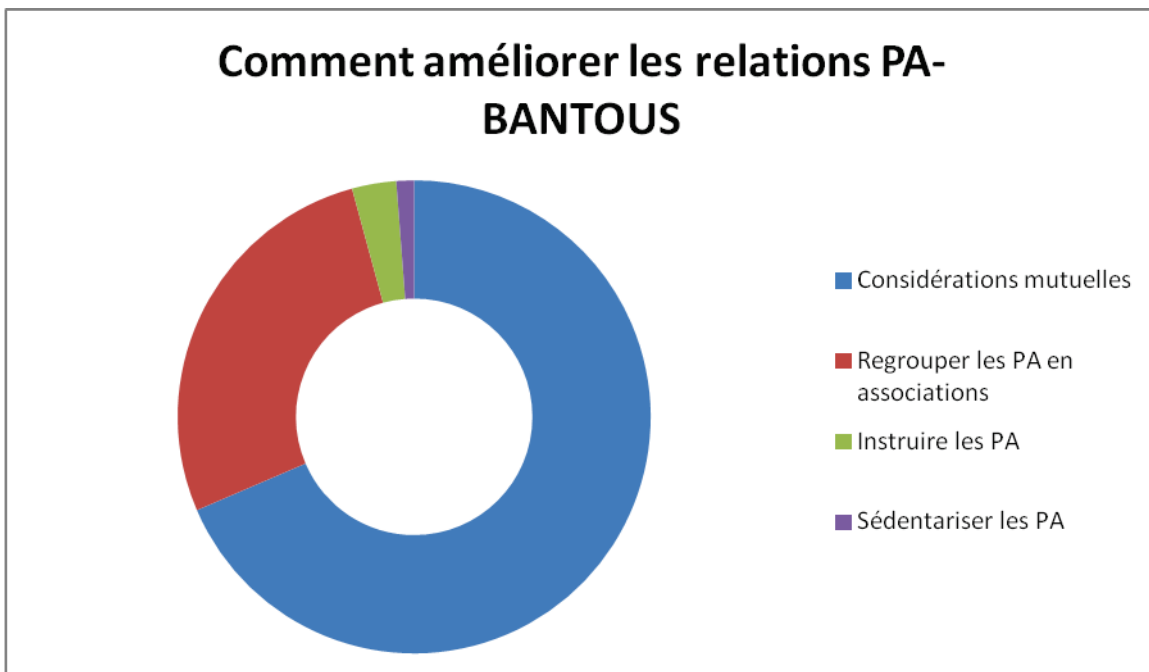
l) Accès à la justice et à la sécurité

Si l'on en croit les enquêtes, la situation est là encore particulièrement mauvaise : les Pygmées sont les victimes de tous les abus, leur travail est souvent forcé, le viol à l'égard de leurs femmes est pratique courante, les tracasseries de la police, le pillage de leurs butins de chasse et de cueillette, les tortures corporelles et arrestations arbitraires... Ils sont moins rémunérés et n'ont presque pas accès à une justice équitable dans le territoire d'Oshwe.

Relations entre les Pygmées et Bantous

Les relations entre les PA restent toujours verticales, avec la domination des Bantous sur les PA, mais 100% des PA enquêtés pensent que la cohabitation pacifique et harmonieuse entre les PA et les Bantous est possible. Pour y arriver, 68% pensent qu'il faut instaurer tout simplement la considération mutuelle entre les PA et les Bantous ; 27% pensent qu'il faut regrouper tous les pays dans des organisations paysannes ; 3% pensent qu'il faut instruire les PA et 2% pensent qu'il faut les sédentariser.

Figure 9 : Comment améliorer les relations PA-Bantous :



V. RECOMMANDATIONS ISSUES DES ENQUETES-MENAGES ET DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF⁴²

1) Recommandations concernant les institutions

- Officialiser les villages et groupements des PA en favorisant leur intégration dans les conseils de sage des groupements par arrêté du gouverneur de province.
- Inciter les leaders des PA à s'inscrire dans les partis politiques et à briguer des mandats électoraux.
- Favoriser l'engagement des PA dans les services administratifs et techniques au niveau du territoire et des secteurs.

2) Recommandations des enquêtes pour améliorer les conditions de vie

- Sensibiliser les PA à améliorer leurs conditions d'hygiène et affecter des personnes pour un suivi de proximité.
- Soutenir le maintien de la culture des PA en reconnaissant leurs Aires et Territoires des Patrimoines Autochtones et Communautaires.
- Soutenir la reconnaissance des terres traditionnelles des PA dans le processus de la réforme foncière en cours.
- Désenclaver les campements en construisant des routes, ponts, vers les villages des PA.

3) Recommandations des enquêtes concernant l'économie

- Exonérer de tout tribut les droits d'usage des PA Pygmées (chasse, pêche, cueillette et ramassage).
- Promouvoir des dialogues locaux de renégociation systématique des terres avec les leaders locaux bantous.
- Eriger des aires de chasse spécifiques pour les PA.
- Former les PA Pygmées à l'agriculture durable et aux techniques agricoles améliorées ainsi qu'à la planification des besoins alimentaires et monétaires.

4) Recommandations des enquêtes concernant la santé

- Sensibiliser les PA sur les conséquences de la consommation exagérée de l'alcool et du chanvre.
- Former des relais communautaires de santé, **créer des équipes mobiles chargées de former des auxiliaires de santé et des matrones PA Pygmées** dans chaque campement ou les villages enclavés.

5) Recommandations concernant l'éducation

- Créer un climat favorable entre les Bantous et les PA Pygmées, afin de combattre tous les stéréotypes et préjugés.
- Investir dans le système scolaire, en améliorant ou en créant les infrastructures scolaires de proximité, en introduisant dans les programmes des éléments qui tiennent compte des spécificités PA Pygmées et de leur culture afin de les valoriser, et qui s'arrange de leur calendrier saisonnier (collecte, déplacements périodiques).
- Promouvoir des programmes sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes.

⁴² La plupart des recommandations sont formulées dans le *Cadre stratégique nationale pour la préparation d'un programme de développement des Pygmées en République Démocratique du Congo*, 2009.

- Rendre effective la gratuité de la scolarité pour tous les enfants PA.
- Promouvoir des mesures incitatives d'accès des PA Pygmées aux revenus pour nourrir et scolariser leurs enfants.

6) Recommandations concernant la justice et la sécurité

- Assurer la nomination et la reconnaissance des chefs de villages et de groupement PA en propre reconnus par l'administration.
- Appliquer le principe de consentement libre, informé et préalable des PA lorsque les ressources naturelles sont exploitées dans leurs terres traditionnelles.
- Sensibiliser les Bantous et les PA Pygmées, dans leurs lieux de vie communs et respectifs aux droits humains et citoyens des PA Pygmées, en tant que congolais.
- Promouvoir la formation des para juristes PA et bantous pour assurer une assistance judiciaire adéquate aux PA.
- Mettre à la disposition des PA des avocats pro deo et les exonérer de tous frais judiciaires.

7) Recommandations concernant la culture

- Promouvoir des échanges culturels sur la pharmacopée des PA.
- Identifier et codifier les savoirs endogènes des PA Pygmées.
- Octroyer des bourses pour la formation des spécialistes et pour les recherches sur le patrimoine culturel pygmée.
- Former des spécialistes (chercheurs...) pour la conservation des savoirs endogènes.
- Protéger les sites sacrés des PA Pygmées contre les destructions de toute sorte (forestiers en particulier).

8) Recommandations concernant les relations entre les PA Pygmées et les bantous

- Favoriser les dialogues de rétrocession des terres aux PA et de cohabitation pacifique avec les Bantous.
- Vulgariser les textes légaux sur le viol et la répression des pratiques esclavagistes.
- Envisager les dialogues de cohabitation pacifique entre les PA et les Bantous.

Projets (Solutions) sur :	Micro projets sur :	%	Observation
1. Habitat	✓ Assistance aux sans toits et Construction des villages modernes		Amélioration des conditions d'habitat
2. Auto promotion sociale (Point lié à la discrimination)	✓ Encadrement des jeunes ✓ Formation des associations paysannes		Amélioration de l'image des PA
3. Education	✓ Scolarisation par secteur ✓ Création des écoles d'Alphabétisation et des métiers ✓ Construction et Réhabilitation des infrastructures scolaires pour les PA		
4. Plaidoyer sur les titres fonciers	✓ La formation sur les droits de l'homme, cartographie ✓ Intervention de la Division de la Foresterie communautaire (MECNT)		Sensibilisation permanente
5. Appui institutionnel	✓ Renforcement des capacités		
6. Santé	✓ Campagne de sensibilisation sur le VIH/SIDA, ✓ Campagne de vaccination sur les maladies infantiles, ✓ Campagne de lutte contre la mal nutrition, ✓ Santé de reproduction, éducation à la vie ✓ Construction des centres médicaux ✓ La formation et la scolarisation des PA aux écoles de santé et cela pour leur promotion.		
7. Elevage et piscicultures	✓ Appui au secteur d'élevage familial ✓ Erection des étangs piscicoles.		
8. Transport	✓ Construction et réhabilitation des routes de dessertes agricole,		
9. Agricole	✓ Assistance au secteur Agricole ✓ Octroi des outils agricoles et des semences améliorées		
10. Gestion durable des ressources naturelles	✓ Formation sur la gestion des ressources naturelles, les APACS		Sensibilisation permanente

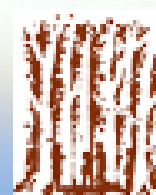
Zone du Kasai Occidental

Ancienne province



Annexe (Kasaï Occidental)

"Promotion des droits et de la sécurité alimentaire des peuples de la forêt et bonne gouvernance dans les politiques forestières et climatiques ; des principes à la pratique".



Forest
Peoples
Programme

KASAÏ OCCIDENTAL

Ce rapport présente une petite monographie territoire par territoire où vivent les peuples autochtones pygmées dans la Province du Kasai Occidental. A cela, s'ajoute la localisation des peuples autochtones pygmées dans cette Province. En bas les détails concernant les territoires dans lesquels vivent les peuples autochtones et se trouvant dans le deuxième bassin d'approvisionnement dans le cadre du Programme d'Investissement Forestier (PIF).

1. Dimbelenge (Situation actuelle des peuples autochtone dans ce territoire)

Ce rapport fait partie de l'histoire des peuples autochtones depuis l'époque ancestrale jusqu'à ce jour. Ainsi, le territoire de **DIMBELENGE** à 5 secteurs dont 2 où vivent les peuples autochtones ; il s'agit des secteurs de **LUBI** et celui de **LUKIBU**.

a. A LUBI : les peuples autochtones sont retrouvés dans les groupements ci-après :

- 1) BAKWA NGOMBUA TSHIEFU ;
- 2) KASONGA MFUAMBA ;
- 3) LUANYI BASONGHE ;
- 4) NKASHAMA

b. A LUKIBU : ils sont seulement dans le groupement IMBUAMA, dirigé par les BINDI-NKUSU.

Il est aussi à noter que dans les groupements cités ci-dessus nous retrouvons les campements de Twa. A savoir :

- Groupement de BAKWA NGOMBUA TSHIEFU.
4 villages ou campements de Twa suivants : TSHIBANGU ; TONGONUENA ; MITSHIA et BONDO.
- Groupement de KASONGO MFUAMBA
Il regroupe aussi 4 villages ou campements qui sont : KINDA ; YANKOBO ; NDOMBA et KALELA.
- Groupement de NKASHAMA
Il dispose d'un seul campement dans le village BAKAMBA où logent les Twa de TUMPESA appelés NSASA.
- Groupement de LUANYI BASONGHE qui dispose aussi d'un seul et grand campement de twa sédentaires dénommé TWA KABALA du campement Kabale.
- Groupement IMBUAMA de LUKIBU
Il a trois villages ou campements où logent les peuples autochtones ; il s'agit de village ou campement MANGOLO ; EBALANGANI et BODINGIYA.

1.1. Historique

Quant à leur origine, les twa des groupements de NGOMBUA TSHIEFU et de KASONGA MFUAMBA sont venus tous de NSANGA LUBANGU où ils suivirent la rivière LULUA et se repartirent ensuite dans différents milieux qui répondaient à leur manière ou façon de survie étant les mêmes de vie, c'est-à-dire ils sont Nomades. Tandis que ceux de LUANYI, de NKASHAMA et d'IMBUAMA de LUKIBU sont à leur tour descendant des Twa de l'Equateur, qui avaient fait leur transit à LOMELA (Kasaï Oriental) avant de se repartir dans ces différents groupements. Eux, avaient suivi la rivière Sankuru et mènent la vie de nomades pour ceux d'EBELANGA et BODINGIYA de LUKIBU, tandis que ceux de MANGOLO, TUMPESE et KABALA sont sédentaires.

1.2. Problèmes des Twa de Dimbelenge

Dans ce territoire, les Twa sont beaucoup tracassés par les agents de l'ordre (Police et ANR) même pour des simples futilités avec leurs voisins bantous et surtout pour paiement de dettes qu'ont les peuples autochtones qui, après l'endettement n'ont pas la volonté de payer. Comme correction, ils enregistrent les injures, les coups et plusieurs condamnations ; et de la part des bantous, ils veulent prendre de force les forêts et terres ancestrales de Twa par intimidation.

1.3. Us et coutumes

- a. Habitudes : la circoncision chez les jeunes de 15 à 20 ans se fait sur base d'une grande fête (cérémonie ancestrale) le garçon circoncit sera caché dans un campement déjà préparé où il restera jusqu'à la cicatrisation de la plaie. Une fois sorti, on lui donne une femme pour s'assurer de sa situation congénitale future.
- b. Nourriture : les peuples autochtones en général, préfèrent manger les espèces ci-après : ignames sauvages, bananes plantains, Kwangas, fruits, quelques racines, viandes, poissons, chenilles, termites, et rarement la verdure.
- c. Mort : quand il y a décès, les nomades quittent le campement après l'enterrement soi disant que le mourant pourra revenir les visiter.
- d. Mariage :
 - Mariage entre Twa et Twa : entre eux, le mariage se passe sans beaucoup de peines et le mari donne dans la famille de la femme des biens ci-après : chiens, chanvre, alcool, cigarette, pagne avec une somme d'argent allant de 1 000 FC à 5 000 FC.
 - Mariage entre une fille Twa et Homme Bantou : un tel mariage est aussi possible car les biens exigés sont semblables au 1^{er} cas sauf le montant de la dot doit quitter de 5 000 FC à 20 000 FC y compris un fusil.
 - Mariage entre homme Twa et une fille bantou : il est aussi faisable, mais à un pourcentage plus faible car les filles bantous refusent d'aller rester dans les

campements situés à de milieux de km de la grande route et de villages bantous.

1.4. Interdits

HOMMES : Tout homme Twa ne peut pas manger le caïman, le serpent pour les uns (BAJILA NYOKA) et la civette pour les BAJILA MBWA.

FEMMES : A savoir, presque toutes les femmes twa de territoire de DIMBELENGE ne mangent pas les tortues, les serpents, civettes, à exception faite pour les femmes twa venues de l'Equateur qui, elles, consomment toutes les espèces animales distinctes.

Motifs de respect ces interdits

Hommes : Pour l'homme, l'apparition de caïman dans leur campement a une explication significative, car la présence de cette espèce justifie la présence d'un deuil du sexe masculin. Ainsi, les twa considèrent le caïman comme leurs ancêtres messagers. En cas de consommation de cette viande, le concerné verra l'apparition des gales sur tout son corps et cela peut même l'amener à la mort.

Femmes : Elles vont enregistrer la visite de leur campement par une tortue, qui a le même objectif que le caïman. Elles considèrent la tortue comme leur ancêtre femme qui est venue annoncer la mort d'une femme dans leur site.

1.5. Danse

Chaque soirée, après leur soupée, les twa se réunissent autour d'un foyer commun de feux où ils doivent fumer, prendre l'alcool, chanter puis exhiber et montrer aux enfants leur danse traditionnelle appelée MUMBESA et MASHASHA où le port de masque à la tête, cou, bras et aux pieds.

1.6. Localisation des sites

A DIMBELENGE, entité de BAKWA LUNTU, est composée de 5 Secteurs dont 2 secteurs logent les peuples autochtones dans les 5 groupements repartis dans 13 villages (campements) cités ci-dessous.

EFFECTIFS APPROXIMATIFS DES PEUPLES AUTOCHTONES DANS LE TERRITOIRE DE DIMBELENGE.

Secteur	Groupement	Campement	Hommes	Femmes	Enfants		Total	Mode de vie	Coordonnées Géographiques		
					Garçon	Fille			Est	Sud	Altitude
LUBI	BAKWA NGOMBUA agglomération de BATWA de LUBI	TSHIEFU	11	16	13	9	49	Nomade	023°27'22,1''	05°35'26,3''	505 m
		TONGONUEN A	5	4	6	5	20	«	023°26'39''	05°29'25,9''	541 m
		MITSHIA	5	6	5	4	20	«	023°25'01''	05°29'2,6''	587 m
		BONDO	13	18	21	24	66	«	023°24'54,5''	05°28'57,3''	572 m
	LUANGI BASONGHE	KABALA	53	57	92	70	272	Sédentaire	023°29'51,1''	05°35'20''	712 m
	NKASHAMA	TUMPESA	50	54	36	35	175	«	023°43'33,1''	05°36'48,3''	674 m
	KASONGA MFUAMBA	KINDA	6	5	9	9	29	«	023°36'22,1''	05°38'44,7''	676 m
		YANKOBO	10	7	10	4	31	Nomade	023°36'28,3''	05°37'8,8''	644 m
		NDOBA	18	16	18	14	66	Nomade	023°35'20,3''	05°34'20,3''	660 m
		KALELA	36	33	49	56	174	sédentaire	023°34'20,7''	05°32'0,3''	551 m
Sous/total		10 campements	207	216	259	230	912	-			
LUKI BU	IMBUAMA	MANGOLO	35	40	44	60	179	Sédentaire	022°40'7,12''	04°23'5,4''	570 m
		EBALANGANI	15	13	12	18	58	Nomade	022°36'46,7''	04°23'46,8''	577 m
		BODINGIYIA	31	67	35	43	176	Nomade	022°33'39,7''	04°25'21,2''	604 m
S/Total LUKIBU		3 Campements	81	120	91	121	413	-			
TOTAL GÉNÉRAL		13 Campements	288	336	350	351	1.325	-			

En définitive, le Territoire de DIMBELENGE héberge les peuples autochtones dans ses 2 secteurs : 288 hommes ; 336 femmes ; 350 jeunes garçons et 351 jeunes filles. Donc, un total approximatif de 1 325 peuples autochtones.

2. Luebo (Situation actuelle des peuples autochtone dans ce territoire)

Le Territoire de LUEBO a 5 secteurs dont l'un, NDJOKO PUNDA, loge les peuples autochtones Twa.

2.1. Origine

Les Twa de NDJOKO PUNDA appelés Twa NYIMI et Twa MUANDA, sont tous venus de l'Equateur en suivant le Fleuve Congo et qui après, se sont retrouvés à Ilebo, où le chef NYIMI MUANDA les a emportés pour se retrouver aujourd'hui à NDJOKO MPUNDA dans le Territoire de LUEBO après avoir suivi encore la rive gauche de LUBUDI, et qu'ils traversèrent après pour rejoindre le chef BASHI BIYANG qui à son tour leur cédera les forêts ci-après depuis 1959. Il s'agit de : SHABABUELE, TSHINKUNDI, KANYIMA, MUAMBA, SHAMBA MBOMBO, MBIMBI, LUBUDI, LOBE et MAODI.

Fort malheureusement, ces twa ont été déguerpis par vente de ces forêts aux concessionnaires miniers et exploitants forestiers qui arrivaient sur terrains, les chassaient comme des chiens, chèvres. D'où, un grand nombre s'était éparpillé dans la nature ; ainsi, avons seulement enregistré quelques familles qui furent bien encadrées par le chef NYIMI MUANDA.

2.3. Us et Coutumes

Habitudes : Vu que ces peuples se sont beaucoup mariés aux bantous, ils ont déjà acquis les habitudes de leurs voisins.

La circoncision : se fait sur base d'âge, à l'hôpital tout comme à la maison. Quant à la mort ils suivent les mouvements des bantous.

Nourriture : le non respect de leur coutume traditionnelle, les Twa de NDJOKO ont connu des multiples difficultés, car ils se sont faits gourmands, mangeurs de toutes espèces et cela leur a causé beaucoup de dégâts sur la santé et les a entraînés même à la mort.

Le mariage : à ce propos, vous constatez que cette tribu risque de disparaître au sein de cette contrée, car le taux de mariage Twa et twa est à 10 % tandis que le mariage entre Twa et Bantous est actuellement à 90 %. Cette situation est due à des multiples difficultés qu'ils traversent par manque de terrains, forêts afin de s'auto prendre en charge.

La dot : malgré le mariage d'intérêt personnel de bantous, il existe 2 façons de remise de dot :

- Mariage entre fille Twa et garçon MUNTOU : la famille de la fille réclame ce qui suit : singe « COLOBE D'ANGOLA » à la place d'une chèvre ;

chanvre ; cigarettes ; alcool ; cigares comme pré-dot. Après la visite de la fille dans la famille de son époux, deux à trois mois, les parents de la fille réclament une somme d'argent si importante, le sel ; pagnes ; costumes et autres.

- Mariage entre fille MUNTOU et garçon Twa : celui-ci est plus couteux comme tout autre mariage entre MUNTOU et MUNTOU.

Interdits : les Twa de NDJOKO MPUNDA de LUEBO comme ceux de Territoire de DIMBELENGE, dans le Secteur de LUBI, du groupement de NKASHAMA et du campement TUMPESE n'ont pas d'interdits. Homme comme femme. Car ils viennent tous de l'équateur. Ceci a fait qu'ils puissent subir actuellement plusieurs cas de décès, des malédictions et les maladies épidermiques.

Danse : quant à la volée, les Twa de NDJOKO se rencontrent 2 fois par mois autour d'un grand foyer où ils prodiguent des conseils aux enfants pour le respect de coutumes traditionnelles, car ils sont, eux devenus objet de moqueries parce qu'ils n'ont pas pu respecter la traduction et les traditions ancestrales et ont suivi les kuba et KETE. Mais, les sages sont entrain de remettre leurs coutumes peu à peu en y introduisant chez les jeunes pour l'avenir de la nouvelle génération.

2.4. Localisation des sites de peuple autochtones de Ndjoko Mpunda dans le territoire de Luebo

Cette entité administrative de NDJOKO a un groupement de BASHI-BIYANGE qui engendre dans son sein deux campements, à savoir :

- 1) NGANDU LUNGALA
- 2) NGANDU MUANDA

EFFECTIF APPROXIMATIF DES PEUPLES AUTOCHTONES DE NDJOKO / TERRITOIRE DE LUEBO.

Secteur	Groupement	Campement	Effectif				Total	Mode de vie	Cordonnées géographiques		
			Hommes	Femmes	Garçon	Filles			Est	Sud	Altitude
NDJOKO PUNDA	BASHI- BIYANGE	NGANDU LUNGALA	61	73	40	53	227	sédentaire	20°34'19''	05°16'38''	504 m
		NGANDU MUANDA	70	90	75	65	300		20°43'29''	05°35'46''	527 m
Total général			131	163	115	118	527	-			

N.B. Plus de 4 tribus étaient rentrées vers l'Equateur, leur milieu d'origine après avoir subi plusieurs souffrances à NDJOKO, la privation des terres et forêts pour exercer leurs activités adaptées à leur mode de vie.

3. Ilebo (Situation actuelle des peuples autochtone dans ce territoire)

Ce rapport nous montre que sur le total de 5 secteurs composant le Territoire d'Ilebo, 2 secteurs seulement logent les peuples autochtones, y compris la cité d'Ilebo. Ces actions se sont déroulées dans les secteurs ci-après :

Groupement MAPANGU : cette entité a 3 villages ou campements des Peuples autochtones. Il s'agit de : Village KALEMBA MPATA ; village DOMAYI DIMBELENGE ; et enfin DOMAYI KAKESE

Groupement BASONGO : ce siège administratif dispose dans son sein 4 campements des peuples autochtones ou villages pygmées. Il s'agit ici des villages : DONAYI MUNENE ; DONAYI LUBUELE ; DONAYI KASHASHE ; ET KASHESHE DITU.

Cité d'Ilebo : qui a aussi un effectif important après le village DONAYI KAKESE pour tout le Territoire. Ceci est dû à l'exode rural et de fois à la recherche d'épanouissement des enfants par les parents.

3.1. Origine

Quant à leur origine, les marginalisés de cette entité sont sensés venir d'une part de la Province de l'Equateur et d'autres part de celle de Bandundu. Leur migration était due au manque des sites appropriés à leur mode de vie et surtout de la tracasserie de la part des agents de l'ordre de l'époque coloniale qui, pour eux, voulaient les utiliser comme esclaves. D'où, après leur arrivée au chef -lieu d'Ilebo via MAPANGU, où ils se sont encore repartis dans des milieux différents, aux alentours de rivières KASAÏ, LUBUDI, LUMBUDI, LUBAO ET MASUA.

3.2. Problèmes des Twa d'Ilebo

Les Twa de cette entité ont d'énormes difficultés pour accéder à la terre pour faire l'agriculture et la forêt pour la chasse, cueillette, ramassage des chenilles et champignons. Les bantous se sont appropriés de toutes les terres et forêts. Les peuples autochtones sollicitent des lopins de terre pour assurer la vie quotidienne de leurs foyers ; car beaucoup plus fréquent ceux qui restent à la cité. Mais ceux qui sont dans les contrées de BASONGO et MAPANGU où ces peuples autochtones ont facilement droit à la pêche, chasse. Car ils ont quelques contrées ancestrales.

3.3. Us et Coutumes

Habitude : à l'exception de Twa de la cité, la circoncision de jeunes gens se fait quand on voit que le Monsieur veut faire le mariage. Ces de twa de MAPANGU et BANA.

Nourriture : comme tout autochtone, les twa d'Ilebo sont grands mangeurs de chikwanges, ignames, viandes, les produits de la cueillette, le ramassage des fourmis et champignons.

Mariage : dans ce Territoire, le métissage est à 1 % élevé et surtout que le SHILELE sont les descendants des autochtones des Bandundu. SHILELE comme tribu de Twa qui, en se mariant avec les MPENDE, TCHIOKWE et autres ; c'est ça qui fait que le mariage twa et bantou est à 90 % au sein de cette entité administrative. Malgré ce métissage, le mariage d'une fille twa est plus compliqué que celui d'une fille MUNTOU par le twa ; car la remise des biens ancestraux est obligatoire (chanvre, cigarette, cigare, alcool, chien, fusil) puis les parents de la fille exigent aussi une somme si importante d'argent comme fait pour le cas inverse.

3.3. Interdits

En étant beaucoup plus mélangés aux bantou, les Twa d'Ilebo mangent tout ce qui est mangeable par la population bantous d'Ilebo ainsi donc, le terme interdit n'existe pas dans l'enceinte de sites des peuples autochtones.

3.4. Danse

Après avoir perdu à 60% des habitudes ancestrales, les twa de MAPANGU, Bakongo voire même ceux de la cité, pratiquent la danse exhibée par leur environnement. Seules les gens de 3^e âge pratiquent leur ancienne danse que la présente génération n'est pas à mesure de pratiquer.

3.5. Localisation des sites des PA du territoire d'Ilebo

A savoir, le territoire d'Ilebo est composé de 5 secteurs dont 2 parmi eux logent les peuples autochtones y compris la cité d'Ilebo, qui elle aussi, loge un nombre important des twa qui s'y installent pour raison de scolarisation de leurs enfants et les autres pour raison de travail et de l'exalte rural (il s'agit ici des secteurs de MAPANGU et Bakongo)

EFFECTIFS APPROXIMATIFS

Secteur	Groupement	Campement	Effectif				Coordonnées Géographiques		
			Homme	Femme	Garçon	Fille	Est	Sud	Altitude
Ilebo cité	Chef lieu Territoire.	KAYAYA	236	412	207	290	020°34'44,9''	04°19'50,7''	460 m
MAPANGU	KALEMBA MPATA	KALEMBA 1	218	315	185	140	020°16'23,8''	04°17'34,5''	519 m
	DONAYI DIMBELENGE	DONAYI 1	85	125	105	111	020°44'54,3''	04°21'29,8''	530 m
	DONAYI KASESE	DONAYI 2	362	430	267	245	020°13'24,8''	04°16'48''	553 m
S/Total		4 campements	901	1.282	764	786			
BASONGO	DONAYI MUNENE	DONAYI 3	184	209	85	101	020°20'35''	04°25'13,2''	519 m
	DONAYI LUBUELE	DONAYI 4	269	304	201	191	020°24'31''	04°21'20''	509 m
	DONAYI KASHOSHE	DONAYI 5	103	96	78	87	020°34'18,9''	04°51'20,8''	514 m
	KALEMBA DITU	KALEMBA 2	201	135	179	182	020°23'14,8''	04°45'18,5''	510 m
S/Total		4 Campements	757	744	540	561			
Total Général		8 Campements	1.658	2.026	1.304	1.347			

En conclusion, le territoire d'Ilebo loge dans ses deux secteurs de MAPANGU et Bakongo ainsi que dans la cité d'Ilebo 8 campements où habitent les peuples autochtones dont les chiffres approximatifs après recensement nous donnent le total de 6.335 que nous avons dans le tableau ci-dessus.

4. Luiza (Situation actuelle des peuples autochtone dans ce territoire)

Après l'identification des campements et le dénombrement, nous avons remarqué que sur les 7 secteurs composants le territoire de Luiza, 2 entités seulement logent les peuples autochtones. Il s'agit du Secteur de Lueta et celui de Kabelekese.

LUETA : au sein de ce secteur, les autochtones Twa habitent dans le groupement de KANKUNDA (ana-MUANGALA) et celui de NSANDJI

KANKUNDA, ils sont dans le village suivant : MUSENVU, MUNJILA, MUANGALA NSUMPA, TSHILUNDA, KAWELE

NSANDJI : ils habitent dans le village MBUNGA (MUSONYI)

KABELEKESE : ils sont retrouvés dans le groupement KANGOMBU et celui de KALOMBO.

KANGOMBU : ils occupent le village MUKANZU

KALOMBO : ils sont trouvables dans les villages KASOMBO (AKA-NGAMBU) et le village SHAMBA (KATOMBI NGUNZA)

4.1. Historique

Les peuples autochtones du Territoire de LUIZA s'appellent souvent les BATWA KALALA à l'exception de ceux du groupement KANGOMBU, du village MUKANZU qui sont appelés BATWA MUMI.

Quant à leur origine, les BATWA KALALA MUMI sont tous venus de NSANGA LUBANGA en suivant la rivière LULUA pour arriver au secteur BAMBAIE où ils se sont reposés pour faire la pêche et la chasse. Mais, après un certain temps, ils ont vu que cette contrée ne répondait presque pas à leur mode de vie ; c'est ainsi qu'ils se dirigèrent vers le secteur de LUSANZA LUETA et KABELEKESE. Quelques années plus tard les Twa KALALA qui habitaient LUSANZA ont constaté que les conditions de vie de ce milieu ne répondaient pas à leur mode de vie ; ils décidèrent de fuir cette entité et suivre leurs frères résidant dans le secteur de LUETA.

Cependant, nous avons constaté que les P.A. du Territoire de LUIZA sont victimes dans beaucoup des cas :

- Sur le plan social, leurs droits sont bafoués par les bantous qui les considèrent comme des sous hommes, car ils sont tout le temps en conflits forestiers avec les bantous cas des BATWA de KAWELE, NGUNZA et KATAMBI.
- Sur le plan économique, se considérant comme esclaves, ils sont complexés ; ceci a poussé les bantous à faire tout ce qu'ils veulent, ils se

sentent marginalisés, sans valeur ni considération. D'où la présence d'une pauvreté indescriptible de leur part.

4.2. Us et Coutumes

Habitude : comme partout, les twa circonscivent leurs fils que quand ils voient que ce dernier veut son foyer afin d'éviter les pires, c'est-à-dire éviter les problèmes de violence, cas beaucoup plus fréquent à KABELEKESE.

Nourriture : Ils mangent le fougou à bas de manioc, chikwange, viande, produits des forêts (fruits, chenilles, champignons) et de la pêche.

Mariage : fille twa et garçon twa ou garçon MUNTU. A l'occasion d'un tel mariage, le prétendant fiancé apporte à la belle famille comme pré-dot : unealebasse de vin de palme, l'alcool traditionnelle, cigare, le chanvre, un chien, un fusil ; on lui donne sa femme, c'est après leur première naissance que la famille de la fille parvient à réclamer l'argent et les habits, les chèvres et les poules.

4.3 interdits.

Les femmes Twa ne mangent pas les tortues ni les serpents, tandis que les hommes ne mangent pas le caïman, ni les plus petits serpents. (Cfr les twa de DIMBELENGE).

4.4 Danse

Quant à ce volet, les twa de LUIZA utilisent le LOKOLE et le sifflet traditionnel quand ils exhibent leur danse dans les occasions de multiples manifestations, deuil voire même au moment de leur rassemblement traditionnel qui se fait surtout autour du foyer considéré comme feu des dieux des ancêtres.

4.5. LOCALISATION DES PEUPLES AUTOCHTONES DU TERRITOIRE DE LUIZA.

Cette entité administrative a 7 secteurs, mais 2 seulement logent les peuples autochtones. Il s'agit de secteur de LUETA et celui de KABELEKESE.

EFFECTIF APPROXIMATIF DES PEUPES AUTOCHTONES DE LUIZA.

Secteur	Groupement	Campement	Homme	Femme			Total	Mode de vie	Coordonnées Géographiques		
					Garçon	Fille			Est	Sud	Altitude
LUETA	KANKUDA	MUSENVU	101	190	361	245	897		022°56'43''	07°28'55''	906 m
	ANA-MUANGALA	KAWELE	20	36	26	24	106		021°58'52,5''	07°24'18,4''	831 m
	«	KATUALA	22	28	13	20	83		021°58'50,2''	07°24,2'26''	821 m
	«	MUANGALA NSUNGI	12	14	21	13	60		022°06'36,3''	07°28'43,8''	921 m
	NSANDJI	MUSONYI	17	11	5	13	46		022°04'17''	07°27'37,2''	843 m
KABELEKESE	KANGAMBU	MUKIANZU	97	118	160	120	495		021°50'40,3''	07°16'6,4''	811 m
	KALOMBO	NBUNZE	101	75	101	35	312		022°07'40,2''	07°29'19,7''	910 m
	KALOMBO	KATAMBI	16	16	31	23	86		021°56'19,8'	07°25'23,8''	839 m
	KALOMBO	KALOMBO	16	16	31	23	86		021°56'17''	07°25'20,2''	842 m
	KASOMBO	KASOMBO	97	118	160	120	495		021°56'14,5''	07°25'13,1''	853 m
Total Général			499	622	909	6 36	2.666				

5. Demba_(Situation actuelle des peuples autochtone dans ce territoire)

5.1. Historique

Le Territoire de DEMBA est le troisième parmi ceux occupés par les PA du Kasai Occidental. Ces PA sont les émigrés de MWEKA via NKINDA. Ces derniers ont dû quitter cette entité suite aux menaces et plusieurs tracasseries suivies des injures et des discriminations multiples. En réalité, ils sont tous TWA de KADIMBA qui ont perdus les coutumes ancestrales.

Dans les domaines des terres et des forêts, ils vivent dans les galeries forestières où ils font des petits champs et pratiquent aussi la pêche. Certains font une exploitation minière artisanale de diamant et autres matières précieuses.

5.2. Sante

Ayant perdu leurs us et coutumes, les PA meurent beaucoup à cause des blessures de suite de la perte de leur pharmacopée ancestrale.

Ce Territoire englobe 3 campements ou villages. Il s'agit de :

- ISHANGELA qui a 143 PA
- BANGAMBA qui a 127 TWA
- MATOPOLO qui a 180 pygmées

Au total le Territoire de DEMBA possède 121 hommes, 181 femmes, 71 garçons et 75 filles soit 457 Twa. Sur le plan économique, les PA de DEMBA sont utilisés comme une main d'œuvre d'exploitation à bon marché et vivent dans une pauvreté exagérée. Sur le plan d'affectation des terres, ils sont locataires et privés de tout droit sur ces espaces. Marginalisés à tout point de vue, leurs activités principales sont l'agriculture, la cueillette des noix et la chasse. Fréquemment, ils sont exposés à la diarrhée, la fièvre typhoïde et la malaria à cause de la précarité qui prévaut dans leurs milieux.

FICHE DE LOCALISATION DES CAMPEMENTS ET EFFECTIFS ESTIMATIFS APPROXIMATIFS DES PA DE DEMBA

SECTEUR DE LOMBELO

N°	Groupement	Village	Campement	Appellation	Homme	Femme	Garçon	Fille	Mode de vie	Coordonnées Géographiques		
										Est	Sud	Altitude
01	LOMBELO	ISHANGA	ISHANGALA	BATWA ISHANGA	39	64	16	22	Sédentaire	021°31'52,2''	04°52'12,1''	577 m
02	LOMBELO	BONGAMBA	BONGAMBA	BATWA BONGAMBA	37	40	22	28	„	021°47'04,3''	04°48'31,9'	572 m
03	LOMBELO	MATOPOLO	IBEKA	BATWA IBEKA	45	77	33	25	„	021°49'20,1''	04°55'20,1''	599 m
					121	181	71	75				

6. Mwaka (Situation actuelle des peuples autochtone dans ce territoire)

Lors de notre tournée d'identification des sites qu'occupent les peuples autochtones et connaître leur nombre ou effectifs approximatifs ainsi que le prélèvement des coordonnées géographiques, nous avons constaté que cette entité administrative Kuba est composée des chefferies, postes d'encadrement et le centre extra coutumier à la place de secteurs comme dans d'autres territoires formant la Province du Kasai Occidental.

C'est ainsi que ce travail a été effectué dans les entités ci-dessous :

A. CHEFFERIE DE MUSHENGE

1. Groupement KADIMBA : qui, dans son sein a 10 campements tels que : PEMBE TUBONDO, INKOLONGO 1 ET 2; MISHETE; YAMPEMBE; MUANZA MUKUMA; YONTSHIA; NKEMBE; LUKOMBE; ET YEYE.
2. Groupement MPONGO MULONDO : cette entité coutumière a des peuples autochtones dans les campements suivants: MIONDO; MOKO; TALA; BAKABAKA; MAPE; MAPENDE; MUTEKA MBANGU.

B. CENTRE EXTRA COUTUMIER DE KAKENGE

1. MPIANGA MBATSHI : Ce groupement n'a que 6 campements ou villages des peuples autochtones: KAKENGE centre; MUA MBENDE; BIPANDA; YENDI; KAMBA NGANYI; KAMENJI KABENGELE; PATOPOLO IBEKA.
2. Groupement YONGO : Cette entité a un seul campement : ISHAMA

C. CHEFFERIE DE MOMONO

Cette entité coutumière Kuba a 4 groupements dans son sein, occupés par les peuples autochtones, il s'agit de :

1. Groupement de MUSHENGE : dans le village DOMIONGO où il y a un campement appelé ISHAMA 2
2. Groupement BULONGO qui a 6 campements: BUESE; MPIEMA MUANA; MBOKO; BULANGU TSHIMBULU; BULANGU 1 et BULANGU 2. Cette chefferie a deux groupements et 7 campements des peuples autochtones.

D. CENTRE D'ENCADREMENT KAPUNGU

Dans son sein, on y trouve le Village IPANGA où il existe un campement de Twa appelé IPANGA MAPEYA, un autre campement de Twa appelé ISHANGALA qu'on trouve dans le groupement LOMBELU et le campement BONGAMBA qu'on trouve dans le village BONGOMBA.

E. CENTRE EXTRA COUTUMIER DE KAKENGE CENTRE

Dans ce centre, il existe 3 villages émergences et 3 campements. Il s'agit de :
Village BAKWA NKENGE qui a 1 campement (KAMBA NGANYI) ;
Village KAMENJI avec un campement des peuples autochtones :
KABENGELE
Village MATOPOLO qui 1 campement : IBEKA

F. POSTE D'ENCADREMENT DE MISUMBA

Dans l'enceinte de ce poste, il y a les Twa au centre même de poste et dans le groupement TSHIABUSHOBE :

1. Centre de poste : ils sont dans le village MISUMBA qui porte le même nom que le campement ;
2. Groupement TSHIABUSHOBE : ce groupement n'a que le village ITUNGA BEDI qui loge les twa ITUNGA.

G. CHEF LIEU DE TERRITOIRE DE MWEKA

Au sein de la cité de MWEKA il y existe un campement de Twa nommé peuples autochtones de B.N.L. de MWEKA.

CONCLUSION

Le territoire de MWEKA a dans son sein les deux parties d'encadrement, 2 chefferies et 1 centre extra coutumier où logent les peuples autochtones dans 8 groupements pour les chefferies ; 41 campements et 25 villages. Ce territoire comprend : 3.228 hommes ; 3.948 femmes et 6.862 enfants. Donc, un total de 14.038 habitants des peuples autochtones.

EFFECTIFS APPROXIMATIFS DES PEUPLES AUTOCHTONES DE MWEKA

Chefferie	Groupement	Campement	Hommes	Femmes	Enfants		Mode de Vie	Coordonnées Géographiques		
					Garçon	File		Est	Sud	Altitude
MUSHENGE	KADIMBA/VILLAGE TENDA 1	PEMBE TUBONDO	16	18	20	23	Sédentaire	022°30'13"	04°23'58,7"	556 m
		IKOLONGO 1	8	13	14	12		022°27'49'9"	04°23'16,8"	539 m
		IKOLONGO 2	10	13	31	29		022°59'05"	04°23'56,8"	619 m
		MISHETE	7	8	8	12		022°28'59,3"	04°23'56,6"	605 m
		YAMPEMBE	18	22	41	30		022°26'28,8"	04°22'30"	527 m
		MUANZA A MUKUNA	14	20	21	24		022°30'12,2"	04°22'13,9"	555 m
		YONTSHIO	5	7	6	6	Semi Noma de	022°10'16, 3"	04°22'13,1"	569 m
	Village BUSHOBE	NKEMBE	639	680	913	769	SEDENTAIRE	022°36'33,8"	04°21'12,7"	470 m
		LUKOMBE	1193	1362	1020	807		022°33'42,5"	04°24'31,3"	527 m
	Village TENDA 2	YEYE	27	31	67	40		022°28'59,1"	04°23'57"	607 m
	Village DOMIONGO	ISHAMA 2	60	68	106	50		021°32'52,2"	04°50'18"	501 m
	MPONGO MULONGO VILLAGE TENDA 2	MAPE	21	26	71	50		022°25'52,3"	04°22'8,5"	585 m
		MIONDO	10	11	13	14		022°41'8,8"	04°22'31"	593 m
		MBOKO	9	14	30	11		022°30'18"	04°18'49,2"	589 m
		TALA	5	6	7	6		022°47'7,0"	04°9'31,4"	562 m
		EBEKA BAKA	10	10	15	14		022°19'41,3"	04°9'24,5"	560 m
	MATENDE	5	7	13	10	022°31'48,3"		04°22'47,1"	583 m	

		KOMBE									
		MUTEKA MBANGU	8	9	19	21		022°18'31,4"	04°07'38,4"	543 m	
	MPIANGA MBANTSHI Village KINDA	YIBEKA	160	200	285	115		022°5'2,3"	04°51'20"	580 m	
	Village BENA LONGO	MUANZA MUKUNA	27	32	31	36		022°30'12,2"	0422'13,9'	553 m	
		MUANA ISHEMA	18	21	21	15		022°47'13"	04°41'2,5"	600 m	
Centre extra Coutumier de KAKENGE	Cité KAKENGE	KAKENGE ISHEMA	137	143	94	95		022°36'24,3"	04°48,5'53"	586 m	
		MUANA MUKUEME	33	40	30	31		021°47'1,8"	04°48'27,7"	576 m	
		BIPANDA	11	17	7	11		020°58'13"	05°26'58,2"	602 m	
		YENDI	9	12	10	5		021°45'11,5"	05°51'1,1"	605 m	
		KAMBA NGANYI	20	27	20	12		021°34'14,2"	04°51'18,9"	571 m	
		YONGO BAKWA KENGE	ISHAMA 1	45	67	101	128		021°40'35,3"	04°52'21"	559 m
	KAKENGE		5	7	3	7		021°41'30,3"	04°50'20,1"	558 m	
	IBEKA		4	5	5	6		022°01'1,3"	04°53'22"	586 m	
	CHEFERIE MONONO	BULANGU	BUESE	10	12	07	10	"	021°34'8,7"	04°51,2'1"	507 m
			BUESE MUANA	08	13	11	14	"	021°35'25,5"	04°51'33,1"	596 m
		MBOKO	12	17	08	12		021°30'11,2"	04°37'28,1"	574 m	
		BULANGU CIBULU	11	13	14	03		021°47'4,6"	04°48'31,7"	563 m	
		BULANGU IMBOKO	14	16	13	02	"	021°34'49"	04°51'28"	594 m	
		BULANGU BIKENGE	09	09	06	07	"	021°35'25,5"	04°51'33,1"	596 m	

Poste d'encadrement KAPUNGU	KAPUNGU	IPANGA MAPEYA	17	20	20	17	"	021°32'57,1"	04°51'11,2"	555 m
Poste d'encadrement MISUMBA	MISUMBA	MISUMBA	312	504	352	243	"	022°30'13,0"	04°23'58,7"	556 m
	TSHIABUSHOBE	ITUNGA	194	311	214	199	"	021°34'20,1"	04°51'20,8"	580 m
Chef lieu Territoire	Cité MWEKA	BML	107	137	182	117	"	021°32'52,5"	04°51'18,5"	575 m
Totaux			3.228	3.948	3.849	3.013				
Total général Peuple autochtones de MWEKA			14.038 habitants							

En conclusion, le Territoire de MWEKA loge dans ses chefferies centres extra-coutumiers et postes d'encadrement, un effectif approximatif de : 3.228 hommes, 3.948 femmes, 3.849 garçons et 3.013 filles recensés et bien identifiés par l'équipe de techniciens qui a été déployée sur terrain, d'où un chiffre approximatif de 14.038 peuples autochtones qui furent enregistrés.

7. Dekese (Situation actuelle des peuples autochtone dans ce territoire)

DEKESE est l'une des entités administratives et forestières formant le 10^e territoire du Kasai occidental. Ce territoire est composé de 3 secteurs parmi lesquels 2 logent les peuples autochtones pygmées du Kasai Occidental. Ils 'agit du secteur de YALINA et celui de YISOLU. Ainsi, le but de cette mission dans cette entité était de prélever les données géographiques, identifier les sites des peuples autochtones, connaître leur effectif et enfin s'assurer de leur us et coutumes dans les secteurs ci-haut cités.

Secteur d'YISOLU

Cette entité administrative a dans son sein 4 groupements logeant les peuples autochtones. Il s'agit de :

Groupement d'ITENDE

Les peuples autochtones de ce groupement se trouvent dans un village appelé BOKITA et dans le campement portant le même nom : BOKITA.

Groupement d'YISOLU

Les peuples autochtones de ce groupement sont repartis dans 5 villages et 5 campements de la manière suivante :

- Village LOKALITE où logent les Twa SAMAKOYI 1 du campement nommé aussi LOKALITE ;
- Village YINKEKETE où le campement portant le même nom, loge les Twa SAMANKOYI 2. ;
- Village KOMBA NDOMBA loge les peuples autochtones BENGALI trouvable dans le campement KOMBA ;
- Village NDOMBA de Twa BENGALI 2 du campement NDOMBA 2. ;
- Village BENGALI où le Twa répondant au même nom et qui est en même temps le nom du campement de BENGALI 3.

Groupement YINKOBOLOKA

Au sein cette entité, il y existe un village YISANGA-DIANGA dans lequel on trouve un campement appelé YISANGA et logeant les peuples autochtones BENGALI.

Groupement YISANDJA

YISANDJA a un seul village YIKATA qu'occupent les autochtones pygmées appelés Twa YIKATA du campement YIKATA.

Secteur de Yalima

Les Twa occupant ce secteur sont des frontaliers avec le Bandundu et le Kasai oriental dont vous trouverez parfois les mêmes noms de campement des Provinces voisines ci-haut citées. Il s'agit de :

Groupement YALIMA

Il y existe un village OSHUE où le campement NDOMBA 2 loge le Bengali 5.
Le Village MOKONTO a un campement MANKOLI logeant les Twa BENGALI 6
Village LOMELA KASAYI occupé par les Twa SAMANKOYI dans un campement LOMELA KASAYI

GROUPEMENT YISANDJA 2 : Village YIKATA loge les Twa Bengali 7 dans un campement appelé YIKATA 3

GROUPEMENT INKOKO LOKA

Ce groupement a dans son sein un village appelé WELENGE habité par les Twa SAMA NKOYI dans un campement appelé YINKEKETE

GROUPEMENT NGOMBE LOKOKO

Les peuples autochtones sont retrouvables dans un village NGOMBE et dans le campement LOKOKO avec une caractéristique spécifique de dents taillées. Ils vivent encore dans le village LOKOKO, et dans le campement LOKOKO où ils sont état à leur état ancestral et ne vivent que de la chasse, pêche et cueillette ; puis pratiquent encore le troc à 100% comme moyen d'échange dans leur commerce.

7.1. Historique (Origine)

Les peuples autochtones de cette entité de DEKESE sont presque tous frontaliers des Provinces de l'Equateur, Bandundu et du Kasai Oriental et surtout du secteur de YALINA où ils se déplacent en nomadisme en YOSHUE dans le Bandundu, à LOMELA dans le Kasai Oriental.

7.2. Problèmes

Dans le secteur de YISOLU, les Twa de ces 3 villages : BOKITA, YINKEKETE et KOMBA NDOMBA sont utilisés comme la main d'œuvre de NDENGESSE et de la Police Nationale Congolaise. Ces précités les utilisent pour faire la chasse et le braconnage au sein du parc de la SALONGA dans sa partie sud. En cas de refus, l'intéressé doit subir des sanctions, des arrestations arbitraires, des coups et blessures. Ils sont tous presque marginalisés, d'où leur déstabilisation. Mais ceux du

secteur de YALIMA et surtout des villages WELENGE, NGOMBE et LOKOKO sont considérés comme des sous hommes n'ayant pas de valeur ni mot à dire devant un NDENGESE ou un agent de l'ordre. Ce qui fait qu'ils sont beaucoup plus nomades au sein de ce secteur et du territoire.

7.2. Us et coutumes

HABITUDES : A DEKESE, la circoncision des enfants twa se fait quand ce dernier devient majeur et surtout quand il veut entrer en mariage. Une fois circoncis, il doit être caché dans un endroit où les femmes ne peuvent pas passer jusqu'au moment de cicatrisation de la plaie. A la sortie de ce campement d'isolement, une grande fête est organisée dans les 2 camps (de la femme et de l'homme). Car après cette fête et la même nuit, la jeune mariée devra quitter sa famille pour rejoindre son futur époux.

Chez les nomades, dès qu'il y a décès, les restes quittent le campement soi disant que le défunt ne revienne pas les rendre visite. A la nouvelle lune, tous restent autour de leur foyers ancestraux pour que leurs dieux leur apportent bénédictions dans leurs activités quotidiennes (pêche, chasse, cueillette).

NOURRITURE : Les twa de DEKESE mangent surtout les fruits, viande, bananes, tubercules de manioc ou parfois les SHIKUANGA quand ils ont y la chance de faire le troc.

MARIAGE : Le Territoire de DEKESE, composé de trois secteurs est généralement une entité forestière composée à 100% de communauté locale de base (colo) et les peuples autochtones dont le mariage se fait d'une façon complexe car, jamais un mariage entre Colo et un peuple autochtone. Ceci veut dire que les NDENGESE veulent considérer les twa comme les esclaves alors qu'ils sont frères et sœurs vivant dans une même entité administrative.

Ceci est contraire pour tous les Territoires logeant les peuples autochtones où le mariage se fait sans difficulté dans les deux camps (MUNTOU et TWA) malgré les multiples exigences de part et d'autre.

INTERDITS : Quant aux interdits, les hommes twa vu qu'ils sont venus de l'Equateur et de Bandundu. Ils mangent tout sauf les plus petits serpents. Les femmes ne mangent pas tous les serpents, les caïmans et la civette à cause de l'odeur de la viande.

DANSE : Après neuf mois de naissance d'un nouveau-né, avant sa sortie, on a une certaine rencontre ou manifestation ancestrale, les twa pratiquent une danse appelée « NKENGO », elle se fait à la manière ancestrale avec de masques, ceintures, robes en raphia. C'est dans de telles manifestations que les twa montrent aux jeunes leurs coutumes ancestrales et leur danse.

LOCALISATION DES SITES : Le Territoire de DEKESE a 3 secteurs parmi lesquels 2 logent les peuples autochtones, il s'agit de secteur d'YISOLU où les peuples

autochtones sont dans 4 groupements englobant 8 villages et dans 8 campements. Puis le secteur de YALINA où ils sont encore retrouvés dans 4 groupements, 7 villages et 7 campements.

En définitive, les Twa de DEKESE sont retrouvés dans 8 groupements, 15 villages et 15 campements où nous trouvons 589 hommes, 836 femmes et 1 129 enfants qui font un total de 2.627 peuples autochtones.

Secteur	Groupement	Campement	Homme	Femme	Enfants		Mode de vie	Coordonnées Géographiques		
					Garçon	fille		Est	Sud	Altitude
YISOLU	YITENDE	BOKITA	28	33	31	36		021°23'15,2"	03°30'2,6"	389 m
	YISOLU	LOKALITE	24	37	31	12		021°23'13,8"	03°29'59"	359 m
	«	YINKEKETE	11	14	13	14		021°23'33,7"	03°29'52,4"	382 m
	«	KOMBANDOMBA	22	30	28	30		021°23'34,2"	03°29'54,1"	378 m
	«	NDOMBA 1	32	45	28	29		021°23'11, 3"	03°30'3,7"	362 m
	«	BENGALI	36	60	28	40		021°23'15,2"	03°30'2,6"	366 m
	YINKOBOLOKA	YISANGA	49	71	50	60		021°23'15,2"	03°30'2,5"	322 m
	YISANDJA 1	YIKATA 1	33	49	62	31		021°22'16,4"	03°31'2,7"	377 m
YALIMA	YALIMA	NDOMBA 2	48	52	45	32		021°22'10,3"	03°25'3,4"	341 m
	«	MANKOTO	30	33	19	22		021°22'6,1"	03°31'1,1"	345 m
	«	LOMELA KASAYI	27	29	9	15		021°22'4,3"	03°31'2,1"	340 m
	YISANDJA 2	YIKATA 2	17	28	14	18		021°23'3,1"	03°29'42,6"	321 m
	INKOKOLOKA	YINKEKETE 2	32	34	18	22		021°22'30,1"	03°25'51,3"	387 m
	NGOMBE LOKOKO	LOKOKO 1	97	127	110	87		021°22'18,6"	03°29'29,7"	303 m
	«	LOKOKO 2	103	194	98	116		021°20'15,2"	03°30'2,6"	344 m
	OSHWUE	OSHWUE	30	41	21	16		021°18'41"	03°34'39"	398 m
	YITATA	YITATA	35	31	31	25		021°30'43"	03°25'11'	401 m
	WELENGE	WENGE	89	101	98	104		021°24'41"	03°31'45"	378 m
	MONKOTO	MONKOTO	395	407	339	325		021°45'35"	03°45'13"	398 m
	LOMELA 2	LOMELA	396	309	271	415		021°37 '28"	03°16'43"	313 m
	NKOLE 2	NKOLE	80	69	62	41		021°24'6,9"	03°20'13,5"	390 m
	BOLANGA	BOLANGA	85	102	80	117		021°22'7,9"	03°31'1,1"	345 m
	YISOLU	BOVULA	35	48	22	35		021°23'4,1"	03°29'46,6"	321 m
Total Général			1.734	1.944	1.478	1.642				

Total peuples autochtones DEKESE : 6828 habitants ou populations autochtones de cette entité forestière de colo et PA.

8. Ville de Kananga (Situation actuelle des peuples autochtone dans ce territoire)

Pour s'assurer de l'existence des peuples autochtones au centre ville de Kananga et précisément dans ses 4 communes, une équipe technique a été déployée sur terrain pour effectuer une tournée à travers toute la ville urbaine de Kananga. Ainsi, l'équipe a contacté les peuples autochtones de la commune de KANANGA, KATOKA, NGANZA et LUKONGA.

Il est à noter que les peuples autochtones vivant dans le centre ville et dans les dites communes exercent des activités diversifiées ; certains font le petit commerce, étudient et de fois ils se font des sentinelles, domestiques et ou s'adonnent à d'autres types d'activités pour se maintenir dans la vie urbaine et au rythme des citadins. De toutes les manières, tous ces gens vivent péniblement et ceux qui terminent des études préfèrent rentrer aux villages où ils peuvent facilement vivre sans beaucoup des peines.

8.1. Historique (Origine)

La ville de Kananga, comme un milieu urbain, est une agglomération groupant plusieurs tribus, ethnies, clans et autres. C'est ainsi que les twa, désirant s'épanouir eux aussi comme toutes les autres personnes, chacun se déplace de son milieu pour un objectif déterminé, malgré leurs multiples difficultés qu'ils endossent. Les uns s'adaptent à la ville et les autres rentrent dans leur territoire d'origine au cas où ils ne s'adaptent pas facilement à la vie de citadins.

8.2. Us et coutume

Habitude : Vu les multiples difficultés que les peuples autochtones trouvent au sein de la ville urbaine, ils sont parvenus à perdre leurs us et coutumes. Car ils viennent d'adapter la vie de leurs voisins bantous ; ils mangent tout voire même la viande de chiens, tortue, caïmans et autres interdits de leurs coutumes ancestrales. A savoir, comme tout twa de nos 6 territoires ciblés, chaque peuple autochtone pense que cultiver la terre est une façon de perdre le temps et préfère exercer une activité lui permettant de gagner son pain quotidien.

Mariage : A ce sujet, le mariage entre un MUNTU et une fille twa est facile car l'époux peut ou ne peut pas aller rester dans la forêt ; tandis que l'inverse a encore de difficulté car les filles bantu disent qu'après mariage et au moment difficile, son époux l'obligera de regagner ensemble la forêt ou le milieu de ses ancêtres.

EFFECTIFS APPROXIMATIFS DES PEUPLES AUTOCTONES DE LA VILLE DE KANANGA

N°	Commune	Quartier	Hommes	Femmes	Enfant		Mode de vie	Coordonnées géographiques		
					Garçon	Fille		Est	Sud	Altitude
1	Kananga	9. KAMAYI	22	18	16	15	Locataire	023°25'1,5''	05°29'2,3''	582 m
		10. MALANDJI	5	6	12	7	Locataire			
		11. PLATEAU	3	3	7	8	Locataire			
		12. TSHINSAMBI	3	3	9	3	Locataire			
2	NGANZA	13. Telecom	6	9	21	19	Sédentaire	023°24'3,2''	05°29'2,9''	558 m
		14. NGANZA Centre	3	4	11	6	Sédentaire			
3	LUKONG A	15. Centre	4	4	8	11	Locataire	023°23'55,2''	05°28'13,5''	552 m
4	KATOKA	16. Kele-Kele	2	2	4	6	Locataire	023°23'45,7''	05°27'43,1''	489 m
		17. KATOKA 3	1	3	3	6	Locataire			
5	NDESHA	18.	--	--	--	--	--			
	S/Total	19.	49	52	90	81	--			
		20.								

Total général des P.A de la Ville de Kananga : 272 habitants

En définitive, les peuples autochtones de la ville de Kananga sont devenus à 50% modérés, car il nous est difficile de découvrir qu'il s'agit des peuples autochtones ou n'a jamais été en contact une fois avec lui. Ainsi, la ville de Kananga a dans son sein un effectif approximatif de 272 peuples autochtones dont 49 hommes, 52 femmes ; 81 filles et enfin 90 garçons. Il est à noter que parmi les 171 fils et filles peuples autochtones, 47 filles fréquentent les études et 58 garçons vont à l'école.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Si nous ajoutons les 5% des éparpillés (forêts-domaines), la province du Kasai Occidental aura 32.913 Twa.

Difficultés rencontrées :

- Territoire de DEKESE : Zone purement forestière mais quelques arbres aux extrémités des ruisseaux et rivières sont abattus par les exploitants artisanaux des mines (or et diamant) qui sont soit les DENGESSE ou autres bantous en excluant les peuples autochtones ;
- Territoire de LUEBO : Dans cette contrée de la province du Kasai Occidental NDJOKO PUNDA, secteur longeant les Twa nommés Twa LUNGALA et MUANDA, où les autorités territoriales ont ravi toutes les forêts ancestrales des twa en les transformant en carrés miniers. C'est ainsi qu'un peuple autochtone de NDJOKO PUNDA n'a pas accès à la terre ou forêt. Ceci nécessite un plaidoyer
- Territoire d'Ilebo : Comme pour LUEBO, les twa d'Ilebo ont d'énormes difficultés pour accéder à la terre et à la forêt, car toutes sont transformées en concession et carrés miniers
- Territoire de MWEKA : Au sein de ce Territoire, seules les forêts classées sont lotis en concessions agricoles mais les forêts ancestrales existent encore à leur état initial et qui rendent la vie facile à nos frères twa de cette contrée qui logent environ 14.243 peuples autochtones
- Territoire de DIMBELENGE : Concernant ce Territoire, les secteurs de LUKIBU appartenant en grande partie aux BINDI NKUSU , les twa sont logés au sein du groupement IMBUAMA, mais avons constaté que le Chef de groupement voisin des celui de IMBUANA est entrain de maltraiter les twa de MANGOLO à cause de leurs forêts appelées IBELA qui leur facilite la vie en faisant la chasse, cueillette et autres activités ancestrales et que Monsieur TSHIFUDU du groupement BAKWA NSANGUA veut ravir des forêts en complicité avec les autorités du secteur de LUKIBU, nos frères Twa de cette contrée ne sont pas en paix d'où ceci nécessite un rappel de plaidoyer aux autorités provinciales. Mais les autres vivent dans leur milieu ancestral.
- Territoire de LUIZA. A LUIZA, les Twa sont repérés dans deux secteurs, mais ils n'ont pas du tout la main mise sur leur propre forêt parce qu'ils ont accepté d'être affiliés aux localités BASALA de LUETA et de BALUALUA de KABELEKESE.

C. Coordonnées géographiques moyennes

Territoire	Position		Altitude
	Est	Sud	
DEMBA	020°36'20''	05°20'42''	512 m
DEKESE	021°23'25,3''	03°31'23,4''	356 m
LUEBO	020°56'38,7''	05°26,35'45''	532 m
ILEBO	020°32,7'22,4''	04°17,2'24,5''	422 m
MWEKA	022°39,6'42,3''	04°35,1'27,4''	596 m
DIMBELENGE	23°37,2'26,9''	05°31,9'22,7''	608 m
LUIZA	21°35,5'19,9''	07°24,8'33,6''	827 m
VILLE DE KANANGA	023°23'39,4''	05°28,1'27,4''	596 m

D. Vie sociale et économie

1. Plan social

Sur ce plan social, les droits des peuples autochtones de la Province du Kasai occidental sont bafoués par les bantous qui les considèrent comme des sous-hommes, peuples sans valeurs et souvent écartés, chassés dans des manifestations politico administratives à tout les niveaux ; d'où est né la marginalisation des peuples autochtones vis-à-vis des bantous.

2. Plan économique

Partant de leur complexe, sont considérés comme la main d'œuvre, ainsi ils vivent dans une pauvreté indescriptible.

D. Us et Coutumes

A ce propos, après étude et enquête, nous avons constaté que les us et coutumes des Twa de la Province du Kasai Occidental dépend de leurs origines. Cela veut dire de leur provenance en tenant ou respectant beaucoup les interdits ancestraux (cfr le texte ci-haut). Quant au mariage, les peuples autochtones supportent difficilement la polygamie, raison pour laquelle les filles twa font le mariage avec les garçons bantous mais avec condition de rester à coté de la famille de la femme. Le mariage entre fille MUNTOU et un fils twa cause souvent des problèmes, car les jeunes filles bantous n'acceptent pas aller vivre dans le campement où résident les peuples autochtones et surtout si le campement dudit fiancé est loin de résidence des bantous ou de la grand-route.

Patrick SAIDI HEMEDI
Coordonnateur National de la DGPA

Zone du Kasai Oriental

Ancienne province



Annexe (Données de l'enquête socioéconomique du Kasai Oriental)

"Promotion des droits et de la sécurité alimentaire des peuples de la forêt et bonne gouvernance dans les politiques forestières et climatiques ; des principes à la pratique".



1. Reconnaissance administrative et représentation politique des PA Pygmées

Facteur	Territoires	Enregistrement des naissances, mariage et décès Oui ou Non	Obstacles	Recommandation	Modalité
Chef reconnus de localité	Pas des chefs de localités reconnus dans tous les 7 territoires par l'administration cependant eux-mêmes se reconnaissent	Pas d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - Désintéressement des services de l'état pour leur existence - Faiblesse, difficulté et manque des moyens par les services de l'état - Ignorance - Niveau d'études insuffisant - Complexe d'infériorité 	<ul style="list-style-type: none"> - plaider auprès du gouvernement pour l'intégration de ces peuples - créer des bureaux auxiliaires de l'état civil pour leur reconnaissance 	<ul style="list-style-type: none"> - recensement et identification
Chefs de groupements reconnus	Un seul qui semble s'imposer et se faire connaître dans le territoire de Lusambo Mr Musungayi	Pas d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - Refus et rejet par les autres communautés et l'état - Ignorance - Niveau d'études insuffisant - Complexe d'infériorité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les identifier et les préparer - Les intégrer dans l'administration du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement et identification
Leaders P.A. dans l'institution publique	Aucun leader	RAS	<ul style="list-style-type: none"> - Discrimination et stigmatisation - Ignorance - Niveau d'études insuffisant - Complexe d'infériorité 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir leur leadership 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement et identification
Pygmées dans les ONG	aucun mais sauf dans leurs OB	RAS	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance - Niveau d'études insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et vulgarisation des techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation - Encadrement - Education civique et

d'encadrement			- Complexe d'infériorité	associatives - Créer des OAC, OP, et des OB	populaire
Services publics	Aucun	RAS	- Ignorance - Niveau d'études insuffisant - Complexe d'infériorité	- Les préparer pour les élections par la formation	- Cohabitation pacifique avec les autres communautés locales
Candidats aux élections locales (secteurs et collectivités)	Aucun	RAS	- Ignorance - Niveau d'études insuffisant - Complexe d'infériorité	- Les préparer à des responsabilités	- idem
Elus aux assemblées provinciales	Aucun	RAS	- Ignorance - Niveau d'études insuffisant - Complexe d'infériorité	- Idem	- idem
Elus à l'Assemblée nationale	Aucune	RAS	- Ignorance - Niveau d'études insuffisant - Complexe d'infériorité	- Idem	- idem
Nombres des Pygmées enrôlés	± 4300		- Ignorance - Niveau d'études insuffisant - Complexe d'infériorité	- Idem	- idem

2. Conscience Politique des PA Pygmées (cocher la réponse)

	Négative	Pas d'opinion	Positive	
Vision de la politique		✓		
	✓ Nulle	Peu développée	Développée	Forte
Participation politique				
	✓ 0	1 à 10	Plus de 10	
Nombre d'élections				
	Se sent Congolais avant tout	✓ Se sent Congolais mais Pygmée avant tout	Ne se sent pas Congolais mais uniquement Pygmée	Autre
Appartenance				

3. Conditions de vie

Facteur	Etat des lieux	Spécificité territoriale	Aspiration évaluation	Obstacles	Recommandation	Modalité
Alimentation	Nature (pêche, chasse, Cueillette, ramassage)	Poissons Viande des gibiers Manioc Riz Igname Arachides niébé	Améliorer les conditions de l'alimentation par l'élevage et l'agriculture	Faible production Maladies Pauvreté	Intégration et cohabitation pacifique avec les autres communautés locales Augmenter leur capacité de production	Animation Vulgarisation Appui encadrement
Eau potable	Marais, ruisseaux, rivières	Non aménagées et non assainies (forêt avec ruisseaux et marais)	Assainissement des points d'eau et aménagement	Maladies hydriques Microbes Amibiases Eau impropre Distance Non entretenue	Assainissement et aménagement des points d'eau potable	Mener des études de prospection et faisabilité
Hygiène	Absence et ignorances des conditions hygiéniques	Traditionnelle et archaïque Manque d'initiatives	Assainissement de l'environnement	Manque d'outils Faible revenus Isolement Intempéries	Initiation à la vie pratique sur les soins de santé et d'hygiène	Animation sanitaire Sensibilisation et Vulgarisation des techniques sanitaires Imageries Création des postes de santé
Habitat	Primaire et précaire Buisson, et terre en pisée	Traditionnelle Hutte en feuille, en paille et en pisée de terre	Logement décent par la construction des maisons en briques	Contagion facile Absence d'hygiène Pauvreté	Améliorer la construction d'un habitat stable et approprié Utilisation des meubles locaux	Créer des villages de manière normale
Equipement du ménage	Traditionnel Poterie Ustensiles rudimentaires et abandonnés	Equipements pauvres et misérables Poteries	Equipement en ustensiles et autres biens convenables et appropriés	Pas de marchés Enclavement Accès difficile aux produits manufacturés	Disponibilisé des ustensiles de manière à être à leur portée	Sensibilisation et animation sur les bonnes conditions de vie

Habillement	Friperie Usagers	Les mêmes friperies et usagers	Accessibilité, faciles à la portée de tous des habits propres	Pas de marchés Enclavement Accès difficile aux produits manufacturés	Améliorer l'habillement par l'approvisionnement des marchés dans les villages PA	Création des marchés
Ressources disponibles (Animales, végétales et PFNL)	Quantité et qualité insuffisantes et médiocres	Carence aigue des produits vivriers (maïs, manioc, riz) Rareté des gibiers	Protection de la forêt pour le renouvellement des essences des écosystèmes	Déforestation Pression des autres communautés	Protection de la forêt par le reboisement	Sensibilisation au projet de reboisement

4 Economie

Activités	Type de ressource	Droit et accès aux ressources	Menaces actuelles	Autres menaces	Recommandations	Modalité d'action
Chasse	Animale Végétale minérale	Terres ancestrales Complications avec des communautés locales	Diminution des espèces Rareté des espèces	Manque d'encadrement Extorsion Tromperie	Réglementer la chasse	Education et sensibilisation
Pêche	Gamme variée des poissons	Cours d'eau, ruisseau et rivières	Rareté des poissons Filet et autres techniques archaïques d'empoisonnement des poissons	Disette Mauvaise interprétation des textes administratifs	Idem	Education et sensibilisation
Agriculture	Manioc Riz Maïs Igne Niébé (haricot)	Culture irrégulière	Changement climatique Agriculture archaïque Techniques rudimentaires	Appropriation et expropriation des terres par les autres communautés	Permettre aux PA d'avoir un accès facile à la terre Les équiper avec des intrants agricoles	Les organiser en association ou regroupement agricole
Elevage	Moins développé Cobaye, lapin, poules, Porc, chèvres	Absence de suivi et accompagnement, moins développé	Maladies	Manque de formation ignorance	Former et préparer les PA en technique d'élevage	Réunions d'animation et d'échanges avec les PA
Artisanat	Vannerie Poterie	Très développé	Produits manufacturés inondant les marchés à bas prix	Abandon des activités Fainéantisme mendicité	Modernisation de leurs techniques artisanales□	Formation sur la technologie appropriée
Main d'œuvre	Moins développé A base de troc	Inconnu, activités liées seulement au troc	Tracasseries Exploitation	Ignorance des droits	Intégrer et créer des activités génératrices des revenus dont les PA sont des acteurs au sein des organisations paysannes	Créer des infrastructures routières, scolaires et sanitaires ainsi que récréative pour la jeunesse

5 **Conditions d'habitat (cocher la réponse)**

	Forêt pluviale	Forêt sèche	Savane	Désertique	Urbain	Montagneux
Type d'habitat	✓	✓	✓			
	Sain	Peu Pollué	Pollué	Très pollué		
Condition générale de l'habitat	✓					
	Sain	Peu pollué	Pollué	Très pollué		
Qualité des eaux	✓	✓				
Raisons de la pollution	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation parfois du diamant ou même de la pêche par les techniques d'empoisonnement de l'eau - Etouffement par la fumée de cuisine - Ruissellement des eaux insalubres des pluies vers les sources - Déchets et matières fécales 					

6 **Santé**

Liste des maladies	Paludisme, rougeole, infections pulmonaires et respiratoires, maladies diarrhéiques, maladies parasitaires (amibiase, trypanosomiase, poliomyélite) ; d'autres irritations lombaires, hémorroïdaires etc.
---------------------------	---

Facteurs	Etat des lieux	Spécificités, territoire, situation	Aspiration évolution	Obstacles	Recommandation	Modalité
Prévalence des maladies	Elevée	Filaire, palu, polio et maladies parasitaires	Couverture par les services sanitaires de proximité et création des postes de santé	Manque des centres de santé Croyances à la pharmacopée traditionnelle Ignorance pour dépister les maladies	Créer et rapprocher les centres de santé	Animation et sensibilisation par l'IEC
Information sur les MST	méconnue	Blennorragie et syphilis	Respect des normes et coutumes et introduction de la médecine moderne	Niveau d'instruction médiocre Ignorance des IST	Animation et mobilisation dans les villages PA sur les MST	IDEM
Prévention	Inconnue	Médecine traditionnelle	Faire des IEC (information, éducation et communication) dans les villages PA	Croyances et tabous Aliénation culturelle	IDEM	IDEM
Vaccination	Non pris en compte	Non identification des campements ou villages PA	Besoin d'être vacciner en faisant de sensibilisation	Distance Manque des voies d'accès Ignorance	Faire vacciner tous les enfants Créer un espace pour des émissions appropriées aux peuples autochtones pygmées	Animation continue

Consultation prénatale	Pas de consultation Accouchement non assisté	Accouchement traditionnel non assisté	Etre intégré dans toutes les phases de consultation prénatale de manière assistée	Ignorance Difficulté d'accès	Impliqué les chefs de secteur et des groupements à mener une large sensibilisation avec des PA Pygmées	Vulgarisation de l'information
Information Paludisme	Ignorance	Non pris en compte par les services sanitaires	Rapprocher les centres de santé ou postes auprès de leurs villages Doter leurs structures des produits primaires ou de base	Absence de mobilisation sanitaire dans les villages	idem	Idem
Accès aux soins et médicaments	Inaccessibilité et absence des structures sanitaires	Enclavement et inaccessibilité	Etre reconnus soignés et traités	Manque des moyens financiers Distance longue Stigmatisation	Idem	idem

7. **Education**

Facteur	Etat des lieux	Spécificité	Aspiration et évolution	Recommandation	Modalité
Alphabétisation	inexistant	Formation fonctionnelle	avoir de centre d'alphabétisation	Implantation des centres d'alphabétisation	Animation et sensibilisation
Etat des établissements,	Quelques établissements surtout du primaire	Maisonnette en pisée couverte de paille ou des herbes	avoir des bonnes écoles bien équipées	Identifier les effectifs des enfants scolarisables pour implanter les écoles	Procéder au recrutement des effectifs des enfants
Qualité de l'enseignement	Médiocre et inadapté	Très basse, sans équipements pédagogiques	Avoir un enseignement de qualité	Choix judicieux du personnel enseignant	Cadrer les échanges avec la division de l'enseignement de Kabinda
Accessibilité	Très inaccessible	Pauvreté accrue ; sans moyen d'autofinancement	Créer des infrastructures et des routes	Disponibiliser des moyens financiers et techniques	Elaborer des projets
Formation adaptée	inexistante	Aux enfants qui ont terminé le niveau du primaire	Avoir des centres de récupération	Sensibilisation de tous les villages PA	Elaborer un calendrier de suivi

8 : Patrimoine culturel

Types de croyances, connaissances et pratiques	Etat des lieux	Spécificités	Recommandation	Modalités d'action
Religion	Animiste Ancestrale Africaine	Liés aux ancêtres	Respecter leurs croyances	Aménagement et construction sur ces lieux
Rites	Animiste Traditionnel	Invocation d'esprit Forêt Cours d'eau	Respecter leurs coutumes	Encourager et respecter la loi
Funéraires	Primaire Natte, écorce d'arbre libation	Creuser des tombes	Initier l'usage de cercueil avec de cimetière	Respect de la loi en vigueur
Matrimoniaux	Patriarcat	Initiation Respect coutume Monogamie et polygamie	Faire l'enregistrement de mariage à l'état civil	Respecter les étapes d'un mariage légal
Initiation	Traditionnelle	Initiation Respect coutume	Décourager les mauvaises pratiques tendant à nuire la vie des autres (sorcellerie etc.)	Encadrement de la jeunesse Préparation de la jeunesse
Oracles divinatoires	Magie Sorcellerie Dieu Dieux	Sites sacrés Forêts Savanes Cours d'eau	Respect de leurs traditions	Respect de la loi
Rites des ancêtres	Libation Sacrifice des offrandes Immolation	Demande de protection devant les calamités et catastrophes	Protéger leurs coutumes	Statuettes, œuvre d'art,
Milieu Naturel et pharmacopée	Forêt sacrée	Plantes médicinales Nourritures Chasse Cueillette Ramassage	Protéger ses forêts	Transformation des produits et exposition sur les marchés
Activités économiques (chasse, pêche, etc.)	Forêts Savane, Ruisseaux Rivières	Chasse Pêche Troc Vannerie	Réglementer la chasse et la pêche	Réunion, Animation Sensibilisation
Production artistique	Poterie Vannerie	Vannerie poterie	Encadrer, accompagner et appuyer ses activités	Appui Encadrement Exposition

Vademecum des souhaits des communautés



**RESEAU DES POPULATION AUTOCHTONES ET LOCALES POUR LA GESTION DURABLE DES
ECOSYSTEMES FORESTIERS DE LA RDC
REPALEF – RDC**

Tél : + 243991755681

E-mail : itojose2000@yahoo.fr/repalefrdc@yahoo.fr

6, avenue Kasa vubu, C/Ngaliema en face de Food Market, Kintambo Magasin

POINTS DE VUE DES PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTES LOCALES EXPRIMES LORS DE DEUX VAGUES DES CONSULTATIONS SUR LE MECANISME DE DONS DEDIE AUX PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTES LOCALES

VADE MECUM



AOUT 2014

ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS

CNP : Comité National de Pilotage

COLO: Communautés locales

CS : Comité de Suivi

DGM: Dedicated Grant Mechanisms

FCPF: Forest Carbon Partnership Fund

FIP: Forest Investment Programme ou Programme d'Investissement Forestier

MSD: Mécanisme Spécial de dons dédié aux Peuples autochtones et communautés locales

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PA: Peuples Autochtones

RDC: République Démocratique du Congo

REDD: Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts

REPALEF: Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers en République Démocratique du Congo

PRELUDE

Le présent vade mecum contient le condensé des points de vue récoltés auprès des peuples autochtones et communautés locales lors des consultations effectuées auprès de ces derniers dans 16 territoires de la République Démocratique du Congo dans le Cadre de *Dedicated Grant Mechanism* (Mécanisme spécial de dons dédié aux peuples autochtones et communautés locales).

Il existe un Cadre de directives opérationnelles servant de référence pour la mise en œuvre du *Dedicated Grant Mechanism*, mais les points de vue récoltés auprès des communautés forestières permettent d'adapter ce guide aux réalités et au contexte de la République Démocratique du Congo.

Le présent *vade mecum* ne donne pas tout le dédale des opinions des communautés consultées, mais il donne une synthèse des idées éparses données par les communautés lors des consultations pour la prise en compte de leurs intérêts, droits et pratiques traditionnels dans la mise en œuvre du *Dedicated Grant Mechanism*.

A titre de rappel, il est important de préciser que ces consultations se sont déroulées dans quatre provinces de la RDC, notamment la Province orientale (les territoires de Banalia, de Bafwasende, de Yahuma, d'Opala et de Mambasa), la province de Bandundu (les territoires d'Oshwe, d'Inongo et de Kiri), la province du Kasai occidental (les territoires de Dimbelenge, de Mweka et de Dekese) et la province du Kasai oriental (les territoires de Lupatapata, de Lubao, de Lusambo, de Lubefu et de Kabinda).

SYNTHESE DES OPINIONS DES COMMUNAUTES

a. KASAI ORIENTAL

TERRITOIRE DE LUPAPATA		
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Le DGM contribuera à la pacification des relations entre les PA et les COLO
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures sociales de base • Reboisement • Préservation des aires de chasse
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Bois-énergie • Agriculture itinérante sur brûlis
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques agricoles • Techniques nutritionnelles
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des ONG qualifiées
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions de restitution au Comité de Suivi
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes expérimentées au sein du REPALEF
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des ONG qui accompagnent les PA au CNP
9	Craintes et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Accaparement des projets par les Bantous • Réduction des étendues agricoles
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Repeuplement de la faune

		<ul style="list-style-type: none"> • Alternatives économiques
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle essentiel pour accompagner les communautés
TERRITOIRE DE LUBAO		
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation aux techniques locales d'utilisation des forêts
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des techniques agricoles • Valorisation des ressources forestières • Agroforesterie • Agropastorale • Pisciculture • Reboisement • Alphabétisation • Scolarisation • Santé • Petit commerce
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Abattus-brûlis (agriculture) • Feux de brousse • Construction des cases
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Agroforesterie • Elaboration et gestion des projets

5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique du REPALEF
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions préparatoires avant le départ des délégués aux réunions du CNP • Réunions de restitution par les délégués au retour du CNP
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • <membres du REPALEF consciencieux et soucieux du bien-être des PA peuvent siéger au CNP
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation du comité de gestion pour être impliqué dans l'implémentation des projets • REPALEF peut chercher une structure adaptée mais participative où les délégués des communautés auront un mot à dire
9	Craines et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Jalousie des communautés qui ne seront pas touchées • Non prise en compte des volets éducation et santé
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Reconstitution des forêts • Impulsion au développement local • Consolidation de la cohésion entre PA et Bantous
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • ONG ayant démontré des preuves de soutien aux intérêts des PA
TERRITOIRE DE LUSAMBO		
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation des techniques traditionnelles de gestion des forêts
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture durable • Elevage de petit bétail • Porcherie

		<ul style="list-style-type: none"> • Activités de saponification • Pêche • Pisciculture • Boulangerie • Education
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis • Bois de chauffe • Construction des cases • Exploitation minière artisanale
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Activités professionnelles • Activités liées à la réduction de la déforestation
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration des communautés • Autonomisation des femmes et des jeunes • Gestion des fonds en banques/création des comptes bancaires • Importance d'une organisation ombrelle
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système de suivi et de contrôle interne au niveau du CNP • Organisation des réunions de restitution par les délégués au CNP
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de la présence des membres du REPALEF au CNP pour renforcer les délégués territoriaux
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat confié aux délégués pour discuter de la structuration et de la périodicité des

		réunions
9	Craintes et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> Continuation des activités de déboisement par les Bantous s'ils trouvent que le DGM n'arrive pas à leur donner des alternatives économiques
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de la pression sur les forêts
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> ONG soucieuses du bien-être des peuples autochtones
	TERRITOIRE DE LUBEFU	
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la gestion durable des forêts
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures sociales de base Réhabilitation des routes rurales Agroforesterie Ferme modèle Adduction des sources d'eau, Agriculture durable Pisciculture Coopérative Plantation des bananes Elevage Plantation des arbres à chenilles Promotion des savoirs endogènes
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture itinérante sur brûlis

	par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Feux de brousse • Bois énergie
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et gestion des projets • Techniques de reboisement • Vaccination des animaux • Activités d'autofinancement (coopérative) • Techniques agricoles durables • Agroforesterie
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Appui des ONG des Peuples Autochtones
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des réunions de restitution par les délégués au CNP • Prise en compte des intérêts des communautés
7	Participation de quelques membres du REPALF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de la présence des membres du REPALF au CNP pour renforcer les délégués territoriaux
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat donné aux délégués de mettre en place une structure qui réponde le mieux aux aspirations des communautés à la base
9	Craines et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Non prise en compte des points de vue des communautés dans la gestion du DGM • Détournement des fonds par l'élite • Mise en place des mesures de suivi et de contrôle pour éviter les risques
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles techniques de gestion des forêts

		<ul style="list-style-type: none"> • Préservation des forêts
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • ONG soucieuses du bien-être des peuples autochtones
	TERRITOIRE DE KABINDA	
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions de vie et d’habitat • Gestion durable des forêts
2	Activités susceptibles d’être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures sociales de base • Elevage des chèvres et des moutons • Agriculture durable
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis • Feux de brousse • Expansion démographique
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et gestion des projets • Gestion durable des forêts
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Appui des ONG des Peuples Autochtones • Mise en place des comités locaux de développement
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des réunions de restitution par les délégués au CNP • Mise en disposition des rapports du CNP aux communautés
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de la présence des membres du REPALEF au CNP pour renforcer les délégués territoriaux
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Délégués ayant reçu mandat de siéger au CNP

9	Craintes et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Confiscation des projets par les Bantous
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des communautés à la gestion des projets • Accès aux soins de santé et aux produits manufacturés • Réhabilitation des infrastructures sociales de base
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • ONG crédibles ayant des actions à la base

b. PROVINCE DE KASAI OCCIDENTAL

TERRITOIRE DE MWEKA		
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la régénération naturelle de la forêt
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation du code forestier • Renforcement des capacités sur l'agriculture durable • Conservation des sites sacrés • Dragage des cours d'eau • Reboisement
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis • Feux de brousse • Bois énergie • Pauvreté
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des	<ul style="list-style-type: none"> • Droit foncier

	communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des microprojets • Création des comptes bancaires • Gestion des fonds
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le projet par le Comité de suivi • Création d'une plateforme de plusieurs associations qui existent dans la zone : <ul style="list-style-type: none"> - AJABL (Associations de jeunes agriculteurs Batwa de Lukombe) ; - ACB (Association des Batwa Lukombe) ; - AFB (Association des Femmes Batwa) - ATM
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution au Comité de suivi • Remplacement des délégués en cas de non redevabilité
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Participation souhaitée du REPALEF et des ONG locales
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions semestrielles du CNP
9	Craintes et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Tracasseries policières • Politisation du projet
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités • Renforcement de la cohabitation PA-COLO • Appui aux microprojets de développement communautaire
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle incontournable des ONG pour assurer la garantie de participation des PA au DGM
	TERRITOIRE DE DIMBELENGE	

1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la régénération naturelle de la forêt
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Habitat • Routes rurales • Petit commerce • Moyens de transport
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis • Bois énergie • Exploitation artisanale des minerais
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Activités professionnelles
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat à signer par le chef du village et par la communauté • Rôle capital du Comité de suivi
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Participation souhaitée du REPALEF et des ONG locales
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Agenda laissé à la compétence des délégués
9	Craines et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de risques majeurs
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Développement communautaire
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle incontournable des ONG
	TERRITOIRE DE DEKESÉ	
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la régénération naturelle de la forêt

2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture durable • Reboisement • Régénération assistée • Création des sites touristiques • Autonomisation des femmes
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis • Abattage des arbres pour extraction du miel • Construction des cases
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de reboisement • Techniques agricoles durables • Elevage, • Apiculture, • Pisciculture • Création des comptes bancaires • Gestion des fonds
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Création des organisations locales de base
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des réunions de restitution dans tout le territoire
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Choix des membres du REPALEF par les organisations à la base
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Comité directeur et réunions trimestrielles

9	Crainces et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Détournement • Manque de transparence • Manque de redevabilité
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomisation de la femme • Amélioration des connaissances et des conditions de vie • Réduction de la pauvreté
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle incontournable des ONG

c. PROVINCE ORIENTALE

TERRITOIRE D'OPALA		
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion durable des forêts
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture durable • Elevage (races améliorées) • Pisciculture • Apiculture • Activités d'autofinancement • Commerce • Renforcement des initiatives locales
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis

		<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation artisanale de diamant • Fabrication des pirogues
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Formation continue en gestion des projets et en gestion des ressources naturelles
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une personne-ressource pour accompagner la communauté dans la rédaction et la soumission des projets • Mise en place d'un Comité Local de Développement
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des délégués auprès des communautés
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Importance capitale de la participation des membres du REPALEF
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat donné aux délégués
9	Craintes et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Détournement des fonds • Insécurité due à la récurrence des attaques des inciviques
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Désenclavement du milieu • Amélioration du niveau d'accès aux revenus
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Participation souhaitée des ONG pour accompagner les communautés
TERRITOIRE DE BAFWASENDE		
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la gestion durable des forêts
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Elevage de petit bétail • Savonnerie • Pisciculture

3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis • Bois-énergie • Exploitation des minerais • Construction des cases
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Activités professionnelles
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la communauté en association
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des travaux du CNP par les délégués
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Importance des ONG membres du REPALEF
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat donné aux délégués
9	Craintes et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Boycott des activités par les Bantous
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la pression sur les forêts
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de la participation des organisations qualifiées pour accompagner les communautés
	TERRITOIRE DE YAHUMA	
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des forêts debout
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture durable • Pisciculture • Apiculture • Elevage

		<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des routes rurales
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis • Bois énergie • Fabrication des cases
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et gestion des projets
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une ONG pour accompagner la communauté dans la rédaction et la soumission des projets • Mise en place d'un Comité Local de Développement
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des résultats du CNP par les délégués
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Importance non négligeable de la participation des membres du REPALEF
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat donné aux délégués de définir la structuration du CNP
9	Craintes et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Détournement des fonds par l'élite • Enclavement de la zone
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Désenclavement du milieu • Contribution à l'amélioration des conditions de vie
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Participation souhaitée des ONG pour accompagner les communautés
TERRITOIRE DE BANALIA		
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la gestion durable des forêts • Protection des Okapis et d'autres animaux protégés

2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Hydraulique rurale • Protection de la biodiversité • Semences améliorées • Apiculture
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis • Bois-énergie • Exploitation artisanale de diamant • Construction des cases
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des projets
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la communauté en Comité Local de Développement • Accompagnement des ONG
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des travaux du CNP par les délégués
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Importance des ONG membres du REPALEF
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat donné aux délégués pour déterminer la structure du CNP
9	Craines et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Accaparement des fonds par les Bantous
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la pression sur les forêts • Contribution aux revenus des ménages
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique des ONG au CNP
	TERRITOIRE DE MAMBASA	

1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la gestion durable des forêts menacées
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Elevage de petit bétail • Aviculture • Agriculture durable • Apiculture • Pisciculture
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brûlis • Bois-énergie • Exploitation artisanale de diamant et de l'or • Construction des cases
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et gestion des projets
5	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des ONG locales mandatées par la communauté
6	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des travaux du CNP par les délégués
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Importance des ONG membres du REPALEF
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat donné aux délégués pour déterminer la structure du CNP
9	Craintes et risques potentiels du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Accaparement des fonds par les Bantous et par les ONG nationales
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la pression sur les forêts • Contribution aux revenus des ménages
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de la participation des organisations qualifiées pour accompagner les

communautés

d. PROVINCE DE BANDUNDU

TERRITOIRE D'INONGO

TERRITOIRE D'INONGO		
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none">•Gestion durable des forêts
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none">•Conservation des forêts (APAC)•Pêche durable•Reboisement des espèces médicinales et arbres à chenille•Construction d'un marché communautaire pour la vente de nos produits agricole et autres•Sécurisation foncière•Elevage•Agriculture durable•Gestion communautaire de la chasse•Appui à la scolarisation (la communauté y insiste)
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none">•Agriculture itinérante sur brûlis•Bois énergie•Exploitation artisanale du bois d'œuvre•Fabrication des pirogues

4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> ●Structuration des communautés ●Techniques agricoles durables ●Transformation et conservation des PFNL ●Elaboration et gestion des projets ●Gestion financière
5	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> ●Réunions de restitution au Comité de Suivi ●Participation du Président du Comité de Suivi à certaines réunions du CNP
6	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> ●Accompagnement des ONG qualifiées
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> ●Des membres loyaux, honnêtes et crédibles
8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> ●Règlement intérieur ●Régime des sanctions ●Trois fois par an ●Prévoir le lien entre le CNP et le CS sur terrain ●Participation des jeunes et des femmes
9	Craintes et risques potentiels	<ul style="list-style-type: none"> ●Récupération de financement par les ONG structuré dirigé par le Bantous. ●Non prise en compte de nos préoccupations ●Manque de vraies informations de la manière dont les choses se passent à Kinshasa
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> ●Repeuplement de la faune ●Alternatives économiques

11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> •Rôle essentiel pour accompagner les communautés
	TERRITOIRE D'OSHWE	
1	Adaptation du DGM aux aspirations des communautés	<ul style="list-style-type: none"> •Protection des forêts debout
2	Activités susceptibles d'être appuyées par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> •Amélioration de l'habitat •Alphabétisation et scolarisation •Réhabilitation des routes rurales •Dragage des cours d'eau •Alternatives économiques •Autonomisation des femmes par les Activités Génératrices de Revenus.
3	Grands moteurs de la déforestation devant être réduits par le DGM	<ul style="list-style-type: none"> •Agriculture itinérante sur brûlis •Energie (La fabrication de charbon) •Construction des cases
4	Axes identifiés pour le renforcement des capacités des communautés	<ul style="list-style-type: none"> •Techniques agricoles durables •Transformation et conservation des PFNL •Elaboration et gestion des projets
5	Redevabilité des délégués au CNP	<ul style="list-style-type: none"> •Réunions de restitution au Comité de Suivi
6	Elaboration et soumission des projets communautaires	<ul style="list-style-type: none"> •Accompagnement des ONG qualifiées et participation des bénéficiaires à la mise en œuvre des projets
7	Participation de quelques membres du REPALEF au CNP	<ul style="list-style-type: none"> •Personnes crédibles au sein du REPALEF

8	Structuration du CNP	<ul style="list-style-type: none"> ●Compétence dévolue aux délégués de la communauté ●Participation des jeunes et des femmes 	
9	Craintes et risques potentiels	<ul style="list-style-type: none"> ●Non prise en compte de nos préoccupations ●Distance entre Kinshasa et Oshwe 	
10	Opportunités du DGM	<ul style="list-style-type: none"> ●Désenclavement de la zone ●Alternatives économiques 	
11	Participation des ONG au DGM	<ul style="list-style-type: none"> ●Rôle essentiel des organisations qualifiées pour accompagner les communautés 	

Rapport de consultation dans les 16 territoires

Réalisés par le REPALEF



REPALEF-

**RESEAU DES POPULATION AUTOCHTONES ET LOCALES POUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES
FORESTIERS DE LA RDC**

REPALEF - RDC

Tél : + 243991755681

E-mail : itojose2000@yahoo.fr/repalefrdc@yahoo.fr

6, avenue Kasa vubu, C/Ngaliema en face de Food Market, Kintambo Magasin

RAPPORT DE LA PREMIERE VAGUE DES CONSULTATIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTES LOCALES SUR LE MECANISME DE DONS DEDIE AUX PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTES LOCALES



Mai 2

PROVINCE DU KASAI OCCIDENTAL ET PROVINCE ORIENTALE

MAI 2014

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sous-comité du Programme d'Investissement Forestier (PIF) a décidé, en mars 2010, de mettre en place au sein de chaque pays choisi comme pilote, le Mécanisme spécial de dons dédié aux Peuples autochtones et Communautés locales, un fonds visant à soutenir la participation des Peuples Autochtones et Communautés Locales au processus REDD+. Ce Mécanisme est une sous composante du PIF mis en place pour faire en sorte que les peuples autochtones participent au processus REDD+ et au Programme d'Investissement Forestier et en tirent des avantages culturellement adaptés.

La mise en place de ce Mécanisme a suivi un long processus de préparation qui a abouti à l'élaboration du Cadre de directives opérationnelles fixant des règles à suivre pour la gestion dudit Mécanisme au niveau des pays FIP et au niveau international. La clé de voûte pour la mise en place du DGM est la consultation des peuples autochtones et communautés locales pour recueillir leurs points de vue et faciliter le choix libre de leurs propres représentants devant siéger au Comité de Pilotage National pour assurer la gestion du Mécanisme.

Puisque le DGM concerne au plus haut point les peuples autochtones, il a été jugé impérieux de déclencher la politique 4.10 de la Banque mondiale, pour assurer les consultations de ces dernières, afin d'obtenir un soutien massif de ces populations et de recueillir leurs avis et opinions pour la bonne réalisation de ce Mécanisme. Ces consultations, qui incluent la récolte des points de vue des peuples autochtones et communautés locales concernés et la sélection de leurs représentants selon leurs systèmes traditionnels, doivent être fondées sur leur consentement libre, préalable et éclairé.

Dans le contexte de la RDC, le processus de préparation du DGM a été enclenché depuis février 2012 et a abouti à la mise en place d'une feuille de route qui inclut la production d'un document cadre de préparation du DGM pour la RDC, la mise en place d'un Groupe Technique de Travail devant préparer la mise en place du Comité de Pilotage du DGM, les consultations des communautés ciblées, la facilitation du processus de sélection des membres du Comité de Pilotage et la mise en place effective de ce Comité de Pilotage.

En rapport avec cette feuille de route, il sied de signaler que le document cadre de préparation du DGM en RDC a été validé et un Groupe de Travail pour la mise en place du Comité de Pilotage National a été constitué par le REPALEF. Il s'en est suivi l'étape des consultations, en deux vagues, des peuples autochtones et communautés locales des zones ciblées par le FIP, pour recueillir leurs points de vue sur le Mécanisme et faciliter le processus de sélection de leurs représentants devant siéger au Comité de Pilotage National.

Pour assurer ces consultations, le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystème Forestiers de la RD Congo, REPALEF en sigle, a signé avec le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, un contrat de prestation des services relatif aux consultations des peuples autochtones et communautés locales sur le DGM et la facilitation de la sélection des

représentants des peuples autochtones qui feront partie du Comité de Pilotage National du DGM¹ en République Démocratique du Congo.

Le présent document traite de la première vague des consultations effectuée dans 8 territoires dont 5 en Province Orientale et 3 au Kasai Occidental ; elle a été précédée par une phase préparatoire au cours de laquelle le REPALEF s'est attelé à produire des outils de sensibilisation, à sélectionner les facilitateurs devant assurer ces consultations et à organiser un atelier de trois jours de mise à niveau desdits facilitateurs.

Les consultations proprement dites, faisant l'objet du présent rapport, ont commencé le 27 avril 2014 au Kasai occidental et le 1er mai en Province orientale.

Ce rapport donne la trame du processus des consultations et tire des leçons pour inspirer la deuxième vague des consultations dans la Province de Bandundu et la Province du Kasai oriental. Il donne aussi la substance des éléments à capitaliser pour la finalisation du cadre de directives opérationnelles du DGM adapté au contexte de la RDC et la production d'un manuel de procédures devant régir le fonctionnement du Comité de Pilotage National. Les détails sur la récolte des points de vue des communautés seront compilés dans un vade-mecum à l'issue de la deuxième vague des consultations.

II. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES CONSULTATIONS

Dans la note technique de préparation des consultations, les objectifs visés par ces consultations s'énoncent de la manière suivante :

a. Objectif global :

- Préparer la mise en œuvre du Mécanisme de dons dédié (DGM) en RDC.

b. Objectifs spécifiques :

- Informer les peuples autochtones et les communautés locales sur le DGM.
- Recueillir leurs points de vue sur les activités prévues dans le Cadre de directives opérationnelles du DGM.
- Faciliter le processus de sélection des membres du Comité de Pilotage National.

c. Résultats attendus :

- Les points de vue d'un échantillon raisonné des PA et COLO recueillis pour adapter la mise en œuvre du DGM au contexte de la RDC.
- Des membres du Comité de Pilotage National sélectionnés et coachés.

III. DEROULEMENT DES CONSULTATIONS DANS LES PROVINCES ORIENTALE ET KASAI OCCIDENTAL

¹ DGM : Dedicated Grant Mechanism for Indigenous Peoples and Local Communities, en anglais signifiant le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales.

Il y a deux phases : la phase préparatoire et la phase des consultations proprement dites.

III.1. PHASE PREPARATOIRE

Les consultations prévues pour le Mécanisme de dons dédié aux Peuples Autochtones et Communautés locales ont été précédées, comme dit plus haut, d'un temps très long de préparation comprenant la production d'une panoplie d'outils de consultations, la sélection et la mise à niveau des facilitateurs.

Les activités suivantes ont constitué la phase préparatoire :

- La production des outils de consultations et de sensibilisation
- La sélection des facilitateurs
- L'atelier de mise à niveau des facilitateurs
- La dotation des facilitateurs en kit de sensibilisation
- La signature d'un Mou entre le REPALEF et chaque facilitateur
- Le déploiement des facilitateurs sur le terrain

a. Production des outils de consultation et de sensibilisation

Les outils suivants ont été remis aux facilitateurs :

- Le cadre de directives de la Banque Mondiale/FCPF sur le DGM
- L'aide mémoire sur le DGM produit par le REPALEF
- Les Termes de Référence de la mission de facilitateurs DGM
- Le modèle de procès verbal de sélection des représentants des communautés devant siéger au Comité de Pilotage National
- Le protocole de terrain pour la récolte des points de vue des peuples autochtones et communautés locales sur le DGM
- Le formulaire du rapport de terrain
- Les cartes des 16 territoires ciblés pour les consultations.

b. Sélection et déploiement des facilitateurs

Huit facilitateurs ont été sélectionnés suivants les critères ci-après et ont été repartis dans différents territoires.

- Critères de choix des facilitateurs:
 - maitrise du milieu
 - maitrise des langues parlées dans le milieu
 - maitrise du cadre de directives du DGM
 - être autochtone ou accompagnant les autochtones

- Répartition des facilitateurs par territoire :
Les facilitateurs ont été répartis comme suit :

PROVINCE	TERRITOIRE	SECTEUR / CHEFFERIE	COLLECTIVITEG ROUPEMENT	SITES	FACILITATEUR
1. Province Orientale	1. Mambasa	Epulu	Kisanda	Kazaniya	Espoir TSHAKOMA
	2. Bafwasende	Mende	Bemeli	Babitolo	NYONGOLO BETO
	3. Opala	Yawende Loolo	Loolo	Lieke Lesole	CHERIE-FA EYERE
	4. Banalia	Popoy	Bangbo	Bamboloyi	Guy LYAKI
	5. Yahuma	Mombesa	Mondimbi	Yasamola	Dorothee LISENGA
2. Kasai Occidental	1. Dimbelenge	Lubi		Kabala	MUSAO ILUNGA
	2. Dekese	Nzokokunda	Dekese	Yalima	Ruffin IMBONGO
	3. Mweka	Bakuba	Batwakadima	Batwakadima	Keddy BOSULU

c. Atelier de mise à niveau

Le REPALEF a organisé au Centre Béthanie à Kinshasa, du 24 au 26 avril 2014, un atelier de mise à niveau des facilitateurs sélectionnés pour les mettre à niveau sur le Mécanisme et sur la méthodologie et tous les détails des consultations des communautés autochtones et locales sur terrain.

III.2. PHASE DES CONSULTATIONS PROPREMENT DITES

A. Etapes méthodologiques

Le processus des consultations a suivi une succession de moments méthodologiques et pédagogiques pour permettre aux communautés de comprendre le Mécanisme, d'en proposer des éléments pour adapter sa mise en œuvre au contexte congolais et de choisir les représentants des communautés devant siéger au Comité de Pilotage National.

Pour faciliter cette évolution méthodologique et pédagogique, les étapes suivantes ont été prévues pour les consultations :

- 1) Réunion avec les autorités locales
- 2) Réunion publique d'information et de consultation des communautés sur le DGM
- 3) Réunion de désignation du délégué au Comité de Pilotage National et membres du comité de suivi et d'accompagnement
- 4) Séance de coaching des représentants désignés

B. Déroulement des consultations

Deux provinces ont été touchées lors de la première vague des consultations, à savoir la Province orientale et le Kasai occidental.

B.1. Province orientale

a. Réunion avec les autorités provinciales



1. Monsieur le Coordonnateur Provincial de l'environnement,
2. Docteur Guy LYAKI (facilitateur)
3. Maître Espoir TSHAKOMA,
4. CHERIE-FA EYERE (facilitatrice)
5. Dorothée LISENGA (facilitatrice)
6. NYONGOLO BETTO (facilitateur)
7. PHILEMON, Point focal REPALEF en Province orientale

Le Gouverneur de province étant empêché, l'équipe a échangé avec la coordination de l'environnement. Après l'introduction du point focal REPALEF, le porte-parole de l'équipe des facilitateurs a donné un bref aperçu de la mission en retraçant tout le processus depuis la mise en œuvre de la REDD+ jusqu'au Mécanisme de dons dédié en précisant son contexte, ses objectifs et les résultats attendus.

L'échange a tourné sur la description des étapes des consultations, notamment :

- Les échanges avec les autorités,
- L'information auprès des Peuples Autochtones et Communautés locales sur le DGM et la récolte de leurs points de vue sur la mise en œuvre du DGM en RDC,

La facilitation du processus de désignation des représentants des Peuples Autochtones et Communautés locales devant siéger au Comité de Pilotage National et le coaching des représentants désignés par les communautés.

Pour les participants, le Coordonnateur de l'Environnement s'est montré très ouvert au processus et a bien compris que l'implication des autorités provinciales est capitale pour la réussite du Mécanisme

L'agenda des contacts n'a pas bien fonctionné au niveau des autorités provinciales du fait qu'elles ont reçu en retard la demande d'audiences.

b. Réunions d'information des peuples autochtones et communautés locales

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
1. Mambasa	Kazaniya	Espoir TSHIAKOMA	Hommes : Femmes : Total : 31
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO		Observations
Les échanges ont tourné sur le processus REDD+, FIP et singulièrement sur le DGM qui est un projet des PA et COLO car ils sont impliqués dans la gouvernance et la mise en œuvre. Les explications étaient basées sur les questionnaires (cfr outil de travail)	- Les participants ont apprécié le Mécanisme mais en insistant sur le fait que le DGM doit éviter la lenteur et les promesses élastiques comme la REDD+. Ils ont aussi fustigé le fait que leurs points de vue ne sont pas pris en compte dans le processus REDD+		

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
2. Bafwasende	Babitolo	NYONGOLO BETO	Hommes : Femmes : Total : 79
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO		Observations
Par le jeu des questions réponses, le facilitateur a aidé les participants à comprendre leur responsabilité par rapport à la déforestation. C'est ainsi qu'ils ont tous eu le même entendement sur REDD+, le PIF et le DGM qui est leur projet et dont ils sont responsables et bénéficiaires.	- Les communautés ont manifesté leur satisfaction pour le fait que DGM est leur projet, et ils sont responsables de sa mise en œuvre quoiqu'ils soient également bénéficiaires ; - Les communautés ont été aussi contentes du fait que la procédure d'accès au financement ne donne pas porte ouverte à une kyrielle de conditions qui les écartent souvent de la course aux financements traditionnels des bailleurs des fonds		

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
3. Opala	Lieke lesole	CHERIE-FA	Hommes : Femmes : Total : 111
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO		Observations
La facilitatrice a utilisé la méthode dialogale en posant une série de questions aux participants pour les aider à comprendre le phénomène du changement climatique. Elle leur a expliqué le processus REDD et le PIF et le DGM	<ul style="list-style-type: none"> -Les communautés ont réagi en disant que l'échelle de leurs activités n'a pas encore d'influence sur le changement climatique, - Les communautés ont insisté sur le développement des alternatives si elles doivent changer leurs pratiques agricoles 		Lors des consultations, l'accès à la zone n'était pas facile en ce moment suite aux affrontements entre les braconniers opérant dans le Parc de la Lomami et les éléments des Forces Armées de la RDC.

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
4. Banalia	Bomboloyi	Guy Lyaki	Hommes : Femmes : Total : 55
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO		Observations
Le facilitateur a exposé sur le RDD+, les projets forestiers et le DGM dans tous les détails et il a donné aux communautés l'occasion de réagir	<ul style="list-style-type: none"> - les participants ont compris le Mécanisme ; mais ils ont émis un peu de réserve sur la mise en œuvre réelle du DGM à cause des promesses fallacieuses antérieures faites par les ONG et les politiciens et qui n'ont jamais été réalisées : - Les communautés ont sollicité une formation en matière de gestion des projets à caractère forestier - Les communautés ont dit qu'elles allaient élaborer un projet d'apiculture -les communautés ont pensé que le DGM pouvait financer les projets de santé et d'éducation pour combler les promesses élastiques du Plan de Développement des Populations Autochtones élaboré dans le cadre du Projet Forêt et Conservation de la Nature 		

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
5. Yahuma	Yasamola	Dorothee LISENGA	Hommes : Femmes : Total : 51
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO		Observations
La facilitatrice a donné des explications sur le processus de la REDD+ depuis la conférence de Bali en décembre 2007 jusqu'à l'étape du DGM.	<p>- Les communautés ont été très contentes du fait qu'il ait ce projet DGM qui pense à eux :</p> <p>-Pour les communautés la raréfaction de certaines espèces animales suite au braconnage doit trouver une réponse via le DGM pour assurer la conservation des forêts et de la biodiversité</p> <p>-Les communautés ont stigmatisé la présence des sociétés d'exploitation forestière avec des conséquences comme le dérèglement climatique, la rareté des chenilles et autres Produits Forestiers Non Ligneux et l'infertilité du sol</p>		La zone est très enclavée car les routes sont gravement délabrées

c. Réunion de désignation des délégués au Comité de Pilotage National et des membres du comité de suivi et d'accompagnement

Quelques acronymes et abréviations importantes :

PA : Peuples Autochtones

COLO : Communautés locales

CPN : Comité de Pilotage National

DGM : Dedicated Grant Mechanism, désignation anglaise de Mécanisme Spécial de Dons

Territoires	Sites	Mode de choix	Personnes présentes	Personnes choisies	Avis PA et COLO
1. Mambasa	Kazaniya	Traditionnel : concertation entre Pygmées et Bantous dans le respect des us et coutumes de la zone.	Hommes : Femmes : Total : 28	1. BINALI KPOLO (PA), délégué au CPN 2. APAKUMANDJI François, (COLO) 3. MAYASA NZAMUYE (PA), 4. SONDA SALEH Simon (COLO)	Tous les participants étaient très contents du choix N.B. Sur les 4 axes que comprend le territoire de Mambasa, seul l'axe de la route nationale numéro 4 était présent
2. Bafwasende	Babitolo	L'élection au suffrage universel direct, ayant conduit par la suite à un vote par consensus	Hommes : Femmes : Total : 104	1. NGBANGBA Paul (PA), Délégué au CPN, 2. MODULU Nicolas (COLO), 3. NAZIA Lole (PA)	Tous les participants étaient contents de la manière dont les élections se sont déroulées.
3. Opala	Lieke lesole	Consensus	Hommes : Femmes : Total : 84	1. ELOKA LIKONDO (PA), Délégué au CPN, 2. LOKWA LESOLE Patrick (COLO), 3. AKANA LOKWA (PA), 4. YAMBE EKAKA (COLO), 5. LOKWA Albert (PA)	-Les P.A étaient très contents de leurs représentants. -Bonne entente entre les P.A et les COLO de Lieke-Lesole -Inquiétude de certains qui pensent que ces consultations ont trafiqué leurs signatures pour transformer leur forêt en Parc de la Lomami
4. Bandalia	Bamboloyi	Consensus	Hommes : Femmes : Total : 76	1. ABUTU SUKORO (PA), Délégué au CPN, 2. IBUA Jérôme (COLO), 3. Louise ABELE (PA),	Les communautés ont été allergiques aux critères proposés pour le choix en disant que le projet leur appartient et ils en ont la

				4. MBANA AMBUSA (COLO), 5. BOMBO TANGBO (PA)	souveraineté
5. Yahuma	Yasamola	Consensus	Hommes : Femmes : Total : 46	1. BITOLE ALOIS (PA), Délégué au CPN, 2. Henri LITULE (COLO), 3. Hellène ETSIALINA 4. LISANGA MANAO	Le choix a été fait à l'unanimité et à la satisfaction de tous

d. Coaching des membres du comité de suivi

Territoires	Sites	Essentiel du message	Avis PA et COLO	Observations
1. Mambasa	Kazaniya	-Récapitulation sur la formation antérieure -Rôles et responsabilité des délégués au CPN	-Que le Mécanisme de dons commence vite -Que le REPALEF accompagne les délégués et les communautés -Que le REPALEF donne des moyens de communication aux délégués	
2. Bafwasende	Babitolo	-Rôles et responsabilité des délégués au CPN -Explication sur le processus de financement et la gestion dans ses différentes étapes		
3. Opala	Lieke lesole	-Explication du processus depuis la REDD jusqu'au DGM -Explication du rôle du CPN, de la Banque mondiale et de l'Agence Nationale d'Exécution		Il a été constaté que les processus sont assimilés par le délégué et ses suppliants
4. Banalia	Bamboloyi	-Le changement climatique et la REDD+ et FIP ; -DGM et Projets forêts ; -Rôle du CPN et de ses délégués	-La formation doit être plus au moins continue pour remonter le niveau des délégués surtout des PA	
5. Yahuma	Yasamola	Coaching des délégués sur le processus REDD+, le FIP et le DGM.	-Vulgariser le processus au niveau des PA et COLO	

--	--	--	--	--

B.2. Kasai Occidental

a. Réunion avec les autorités provinciales



1. KAWUNO NDONGO Veller, Vice Gouverneur,
2. LOIC, Chargé du DGM.RDC à la Banque Mondiale,
3. Jacob BEMBELONGO, Conseiller Administratif du gouvernorat,
4. Love MPONGO, Point Focal REPALEF au Kasai occidental,
5. Stéphanie MUSAO ILUNGA (facilitatrice)
6. Keddy BOSULU MOLA (facilitateur)
7. Ruffin IMBONGO (facilitateur)

L'équipe des facilitateurs présentée les civilités à l'autorité et après l'introduction du point focal REPALEF, le porte-parole de l'équipe des facilitateurs a donné un bref aperçu de la mission en retraçant tout le processus depuis la mise en œuvre de la REDD+ jusqu'au Mécanisme de dons dédié en précisant ses objectifs de la mission ainsi que ses résultats

attendus. Les échanges avec l'autorité provinciales ont porté essentiellement sur les quatre étapes des consultations, à savoir : l'échange avec les autorités, l'information à apporter auprès des PA et COLO sur le DGM et la récolte des points de vue de ces derniers, la désignation des délégués au Comité de Pilotage National et les membres du Comité de suivi, et enfin le coaching de ces personnes.

L'autorité s'est réjoui de l'échange et a rassuré les facilitateurs de l'implication des autorités provinciales pour la réussite du DGM au Kasai occidental

Le Ministre provincial de l'Environnement et Agriculture a proposé que les facilitateurs soient accompagnés sur le terrain par un délégué du Gouvernement provincial

Le Vice-Gouverneur, intéressé par le projet, a rassuré la délégation de son implication personnelle pour la réussite du DGM dans sa province.

Deux réunions ont précédé la rencontre avec le Vice-Gouverneur (la 1ère avec le Conseiller du Ministre de l'environnement et agriculture et la seconde avec le Ministre de l'Environnement lui-même)

b. Réunions d'information des peuples autochtones et communautés locales

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
1. Dimbelenge	Kabala	MUSAO ILUNGA	Hommes : Femmes : Total : 113
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO		Observations
Par le jeu de questions et réponses, la facilitatrice a aidé les participants à comprendre le processus REDD+, le PIF et le DGM comme mécanisme qui implique les PA et Colo à la gouvernance des projets et à leur mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> -les participants étaient contents du DGM -ils proposent la construction des écoles et des routes, -ils ont besoin d'être formés pour une meilleure gestion des projets DGM -Ils ont déploré l'exploitation excessive des forêts par les Bantous ayant eu comme conséquence la déforestation à grande échelle - Les communautés souhaitent être accompagnées et renforcées par le REPALEF 		

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
2. Dekese	Yalima	Ruffin IMBONGO	Hommes : Femmes : Total : 117
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO		Observations
Le facilitateur a informé les participants sur le changement climatique, le processus REDD+ et ses objectifs, le PIF et le pourquoi, le comment.... Du DGM	<ul style="list-style-type: none"> -Les participants se sont appropriés les informations sur le DGM, - Les participants se sont réservés au départ pour signer les listes des présences - Les participants ont refusé d'être appelés PA ou Batsua, -Réserve sur le DGM car la plupart des projets antérieurs restent des promesses irréalisables - Les participants ont émis le vœux de voir leurs capacités renforcées d'être accompagnés 		

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
3. Mweka	Batwakadima	Keddy BOSULU	Total : 120 Mais au début, la foule était évaluée à plus

			ou moins 2300 personnes
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO	Observations	
Information sur le processus REDD depuis la conférence de Bali, le R-PP, la stratégie nation cadre de la REDD Communication sur le Programme d'Investissement Forestier et sur le Mécanisme spécial des dons dédié aux Peuples autochtones et Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants étaient contents du DGM et du choix de leur site pour la sensibilisation - Les participants étaient soucieux de comprendre les mesures alternatives prévues par le processus REDD pour éviter que les communautés s'attachent régulièrement à la forêt ; - Les participants ont déclaré que les peuples autochtones Twa de Mueka détiennent la grande partie des patrimoines forestières mais manquent des capacités adéquates pour exploiter ces forêts selon les normes prévues par le code forestier et ses mesures d'application ; - Les participants ont émis le vœu de céder une partie de leur terre au projet APACs, - Les participants ont émis le souhait d'être renforcés sur la REDD+ et le DGM - les participants ont posé beaucoup de questions pour savoir comment les fonds du DGM vont parvenir directement aux PA et Colo 		

c. Réunion de désignation du délégué au Comité de Pilotage National et membres du Comité de suivi et d'accompagnement

Territoire	Site	Mode de choix	Présents	Personnes choisies	Avis PA et COLO	Observations
1. Dimbelenge	Kabala	Election au suffrage universel	Hommes : Femmes : Total : 113	1. MUTALAKA MUTALAKA (PA), Délégué au CPN, 2. MILAMBO KAPINGA NTUMBA (PA)	Satisfaction complète de l'élection au premier tour	<ul style="list-style-type: none"> - Les électeurs se sont rangés chacun derrière son candidat - Beaucoup de candidats n'étaient pas sélectionnés suite aux critères (niveau d'étude très bas)
2. Dekese	Yalima	Vote à main levée	Hommes : Femmes :	1. BASA INONO Rosine (PA), Déléguée au CPN, 2. Richard BANDJONDO		<ul style="list-style-type: none"> - L'intérêt manifeste des femmes à participer aux instances de prises de

			Total : 237	(Colo), 3. Jeanne BWALE BOKONGO, 4. Léontine IKOPO NKONDJI 5. Roger IKAYA BOKOLO		décision et à la recherche de leur autonomisation.
3. Mweka	Batwakadima	Vote par acclamation	Hommes : Femmes : Total : 120	1. Jean-Baptiste BANGALA (PA), Délégué au CPN, 2. Adolphe BOPE BOPE (PA)	- La communauté souhaite voir les impacts de DGM dans leur territoire - Les délégués doivent respecter les avis des élus	-120 personnes sont les délégués de 12 villages à raison de 10 par village sur près de 2526 participants -Mise en place d'un comité de suivi et d'accompagnement composé de 8 membres qui sont chargés de suivre les délégués

d. Séance de coaching des délégués choisis

Territoire	Site	Essentiel du message	Avis PA et COLO	Observations
1. Dimbelenge	Kabala	Le changement climatique et la REDD+ et FIP ; DGM et Projets forêts ; Rôle du CPN et de ses délégués	-Renforcement des capacités des PA et Colo ainsi que les délégués -Accompagnement du REPALEF parce que la contrée n'a pas d'ONG sur place	
2. Dekese	Yalima	-Définition et historique du changement climatique, REDD+, FIP et DGM et rôle du CPN	Risque d'oublier toutes les notions apprises si le DGM si la formation n'est pas permanente	
3. Mweka	Batwakadima	-Rappel de la Mission des facilitateurs ; -Présentation de la REDD, du FIP et du DGM; -Rôle des représentants au sein du Comité de Pilotage National	Les communautés ont insisté sur la nécessité d'accorder le temps suffisant au programme de renforcement des capacités;	La qualité des représentants choisis : (niveau d'étude) était suffisante pour comprendre facilement certaines notions et termes techniques du DGM et de la REDD.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Il ressort de toutes les informations contenues dans ce rapport et des avis émis par les peuples autochtones, les communautés locales, les autorités locales et la société civile que le Mécanisme de dons est un espoir pour les PA et les COLO. Les résultats atteints par ces consultations dans leur ensemble sont suffisamment pertinents car les délégués de huit territoires sont connus, les points de vue des PA et COLO sont exprimés et les créneaux de mise en œuvre du DGM sont proposés par les communautés.

Après la deuxième vague des consultations, il sera produit un vade-mecum récapitulatif dans une synthèse synoptique les points de vues exprimés par les communautés lors des consultations pour adapter le Cadre de directives du DGM au contexte de la RDC et pour produire le Manuel de procédures du CPN ainsi que d'autres règles pertinentes pour la matérialisation du Mécanisme en RDC.

Les facilitateurs ont réalisé un bon travail sur le terrain. Néanmoins, pour y arriver ils ont connu un certain nombre des difficultés, notamment :

- Des sites difficilement accessibles (enclavement);
- Des distances importantes entre les chefs-lieux et les sites de travail;
- Le niveau d'étude très bas des PA et COLO;
- L'insécurité dans les territoires (Opala et Mambasa);
- La majorité des territoires n'ont pas d'organisations locales viables capables de porter des projets communautaires.

Voici, au regard de tout ce qui précède la synthèse des recommandations formulées par les Peuples Autochtones et Communautés locales consultés sur le DGM :

- Etendre l'intervention du mécanisme à tous les PA;
- Renforcer les moyens financiers du REPALEF pour continuer la préparation et la vulgarisation permanente du DGM auprès de PA et COLO;
- Renforcer les capacités des PA et COLO pour l'élaboration et la gestion des projets communautaires dans le cadre du DGM;

Faisant siennes les recommandations des communautés, le REPALEF demande à la Banque mondiale de (d') :

- accélérer le processus de mise en œuvre du DGM en RDC;
- de l'appuyer dans l'élaboration d'un manuel de procédures pour la mise en œuvre du DGM adapté au contexte de la RDC et qui intègre les aspirations émises par les communautés à la base lors des consultations;
- lui accorder les moyens à temps pour la préparation efficiente de la deuxième vague des consultations du DGM

ANNEXES

ANNEXE I : REPERTOIRE DES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES DESIGNES POUR LE COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Provinces	Territoires	Délègues au CPN	Adresses	Téléphones	E-mail	PA et COLO
-----------	-------------	-----------------	----------	------------	--------	------------

1. Province Orientale	1. Mambasa	BINALI KPOLO	A compléter	A compléter	A compléter	PA
	2. Bafwasende	NGBANGBA Paul	A compléter	A compléter	A compléter	PA
	3. Opala	ELOKA LIKONDO	A compléter	A compléter	A compléter	PA
	4. Banalia	ABUTU SUKORO	A compléter	A compléter	A compléter	PA
	5. Yahuma	BITOLE ALOIS	A compléter	A compléter	A compléter	PA
2. Kasai Occidental	1. Dimbelenge	MUTALAKA MUTALAKA	A compléter	A compléter	A compléter	PA
	2. Dekese	BASA INONO Rosine	A compléter	A compléter	A compléter	PA
	3. Mweka	BANGALA Jean-Baptiste	A compléter	A compléter	A compléter	PA

ANNEXE II : SYNTHÈSE DES AVIS RECOLTES AUPRES DES COMMUNAUTÉS SUR LE DGM

- L'appropriation du Mécanisme par les communautés constitue une véritable opportunité pour enclencher le processus d'autonomisation des communautés au niveau de la base;
- Le DGM favorise la gouvernance et la gestion des projets par les peuples autochtones (responsabilité dans la prise de décisions et la participation dans la mise en œuvre des projets);
- La procédure d'accès aux financements doit être assez souple et éviter trop de conditionnalités ;
- La non réalisation des Plans de Développement des Populations Autochtones, notamment en Province orientale, donne aux communautés le bénéfice du doute quant à la mise en œuvre effective du DGM ;
- La crainte des communautés sur le fait que leurs signatures soient utilisées pour d'autres fins (transformer nos forêts en parcs ou en aires protégées);
- Les communautés ont insisté sur le renforcement de leurs capacités en matière de préparation, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des projets ;
- Les communautés ont manifesté leur inquiétude sur le fait que les fonds de projets destinés aux communautés ne bénéficient plus aux responsables à des ONG et de l'Etat à Kinshasa.
- Les communautés ont trouvé que le DGM est une fenêtre d'opportunité pour reconstruction de l'écosystème forestier;
- Les communautés pensent que le DGM devrait aussi s'atteler à la réhabilitation des infrastructures sociales de base(écoles, centres de santé...);
- Les communautés pensent que le DGM doit avant tout renforcer les droits de propriété fonciers, forestiers et territoriaux (APACs, l'agriculture durable et l'autonomisation économiques des femmes).

**ANNEXE III : PROCES-VERBAUX ET PHOTOS DE DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES
COMMUNAUTES AU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE**

ANNEXE IV. VADE MECUM DES POINTS DE VUE RECOLTES AUPRES DES COMMUNAUTES POUR L'ADAPTATION DU MECANISME AU CONTEXTE DE LA RDC

NB. Cette annexe est un document séparé et bien élaboré qui sera finalisé après la production des rapports de la deuxième vague des consultations du DGM en provinces de Bandundu et de Kasai oriental. Ce vade mecum sera un document de référence pour adapter le Cadre de directives opérationnelles du DGM au contexte de la RDC et pour produire le Manuel de procédures et les normes de gestion du DGM en RDC.



**RESEAU DES POPULATION AUTOCHTONES ET LOCALES POUR LA GESTION DURABLE DES
ECOSYSTEMES FORESTIERS DE LA RDC**

REPALEF – RDC

Tél : + 243991755681

E-mail : itojose2000@yahoo.fr/repalefrdc@yahoo.fr

6, avenue Kasa vubu, C/Ngaliema en face de Food Market, Kintambo Magasin

**RAPPORT DE LA DEUXIEME VAGUE DES CONSULTATIONS DES PEUPLES
AUTOCHTONES ET COMMUNAUTES LOCALES SUR LE MECANISME DE DONS
DEDIE AUX PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTES LOCALES**



PROVINCES DE KASAI ORIENTAL ET DE BANDUNDU

AOUT 2014

ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS

CPN : Comité de Pilotage National

COLO: Communautés locales

CS : Comité de Suivi

DGM: Dedicated Grant Mechanism

FCPF: Forest Carbon Partnership Fund

FIP: Forest Investment Programme ou Programme d'Investissement Forestier

MSD: Mécanisme Spécial de dons dédié aux Peuples autochtones et communautés locales

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PA: Peuples Autochtones

RDC: République Démocratique du Congo

REDD: Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts

REPALEF: Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers en République Démocratique du Congo

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA DEUXIEME VAGUE DES CONSULTATIONS

Le Sous-comité du Programme d'Investissement Forestier (PIF) a décidé, en mars 2010, de mettre en place au sein de chaque pays choisi comme pilote, le Mécanisme spécial de dons dédié aux Peuples autochtones et Communautés locales, un fonds visant à soutenir la participation des Peuples Autochtones et Communautés Locales au processus REDD+. Ce Mécanisme est une sous composante du PIF mis en place pour faire en sorte que les peuples autochtones participent au processus REDD+ et au Programme d'Investissement Forestier et en tirent des avantages culturellement adaptés.

La mise en place de ce Mécanisme a suivi un long processus de préparation qui a abouti à l'élaboration du Cadre de directives opérationnelles fixant des règles à suivre pour la gestion dudit Mécanisme au niveau des pays FIP et au niveau international. La clé de voûte pour la mise en place du DGM est la consultation des peuples autochtones et communautés locales pour recueillir leurs points de vue et faciliter le choix libre de leurs propres représentants devant siéger au Comité de Pilotage National pour assurer la gestion du Mécanisme.

Puisque le DGM concerne au plus haut point les peuples autochtones, il a été jugé impérieux de déclencher la politique 4.10 de la Banque mondiale, pour assurer les consultations de ces dernières, afin d'obtenir un soutien massif de ces populations et de recueillir leurs avis et opinions pour la bonne réalisation de ce Mécanisme. Ces consultations, qui incluent la récolte des points de vue des peuples autochtones et communautés locales concernés et la sélection de leurs représentants selon leurs systèmes traditionnels, doivent être fondées sur leur consentement libre, préalable et éclairé.

Dans le contexte de la RDC, le processus de préparation du DGM a été enclenché depuis février 2012 et a abouti à la mise en place d'une feuille de route qui inclut la production d'un document cadre de préparation du DGM pour la RDC, la mise en place d'un Groupe Technique de Travail devant préparer la mise en place du Comité de Pilotage du DGM, les consultations des communautés ciblées, la facilitation du processus de sélection des membres du Comité de Pilotage et la mise en place effective de ce Comité de Pilotage.

En rapport avec cette feuille de route, il sied de signaler que le document cadre de préparation du DGM en RDC a été validé et un Groupe de Travail pour la mise en place du Comité de Pilotage National a été constitué par le REPALEF. Il s'en est suivi l'étape des consultations, en deux vagues, des peuples autochtones et communautés locales des zones ciblées par le FIP, pour recueillir leurs points de vue sur le Mécanisme et faciliter le processus de sélection de leurs représentants devant siéger au Comité de Pilotage National.

Pour assurer ces consultations, le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystème Forestiers de la RD Congo, REPALEF en sigle, a signé avec le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, un contrat de prestation des services relatif aux consultations des peuples autochtones et communautés locales sur le DGM et la facilitation de la sélection des représentants des peuples

autochtones qui feront partie du Comité de Pilotage National du DGM¹ en République Démocratique du Congo.

Le présent document traite de la deuxième vague des consultations effectuées dans 7 territoires dont 5 dans la Province de Kasai oriental et 2 dans le District de Mai-Ndombe, dans la province de Bandundu. Ces consultations ont commencé le 9 juillet et se sont étendues jusqu'au 18 juillet 2014.

Comme pour la première vague des consultations qui a touché la Province orientale et le Kasai occidental, le présent rapport donne la trame du processus des consultations et tire des leçons pour l'adaptation du Cadre de directives opérationnelles du DGM adapté au contexte de la RDC et pour la production d'un manuel de procédures devant régir le fonctionnement du Comité de Pilotage National.

II. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES CONSULTATIONS

Dans la note technique de préparation des consultations, les objectifs visés par ces consultations s'énoncent de la manière suivante :

a. Objectif global :

- Préparer la mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons dédié (DGM) en RDC.

b. Objectifs spécifiques :

- Informer les peuples autochtones et les communautés locales sur le DGM.
- Recueillir leurs points de vue sur les activités prévues dans le Cadre de directives opérationnelles du DGM.
- Faciliter le processus de sélection des membres du Comité de Pilotage National.

c. Résultats attendus :

- Les points de vue d'un échantillon raisonné des PA et COLO recueillis pour adapter la mise en œuvre du DGM au contexte de la RDC.
- Des membres du Comité de Pilotage National sélectionnés et coachés.

¹ DGM : Dedicated Grant Mechanism for Indigenous Peoples and Local Communities, en anglais signifiant le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales.

III. DEROULEMENT DES CONSULTATIONS DANS LA PROVINCE DU KASAI ORIENTAL ET DANS LE BANDUNDU

Il y a deux phases : la phase préparatoire et la phase des consultations proprement dites.

III.1. PHASE PREPARATOIRE

Pour la deuxième vague des consultations, les activités préparatoires se résument en celles-ci :

- La dotation des facilitateurs en kit de sensibilisation.
- La signature d'un Mou entre le REPALEF et chaque facilitateur.
- La signature des ordres de mission.

a. Remise des outils de consultation et de sensibilisation

Les outils suivants ont été remis aux facilitateurs :

- Le cadre de directives de la Banque Mondiale/FCPF sur le DGM.
- L'aide mémoire sur le DGM produit par le REPALEF.
- Les Termes de Référence de la mission de facilitateurs DGM.
- Le modèle de procès verbal de sélection des représentants des communautés devant siéger au Comité de Pilotage National.
- Le protocole de terrain pour la récolte des points de vue des peuples autochtones et communautés locales sur le DGM.
- Le formulaire du rapport de terrain.
- Les cartes des territoires ciblés pour les consultations.

b. Cartographie de déploiement des facilitateurs

Les facilitateurs ont été repartis comme suit :

PROVINCE	TERRITOIRE	FACILITATEUR
1. Kasai Oriental	1. Lapatapata	Berthe KAMANGA LUKUSA
	2. Lubao	Edouard RASHIDI MUMPONGA
	3. Kabinda	Constance TEKITILA MAFUTA
	4. Lusambo	Yvonne SALEMBA WETEMWAMI
	5. Lubefu	Chouchouna LOSALE
2. Bandundu	1. Inongo	Rigobert MOLA
	2. Oshwe	Félicien NKAW

III.2. PHASE DES CONSULTATIONS PROPREMENT DITES

A. Etapes méthodologiques

Le processus des consultations a suivi une succession de moments méthodologiques et pédagogiques pour permettre aux communautés de comprendre le Mécanisme, d'en proposer des éléments pour adapter sa mise en œuvre au contexte congolais et de choisir les représentants des communautés devant siéger au Comité de Pilotage National.

Pour faciliter cette évolution méthodologique et pédagogique, les étapes suivantes ont été prévues pour les consultations :

- 1) Réunion avec les autorités locales
- 2) Réunion publique d'information et de consultation des communautés sur le DGM
- 3) Réunion de désignation du délégué au Comité de Pilotage National et membres du comité de suivi et d'accompagnement
- 4) Séance de coaching des représentants désignés

B. Déroulement des consultations

Deux provinces ont été touchées lors de la deuxième vague des consultations, à savoir la Province du Kasai oriental et la province de Bandundu.

B.1. Province du Kasai oriental

a. Réunion avec les autorités provinciales



Participants à la réunion : Monsieur le Ministre Provincial de l'environnement, Berthe KAMANGA (facilitatrice), Yvonne SALEMBA (facilitatrice), Chouchouna LOSALE (facilitatrice), Constance TEKITILA (facilitatrice), Edouard MUMPONGA (facilitateur)

Résumé des échanges

Le Gouverneur de province étant empêché, l'équipe a échangé avec le Ministre provincial de l'Environnement, Monsieur Roger TSHILOMBO.

Le porte parole des facilitateurs, Mr Edouard RASHIDI MUMPONGA, a expliqué au Ministre le processus REDD+ de la RDC depuis 2007 à la COP 13 de BALI en Indonésie jusqu'à nos jours. Il a aussi expliqué au Ministre l'historique du MSD/DGM tout a en lui fournissant tous les détails possibles du DGM et ses avantages pour les Peuples Autochtones et Communautés locales vivant en contiguïté.

Deux questions pertinentes avaient été posées par le Ministre lors des échanges :

- La première question était celle de savoir comment les facilitateurs communiqueront avec les PA compte tenu du fait qu'ils parlent leur idiome (KITWA) non connu des facilitateurs.
- La deuxième question consistait à savoir comment le Ministère de l'Environnement bénéficiera des dividendes du DGM.

Pour la première question, les facilitateurs ont répondu qu'ils travailleraient avec les Points Focaux du REPALEF dans les territoires et ces points focaux sont censés avoir des contacts depuis longtemps avec les PA. Pour la deuxième question, les facilitateurs ont répondu que le DGM contribuera à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité dans la province

Appréciation de la réunion par les participants

Les participants se sont félicités des échanges fructueux avec le Ministre et ce dernier a promis l'implication de la Province pour la réussite du DGM

Observations particulières

Les facilitateurs ont trouvé que le DGM suscite beaucoup d'expectations même de la part des autorités provinciales en termes de dividendes financiers qu'elles attendent d'en tirer.

b. Réunions d'information des peuples autochtones et communautés locales

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
1. LUPATAPATA	KIBALA A dans le Groupement Bakwampuka, secteur de Mukumbi	Berthe KAMANGA(Facilitateur) et MUAMBI DJETE (Point Focal REPALEF LUBAO)	12 juillet 2014 : (75 participants dont 57 PA de KABALA A) et 18 COLO des villages SIONA, BAKAMBA et BASONGE
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO	Difficultés rencontrées, leçons tirées et observations particulières	
<p>Les échanges ont tourné sur le processus REDD+, FIP et singulièrement sur le DGM qui est un projet des PA et COLO car ils sont impliqués dans la gouvernance et la mise en œuvre. Les explications étaient basées sur les questionnaires (cfr outil de travail)</p>	<p>- Les participants ont apprécié le Mécanisme mais en insistant sur le fait que le DGM doit éviter la lenteur et les promesses élastiques comme la REDD+. Ils ont aussi fustigé le fait que leurs points de vue ne sont pas pris en compte dans le processus REDD+</p> <p>-</p>	<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réticence des autochtones au début. - Climat de méfiance entre PA et Bantous. <p>Risques potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La presque totalité des PA est analphabète. - Les PA se sentent en insécurité et craignent les représailles lors de la mise en œuvre du DGM. - Conflits ouverts entre PA et COLO susceptibles d'assurer la confiscation des projets par les COLO. - Exclusion des femmes du projet. <p>Observations particulières :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les PA ont consulté l'oracle des ancêtres avant toutes les réunions. 2. L'exploitation artisanale du bois à grande échelle et les feux de brousse attaquent les terroirs des PA. Une restitution de la situation a été faite au Conseiller du Ministre de l'Environnement qui compte sur les projets de reboisement ; pour lui, le FIP doit promouvoir les foyers améliorés. 3. Malgré le déboisement, il y a encore des APAC à conserver. 4. Trois familles des PA vivent dans la zone: Bajila Mbwa ; Bajila Nyoka et Bena Tshimanda et s'entendent mieux. <p>Présence des ONG locales :</p> <p>Il existe dans la zone deux organisations locales qui travaillent avec les PA, notamment EPAP (Ensemble pour la Promotion des PA Pygmées) et ADGRN</p>	

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
2. LUBAO	EBAALA, Groupement BATEA, Secteur de BEKALEBUE	Edouard RASHIDI MUMPONGA (Facilitateur) et Auguste DIKOMBO (Point Focal REPALEF)	Réunion publique avec les PA et Bantous des villages Soyoyo, Kangulube et Ebalala (112 participants dont 48 femmes ; dont 72 PA et 40 Bantous).
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO	Difficultés rencontrées, leçons tirées et observations particulières	
Les échanges ont tourné sur le processus REDD+, FIP et singulièrement sur le DGM	<ul style="list-style-type: none"> - Les PA sont contents puisqu'on pense à eux pour la première fois. - Les COLO soutiennent le DGM et y adhèrent. 	<p>Difficultés rencontrées : Faible maîtrise des données cartographiques sur les campements des PA au départ de Kinshasa et même de MBJ</p> <p>Leçons tirées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'absence des points focaux au niveau du territoire ne facilite pas la circulation des informations entre la base et le sommet. - La cohabitation pacifique entre PA et COLO , ayant facilité les consultations, facilitera aussi la consolidation des projets sur terrain. <p>Risques potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les communautés peuvent interpréter cet appui du DGM comme une occasion pour partager les butins. - Le manque d'expériences antérieures des communautés en matière de gestion des projets <p>Observation particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas de problème d'accès à la terre pour les PA - existence de trois structures mais qui ne sont pas en contact permanent avec les PA. 	

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
3. LUSAMBO	PANGULA, Groupement BATWA, Secteur de KASHINDI	Yvonne SALEMBA (facilitatrice) et Lambert MBELOKO (Point Focal du REPALEF)	Réunion publique le 14 juillet 2014 : (58 participants dont 6 hommes 52 femmes, dont presque la majorité des PA)
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO	Difficultés rencontrées, leçons tirées et observations particulières	
La facilitatrice a utilisé la méthode dialogale en posant une série de questions aux participants pour les aider à comprendre le phénomène du changement climatique. Elle leur a expliqué le processus REDD et le PIF et le DGM	- Les PA ont demandé le renforcement de leurs capacités - Ils ont accueilli le DGM avec satisfaction	<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le consensus sur la personne à désigner n'était pas facile - Climat de méfiance entre PA et Bantous. <p>Risques potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflits ouverts entre les Batetela et les PA susceptibles d'assurer la confiscation des projets par les COLO. - C'est la première fois d'arriver dans la zone et ne maîtrise pas la cartographie des villages des PA. <p>Observation particulière : Le projet ne peut pas se mettre en œuvre avant les réunions de pacification.</p> <p>Présence des organisations locales : Pas d'associations locales dans la zone</p>	

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
4. LUBEFU	Localité Mingala, Grpmnt Bamiengie, chefferie Basonge	Chouchouna LOSALE (Facilitatrice) et TSHIMBU LEONARD (Point Focal du REPALEF)	13 Juillet 2014 : 104 participants dont 38 femmes et 66 hommes dont 85 PA et 19 COLO.
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO	Difficultés rencontrées, leçons tirées et observations particulières	
Les échanges ont notamment porté sur la REDD+ et le changement climatique champs et le mécanisme de dons, les et les préalables pour sa mise en œuvre en RDC	Les PA et COLO ont trouvé que le DGM est une opportunité pour sauver leurs forêts.	<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise identification du site d'intervention dans les TdR du REPALEF. - La résistance des PA et CL de recevoir la délégation croyant est venue procéder à leur arrestation vu l'évènement qui venait de se passer avant l'arrivée de la mission, à savoir l'arrestation des PA et le pillage de leurs biens par la police. <p>Observations particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration parfaite entre PA et Bantous. - Les forêts primaires se sont éloignées ; - Les feux de brousse foisonnent. - Il y a une seule mutuelle inspirée du Mouvement Populaire de la Révolution pour l'accueil des visiteurs 	

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
5. KABINDA	Localité Ebala/Tulumbi ; Groupement Efuenkesa, Secteur/chefferie de Ludimbi Lukula	Constance TEKITILA MAFUTA (Facilitatrice) et Félicien LUMPUNGU (Point Focal REPALEF)	12 juillet 2014 : 83 personnes dont 21 femmes et 62 hommes)
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO	Difficultés rencontrées, leçons tirées et observations particulières	
La facilitatrice a donné des explications sur le processus de la REDD+ depuis la conférence de Bali en décembre 2007 jusqu'à l'étape du DGM. Elle s'est servie des images pour expliquer les liens entre la déforestation et les changements climatiques		<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohabitation mitigée entre les PA et les Bantous. - Les réunions se sont passées en dehors des territoires traditionnels des PA suite à l'Insécurisation de cette zone due aux échauffourées entre deux membres de famille dans le village de LUMBA-BASANGA, ayant dégénéré en mort d'homme. <p>Observations particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aires de peuplement des PA ont encore des forêts intactes. - La biodiversité de la faune et de la flore est encore visible dans les zones des PA <p>Leçons tirées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les COLO trouvent que le DGM va contribuer à l'émancipation des PA, des mesures de cohabitation pacifique en amont doivent donc être prises pour sécuriser le DGM. <p>Présence des Organisations locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une société civile y est organisée et s'occupe des problèmes du milieu. <p>-La Fondation des Hommes Intègres est l'unique association locale qui s'occupe des PA</p>	

c. Réunion de désignation des délégués au Comité de Pilotage National et des membres du comité de suivi et d'accompagnement

Territoires	Sites	Mode de choix	Nombre de personnes présentes	Personnes choisies	Avis PA et COLO
1. LUPATAPATA	KIBALA A dans le Groupement Bakwampuka, secteur de Mukumbo	Consensus	Hommes : 9 Femmes : 3 Total : 12	Pontien MUTALAKA, 23 ans, PA, élu membre du CPN. Son suppléant WABAILA WALAI, homme. Comité de suivi composé de 5 personnes dont 2 PA et 3 COLO, 2 femmes et 3 hommes).	Tous les participants étaient très contents du choix
2. LUBAO	EBAALA, Groupement BATEA, Secteur de BEKALEBUE	Retrait en dehors de la salle de réunion et dégagement du consensus	103 participants dont 57 PA et 46 COLO	Monsieur LUKUSHA KALALA, PA, âgé de 20 ans et étudiant en 6ème des Humanités pédagogiques, désigné membre du CPN. Un suppléant et 5 membres du Comité de suivi dont un infirmier bantou qui soigne bien les PA (3 hommes et 2 femmes, dont 3 PA et 2 COLO)	Tous les participants étaient contents de la manière dont la sélection s'était déroulée
3. LUSAMBO	PANGULA, Groupement BATWA, Secteur de KASHINDI	Vote à main levée des candidats	63 participants dont 51 femmes et 12 hommes)	Monsieur Joseph MULUMBA KABALA, issu d'une communauté locale, a été désigné à l'unanimité. Suppléant : KABANGU MUSANGANYI MBUTA, Un PA ; Comité de suivi dont 4 personnes dont 3 hommes et une femme.	Un délégué COLO a été désigné dans l'unanimité. Raison de la désignation du COLO par les PA pour le CPN : ce COLO est adopté par les PA parce qu'il les assiste beaucoup en cas de difficultés, il soigne gratuitement, il s'occupe de leurs problèmes quotidiens.
4. LUBEFU	Localité Mingala, Groupement Bamiengie, chefferie Basonge	Vote à main levée des candidats	90 personnes dont 32 femmes et 58 hommes en raison de 20 CL et 70 PA.	Monsieur CELESTIN NTAMBWE KASONGO, PA a été désigné et son suppléant, Mr JEAN MUNDA MUNDA et 3 membres du CS	Le choix a été accepté par toutes les parties

5. KABINDA	Localité Ebala/Tulumbi ; Groupement Efuenkesa, Secteur/chefferie de Ludimbi Lukula	Vote à main levée des candidats	71 personnes dont 23 femmes, 21 hommes et 27 jeunes	Monsieur KABWEMA MUTETE, âgé de 45 ans, qui sait lire et écrire le lingala. 1 suppléant TSHITE KALENGA, COLO ; le Comité de suivi : 4 personnes dont 2 PA et 2 COLO.	Le choix a été accepté par toutes les parties
-------------------	---	------------------------------------	--	--	--

d. Coaching des membres du comité de suivi

Territoires	Sites	Essentiel du message	Avis PA et COLO	Observations
1. LUPATAPATA	KIBALA A dans le Groupement Bakwampuka, secteur de Mukumbo	-Récapitulation sur la REDD+, le FIP et le DGM -Rôles et responsabilités des délégués au CPN et du Comité de suivi	Les personnes coachées ont demandé des séances supplémentaires de renforcement de leurs capacités avant la mise en place du CPN	Le temps imparti pour le coaching n'a pas permis aux personnes désignées de maîtriser dans un laps de temps assez court un processus aussi complexe comme la REDD+ , les changements climatiques, etc.
2. LUBAO	EBAALA, Groupement BATEA, Secteur de BEKALEBUE	-Récapitulation sur la REDD+, le FIP et le DGM -Rôles et responsabilités des délégués au CPN et du Comité de suivi	Les personnes demandent que les rôles des membres du CPN et du Comité de suivi soient davantage clarifiés pour éviter les conflits de rôles entre eux	Le temps imparti pour le coaching n'a pas permis aux personnes désignées de maîtriser dans un laps de temps assez court un processus aussi complexe comme la REDD+ , les changements climatiques, etc.
3. LUSAMBO	PANGULA, Groupement BATWA, Secteur de KASHINDI	-Récapitulation sur la REDD+, le FIP et le DGM -Rôles et responsabilités des délégués au CPN et du Comité de suivi	Les personnes coachées ont demandé des séances supplémentaires de renforcement de leurs capacités avant la mise en place du CPN	Le temps imparti pour le coaching n'a pas permis aux personnes désignées de maîtriser dans un laps de temps assez court un processus aussi complexe comme la REDD+ , les changements climatiques, etc.
4. LUBEFU	Localité Mingala, Groupement Bamiengie,	-Récapitulation sur la REDD+, le FIP et le DGM -Rôles et responsabilités des	-La formation doit être plus au moins continue pour remonter le niveau des délégués	Le temps imparti pour le coaching n'a pas permis aux personnes désignées de maîtriser dans un laps de temps assez

	chefferie Basonge	délégués au CPN et du Comité de suivi	surtout des PA	court un processus aussi complexe comme la REDD+ , les changements climatiques, etc.
5. KABINDA	Localité Ebal/Tulumbi ; Groupement Efuenkesa, Secteur/chefferie de Ludimbi Lukula	-Récapitulation sur la REDD+, le FIP et le DGM -Rôles et responsabilités des délégués au CPN et du Comité de suivi	Les personnes coachées ont demandé des séances supplémentaires de renforcement de leurs capacités avant la mise en place du CPN	Le temps imparti pour le coaching n'a pas permis aux personnes désignées de maîtriser dans un laps de temps assez court un processus aussi complexe comme la REDD+ , les changements climatiques, etc.

B.2. PROVINCE DE BANDUNDU

Présentation des civilités à Madame l'Administrateur du territoire d'Inongo par le facilitateur des consultations du DGM, Mr Rigobert MOLA

a. Réunion avec les autorités locales

Participants à la réunion : Mme GABRIELLE MANGI – ISEKA, Administrateur de Territoire ; Mr BRUCE EBENGO, Point Focal REPALEF; Mr BOLOWE, Membre de l'ONG Union des Minorités Ekonda (UDME) ; Mr RIGOBERT MOLA(Facilitateur) ; Mr SENGAMBO, Chef autochtone. ; Mr LOTUS, Membre de l'ONG Dignité Pygmée (DIPY).

Résumé des échanges

Les échanges ont porté sur le processus REDD et son lien avec le DGM.

L'autorité territoriale a promis de s'impliquer pour la réussite du DGM.

L'AT a délégué le pouvoir au Chef coutumier des PA, Monsieur NSENGAMBO, pour le représenter lors de la mission sur le terrain.

L'AT a promis de signer les PV de désignation des délégués au retour de la mission.

L'AT a visé les ordres de mission des facilitateurs.

Appréciation de la réunion par les participants

Les participants étaient édifiés par les paroles de Madame L'Administrateur de Territoire qui a trouvé que le DGM arrive à point nommé dans son territoire qui fait partie de la zone juridictionnelle de Mai-Ndombe, une zone choisie par la RDC pour le projet de crédit carbone et qui devra bénéficier de l'appui de FCPF. Elle a trouvé que le DGM vient en appui aux autres projets sur les forêts qui se trouvent dans la zone, notamment les activités de marché de carbone avec ERA et les activités d'exploitation forestière avec la SODEFOR

Observations particulières

Une réunion a précédé la rencontre avec Madame l'AT ; il s'est agi d'une réunion entre le facilitateur et les leaders PA de la ville d'Inongo qui voulaient avoir des informations sur le DGM.



b. Réunions d'information des peuples autochtones et communautés locales

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
1. INONGO	Localité LOTEKE, Groupement NTOMBE NZALE, Secteur/chefferie d'INONGO	Rigobert Mola (Facilitateur) et BRUCE EBENGO (Point Focal REPALEF)	10 juillet 2014 : 75 personnes dont 20 femmes et 30 hommes et 25 jeune).
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO	Difficultés rencontrées, leçons tirées et observations particulières	
Informations données aux communautés sur processus REDD+, le PIF et le DGM comme un mécanisme qui implique les PA et Colo à la gouvernance des projets et à leur mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> - Les communautés ont compris les menaces des changements climatiques et l'importance du DGM. - Les communautés sont préoccupées du fait que le DGM doit s'occuper avant tout des infrastructures sociales de base. -Les PA ont trouvé que le DGM constitue une opportunité pour la cohabitation pacifique entre les PA et les COLO et pour augmenter leur niveau d'accès aux revenus. 	<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opportunisme des PA de la cité d'Inongo qui veulent être partout. - Pas de synergie dans le travail des organisations membres du REPALEF à Inongo. - Le Point Focal du REPALEF ne connaît pas bien son rôle. - Les promesses antérieures faites par les ONG et non abouties, constituent une pierre d'achoppement au DGM. - Les leaders PA de la cité d'Inongo sont contestés par la base. <p>Observations particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La communauté insiste sur la protection des Aires et Territoires des Patrimoines Autochtones et Communautaires (APAC). - La communauté insiste sur la protection de leurs savoirs endogènes. <p>Menaces potentielles au DGM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crise de confiance entre PA et Bantous. - Conflits fonciers ouverts. <p>Présence des organisations locales : On trouve plusieurs organisations locales des PA à Inongo avec peu de capacités, sans bureau ni actions sur le terrain.</p>	

Territoires	Sites	Facilitateurs	Nombre de personnes présentes à la réunion
2. OSHWE	Localité Lokongo, Secteur de Nkaw	Félicien NKAUW	Réunion publique le 13/7/2014 : : 72 personnes dont 16 COLO (14 hommes et 2 femmes), 58 PA (35 hommes et 23 femmes).
Essentiel de la réunion	Avis PA et COLO	Difficultés rencontrées, leçons tirées et observations particulières	
Le facilitateur a informé les participants sur le changement climatique, le processus REDD+ et ses objectifs, le PIF et le pourquoi, le comment du DGM	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants se sont approprié les informations sur le DGM. - Les intellectuels bantous se sont sentis concernés par le DGM - Les PA ont accueilli le DGM avec grande satisfaction et ont promis de s'y impliquer sérieusement. - Les PA et les COLO ont trouvé que le DGM constitue une opportunité pour désenclaver leur zone et réduire leur pauvreté. 	<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réticence des COLO au début et tentatives d'intoxication des PA pour boycotter les réunions. <p>Observations particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Il n'existe pas de conflits fonciers entre les PA et les COLO dans la zone. -Les forêts sont encore intactes et prêtes à des activités de valorisation des PFNL. -La zone n'est pas encore touchée par l'exploitation forestière de la SODEFOR. -Les autorités territoriales ne possèdent pas assez de données sur la localisation des PA dans le territoire d'Oshwe 	

c. Réunion de désignation du délégué au Comité de Pilotage National et membres du Comité de suivi et d'accompagnement

Territoire	Site	Mode de choix	Présents	Personnes choisies	Avis PA et COLO	Observations
1. INONGO	Localité LOTEKE, Groupement NTOMBE NZALE, Secteur/chefferie d'INONGO	Consultation de l'oracle des ancêtres la veille de la sélection et dégagement du consensus		Monsieur NYONYELE YENDE MUTETE, PA âgé de 49 ans, qui sait lire et écrire le lingala, a été choisi comme membre du CPN. Son suppléant, Mr BAOMBA KIMAKA est un COLO ; Comité de suivi : 7 personnes dont 4 PA et 3 COLO dont 6 hommes et une femme PA,	Satisfaction complète de l'ensemble de la communauté pour le choix opéré	Le rôle des ancêtres est capital dans la prise de décisions chez les PA ; les vivants continuent à entretenir des liens avec les ancêtres et les invoquent lors des cérémonies importantes. Cela insinue que le DGM doit accorder une place de choix aux études anthropologiques.
2. OSHWE	Localité Lokongo, Secteur de Nkaw	Le choix était fait dans la nuit, à la veille de la réunion,	44 personnes dont 30 PA	Un Pasteur PA nommé MPUTU, âgé de 35 ans, a été désigné comme délégué au CPN.	Le choix des délégués a rencontré l'assentiment de toutes les parties, PA et	Le choix a été fait dans la nuit, un moment privilégié où l'on consulte les devins et les

		et au cours de la réunion, les participants ont donné les résultats de leur sélection	et 14 COLO	-Suppléant : Madame Charlotte BOMPOLE de l'Eglise catholique libérale (COLO). -Comité de suivi : 3 PA et 3 COLO.	COLO	ancêtres pour les associer à une décision capitale à prendre sur la vie de la communauté. Cela insinue que le DGM doit accorder une place de choix aux études anthropologiques.
--	--	---	------------	---	------	---

d. Séance de coaching des délégués choisis

Territoire	Site	Essentiel du message	Avis PA et COLO	Observations
1. INONGO	Localité LOTEKE, Groupement NTOMBE NZALE, Secteur/chefferie d'INONGO	Le changement climatique, la REDD+ et le FIP ; le DGM et la réduction de la déforestation ; Rôle du CPN et du Comité de Suivi	Les PA souhaitent être accompagnés par des intellectuels dans la préparation et la mise en œuvre des projets du DGM.	Le premier CPN doit accorder une place prépondérante au renforcement des capacités de ses membres désignés dans les territoires pour accroître leur efficacité et leur pragmatisme.
2. OSHWE	Localité Lokongo, Secteur de Nkaw	-Récapitulation sur la REDD+ et les changements climatiques, le FIP et le DGM. -Echanges sur les rôles des membres du CPN et du Comité de Suivi.	Les leaders PA trouvent que le renforcement de leurs capacités est essentiel pour la préparation et la mise en œuvre du DGM.	Le premier CPN doit accorder une place prépondérante au renforcement des capacités de ses membres désignés dans les territoires pour accroître leur efficacité et leur pragmatisme.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Il ressort de toutes les informations contenues dans ce rapport et des avis émis par les peuples autochtones, les communautés locales, les autorités locales et la société civile que le Mécanisme de dons est un espoir pour les PA et les COLO. Les résultats atteints par ces consultations dans leur ensemble sont suffisamment pertinents car les délégués de huit territoires sont connus, les points de vue des PA et COLO sont exprimés et les créneaux de mise en œuvre du DGM sont proposés par les communautés.

Ce qui est essentiel après cette deuxième vague des consultations, c'est de produire vademecum récapitulatif dans une synthèse synoptique les points de vues exprimés par les communautés lors des consultations en première et en deuxième vague pour adapter le Cadre de directives du DGM au contexte de la RDC et constituer une base de données susceptibles d'inspirer l'élaboration du Manuel de procédures du CPN ainsi que d'autres règles pertinentes pour la matérialisation du Mécanisme en RDC.

Les facilitateurs ont réalisé un bon travail sur le terrain. Néanmoins, pour y arriver ils ont connu un certain nombre des difficultés, notamment :

- Des erreurs dans les données cartographiques contenues dans les atlas disponibles et dans la Stratégie nationale de développement des Pygmées en RDC.
- La cohabitation difficile entre les Pygmées et les Bantous ayant impacté sur le déroulement des consultations sur le terrain.
- La quasi-majorité des territoires n'ont pas d'organisations locales viables capables de porter des projets communautaires dans le cadre du DGM.

Voici, au regard de tout ce qui précède la synthèse des recommandations formulées par les Peuples Autochtones et Communautés locales consultés sur le DGM :

- Etendre l'intervention du DGM aux infrastructures sociales de base et à la réhabilitation des routes rurales.
- Renforcer les moyens financiers du REPALEF pour continuer la préparation et la vulgarisation permanente du DGM auprès de PA et COLO;
- Renforcer les capacités des leaders communautaires pour qu'ils participent efficacement à la préparation et à la mise en œuvre du DGM.

Faisant siennes les recommandations des communautés, le REPALEF demande à la Banque mondiale de (d') :

- accélérer le processus de mise en œuvre du DGM en RDC.
- appuyer le Groupe de Travail Technique (GTT) pour la préparation des instruments de travail utiles pour la première réunion du Comité de Pilotage National.
- appuyer l'organisation dans un bref délai des consultations des PA du territoire de Kiri.

ANNEXES

ANNEXE I : REPERTOIRE DES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES DESIGNEES POUR LE COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Province	Territoires	Délégués au CPN et membres du CS	Adresse	Téléphone	E-mail
KASAI ORIENTAL	LUPATAPATA	Délégué : MUTALAKA Pontien	KABALA A	-	-
		Suppléant : WABAYILA WALAYI	KABALA A	-	-
		CS 1. SANKICHA TSHINTU BIABIA	KABALA A	-	-
		CS 2. TSHIAYIMA TSHIAYIMA	KABALA A	-	-
		CS 3. KAPONGO MUAMBA	BAKAMBA	-	-
		CS 4. TSHINKUTE NTUMBA	BASONGE	-	-
		CS 5. MUTEBA KUSHI TSHAYI	SIONA	-	-
		CS 6.-	-	CS 6.-	-
	LUBAO	Délégué : LUKUSHA KALALA	-	-	-
		Suppléant : KIOMBA NGOYI	-	-	-
		CS 1. BUNDUKI MOMA	KANGULUBE	-	-
		CS 2. MUDIMBI MUTUALI	KANGULUBE	-	-
		CS 3. KALOMBO NTAMBWE	EBAALA	-	-
		CS 4. MALOMALO KABENGELE	KANGULUBE	-	-
		CS 5. LUBALA MANDUSE	-	-	-
		CS 6.-	-	-	-
	LUSAMBO	Délégué : Joseph MULUMBA	-	-	-
		Suppléant : KABANGU MUSUNGANYI MBUTA	-	-	-
		CS 1. KABUEMA MUTETE	-	-	-
		CS 2. TSHITE KALENGA	-	-	-
		CS 3. LUMANYISA DELUME	-	-	-
		CS 4. KIAYIMA LUMANI	-	-	-
		CS 5. KONYI MAKO	-	-	-

		CS 6. LUKUMBI MONA	-	-	-
	LUBEFU	Délégué : Célestin NTAMBWE KASONGO	-	-	-
		Suppléant : Jean MUNDA MUNDA	-	-	-
		CS 1. GINAT KASHINGA YAMPOMPO	-	-	-
		CS 2. KAKUNDU KAWUMBU	-	-	-
		CS 3. Jean LUANYI MULAMBA	-	-	-
		CS 4. -	-	-	-
		CS 5. -	-	-	-
		CS 6. -	-	-	-
	KABINDA	Délégué : KABUEMA MUTETE	-	-	-
		Suppléant : TSHITE KALENGA	-	-	-
		CS 1. SENGA KABILO	-	-	-
		CS 2. NKOMBE TSHITE	-	-	-
		CS 3. NTUMBA MUTAPE	-	-	-
		CS 4. NGOYI KEMBE	-	-	-
		CS 5.	-	-	-
		CS 6.	-	-	-
BANDUNDU	INONGO	Délégué : NYONYELE YENDE	-	-	-
		Suppléant : BAOMBA KIMAKA	-	-	-
		CS 1. -	-	-	-
		CS 2. -	-	-	-
		CS 3. -	-	-	-
		CS 4. -	-	-	-
		CS 5. -	-	-	-
		CS 6. -	-	-	-

		CS 6.	-	-	-
	OSHWE	Délégué : MPUTU IYOKA	-	-	-
		Suppléant : Charlotte BOMPOLE	-	-	-
		CS 1.	-	-	-
		CS 2.	-	-	-
		CS 3.	-	-	-
		CS 4.	-	-	-
		CS 5.	-	-	-
		CS 6.	-	-	-

ANNEXE II : REPERTOIRE DES POINTS FOCAL TERRITORIAUX DU REPALEF

Province	Territoires	NOM DU POINT FOCAL REPALEF	Adresses	Téléphone	E-mail
KASAI ORIENTAL	LUPATAPATA	Albert MWAMBI	-	0997448773 0857261525	-
	LUBAO	Auguste DIKOMBO	-	-	-
	LUSAMBO	Lambert MBELOKO	-	-	-
	LUBEFU	Léonard TSHIMBU	-	-	-
	KABINDA	Félicien LUMPUNGU	-	-	-
BANDUNDU	INONGO	Bruce EBENGO	-	0816376425	-
	OSHWE	Poisson LOBILE	-		-

ANNEXE III : PROCES-VERBAUX ET PHOTOS DE DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES AU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE